



2000

T. 1242744
C. 71526364



*Elle a paru comme une flame qui etincelle, et come
l'encens qui s'evapore dans le feu. Eccli. 50. 9.*
c. le Brun inv.

LA VIE DE SAINTE TÉRESE.

TIRE'E DES AUTEURS ORIGINAUX
Espagnols, & des Historiens contemporains:

AVEC

Des Lettres choisies de la même Sainte ; pour servir
d'éclaircissemens à l'Histoire
de sa Vie.

Petrus

Henricus

Goos

Can.

B. m. o.

ant.

1758



aen

myn

hemondie

emanael

maria

Joseph

op. f. b. v. v. v.

Dach

15. 8. 6. 1758.

1758.

A PARIS;

Chez JACQUES ESTIENNE Libraire, rue Saint
Jacques, à la Vertu.

M. D C C X I I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

L. A. VIE

DE

SAINTE TERESE

TRETE DES AUTRES ORIGINALS

Espagnols, et des Editions contemporaines

UNE

De toutes copies de la même sainte, pour servir
d'attachement à l'histoire
de la Vie.



A PARIS

Chez JACQUES ESTIENNE LABRUE, rue Saint
Jacques, à la Vierge

M. D. C. C. X. I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE



5842485



PRÉFACE.

LL paroîtra peut-être assez inutile de donner au Public une nouvelle Vie de Sainte Térése, après qu'elle-même a pris soin d'en écrire une, qui depuis plusieurs années est si purement traduite en notre Langue. J'en ay jugé de la même maniere, quand on m'a proposé d'entreprendre celle-cy : mais depuis que j'ay lû les differens Auteurs Espagnols, j'ay changé de sentiment.

Il suffiroit pour autoriser la composition d'un autre ouvrage, de dire que celuy de cette Sainte n'est pas complet ; car elle ne dit pas un mot des quatorze dernieres années qu'elle a vécu : & il est certain que dans cet espace de tems il luy est arrivé bien des choses capables d'exciter la curiosité des Fidelles.

Comme donc ny la traduction de Monsieur Arnaud d'Andilly, ny celle de Monsieur l'Abbé Chanut ne nous aprennent rien de ces quatorze années, puisqu'ils ne sont que les simples interprètes de la Sainte; on ignore encore à cet égard tout ce qu'ils n'ont pû nous dire.

Il est vray que le Livre de ses fondations est un supplément, où l'on trouve plusieurs incidens remarquables qui ne sont pas dans sa Vie; mais cela ne va pas encor jusqu'à la fin, & n'a point l'air d'une narration methodique.

Nous avons en vieux François une Vie de Sainte Térése, écrite en Espagnol par le Pere Ribéra Jesuite. J'avoüe que c'est une Histoire entiere & conduite depuis sa naissance jusqu'à sa mort; mais sans parler de la composition qui est très-peu conforme au goust d'aujourd'huy, le stile de la traduction en est devenu si barbare, qu'il est malaisé de n'en pas souhaiter un autre. Cela n'empêche pourtant pas qu'on n'y rencontre des endroits assez curieux; & l'on s'en peut servir comme d'un ancien Mémoire: car ce Pere est un des premiers Auteurs & des mieux instruits sur ce qui regarde cette Sainte.

Outre ces raisons qui semblent assez essentielles pour faire desirer une nouvelle Histoire,

on peut encore ajouter que la maniere dont Sainte Térése écrit la sienne, embarasse beaucoup la narration. Souvent elle s'arrête à des réflexions étrangères qui mettent trop de distance entre les événemens, dont la liaison est si long-tems interrompüe, qu'on a peine à les r'aprocher. Les digressions longues & réitérées rendent le recit languissant, & sont cause que l'on prend beaucoup moins de part à des faits qui ne se réunissent pas assez, & qui, faute d'être raportez de suite, échapent à notre souvenir.

Sainte Térése fut obligée d'écrire de cette sorte, parcequ'il étoit plus question de donner à connoître les dispositions de son ame, que le cours des actions de sa vie. Ses Confesseurs pour qui elle écrivoit, exigeoient d'elle un détail fort étendu sur la nature des graces & des inspirations qu'elle recevoit; & le soin qu'elle prend de les satisfaire avec exactitude, la jette quelquefois tellement à l'écart, qu'elle ne sçait pas elle-même comment reprendre le fil de son discours.

Tout cela suppose une relation assez peu suivie. Mais d'ailleurs, combien faut-il s'imaginer qu'elle a supprimé de circonstances qui donnoient trop de lustre à ses actions! com-

bien de faits qui ne pouvoient tourner qu'à son avantage ? On est surpris d'en découvrir un si grand nombre dans les Auteurs contemporains, dont quelques-uns l'ont pratiquée long-tems, & nous aprenent des particularitez qu'il y auroit de l'injustice à taire & à retenir envelopées sous les voiles du silence. Il en faut donc revenir toujours aux Historiens Espagnols.

L'Abrégé Latin du Pere Jean de Jesus Maria, l'un des premiers Carmes réformez, m'a été très-utile pour mon dessein; il est composé avec beaucoup d'ordre & d'agrément, & j'en ay tiré de grands secours.

Mais les Mémoires les plus amples & les plus surs sont les Annales des Carmes Déchaussez, & la Vie que l'Evêque de Terrassonne écrivit très-peu d'années après la mort de la Sainte qu'il avoit fort connue, & qu'il conduisit même pendant quelque tems.

Le premier de ces Ouvrages, qui est l'Histoire generale de l'Ordre, raporte avec soin tout ce qu'on peut dire de plus certain de Sainte Térése. Mais il est écrit avec tous les assaisonnemens du langage Espagnol, c'est-à-dire, avec des allégories continüelles, des metaphores peu judicieuses, des loüanges

Messire
Jacques
d'Yépez,
Religieux
Hierony-
mite, &
depuis E-
vêque de
Terras-
sonne.

insipides; & la verité, pour ainfi parler, gemit fous ces ornemens bizarres & mal assortis; en forte qu'il la faut aller chercher fous cet amas de figures entaffées, pour la remettre en état de paroître au jour avec fa beauté fimple & naturelle.

L'Evêque de Terraffonne eft tombé dans les mêmes inconveniens des Ecrivains de fon pais. Il ne laiffe point aux Lecteurs le plaifir de fentir naître leur admiration. On diroit qu'il fe défie de leur jugement, tant il a foin de le prévenir: car à chaque événement il ajoûte de magnifiques éloges, comme fi la fainteté ne brilloit pas affez au feul éclat des vertus.

Cependant il faut demeurer d'accord que ces deux Livres renferment bien de beaux traits; capables d'enrichir une Hiftoire. J'ay tâché d'en compofer celle-cy, où l'on trouvera du moins raflemblez dans une même fuite tous les faits qui donnent à connoître Sainte Téréfe fous fon véritable caractère; fans rien omettre des circonftances qui l'ont renduës dans l'Eglife un des plus grands exemples de ces derniers tems.

Au refte ce n'eft point icy la Vie d'une Religieufe retirée dans une cellule, où rien ne la foustrait à la paifible contemplation des veri-

tez éternelles. Elle eût été bien contente d'y passer tranquillement ses jours ; & les graces extraordinaires qu'elle y recevoit dans la ferveur de ses oraisons ne luy donnoient pas beaucoup d'envie de chercher à se répandre parmi le monde : mais la Providence divine la destinoit à beaucoup de travaux extérieurs qui devoient contribuer à la gloire de Jesus-Christ & à la sanctification des ames.

On ne doit donc pas s'étonner de voir une femme foible & apellée à un état de vie solitaire, exposée néanmoins à tant d'occasions de se dissiper & à tant de courses & de voyages. Personne ne convenoit mieux que cette Sainte aux desseins de Dieu pour travailler à l'étendue de son Royaume. Les grandes connoissances qu'il luy avoit données sur les biens de la vie future & sur la beauté de la justice, firent naître dans son cœur ce zele ardent qui la devoit pour le salut du prochain : & les dons sublimes dont elle fut favorisée, la tinrent toujours au-dessus des tentations qui s'élevent au milieu du commerce du monde, quand on est obligé de s'y rencontrer. Ce sont ceux que Dieu destine à sanctifier & à convertir les autres, qui doivent être auparavant les plus retirés dans la solitude, où l'on se munit des armes

mes necessaires pour combatre en seureté contre les puissances des tenebres ; & le Ministère Apostolique seroit la vocation la plus perilleuse de toutes , si pour en remplir les fonctions , Dieu choisissoit des sujets que les lumieres les plus vives de sa grace & les experiences frequentes de sa misericorde n'auroient pas assez affermis contre les dangers & la corruption du siecle.

C'est sur de tels fondemens que Sainte Tereise a été souûtenüe durant tous les travaux penibles qui luy ont fait passer les dernieres années de sa vie dans de si fatigantes agitations. Cela n'étoit pas assurément de son choix ; elle s'en est expliquée souvent ; mais les volontez divines ont toujours prévalu dans son coeur ; & quand il a fallu les accomplir , elle s'est toujours mise au-dessus de ses propres penchans & des jugemens des hommes , qui n'ont pas manqué d'attaquer sa conduite , parcequ'ils n'en reconnoissoient pas les principes.

Ainsi pour la justifier dans ses démarches & pour faire en sorte qu'on puisse juger d'abord de la vocation de cette Sainte , que Dieu avoit choisie pour être le Sanctuaire de ses graces les plus distinguées , & l'instrument de tant d'œuvres éclatantes, il ne sera pas hors de propos de

donner une idée generale du caractere de ses vertus, on en fera plus susceptible de leur impression par les suites de l'Histoire, qui ne démentiront pas les sentimens avantageux dont on aura pû se laisser prévenir.

La plupart de ceux qui donnent la vie de quelque Saint, ont coutume de mettre à la fin de leur ouvrage un supplément où ils font l'éloge de chaque vertu séparément; j'avouë que je ne puis me soumettre à cette methode, & j'ay toujours pensé qu'après qu'on avoit conduit le recit des actions d'une personne jusqu'à sa mort, le Lecteur ne s'interessoit plus guère à ce qu'on luy en rapportoit au-delà, & qu'il est peu sensible à des traits de sainteté détachés des circonstances qui en font le prix & le merite. Ainsi, au lieu de mettre le Panegyrique après l'Histoire, j'ay cru le pouvoir placer auparavant; d'autant plus que ce qu'on rapporte icy n'auroit pû s'appliquer à des faits particuliers, ny se bien arranger dans le cours de la narration.

M. l'Abbé Chanut qui a traduit la Vie de la Sainte, fait un détail de ses vertus dans son Epître Dédicatoire aux Carmelites de ce Royaume.

Je ne serois pas entré dans ce détail, si l'on pouvoit se dispenser de répondre aux préventions de quelques gens, qui faute d'être assez instruits du caractere de Sainte Tereise, ont osé dire qu'elle s'étoit trop témérairement en-

gagée dans des entreprises étrangères à sa vocation & à son état.

Comme donc elle n'étoit pas seulement apelée aux simples exercices de la vie religieuse, mais à des travaux Apostoliques, nous essayerons de faire voir qu'il y eut dans ses vertus une force & une fermeté convenables aux emplois que Dieu luy avoit destinez.

Sa foy ne fut pas seulement inébranlable & sans atteinte, & ne se réduisit pas à des dispositions passives qui la tenoient soumise aux veritez revelées, pleine de reconnoissance & d'admiration pour un don si précieux, delicate sur la docilité deuë à toutes ses parties, armée d'un courage à toute épreuve pour les soutenir, fidelle aux plus legeres pratiques de la Religion, sensible au moindre souvenir de ses augustes Mysteres, qu'elle croyoit d'autant plus fortement qu'elle les comprenoit moins; mais elle étoit encore embrasée par le zele d'en étendre la créance chez les Nations les plus barbares. Ce fut l'objet qu'elle se proposa dans les divers établissemens de ses Convents pour engager les solitaires qu'elle r'assembloit à demander à Dieu, par leurs oraisons & leurs penitences, les lumieres de la foy sur les peuples qui n'en étoient pas encore éclairés.

Sa foy.

Cette vertu n'étoit pas seulement vive & agissante dans ses entreprises, elle le paroît encore dans ses écrits. Jamais la doctrine d'aucun Theologien ne fut exposée à un examen plus rigoureux que les ouvrages de cette Sainte. Bien loin d'éviter le jugement des gens habiles; dès qu'elle aprenoit que quelque Docteur celebre ne jugeoit pas d'elle avantageusement, elle l'alloit trouver aussi-tôt pour s'éclaircir avec luy. Comme elle ne souhaitoit rien tant que d'éviter les illusions, elle croyoit ne pouvoir trouver de meilleurs conseils qu'auprès de ceux que de faux bruits avoient mal prévenus pour elle; car elle regardoit leurs sentimens comme les plus sincères & les plus dégagés de la flaterie. Tout ce qu'il y avoit alors d'hommes sçavans dans l'Ordre de Saint Dominique, dans la Compagnie de Jesus, dans l'Ordre de Saint François; les plus illustres par leurs lumieres & par leurs vertus, prononcèrent en sa faveur sur la nature de ses dispositions interieures; & plusieurs d'entr'eux, qui d'abord l'attaquoient dans sa doctrine, en devinrent par la suite les plus zelez défenseurs. Elle s'adressa toujours pour être éclaircie aux personnes les plus capables; son genie sublime ne s'accommodoit de rien de mediocre en pa-

reille matiere , & tant de témoignages importants sont des preuves de la pureté & de la vivacité de sa foy.

Nous ne prétendons pas exprimer quelle fut la violence de son amour pour JESUS-CHRIST ; tout ce qu'on en publieroit n'approcheroit point de ce qu'on en voit dans ses Livres. Si les actions sont des preuves de l'amour , on aura quelque idée du sien par le prodigieux nombre de ses difficiles entreprises ; par sa fermeté dans les traverses & dans les obstacles ; par son courage & par sa joye dans les souffrances , par sa patience dans les maladies. Elle mouroit , pour ainsi dire , de langueur , d'être obligée de vivre au milieu des nuages de son exil où la presence de l'Epoux celeste luy étoit cachée ; elle s'en plaignoit tendrement à luy & desiroit ardemment la mort. Nul instant de ses journées n'étoit sans action , & ne ralentissoit l'activité de ses mouvemens. Elle n'eut pas comme les autres des heures marquées pour penser aux veritez divines , elle les y employoit toutes , & il n'y avoit pas plus de vuide dans son tems que dans son cœur. Quelquefois elle étoit tellement dévorée par ses desirs de voir Dieu , qu'on eût dit qu'elle alloit expirer. Alors elle se retiroit dans les

Amour
de Dieu.

lieux les plus écartez du Monastere ; & quand on l'y découvroit , on la trouvoit toute abîmée dans les transports de son amour. Le commerce inévitable de la conversation , le boire , le manger , les negociations , les voyages , rien n'étoit capable de la distraire un moment. Quand le cœur est tout à Dieu , & que nul objet ne le divise , il n'a pas besoin de la solitude & du repos pour se soutenir. Ainsi c'est à des ames remplies de ces sentimens qu'il appartient de paroître au milieu du monde , sans crainte que rien les y affoiblisse.

Charité
du pro-
chain.

Une autre disposition bien nécessaire pour se livrer sans dégoût à tous les exercices d'une vie Apostolique , c'est la charité du prochain. Aussi celle de Sainte Térése fut-elle digne des desseins que le Seigneur avoit sur elle. Ce fut cette vertu qui la fit tant de fois sortir de son Monastere pour aller efficacement travailler au salut des ames qu'elle voyoit perir. Elle en étoit si vivement enflammée , qu'elle envioit leurs talens aux Predicateurs , aux Theologiens , aux Docteurs , & elle eût voulu être capable de remplir les fonctions de tous les Apôtres pour gagner tous les hommes à Jesus-Christ.

Ses prieres ferventes ont souvent attiré la conversion des pecheurs & delivré les ames

détenuës dans les lieux où la Justice divine les purifie. Elle visitoit les malades avec une affection sans égale, & partageoit entr'eux tout ce qu'on luy donnoit pour son propre soulagement. Elle témoignoit une douceur prévenante à tous ceux qu'elle sçavoit ne la pas aimer, & leur parloit avec des termes & des démonstrations de bonté qui souvent ont desarmé leur haine.

Mais un des principaux motifs de ses fondations & de tant de peines qu'elle endura, fut l'envie de faire honorer Jesus-Christ au Saint-Sacrement, & d'élever, disoit-elle, autant de sanctuaires qu'elle pourroit, où le Sauveur fût adoré sous les voiles Eucharistiques. On sçait avec quelles dispositions elle prenoit cette divine nourriture, & les effets qu'elle produisit dans son ame.

Quelle confiance en Dieu n'exigent point les travaux Apostoliques ; combien la sienne fut-elle parfaite, & que de preuves ne nous en fournira point son histoire ? Il est bien nouveau de voir une femme seule, toujours infirme, toujours traversée & comme enchaînée, exposée à tant d'outrages, à la raillerie, à l'indigence ; qui néanmoins est assez résoluë pour ne jamais désespérer du succès de ses desseins malgré de

Devo-
tion au
Saint Sa-
crement.

Sa con-
fiance en
Dieu.

continuels obstacles. Elle n'entreprit que des choses presqu'impossibles, & dans les divers établissemens de ses Monastères, sur-tout de ceux d'Avila, de Medines, & de Séville, à peine avoit-elle le premier argent pour commencer des ouvrages qui demandoient des sommes considerables : mais sans s'amuser à réfléchir sur les moyens d'en trouver, elle s'assura toujours que tout luy viendroit des trésors de Jesus-Christ. Nulle adversité ne fut capable de l'abatre ; elle ne craignit jamais que le peché ; & sans rien avoir pour appuyer son esperance, elle espera néanmoins toujours. Dans le tems que les Magistrats d'une Ville, les Docteurs les plus venerables, ses amis, ses parents, s'oposoient à ses desseins ; dans le tems que le démon redoubloit sa rage contre elle, que Dieu pour éprouver sa constance, se cachoit aux yeux de sa foy, elle eut toujours confiance que tout ce qu'elle avoit entrepris réussiroit.

Son courage.

De quel courage n'eut-elle pas besoin en une infinité d'occasions, & quels témoignages n'en donna-t-elle pas ? L'éclat de cette vertu consistant à ne point s'arrêter à rien de mediocre, & à chercher en chaque chose ce qu'il y a de grand, personne ne peut luy disputer d'avoir

d'avoir excellé en ce genre. Jamais elle n'eut que de vastes projets, & n'imagina rien de foible ny de borné. Dès les plustendres années de l'enfance on vit en elle cette disposition. Lorsque les difficultez venoient l'accabler, & quand le faux zele de ses ennemis fut prêt de renverser tous ses premiers établissemens, loin de s'abandonner aux pleurs & aux regrets, & de donner des marques de foiblesse, elle fut la premiere à consoler les autres & à les encourager. Durant les perils & les fatigues de ses voyages, elle les r'animoit & les réjouïssoit même quelquefois. Quelle fermeté n'y avoit-il pas à s'aller hardiment presenter à ceux qu'elle sçavoit être prévenus contre elle, sans être effrayée par leur condamnation & par leur critique ?

Comme les heureux succès & la grande réputation sont les pièges les plus dangereux qu'on puisse tendre à l'humilité, si celle de Sainte Térése n'eût été bien établie, que seroit-elle devenuë ? Aussi c'étoit pour s'y maintenir qu'elle s'accusoit de ses fautes avec exagération. Rien ne luy faisoit plus de peine que de se voir honorée ; elle eût souhaité pouvoir se soustraire à la veüe de ceux qui s'apercevoient de ses bonnes œuyres, & s'aller cacher

Son humilité.

dans quelque endroit où elle eût été inconnüe: Il luy est quelquefois arrivé de demeurer du temps en des lieux où elle remarquoit qu'on avoit peu d'estime pour elle, comme elle le témoignoit un jour à son Confesseur en luy écrivant. Et quand elle se réjouïssoit ainsi d'être connue dans ses imperfections, elle croyoit se réjouïr de la verité. Elle avoit accoutumé de dire, qu'elle s'étonnoit comment on pouvoit s'arrêter à ce qu'elle faisoit & à ce qu'elle disoit, tant elle se croyoit indigne d'attirer la moindre attention. Lorsqu'on fit courir à Seville tant de bruits faux & defavantageux à son innocence: Je rends graces à Dieu, dit-elle, de ce qu'on me connoît mieux icy que par tout ailleurs. Dans ces humiliations monastiques qui semblent quelquefois si peu de chose aux gens du siècle, parcequ'ils ne voyent pas les ressorts du cœur qui leur donne le mouvement, elle excelloit par ses motifs & par ses manieres. Déjà fort avancée en âge, elle avoit coutume de consulter de jeunes Religieuses, de leur rendre les plus humilians services, de porter pour elles les fardeaux les plus pesans, de leur demander pardon, s'il luy échapoit quelque parole un peu dure, de se tenir abaissée devant les différentes Prieures qu'elle rencon-

troit dans les Villes où elle passoit, sans examiner ny leur capacité, ny leurs talens, de se prosterner dans le Refectoire, de dire tout haut ses fautes & de n'en point apporter d'excuse, si on l'en reprenoit. Jamais elle ne fut, dit-elle, tentée de vaine gloire, & n'eut à se confesser de rien qui eût raport à ce vice.

Dés sa premiere jeunesse elle fut attaquée de diverses maladies, & n'en fut guere exemte tant qu'elle vécut; mais elles ne retarderent jamais ny ses affaires, ny ses entreprises, & elle les souffrit avec une force extraordinaire, quoiqu'elle en ait peut-être souffert de plus longues & de plus cruelles que personne. Elle assure que pendant quarante ans elle n'avoit point passé de jour sans endurer quelque douleur. Si tout ce qu'elle souffrit d'incommoditez dans ses courses différentes, mit sa patience à tant d'épreuves; les mauvaises humeurs des autres, les médisances, les jalousies, les outrages ne furent pas plus capables de l'ébranler.

Les fatigues de ses voyages & les rigueurs des saisons qui lui étoient fort sensibles, ne luy servirent jamais de pretexte pour diminuer ses austéritez, ny pour les suspendre; & il est surprenant qu'une personne si foible & presque toujours en marche ou malade en ait fait de si excessives.

Sa patience.

Ses austéritez.

Sa pau-
vreté.

Il faut dans un genre de vie comme celui où elle étoit appellée, être beaucoup au-dessus des inconveniens de la pauvreté ; car on s'y trouve souvent réduit : aussi l'amour de cette vertu fut-il en elle très-agissant. Les expériences qu'elle en fit dans les divers établissemens de ses Monastères, sont des preuves bien remarquables du détachement où elle étoit de toutes sortes de commoditez. Pour satisfaire à tant de divers besoins qui la pressoient, elle fut si attachée au travail, qu'à peine avoit-elle du tems pour reposer. Elle se réjouïssoit dans les allarmes de l'indigence, autant qu'un avare dans l'abondance de ses richesses.

Son o-
béissan-
ce.

On peut juger de quelle obéissance elle eut besoin en une infinité de rencontres. Elle la pratiqua dans les choses où son inclination étoit le plus opposée, sans examiner ny le mérite des personnes, ny leurs raisons.

Sa recon-
noissan-
ce.

On verra dans sa Vie de quel caractère étoit sa reconnoissance, & l'on ne trouvera peut-être jamais une ame plus violemment touchée par ces sentimens. Le plus petit service qu'elle recevoit, ne sortoit point de son souvenir, & les moindres bienfaits luy étoient toujours présens.

Sa pru-
dence.

Mais quelle doit avoir été la prudence d'une

personne engagée dans des negociations si épineuses ? Jamais on ne la vit prendre de fausses mesures dans toute sa conduite, sur-tout dans le gouvernement de ses Monastères. Elle ne prescrivoit rien à ses Religieuses avec autorité & avec aigreur, & les déterminoit sans nulle violence à faire tout ce qu'elle vouloit. Quand il étoit question de les corriger de leurs manquemens, elle sçavoit ménager & proportionner les rigueurs de la penitence sans les accabler. Elle aimoit autant les coupables qu'elle haïssoit les fautes ; & de la maniere dont elle les reprenoit, jamais elle ne s'attira la moindre aversion. Elle examinoit avec discernement la difference des esprits, pardonnoit volontiers aux melancoliques, mais ne leur souffroit rien de mal à propos. Elle affectionna beaucoup les Religieuses ferventes & soumises, & conservoit de la fermeté pour les tiedes & les indociles. Quand il falloit admettre une postulante, elle s'arrêtoit moins à sa pieté qu'au bon esprit. On luy en demanda quelquefois la raison, & elle répondoit : que la pieté pouvoit s'acquérir dans le cloître, mais que la trempe de l'esprit ne pouvoit changer. Elle trouvoit pour l'ordinaire les filles de petit genie peu capables de s'exercer à la vertu, & très-nuisibles

aux autres par leur entêtement. Si parmi les Religieuses il y en avoit quelques-unes qui reçussent dans l'oraison des graces non communes, elle les obligeoit de consulter sur cela d'habiles Theologiens qu'elle consultoit aussi elle-même : car elle voulut toujours être bien éclairée sur ces sortes de choses, non seulement en ce qui la regardoit, mais aussi celles que la Providence divine avoit commises à ses soins.

Magna libertas est necessaria adversus tot & tantas tentationes, quæ in Paradiso non fuerunt, dono perseverantia munita atque firmata, ut cum omnibus amoribus, terroribus erroribus suis vincatur hic mundus.

Voilà de quelle maniere le Seigneur l'avoit préparée pour executer ses ordres; & l'on doit convenir que des vertus de ce caractère la rendoient très-propres aux desseins de Dieu, soutenoient en elle les principes de sa vocation, & la mettoient en état durant ses occupations exterieures de vaincre le monde avec tout ce qu'il peut avoir ou de terrible, ou de séduisant, ou d'agreable.

Comme l'on n'a que trop de penchant à fonder son opposition à la pratique des vertus Chrétiennes sur l'impossibilité d'atteindre à la perfection des Saints, que l'on s'autorise à ne pas imiter quand leurs actions paroissent trop au-dessus des efforts ordinaires de la nature; on s'est proposé dans cet ouvrage de donner une vie qui pût servir de modèle. De forte

qu'il ne faut pas s'attendre à voir icy Sainte Terefe dans des raviffemens fréquens, & dans de continuelles extafes. On a même évité de la représenter fous ces idées, & fans prétendre combattre la réalité de ces dons excellens, dont la verité n'est point revoquée en doute par ceux qui fçavent ce que peut l'amour d'un Dieu Tout-puiffant fur une ame où il veut prendre fes délices; on a cru qu'il ne falloit pas montrer cette Sainte comme l'objet d'une admiration sterile, mais plutôt exposer la grandeur de fon courage & la pureté de fes vertus à l'imitation des ames ferventes.

Cependant il n'a pas été poffible, & même il y auroit eu de l'injuftice de retrancher tout ce qui a raport à ces graces choisies que la Sainte a reçues en une fi grande abondance; mais on en a parlé modérément,

Il faut pourtant convenir que tout ce qu'on a fupprimé de ces divines operations qui l'ont fi fort diftinguée entre tous les autres Saints, est reconnu pour très-folide par les Docteurs les plus oppofez à ces fortes de chofes.

Tous les Theologiens ont toujours déclaré, que fes difpofitions & fes enfeignemens fur ces matieres, ne renferment que des veritez hors d'atteinte; on n'en admet point, & l'on

* Le Pe-
re de la
Ruë dans
un Pane-
gyrique
de Sainte
Térese.

n'en soutient point d'autres dans tout son Or-
dre. En vain les faux mystiques modernes ont
voulu mettre leurs dogmes insensez à l'abry
de la doctrine de cette Sainte ; une nourri-
ture celeste, comme l'apelle l'Eglise, ne souf-
fre point de mélange & de corruption ; &
pour me servir des paroles d'un grand * Ora-
teur de nos jours, jamais le manteau de Té-
rese & de ses enfans ne couvrit des erreurs
condamnées.

Il seroit donc à souhaiter que la pluspart des
hommes fussent plus disposez à croire la ve-
rité de ces communications mysterieuses, &
qu'en faisant une histoire on ne fût pas obligé
de se gêner jusqu'à ménager la délicatesse de
certains critiques peu éclaircz. Mais comme
on écrit pour l'utilité générale de tous les Fi-
deles, & que suivant les règles de la sagesse
& les maximes des saints Oracles, il faut pro-
portionner les veritez à l'intelligence humaine ;
il est de la prudence de ne pas exposer le lan-
gage du divin amour à l'insulte des prophane-
nes & aux mépris de ceux qui condamnent
& blasphement tout ce qu'ils ignorent, &
qui, devenus semblables à des animaux sans
raison, corrompent tellement leur esprit, qu'ils
ne connoissent rien que par le seul instinct de
la

*Quacum-
que igno-
rant blas-
phemant,
quacum-
que autem
naturali-*

la nature. Les dons spirituels seront toujours inintelligibles aux hommes charnels ; ainsi loin de familiariser indiscretement ces Mysteres, il faut souvent n'en rien dire. Mais si l'on n'en parle que sobrement, c'est par respect pour ces dons sublimes, & nullement pour le goût de pareils critiques qui n'est rien moins que respectable.

*quand mis-
ta anima-
lia, norunt,
in his cor-
rumpun-
tur. Judæ
10.*

D'ailleurs, il n'est pas donné à tous de démêler avec précision les diverses subtilitez de ces operations de la grace ; il est aisé d'y prendre le change, & de confondre ce que les mystiques abusez ont écrit de faux & de vain sur ces matieres, avec ce que Sainte Térése en a dit de vray & de solide. Semblables méprises ne sont pas sans exemples, & elle les apprehendoit si fort, qu'en beaucoup d'endroits de ses ouvrages elle recommande qu'on les lise avec précaution, & ne permet pas à toutes sortes de personnes de les lire.

Enfin ce qui m'a encore déterminé d'en user ainsi ; c'est que j'ay cru devoir me faire justice à moy-même, & reconnoître mon insuffisance. Il faut des mains habiles pour toucher à des choses si délicates, & les développer judicieusement. Térése seule est capable de les traiter avec toute la justesse & toute la dignité qui

leur convient ; & j'avoüe sans peine que l'entreprise est au-dessus de mes forces & de mes lumieres.

Voilà les raisons qui nous ont obligé de rapporter si peu de chose des états extraordinaires de la Sainte, quoique nous en soyons plus persuadés que personne, malgré ce qu'on y peut opposer. Nous regardons ces ames privilégiées comme les Prophetes du Nouveau Testament, à qui Dieu revele encore aujourd'huy ses plus secrets Mysteres, comme il les reveloit à ceux de l'Ancien : car prophetiser n'est pas seulement prédire, mais voir, connoître, pénétrer & aprofondir ce qui est inconnu au commun des Chrétiens. Il y aura donc toujours des Prophetes en Israël ; l'Esprit de Jesus sera l'Esprit de Prophetie, & l'Esprit de Prophetie sera le témoignage de Jesus. Mais comme cet Esprit de Prophetie a de tout tems été l'objet de la raillerie du monde corrompu ; on se moque en nos jours des nouveaux Prophetes, comme on se moquoit des anciens, qui pour cela n'en étoient ny moins éclairés de Dieu, ny moins respectables dans leurs visions prophetiques.

A comparer celles d'Isaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, de l'Apocalypse, avec celles de Sainte

*Testimonium Jesu,
est Spiritus
Prophetia.
Apoc. 19.
10.*

Térese ; que découvre-t-on dans celle-cy qu'on ne découvre pareillement dans les autres que nous faisons profession de croire ? Que ne trouve-t-on point dans les visions du * Pasteur, de Sainte Perpetüe, de Saint Cyprien, & de tant d'autres que tous les siècles & tous les Pères de l'Eglise ont respectées ?

* Livre
d'Her-
mas.

Il seroit inutile pour appuyer davantage la vérité de ces revelations d'ajouter quelque chose aux autoritez que nous venons de rapporter : néanmoins examinons un peu les raisons de ceux qui les combattent, & les causes de leur résistance à les croire.

Ils sont tellement accoutumez à ne faire jamais abstraction des sens dans leurs idées, qu'ils ne sçauroient comprendre qu'on puisse entendre ou voir quelque chose sans l'entremise des oreilles & des yeux. Voir un objet immédiatement par l'esprit, entendre une voix intérieure ; rien ne leur paroît plus chimerique ordinairement que ces façons de parler. Cependant rien n'est plus réel. Les sensations de la veüe & de l'ouïe ne sont que des figures & des images de la veüe & de l'ouïe spirituelles. Les sens ne sont que des instrumens & des organes pour former certaines impressions dans l'ame, & ne sont nullement les cau-

ses d'une infinité d'operations intellectuelles, indépendantes du miniftre de l'ouïe & des yeux. Avoir dans l'esprit une idée fixe, claire & distincte de quelque objet, c'est le voir. Penser actuellement à quelque principe seur, à quelque maxime certaine, c'est entendre la verité. Le nom ne fait rien à la chose : si cela n'est pas ainsi appellé par le commun des hommes, s'ils ont sur cela d'autres notions ; il n'en est pas moins vray que l'ame voit & entend immédiatement par elle-même. Il n'est pas nécessaire pour admettre ses operations purement intellectuelles, de nous renvoyer à sa maniere d'agir après la mort. Dés cette vie même elle opere souvent ainsi. Et l'experience nous apprend combien les spéculations metaphysiques, poussées jusqu'à quelque excez, sont capables d'arrêter l'action des sens. Pourquoi donc des operations intellectuelles qui ont la Religion pour principe, & qui sont soutenües & même prévenuës par un secours surnaturel, ne seront-elles pas indépendantes de l'entremise des organes sensibles ?

Ce qui rend les operations purement spirituelles si difficiles à croire pour certaines personnes, c'est qu'ils ne jugent de l'action de l'esprit que par ses rapports avec les sens. Mais cela

ne le met point essentiellement dans leur dépendance. Les sentimens de notre ame ne sont attachez aux organes du corps en certaines choses que par l'institution divine qui l'a ainsi ordonné, & nullement par des relations nécessaires des organes aux sentimens : rien n'est plus opposé que la nature des uns & des autres. Bien loin que l'entremise des sens soit nécessaire à l'ame pour agir, plus ils ont de part à son operation, plus ils l'affoiblissent & la dégradent. Car toute action des sens met l'ame dans la servitude & la dépendance, & luy ôte quelque chose de sa noblesse & de sa vivacité. Les assujetissemens du corps resserrent ses connoissances & bornent l'étendue de ses lumieres. Dès qu'elle agit indépendamment, & que ses idées & ses perceptions sont immédiates, elle a tout une autre force : & ce seroit bien mal connoître l'essence de l'ame, que de regarder comme des chimères ses operations les plus vives & les plus réelles.

Les causes de l'incrédulité de la plupart des gens sur ces matières, naissent donc d'un renversement d'idées ; on attribue tout au corps & presque rien à l'ame, & c'est néanmoins tout le contraire : car, selon la véritable idée des choses, on peut dire qu'en un sens tout

apartient à l'esprit. C'est luy qui voit, & non pas les yeux: c'est luy qui entend, & non pas les oreilles. L'ame dépend du ministère des sens dans les opérations sensibles: mais n'en a que faire dans les opérations intellectuelles, comme nous avons dit. Or tout étant de ce genre à l'égard de ce qui nous met en commerce avec Dieu, & les sens ne pouvant atteindre à ce qui est purement intellectuel, c'est sans eux qu'elle entend & qu'elle voit: car toutes les opérations de l'intelligence se réduisent à voir & à entendre; puisque c'est entendre que d'avoir dans l'esprit une vérité, & que c'est voir que d'avoir une idée vive & distincte.

Au reste, il ne faut pas croire qu'il n'y ait que les objets de pure intelligence qui puissent nous donner des perceptions & des idées indépendamment des sens. Je dis que même les objets sensibles qui peuvent être présents à l'esprit sans le ministère des organes extérieurs, ne rendent pas ses opérations moins réelles. C'est une erreur de penser que tout ce qui s'imprime dans l'esprit par l'entremise de l'imagination, est chimerique. L'imagination, à proprement parler, est le réservoir des images que les objets ont imprimé ou peuvent imprimer dans l'ame par les sens: mais elle y ajoute souvent

beaucoup, elle les spiritualise, elle les perfectionne, & même les perpetue, pour ainsi dire: car sans employer davantage le ministere des organes extérieurs, l'ame se les peut représenter une infinité de fois, quoiqu'elle n'en ait receu qu'une seule fois l'impression par les sens. L'imagination en elle-même, est une modification de l'ame, & peut être cause occasionelle ou en bien, ou en mal. Dieu l'employe comme il veut, & de la maniere qu'il employe les sens extérieurs, pour donner à l'ame l'impression des objets: il est le maître d'en tirer des images & des idées, comme de tirer de la memoire les souvenirs. Si ces souvenirs & ces images n'ont rien que de conforme à la verité, & representent à l'ame quelque Mystere de la Religion, ou quelque maxime de l'Ecriture; je ne voy pas pourquoy l'on peut appeller cela des chimères & des phantômes sans réalité. Ce n'est pas l'extérieur & le sensible de l'opération qui la réalise, c'est l'impression qu'elle fait sur l'ame. L'imagination n'est en elle-même ny bonne, ny mauvaise: mais quoiqu'elle ne juge de rien & ne desire rien, elle peut être à l'entendement une occasion de bien ou mal juger, & à la volonté une occasion de desirer ou bien ou mal; soit que l'erreur ou la verité la

mettent en mouvement ; soit que la cupidité ou la charité la fassent agir.

Tout cecy supposé , qui doute qu'une ame juste & chérie de Dieu par une préférence distinguée, ne puisse avoir avec luy des communications intimes qui remplissent son esprit d'idées si pures & de veritez si certaines , qu'elle voit & qu'elle entend bien des choses que les hommes plongez dans les sens ne sont pas capables de voir ny d'entendre ? Sous qu'elle autre notion cette ame peut-elle faire connoître ces veritez & ces idées , quand elle s'en explique , qu'en disant qu'elle voit & qu'elle entend ? Lorsque , par exemple , l'humanité de Jesus-Christ est représentée à l'esprit dans quelque état & dans quelque circonstance de la vie du Sauveur , si l'impression de cette idée est bien vive & bien profonde , & que l'ame en soit tout occupée , pense-t-elle seulement alors si les sens y ont part , ou non ; & peut-elle dire autrement , sinon qu'elle a vû l'humanité de Jesus-Christ sous telle ou telle forme ? Saint Paul tout éclairé qu'il étoit , en parlant de son ravissement au Ciel , dit qu'il ne sçait si cela s'est fait ou dans son corps , ou sans son corps. Lorsque l'idée de l'enfer , du Paradis , de quelques attributs de Dieu s'imprime bien vivement

ment dans une ame , peut-elle sur cela s'expliquer d'une autre façon , qu'en disant , qu'elle a vû l'Enfer , le Paradis , les Perfections divines ? Il ne s'agit pas de sçavoir si cette idée est juste & répond exactement à la verité de ce qu'elle represente ; il suffit que ce soit la maniere dont Dieu juge à propos de l'éclairer sur ce sujet. Ainsi dès qu'il est certain que ces choses sont possibles , toutes les objections se réduisent à dire que ce qu'on appelle *visions* & *voix interieures* , n'est le plus souvent dans telles & telles personnes que des phantômes & des chimères , c'est-à-dire , des idées vagues & sans fondement , ou des paroles purement imaginées.

Je sçay qu'à l'égard de bien des gens foibles qui s'attribuent ces sortes de graces dont nous parlons , il peut entrer de l'illusion dans leurs pensées ; & que sans parler des surprises de l'orgueil , une imagination trop forte & trop dominante est la source de biens des prestiges. Mais les mauvaises consequences ne doivent pas détruire les bons principes. Quand on a de vraies raisons pour s'assurer de la sagesse d'un esprit ; & quand , après bien des preuves , on a reconnu dans quelqu'un l'uniformité de

la conduite, l'humilité des sentimens, le reglement des passions, la pureté des mœurs ; je ne voy pas pourquoy l'on refuseroit de donner créance à ces dons privilegiez que Dieu accorde à quelques ames choisies. Le peu d'expérience qu'en a le commun des fidelles, le peu de facilité pour les expliquer, le peu de penetration pour les comprendre : tout cela ne doit pas, ce me semble, engager à les nier.

Ainsi lorsque nous lisons en tant d'endroits de la Vie & des écrits de Sainte Terefe, qu'elle a vû Jesus-Christ de telle & telle maniere, que Dieu luy a dit interieurement telles & telles paroles ; je ne fais nulle difficulté d'y ajouter foy, parceque je croy donner à son discours l'interpretation convenable, & que d'ailleurs je suis convaincu de la solidité d'esprit & de la sincerité de cette Sainte.

Enfin une des causes les plus ordinaires de toutes les objections qu'on forme sur ces sortes de sujets, c'est le peu d'idée qu'on a de la Divinité, dont on ignore la maniere d'agir sur les ames ; & je ne puis mieux soutenir cette raison que par les paroles éloquentes d'un grand Prélat de notre France.

„ La plupart des hommes, dit-il, ne con-

noissent Dieu que comme je ne sçay quoy de merveilleux , d'obscur & d'éloigné de nous. On ne le regarde que comme un Etre puissant & severe qui demande beaucoup de nous, qui gêne nos inclinations, qui nous menace de grands maux, & contre le jugement duquel il faut se précautionner. Quand on dit aux hommes de chercher Dieu dans leur propre cœur, c'est leur proposer de l'aller chercher dans les terres les plus inconnües ; car qu'y a-t-il de plus inconnu pour eux que le fond de leur propre cœur, & que ce sanctuaire impenetrable de l'ame, où Dieu veut qu'on l'adore en esprit & en verité ? comment entendraient-ils les veritez celestes, puisque les veritez terrestres, dit Jesus-Christ, ne peuvent se faire sentir à eux ? Tout disparoît comme une ombre aux yeux de celui qui a vû Dieu une fois au fond de son ame. C'est Dieu qui fait tout, qui donne tout, qui regle tout, & le monde ne le voit point ; mais celui qui ne le voit point, n'a jamais rien veu, & passe sa vie dans les illusions d'un songe C'est dans le sein tendre & paternel du Seigneur que nous l'oublions ; c'est par la douceur de ses dons

„ que nous cessons de penser à luy. Ce qu'il
 „ nous donne à tout moment , au lieu de nous
 „ attendre , & de nous enlever , nous amuse.
 „ Il est la source de tous les plaisirs , les créa-
 „ tures n'en sont que les canaux grossiers ;
 „ & le canal nous fait compter pour rien la
 „ source. Cet amour immense nous poursuit
 „ par tout , & nous échapons toujours à ses
 „ poursuites. Il est par tout , & nous ne le
 „ voyons en aucun endroit ; nous croyons
 „ être seuls dès que nous n'avons que luy. Il
 „ fait tout , & nous ne comptons sur luy en
 „ rien , & même nous croyons tout desespé-
 „ ré quand nous n'avons plus d'autres ressour-
 „ ces que sa Providence ; comme si l'amour
 „ infini & tout-puissant ne pouvoit rien.

Saint Augustin encherit encore sur tout cela
 dans une de ses Lettres , où il veut prouver
 que ce que nous voyons par l'intelligence , a
 plus d'être & de verité que tout ce que les
 yeux nous découvrent. Cette pensée ramenoit
 la lumiere & la joye dans son ame & la dé-
 gageoit des nuages où les soins & les affaires
 l'avoient souvent envelopée. Lors, dit-il, que
 pour me renouveler , je rapelle ce grand prin-
 cipe , & qu'après avoir imploré le secours de

*Plerum-
 que pertur-
 batos &
 sensibilibus
 plagarum
 curis refer-
 tos mentis
 oculos, illa
 tibi notissi-*

Dieu , je commence à m'élever vers luy & vers ce qui est solidement vray ; cette veüe anticipée des choses permanentes me remplit tellement l'esprit , que je suis étonné quelquefois de me voir obligé de recourir au raisonnement pour me persuader de l'existence de ce qui nous environne & qui nous est aussi présent que nous-même.

ma ratiuncula in respirationem levat. Hac ego interim recreatus cum, Deo in auxilium deprecato, & in ipsum & in ea quæ verissimè

vera sunt ad tolli cœpero, tanta nonnunquam rerum manentium præsumptione compleor; ut mirer interdum illa mihi opus esse ratiocinatione, ut hac esse credam quæ tanta insunt præsentia, quanta sibi quisque sit præsens. Epit. 5.

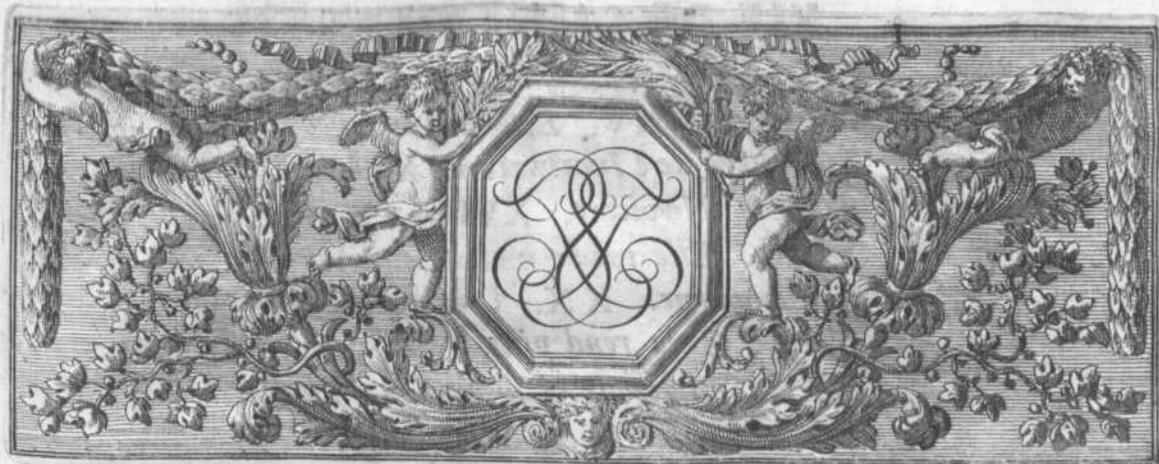
On ne peut exprimer plus vivement ce qu'il y a de force & de réalité dans les opérations d'une intelligence épurée.

Pour donner à la Vie de Sainte Térése tous les éclaircissemens convenables , nous avons ajoûté à la fin un certain nombre de ses Lettres, qui dévelopent plusieurs circonstances des événemens , & qui font encore mieux connoître le caractère de son génie ; il n'y avoit pas apparence de les insérer dans le corps de l'ouvrage, elles auroient trop interrompu la narration. On a changé plusieurs termes & plusieurs constructions à la traduction Fran-

coise qu'on a déjà de ces Lettres, parcequ'elle commence à vieillir, & qu'elle n'est pas toujours conforme au texte Espagnol. On trouvera en plusieurs endroits de l'histoire, des notes marginales pour renvoyer aux Lettres, suivant les liaisons qu'elles peuvent avoir avec les choses qui sont rapportées dans la Vie.



LA VIE



LA VIE
DE
SAINTE TÉRESE

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

- I. Naissance de Sainte Térése. II. De ses Parens
& de sa famille. III. Enfance de la Sainte. IV.
Desir du Martyre. V. Occupations de sa jeu-
nesse. Mort de sa mere. VII. Portrait de la
Sainte. VIII. Diminution de la ferveur de la
Sainte. IX. Inclination de Térése pour les joyes
mondaines. X. Elle est mise en Religion. XI.
Le goût de la piété se ranime dans son cœur. XII.
Elle tombe malade dans le Convent, & elle en
sort. XIII. Elle sent naître les premiers desirs

ANN.
1515.

A

ANN.

1515.

pour la vie Religieuse. XIV. Se détermine à être Religieuse. XV. Elle entre avec courage au Monastère de l'Incarnation. XVI. De sa ferveur dans le Noviciat. XVII. De sa Profession. XVIII. Elle tombe malade. XIX. Elle va à la Campagne. XX. Une femme ignorante la traite, & la rend plus malade qu'elle n'étoit. XXI. Son retour & sa grande maladie chez son pere. XXII. Sa rentrée dans son Monastère. XXIII. L'affoiblissement de sa vertu. XXIV. Elle s'engage dans les amusemens profanes. XXV. Mort de son pere. XXVI. Peines interieures de la Sainte. XXVII. Situation violente de son ame. XXVIII. Son retour à Dieu XXIX. Elle reçoit du secours en lisant les Confessions de saint Augustin. XXX. Ce qu'il faut penser de sa doctrine sur l'Oraison. XXXI. Consolation qu'elle reçoit au milieu d'un grand délaissement interieur. XXXII. Vision d'un Seraphin. XXXIII. Vision de l'Enfer, & description de ce lieu. XXXIV. Desir d'une vie plus austere & plus parfaite.

i. Sa
naissance.

Annales
des Carmes.
66, 1.



SAINTE TERESE nâquit en l'année 1515. le 28. de Mars, dans une Ville Episcopale de la vieille Castille nommée Avila, que les Auteurs du País estiment une des plus considérables de l'Espagne. Ils en loient la pureté de l'air, la salubrité des eaux, la fertilité du terroir

du terroir, & la situation des maisons bâties sur le penchant d'une colline, d'où l'on découvre une vûë agréable. Ils font aussi l'éloge de la pieté des habitans, & sur tout du courage & de la generosité des femmes.

ANN.

1515.

Les parens de la Sainte y vivoient avec toute la distinction que meritoient leurs vertus & leur naissance. Son pere étoit un Gentilhomme qui souûtenoit honorablement l'éclat de sa condition, & s'appelloit Alphonce de Cepede. Quoi qu'il parût dans le monde & dans les Compagnies autant que les affaires & les bienséances l'y obligeoient, il aimoit naturellement la solitude & la lecture, & consacroit la meilleure partie de son temps à la retraite & à la priere. Il eut un grand nombre d'enfans, trois de sa premiere femme, & neuf de la seconde, & les affectionna tous; mais il eut pour Térése une prédilection particuliere; elle étoit la troisiéme du second lit, & sa mere s'appelloit Beatrix d'Ahumade.

2. De ses parens & de sa famille.

Annal.

Annal. ch.

..

Cette Dame n'eut que deux filles, dont Térése étoit l'aînée, & les sept garçons, à la reserve d'un seul, s'engagerent tous dans la profession des Armes, où ils se distinguerent par leur valeur & par leur fidelité à tous les devoirs.

Le nom que nôtre Sainte reçut au Baptême, signifie, dit-on, un feu ou un prodige dans sa langue originale, & un Poète * a même rapporté que les Payens donnoient ce nom à Bellone

Annal. ch.

..

* Ausone.

4 VIE DE SAINTE TERESE.

ANN.
1515.

pour exprimer sa force. Mais quoi qu'il en soit le courage de Terefe fut encore bien mieux exprimé dans ses actions que dans son nom.

*Annal. ch.
2.
Evêque de
Terrassonne
ch. 2.
Vie de la
Sainte ch.
1.*

Dès la tendre jeunesse on remarqua l'élevation de ses sentimens. A peine sa raison étoit-elle développée qu'elle forma des projets & des entreprises. Elle ne connut pas plutôt les Mysteres de la Foy qu'elle les goûta, & crut que ce n'étoit point assez aimer JESUS-CHRIST, que de ne luy pas sacrifier sa vie.

3. *Enfan-
ce de la
Sainte.*

Entre tous les freres il y en avoit un nommé Rodrigue, que les convenances de l'âge & de l'humeur luy rendoient plus cher que les autres. Elle se separoit avec luy pour faire ensemble de pieuses lectures, & pour admirer les exemples des premiers Chrétiens. Leurs jeunes cœurs s'enflamoient de telle sorte au récit des souffrances & des victoires de tant de Martyrs, que l'envie de marcher sur leurs traces croissoit en eux de jour en jour. Ils trouvoient même que les Saints avoient acheté le Ciel à bon marché; l'idée d'une éternité les frappoit d'étonnement, & ils s'écrioient: *Quoy toujours, toujours ils verront Dieu? Quoy jamais, jamais les Damnez ne le verront?* Et sur ces paroles ils faisoient des reflexions aussi solides qu'auroient pû faire des personnes accoutumées à s'occuper depuis long-temps des verités éternelles. Après avoir bien conféré tous deux sur la meilleure maniere de servir Dieu, un jour dans les transports de leur ferveur, ils pri-

*Vie de la
Sainte ch.
2.*

rent la résolution de s'échapper de la maison paternelle pour aller chez les Mores en demandant l'aumône, s'offrir à la persécution de ces Barbares, & donner leur vie pour le nom de JESUS-CHRIST. Ils se preparerent du mieux qu'ils purent à l'execution de ce dessein, & amasserent pour leur voyage autant de petites provisions que leur foiblesse leur put permettre d'en emporter, s'abandonnant pour les suites à tout ce qu'il plairoit à la Providence divine d'en ordonner. Terefe avoit sept ans quand elle se mit ainsi en chemin avec son frere. Ils sortirent de la Ville par la Porte d'Adaja qui est le nom de la Riviere, & marcherent tous deux déliberement lors qu'un de leurs oncles les rencontra sur le Pont : Il leur demanda où ils alloient dans cet équipage, & ils luy répondirent sans façon qu'ils alloient se faire martyriser chez les Mores, & que rien ne leur paroissoit égal au bonheur de mourir pour JESUS-CHRIST. Leur oncle les ramena au logis, où leur mere étoit dans la desolation, & dans les allarmes. Elle les reprit fortement de leur sortie. Rodrigue rejetta la faute sur sa sœur, & dit que c'étoit elle qui l'avoit pressé de faire ce voyage & de se mettre en chemin avec elle.

Terefe affligée du peu de succès de son entreprise, ne changea pas pour cela de sentimens, & continua de vivre separée du commerce du monde. Les bagatelles de l'enfance ne la tou-

ANN.

1520.

id.

4. Desir
du mar-

tyre.

1522.

Annal. ch.

2.

5. Occu-

pations

de sa jeu-
nesse.

6 VIE DE SAINTE TERESE.

ANN.
1522.

1523.

1524.

1525.

*Vie de la
Sainte, ch.
1.*

choient point, & faisant toutes ses délices des entretiens qu'elle avoit avec son frere sur la beatitude éternelle, pour se consoler de n'avoir pû souffrir le martyre, ils bâtissoient ensemble dans le Jardin de petits hermitages où ils se retiroient comme dans des demeures fort solides, sans être rebutez par les insultes des vents & des orages, qui ne respectoient pas toujours leurs édifices. Si Terefe admettoit à ces innocentes occupations d'autres personnes, c'étoit à condition que ses Compagnes representeroient dans leurs jeux la vie qu'on mène dans les Monasteres de Religieuses, quoy qu'alors elle n'eût pas beaucoup d'envie de s'y renfermer. Elle étoit dans ces premiers tems tres-exacte à remplir les devoirs de pieté qu'elle s'étoit prescrits; elle faisoit de longues prieres, & compatissoit beaucoup aux miseres des pauvres, qu'elle assistoit autant qu'une personne de son âge en peut avoir les moyens & les occasions.

*Vie de la
Sainte ch.
1.*

Son pere, pour l'entretenir dans les bonnes dispositions où il la voioit, luy faisoit lire toutes fortes de bons Livres. Elle recevoit aussi d'excellens avis de sa mere, qui luy inspira une fervente dévotion à la Sainte Vierge, dont elle a, dit-elle, toujours été secourüe, & qui ne luy a jamais manqué. Elle dit que sa mere étoit tres-belle, mais nullement occupée de sa beauté, & que dans l'état de langueur où elle passa presque toute sa vie, elle porta patiemment ses infirmi-

rez. Sa fanté se ruina enfin peu à peu, & elle mourut âgée seulement de trente-sept ans.

Térese en fut extrêmement affligée, & dans l'excès de sa douleur elle fut selon la coûtume, se jeter aux pieds de la Mere de Dieu qu'elle pria d'être la sienne desormais, & de la dédommager de sa perte.

C'en étoit une à la verité tres-considerable pour Térese, que sa mere avoit élevée avec beaucoup de soin. Cependant quoy que cette Dame eût une pieté très-éclairée, sa tendresse excessive pour ses enfans, l'avoit renduë trop indulgente en beaucoup de petites choses, qui ne laissoient pas d'être importantes pour leur éducation. Comme elle étoit habituellement tres-infirmes, sur tout quelques années avant sa mort, pour donner à ses maux quelques distractions agréables, elle se permettoit la lecture de ces Romans dont l'Espagne a produit un si grand nombre. Ses filles qui se crurent autorisées par son exemple, s'y attacherent aussi-bien qu'elle, & ces Livres firent sur Térese de fortes impressions qui furent l'origine des affoiblissements de sa vertu; Elle déplore dans sa vie ce peu d'application des peres & des meres, qui pendant que leurs enfans sont encore jeunes, ont pour eux des condescendances indiscrettes, qui deviennent la source de leur malice, & les plus grands obstacles de leur salut éternel.

Térese n'avoit que douze ans quand sa mere

ANN.

1527.

6. Mort

de sa

mere.

Vie de la Sainte ch.

1.

Vie de la Sainte, ch.

2.

Vie de la Sainte, ch.

1.

8 VIE DE SAINTE TERESE.

ANN.

1527.

Ribera.
L'Evêque
de Terras-
sonne.

mourût, & néanmoins ces dangereux Livres avoient déjà surpris son cœur. Peut-être que dans une personne d'un esprit moins avancé, ils n'auroient pas fait de si bonne heure leurs progrès funestes; mais il y a dans les genies du premier ordre une pénétration curieuse qui les met quelquefois plus en péril que les autres. Cependant quelque soin qu'elle ait pris d'exagerer les infidélités, le vice ne donna jamais d'atteinte mortelle à son innocence, & tout se réduisit à des transgressions & à des legeretés qu'il ne faut nullement dissimuler, mais aussi qui ne doivent pas être empoisonnées. Du caractère dont elle étoit, les joyes mondaines purent bien amollir son ame, mais n'en bannirent jamais tout-à-fait l'amour de Dieu. Voici comme les Auteurs contemporains l'ont dépeinte.

Annal. ch.
2.
Evêque de
Terrassonne
ch. 2.

7. Por-
trait de la
Sainte.

Térese avoit l'esprit juste, étendu, susceptible des plus belles connoissances, un genie propre aux grands desseins; l'ame noble, & supérieure aux événemens. Un jugement solide & incapable de se laisser prévenir, ou de se fier témérairement à ses lumieres; un cœur fidelle, genereux, sensible au mérite, à l'amitié, à la justice, au devoir; une humeur égale & flexible; tout plaisoit en elle; la conversation, les manieres, la politesse, la modestie, la droiture; & toutes ces qualités assaisonnées des graces exterieures de la personne, faisoient le plus agréable assortiment du monde, & rendoient son commerce délicieux.

Aussi

Aussi l'on eut toujours beaucoup d'empressement pour faire quelque liaison avec elle. Cependant comme son pere aimoit peu le monde, il n'attiroit guère de visites chez luy, & craignoit d'ailleurs que le tumulte des compagnies n'introduisît dans sa famille une dissipation qui détournât ses enfans des exercices où il les vouloit assujettir, pour les former à la pratique des vertus Chrétiennes. Il ne put néanmoins éviter de recevoir quelques parens proches, du même âge que Térése. Il y avoit entr'autres une cousine, dont l'esprit badin, & les galantes manieres luy plaisoient fort. Cette fille avoit beaucoup de penchant pour toutes sortes d'amusemens profanes. Elle lisoit avec âpreté les Avantures de Chevalerie, & après s'en être bien rempli la tête, elle venoit s'en réjouir avec Térése, qui prenoit beaucoup de plaisir à les entendre, & luy racontoit aussi ses lectures, où elles faisoient toutes deux des réflexions frivoles & peu édifiantes pour les mœurs. Quelques cousins germains furent admis à ces conversations trop enjouées; chacun y parla de ses petits desseins, dont Térése étoit fort curieuse de leur faire conter l'histoire pour en apprendre les suites. Après des entretiens de cette nature, il n'est pas surprenant que son cœur n'eût plus de goût pour les verités Celestes. Dès qu'elle étoit seule elle se replongeoit dans ces lectures, où elle employoit la plus grande partie des jours & des nuits, &

ANN.

1528.

1529.

8. Diminution de la ferveur de la Sainte.

9. e de la Sainte.

ANN.
1529.
9. Inclination de
Térese
pour les
joyes
mondai-
nes.

recommençoit ensuite à s'en entretenir, plus touchée que jamais de ces illusions, & toute disposée à en écouter de nouvelles. Sa dangereuse parente étoit attentive à la faire entrer dans les galantries dont elle luy rendoit un compte exact, & Térese par une reconnoissance assez mal entendue luy découvroit tout ce qui se passoit dans son cœur. Cette mutuelle confiance fut pernicieuse à nôtre Sainte. L'officieuse cousine luy fit connoître quelques personnes propres à luy plaire; elle s'accoutuma peu à peu à les voir & à les souffrir, & bien-tôt ensuite à les croire & à les souhaiter; avec d'autant moins de scrupule que c'étoit, disoit-on, dans la vûe d'un établissement honnête & convenable à sa condition.

*Vie de la
Sainte.*

A la naissance de ces nouveaux sentimens toutes les lumieres de la grace s'éclipserent, & les restes de sa ferveur s'éteignirent au même instant. Elle commença dès-lors à prendre un soin particulier de sa personne, sur tout de sa coëffure & de ses mains: elle étudia son langage, sa contenance, sa démarche, tout cela luy parut des objets dignes d'une grande application. En un mot la parure luy devint une occupation sérieuse, & elle ne tarda pas long-temps à être assez habile pour en donner des leçons aux autres. Car elle eut toujours durant ces déplorables années beaucoup de talent pour réussir dans les vanités & dans les curiosités mondaines.

Un tel changement ne put être ignoré de son

pere. L'averfion qu'il témoigna toujours pour les lectures profanes avoit engagé Terefe à luy cacher foigneufement cette inclination déreglée qu'il avoit fans cefse combatuë dans fa femme, & qu'il n'auroit eu garde de fouffrir dans fes enfans s'il en eût eu connoiffance. Ainfi elle vécut de la forte pendant trois ans fans qu'il s'apperçût du danger de fes conversations, ny même de fon ajustement recherché. Elle avoit fi bien pris fes précautions, pour s'affurer de la difcrétion des femmes de Chambre, que leur propre interêt les empêcha de rien découvrir de fes déreglemens à fon pere, qui ne les connut que fort tard. Enfin la diffipation de fa fille le frappa comme les autres; il en voulut fçavoir l'origine, & ne l'eut pas plûtôt apprifé qu'il réfolut d'y mettre ordre. Il observa néanmoins des ménagemens, & pour ne rien faire avec un éclat qui fans doute eût beaucoup mortifié Terefe, il attendit la conclufion du mariage de fa fœur aînée, & fe fervit de ce pretexte pour faire entrer la feconde fille dans un Convent, où depuis la mort de fa mere, & le départ de cette fœur, il luy convenoit mieux d'être élevée que dans la maifon paternelle.

Cette féparation fut pénible à Terefe, mais ne le fut pas tant qu'on pourroit penfer. Elle avoit alors quinze ans. Comme il y avoit eu dans fa conduite moins de malice que de facilité d'humeur, elle ne fouffrit pas beaucoup à s'éloigner de fa compagnie. De plus l'attention qu'elle

ANN.
1530.

Annal.

1530.

ANN.
1530.

10. Elle
est mise
en Reli-
gion.
* de l'Or-
dre de S.
Augustin.

avoit à ménager les dehors, & sa délicatesse sur l'honneur, luy firent comprendre, que puisqu'on en venoit avec elle à une précaution si sévère, il falloit qu'elle l'eût bien méritée, & qu'elle se fut exposée au danger de perdre l'estime des gens sages, & cette reflexion la consolait un peu d'être dans le Cloître. Elle deteste dans sa vie les illusions de cette fausse gloire qui l'avoient renduë si sensible au jugement des hommes, tandis qu'elle étoit si peu touchée de l'état où la tenoient devant Dieu les infidelitez de son cœur. Le Convent d'Avila où elle fut mise s'appelloit *Nôtre Dame de Grace* * C'étoit une retraite honnête, remplie d'un assez grand nombre de Religieuses qui prenoient soin d'y élever beaucoup de jeunes filles qualifiées que leurs parens avoient commises à leurs soins.

Annal.

Térese qui n'y entra que par obéissance s'y ennuya d'abord; elle y passa les huit premiers jours assez tristement, plutôt par le soupçon de s'être deshonorée dans le monde, que par le chagrin d'être en Religion. Car alors elle ne pouvoit, dit-elle, souffrir le mépris, & sentoit un plaisir secret à se voir estimée.

Annal.

11. Le
goût de la
prière se
ranima
dans son
cœur.

La Maîtresse des Pensionnaires s'aperçut de ses inquiétudes: c'étoit une fille de beaucoup d'esprit que Térese goûta bien-tôt, & ne sachant à qui s'adresser pour se soulager dans son ennuy, elle s'ouvrit volontiers à cette Religieuse, qui seut profiter de la conjoncture pour luy repre-

fenter ce qu'il y a de faux & de funeste dans les joies profanes ; & combien il est amer à une ame d'avoir abandonné Dieu. Elle étoit sur tout vivement frappée de ces paroles : *beaucoup d'appellez mais peu d'élus*, que cette Religieuse luy repetoit souvent. Ces entretiens bien differens de ceux qu'elle avoit quittez , rappellerent souvent le souvenir des douces impressions que la grace faisoit sur son cœur , avant que l'amour du monde les eût effacées. Elle se trouva partagée par des sentimens contraires qui causoient dans son ame de violens combats ; car du côté du monde il luy venoit furtivement certains messages qui retardoient beaucoup les progresz que la Religieuse vouloit faire ; mais dès qu'on le sçut on y mit obstacle si prudemment que toutes les avenues furent de là en avant bien gardées.

La petite intelligence qu'elle avoit conservée dans le monde , étoit avec une personne dont l'alliance luy convenoit en toute maniere , & elle ne l'eût pas entretenuë autrement ; car quoy qu'elle fût devenuë tres-sensible au plaisir des conversations amusantes ; elle avoit toujourns une extrême horreur de tout ce qui pouvoit être interpreté à son desavantage.

Térese n'ayant plus rien qui la détournât des voyes du salut , sentit sa ferveur se ralumer , jusques-là même que l'état de la Vie Religieuse qu'elle n'avoit auparavant jamais goûté , luy parut pour elle le plus souhaitable & le plus sûr.

ANN. Elle commença donc d'y penser, mais ces pen-
 1532. sées la quittoient & la reprenoient; tantôt elle
 Annal. déliberoit si elle seroit ou Religieuse ou mariée;
 Vie de la tantôt elle ne vouloit être ny l'un ny l'autre. En-
 Sainte, fin la regularité de ces filles venant peu à peu à
 la toucher, elle se recommanda à leurs prieres;
 elle devint plus tranquille, & parut moins s'en-
 nuyer; & l'on vit bien-tôt renaître les agrémens
 & la serenité de son humeur. Il n'y eut point de
 Religieuse dans ce Convent qui ne la trouvât
 fort à son gré, & qui luy témoignant tous les
 empressemens d'une amitié tendre, ne tâchât
 de luy rendre agréable le séjour de leur Mai-
 son.

12. Elle Mais plus ce qu'elles offroient de flateur à
 tombe Terese l'ébranloit & la détachoit du monde, plus
 malade elle sentoit de violence à la seule idée d'un enga-
 dans le gement. Ces irrésolutions fatiguerent long-
 Convent, temps son esprit, & luy causerent des agitations
 & elle en si vives qu'elle tomba dans une maladie fort
 fort, considerable qui contraignit son pere de la reti-
 rer au bout d'un an & demi, & de la reprendre
 chez luy, où elle demeura quelque temps tres-
 languissante. Il crut que sa santé se rétabliroit
 encore mieux à la campagne, & resolut de la
 mener chez sa fille nouvellement mariée pour
 qui Terese conservoit toujours une parfaite ami-
 tié. Ils s'arrêterent sur la route chez Dom San-
 chez de Cépède, frere de Dom Alphonce, &
 oncle de nôtre Sainte. Dom Sanchez retint le

pere & la fille, & ne les voulut pas laisser aller plus loin. Ce Gentilhomme étoit veuf, & s'étoit retiré dans une de ses Terres, où l'amour de la solitude & le desir de son salut luy faisoient trouver mille douceurs. Les saintes lectures, les délices de la priere, les innocens travaux de la vie champêtre partageoient son temps. Dom Alphonce se voyant obligé pour ses affaires de s'en retourner à Avila, laissa sa fille avec son oncle, qui promit d'en prendre autant de soin que si elle eût été la sienne. C'étoit un homme fort attaché à la régularité de ses pratiques, & bien loin que l'indisposition de sa nièce luy fût une occasion d'en interrompre le cours, il luy proposa de s'associer elle-même à ses œuvres de pieté. Tereuse qui n'étoit guère en état de s'assujettir à ce genre de vie, ne s'y plaifoit pas beaucoup. Elle ne voulut pas néanmoins refuser son oncle, & luy cacha aisément ses incommodités; car sa complaisance a toujours surmonté ses répugnances les plus fortes. Enfin peu à peu elle se rétablit, & trouvoit une satisfaction particuliere à lire les Livres que son oncle luy mettoit entre les mains. Elle en lut quelques-uns sur la Vie spirituelle qui luy donnerent beaucoup d'attrait pour marcher dans les voyes de la perfection évangélique, & qui furent les premiers moyens dont Dieu se servit pour l'élever à cette sublime contemplation où elle arriva dans la suite. Comme l'envie de se faire Religieuse commençoit à se

ANN.

1532.

13. Elle
 sent naître les

ANN.
1533.
premiers
desirs de
la vie Re-
ligieuse.

former tout-à-fait en elle quand elle quitta Nôtre-Dame de Grace, à force de se nourrir de la vérité, son cœur s'affermissoit de plus en plus dans la résolution de quitter le monde; & quand le moment de faire ce divorce se presentoit à son esprit, elle ne se trouvoit plus si agitée qu'elle l'avoit été dans la maison d'où elle étoit sortie.

Annal.

*Vie de la
Sainte, ch.
3.*

Cependant elle ne se déterminoit pas entièrement; elle fut trois mois à combattre, & l'état de la Vie Religieuse qui luy paroissoit le meilleur, n'étoit point encore de son goût: " Je me re-
" presentois (dit-elle) que les peines de la Reli-
" gion ne pouvoient être tout au plus que comme
" les peines du Purgatoire, & qu'ayant mérité l'En-
" fer, je n'aurois pas sujet de me plaindre, quand
" je serois dans le Purgatoire tout le temps que
" j'avois à vivre pour aller ensuite dans le Ciel,
" car c'étoit toujours là mon desir. Ce furent enfin
les Epîtres de saint Jérôme qui acheverent l'ou-
vrage de son sacrifice; elle lisoit avec une extrême consolation les avis que ce Pere de l'Eglise donnoit à toutes ces Dames Romaines, qui pour s'y conformer renonçoient courageusement à l'abondance de leurs richesses, & à toutes les délicatesses de leur âge, de leur sexe, & de leur naissance. Elle se proposa donc d'entrer dans le

*Vie de la
Sainte, ch.
3.*

14. Elle
se déter-
mine à é-
tre Reli-
gieuse.

Convent dès qu'elle auroit dit à son pere son dessein: " Car le luy déclarer (dit-elle) &
" prendre l'habit c'étoit la même chose. J'étois
" si glorieuse que l'ayant dit une fois, il me sem-
ble

ble que je n'aurois pû consentir à me dédire. »

Dés qu'elle fut revenue chez son pere, elle s'expliqua sans aucuns détours, mais trouva dans luy plus d'opposition qu'elle n'avoit prévu. Elle employa auprès de luy la médiation de quelques personnes, qui ne purent obtenir son consentement. Il aimoit sa fille avec excès, & ne pouvoit se résoudre à s'en separer pour toujours. Mais Térése se défioit trop de son cœur pour s'exposer davantage aux illusions du monde qui l'avoient déjà séduite. Elle observa l'occasion de s'échaper, & ne l'eut pas plutôt trouvée qu'elle la faisit. Ainsi sans se découvrir à personne qu'à l'un de ses freres qu'elle prit avec elle pour l'accompagner, & qu'elle avoit aussi engagé à se retirer du monde, elle alla se renfermer dans le Monastere de l'Incarnation d'Avila, où elle demanda l'habit Religieux. Ce Convent étoit de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & avoit esté bâti par une Duchesse de Medina Celi, deux ans avant la naissance de Térése. Il est situé hors la Ville du côté du Nort. Il y a une tres-belle Eglise, de spacieux logemens, un Cloître magnifique & de beaux jardins. A peine Térése avoit-elle dix-huit ans quand elle executa ce dessein.

Comme ce n'étoit pas un amour de Dieu

bien dominant qui la déterminoit à ce qu'elle faisoit, l'éloignement du monde, & la séparation de son pere se firent vivement sentir. La

ANN.

1533.

Vie de la Sainte, ch.

3.

*Annal.**Annal. ch. 2**Vie de la Sainte ch.*

4.

Annal.

15. Elle entre

ANN. description qu'elle fait elle-même de l'état où elle
 1533 fut alors, donne une idée bien terrible de ce
 avec cou- qu'elle souffroit. „ Il me semble, dit-elle, que
 rage au „ sortant du logis tous mes os se déboiterent, &
 Monasté- „ que mon cœur se déchira en mille pieces. On
 re de l'In- „ peut aisément s'imaginer ce que la forte amitié
 carnation qu'elle avoit pour son pere dut luy causer de vio-
Vie de la lence, & quel cruel hommage fit à la nature un
Sainte ch. cœur aussi tendre que le sien.
 4.

Vie de la Terefe fit choix de cette Maison Religieuse
Sainte ch. plutôt que d'une autre, parce qu'elle y avoit une
 4. intime amie nommée Jeanne Suarez, & que
Annal. d'ailleurs on y vivoit avec régularité. En arrivant
Evêque de au Monastère, elle dissimula si bien son agitation
Terrassonne. que personne ne s'en apperçut. Elle y entra avec
 un air guai & un visage serein. Toute la Com-
 munauté, qui ne sçavoit pas ce qu'il en coûtoit à
 sa raison pour paroître de si agréable humeur,
 la reçut avec beaucoup de joye, dans l'esperan-
 ce que de si heureux commencemens auroient
 des suites encore plus heureuses. Son pere, qui la
 vit perseverer si courageusement, ne s'opposa plus
 à ce qu'elle vouloit, & fit un sacrifice à Dieu de
 tous les mouvemens de sa tendresse.

Terefe commençoit le sien, éclairée seulement
 d'une foy pure, sans que les douceurs de la gra-
 ce répandissent la joye dans son cœur: mais elle
 ne s'arrêta point aux idées tristes qui l'effrayoient;
 elle espera toujours que Dieu n'établirait jamais
 mieux en elle le règne de son amour, que sur les

débris de l'amour propre, & ne fut pas trompée dans sa confiance; car dès qu'elle eut pris l'habit, toutes ses frayeurs se dissipèrent, & toutes ses peines s'évanoüirent. Il sembloit que Dieu n'attendoit que de luy voir executer ce qu'il luy avoit inspiré pour la remplir de consolations celestes, & pour luy faire connoître combien il favorise une ame qui force ses propres inclinations pour luy plaire. Elle reçut en ce moment une satisfaction si parfaite de se voir Religieuse, qu'elle n'en a jamais perdu le goût. Les pratiques les plus humiliantes de la Religion devinrent ses délices. “ Lors, dit-elle, que je balaïois dans la maison aux mêmes heures que j'avois auparavant employées aux divertissemens & à la parure, je me plaisois à penser combien j'étois heureuse d'être délivrée de ces vanités séduisantes, & je sentois une joye si vive à me souvenir de mon affranchissement, que j'en étois surprise moy-même, & ne pouvois comprendre d'où cela venoit.

Cette révolution de sentimens qu'elle éprouva fit sur elle une telle impression, qu'elle demeura persuadée que quand Dieu nous inspire quelque chose pour son service, les répugnances qu'on y ressent ne doivent jamais être écoutées, & que plus on les méprise, plus on en connoît ensuite l'illusion: “ Si l'ame, dit-elle, se souleve & se trouve étonnée jusqu'à ce qu'on ait mis la main à l'œuvre, c'est Nôtre-Seigneur

ANN.
1533.

“ Vie de la
Sainte, ch.
4
“ 16. De sa
ferveur
dans le
Noviciat.

“ Vie de la
Sainte, ch.
4

ANN. 1533. „ qui le permet ainsi pour rendre la victoire plus
 „ complete, le mérite plus grand & la récom-
 „ pense plus abondante.

Annal. Evêque de Terrasonne. Térése passa l'année de son Noviciat dans une ferveur toujours égale, malgré les diverses incommodités que luy causa le changement de vie & de nourriture. Les occupations les moins propres à sa délicatesse ne la rebutoient point. Il y avoit dans ce Monastère une Religieuse ataquée d'une si dégoûtante maladie qu'elle faisoit horreur à voir, & toutes les Sœurs l'abandonnoient comme si elle eût eu la peste. Térése se rendit assiduë auprès d'elle, marquant la joye qu'elle avoit de la secourir de toutes les façons, & le peu de peine qu'elle trouvoit à luy rendre toutes sortes de services.

Annal. ch. 4 Pendant qu'elle étoit toujours fidèle à remplir les observances régulières, le démon fit de nouveaux efforts pour ébranler sa constance : car avant le temps de sa Profession qui s'approchoit, il luy vint quelques doutes dans l'esprit sur la foiblesse de son tempérament, dont les infirmités continuelles luy apprenoient assez à se défier. Elle craignit de succomber sous les austerités de sa Règle, & sentit chanceler sa résolution. Mais un rayon de grace luy découvrit le piège de l'ennemy, & se souvenant aussi-tôt des violens combats qu'à sa prise d'habit elle avoit soutenus, & qui avoient été suivis de tant de faveurs du Ciel, elle fit les Vœux de son engagement à l'âge de

17. De sa
 Profes-
 sion.

dix-neuf ans, avec une humilité courageuse; ANN. 1534
& fut ensuite si contente & si parfaitement détachée, qu'elle croyoit, dit-elle, en certains momens voir tout l'Univers sous ses piés.

Il n'y eut personne dans cette Communauté, *Annal. ch. 4*
qui ne luy témoignât de l'affection, & il eût été bien difficile de faire autrement & de ne la pas aimer; car elle avoit toutes les qualités convenables à la société Religieuse. Jamais elle ne murmuroit ny contre la bizarrerie des humeurs, ny contre la sévérité des pratiques; nulle aversion, nulle prédilection ne la divisoit, & cette conduite luy mérita si bien l'estime de ses Sœurs qu'elles s'adressoient souvent à elle, & la faisoient dépositaire de leurs inquiétudes, & de ce qui causoit quelquefois entr'elles de petits refroidissemens de charité. Rien alors n'étoit plus admirable que sa discrétion & sa prudence; car elle n'entroit dans aucunes de ces pitoyables émotions qui défigurent la beauté des Maisons les plus ferventes. Peut-être ces justes mesures qu'elle observa furent-elles aussi la cause du peu de justice qu'on luy rendit quelquefois: car les personnes vivement touchées de leurs interêts ne s'accoutument pas de cette impartialité, & veulent toujours qu'on se déclare.

Térese qui déplorait incessamment les dissipations de sa première jeunesse, ne se lassoit point d'en gémir, & quand elle avoit accompli tous ses devoirs, elle employoit le temps qui luy restoit

ANN.

1534.

pour demander à Dieu ses miséricordes. De sorte qu'elle vivoit dans une si profonde solitude, que quelques Religieuses, à qui sa grande retraite ne plaisoit pas, l'accuserent de singularité. Elle se conduisit d'une maniere si sage en cette occasion qu'il ne luy échapa ny justification, ny plainte; elle ne mécontenta pas une de ses Sœurs, & ne parut aussi mécontente de personne. Elle laissa croire sur sa grande retraite tout ce qu'on en voulut imaginer; même le soupçon qu'on en conçut contr'elle qu'elle s'ennuioit dans son état.

Annal. ch. 4

18. Elle tombe malade.

Cependant les mortifications qu'elle s'étoit imposées au-de là même des règles communes, la mirent enfin dans un tel épuisement qu'elle en fut accablée; ses defaillances augmentèrent; elle sentit de violens maux de cœur dont furent étonnés ceux qui la voyoient; elle eut de frequens évanoüissemens où elle perdit connoissance, & plusieurs autres incommodités qui luy firent passer l'année d'après sa Profession dans des souffrances continuelles. Elle supporta tous ces maux, possédant son ame dans la patience, & benissant toujourns la main divine qui la frappoit. On employa toutes sortes de remedes pour la soulager. Sa Communauté, à qui elle étoit extrêmement chère, n'oublia rien pour y réussir; & son pere qui ne l'avoit jamais tant aimée, l'ayant fait voir à tous les Médecins d'Avila, sans qu'ils pussent luy donner le moindre soulagement, la fit sortir du Convent pour la mener

dans un endroit où on luy faisoit esperer qu'elle recevroit sa guérison par le moyen d'une femme qu'on disoit être fort habile.

ANN.
1535.

Térese prit avec elle pour l'accompagner, sa bonne amie Jeanne Suarez ; c'étoit une Religieuse de grande vertu, & déjà avancée en âge. Comme dans leur Monastère, quoy qu'assez régulier, on ne faisoit pas profession de Clôture, leur sortie n'eut rien qui put scandaliser les yeux du public. Elles sortirent sur la fin de l'automne, & les remedes que devoit prendre Térese ne pouvant avoir leur efficace qu'au commencement du Printems, son pere crut la devoir mener à la campagne chez sa sœur, pour leur donner à toutes deux la joye de se voir ; car elles s'aimoient passionnément. Ils s'arrêterent encore sur le passage comme la premiere fois, à la maison de son oncle, qui les reçut, avec plaisir dans sa solitude où il continuoit à servir Dieu. Il trouva sa nièce dans des dispositions qui réjouïrent beaucoup sa pieté, & luy prêta des Livres capables de luy donner du goût & des facilités pour la priere, & qu'elle emporta chez sa sœur.

Vie de la Sainte ch. 4. Annal. ch. 4. Evêque de Terrasonne ch. 3.

19. Elle va à la campagne.

Ce fut alors que Dieu commença à luy découvrir les trésors immenses de sa grace, & luy fit goûter quelque chose de ces dons sublimes d'oraison qui l'ont si fort élevée au dessus des voyes communes, & l'ont si étroitement unie avec JESUS-CHRIST.

Vie de la Sainte, c. 4.

Dans cette Maison de campagne, où la soli-

Vie de la Sainte, c. 4.

ANN.
1535.

tude luy donnoit les moyens de reflexir sur les verités divines qu'elle recommençoit à goûter plus que jamais, elle éprouva combien le Seigneur est doux à une ame dégagée des liens de la vanité. Sa Sœur n'épargnoit rien pour luy rendre agréable le séjour de sa maison, & son amitié seule pour Tereſe eût été plus capable que toute autre chose de contribuer à son soulagement, si ses maux l'eussent moins accablée. Elle fut jusques au mois d'Avril en ce lieu; & lors qu'au commencement du Printems les plantes eurent repris leur force & leur vertu, elle fut menée au village* où demuroit la femme qui la devoit traiter.

* *Beccede.*

20. Une femme ignorante la traite, & la rend plus malade qu'elle n'étoit.

Vie de la Sainte.

On luy fit prendre pendant un mois des remedes violens, nullement convenables à ses maladies, & de beaucoup trop forts pour la délicatesse de sa complexion. Tereſe en fut tellement abatuë & fatiguée, que sa fièvre la reprit; elle ne dormoit ny nuit ny jour; toute nourriture la dégoûtoit; ses nerfs commencerent à se retirer, ce qui luy causa d'extrêmes douleurs: jusques-là, dit-elle, qu'il luy sembloit qu'on luy arrachoit le cœur avec des dents aiguës. Et de plus elle tomba dans une profonde melancolie qui la dévorait encore plus que sa fièvre. Quand cette humeur sombre est habituelle & naturalisée au temperament, on se plaît dans les noires idées qu'elle produit; mais quand elle vient par occasion & par accès dans un esprit où la joye fait sa residence ordinaire, elle y cause de tristes ravages.

Tereſe

Térese en fit l'expérience : mais comme elle étoit accoutumée à chercher sa consolation dans le fréquent usage des Sacremens, elle s'informa s'il n'y auroit point par hazard dans un endroit si dépourvû, quelque homme éclairé qu'elle pût prendre pour son Confesseur. Comme il n'y avoit pas à choisir, elle prit le seul Ecclesiastique qui s'y trouva. Ce Prêtre avoit de l'esprit, & quelque legere teinture de science. Dans les conversations qu'il eut avec Térese, il découvrit bien-tôt l'étendue de son merite, & fut vivement touché de voir tant de pieté solide dans une si jeune personne; car elle n'avoit alors que vingt-deux ans. Térese se plaisoit aussi beaucoup avec luy, mais prenoit plus de plaisir à l'entretenir de Dieu que d'autre chose, ce qui n'engageoit pas moins l'Ecclesiastique; car plus les femmes, dit-elle, ont de vertu, plus on sent de penchant à les estimer. Il prit enfin tant de confiance en sa Penitente, qu'il luy avoia que depuis plusieurs années il étoit scandaleusement en mauvais commerce avec une femme dont il ne pouvoit rompre les chaînes. Térese étoit trop compatissante pour ne pas s'interresser à son malheur; elle employa toutes les adresses de la charité, celles même de son esprit, pour démêler ce qui s'opposoit à l'affranchissement de ce miserable, & ayant reconnu ce que c'étoit, elle l'obligea de luy remettre une petite idole de cuivre qu'il portoit au cou par ordre exprès de cette femme, & dès qu'il l'eut quittée il fut changé.

ANN.

1537.

*Vie de la Sainte ch.*4
*Annal. ch.*4
*Evêque de Terrassonne, ch. 6.**Vie de la Sainte ch.*

ANN.

1537.

ab. 21.

ab. 22.

ab. 23.

ab. 24.

21. Son

retour

& sa ma-

ladie chez

son pere.

Térese qui n'ajoûtoit pas foy à ces sortes de choses, continua de faire à Dieu des prieres aussi ferventes pour la perseverance de cet homme, qu'elle en avoit fait pour sa conversion. Il passa le reste de sa vie dans la penitence, & mourut en bon Chrétien.

Après qu'elle eut essuyé durant trois mois toutes les ignorances de la vilageoise empirique, elle revint à Avila beaucoup plus malade que quand elle en étoit partie, & alla descendre chez son pere. On la mit entre les mains des Medecins de la Ville qui n'en esperoient presque rien, & la regardoient comme attaquée d'une fièvre hectique. Ses maux redoublerent encore dans les opérations des remedes, sans neanmoins affoiblir sa patience ny son courage. Le souvenir de l'histoire de Job qu'elle avoit lûe dans les Morales de saint Gregoire l'encourageoit à souffrir, & elle se souûenoit avec ces paroles : *Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu pourquoi n'en recevrons nous pas aussi les maux ?*

Annales

ab. 5.

Evêque de

Terrassonne

ab. 6.

La feste de l'Assomption approchoit, & se sentant de plus en plus affoiblir, elle demanda les Sacremens. Son pere par une tendresse mal éclairée ne voulut pas qu'elle les reçût; il dit qu'elle feroit effraïée par cet appareil, & que connoissant la vivacité de sa ferveur, elle feroit des efforts pour s'y préparer qui luy causeroient des révolutions dangereuses à sa santé. Déjà six semaines s'étoient écoulées depuis son retour, lorsque le

jour même de l'Assomption pendant le redoublement d'un accès de la fièvre, elle tomba dans une profonde létargie qui luy ôta tout mouvement. Elle fut près de quatre jours de suite dans cet état, sans donner aucun signe de vie à tous les tourmens qu'on luy fit souffrir pour la réveiller.

ANN.
1537.

Dans la crainte de la voir expirer à tout moment on luy donna l'Extrême-Onction; & enfin peu de temps après on ne douta plus qu'elle ne fût morte. Le bruit s'en répandit par tout. On fit même un Service pour elle dans un des Convents de son Ordre. On avoit creusé la fosse dans son Monastère, d'où quelques Religieuses furent députées selon leur usage pour venir enlever le corps. Le pere qui se connoissoit fort aux battemens du poulx ne voulut jamais convenir qu'elle fût morte, & s'oposa seul à son enterrement. Enfin au bout de quatre jours elle revint, & se plaignit tendrement qu'on l'eût éveillée. Elle dit que durant ce long évanouissement, Dieu luy avoit montré la felicité des Saints dans le Ciel, & les supplices de l'enfer, & qu'il luy avoit revelé beaucoup d'évenemens futurs; non-seulement sur les affaires generales; mais sur la reforme particuliere de son Ordre. Les suites ont confirmé la verité de ces prédictions.

Vie de la
Sainte, ch.

Dés que l'usage des sens luy fut rendu, elle demanda les Sacremens, elle fut confessée, & reçut le S. Viatique. Elle demeura jusqu'à Pa-

—
 ANN. 1537. ques dans la maison de son pere, où elle souffrit des douleurs tres-vives. Car au retour de son évanouissement de quatre jours, sa langue étoit restée toute en pieces des morsures qu'elle s'étoit faite; son gozier où rien n'avoit passé depuis long-temps étoit si sec que dans son extrême foiblesse, elle ne pouvoit presque respirer ny seulement avaler de l'eau. Il luy sembloit que tous les membres de son corps étoient disloquez. Un furieux étonnement de tête ne la quitta point; & toutes ces douleurs enfin se terminerent à une paralysie universelle qui luy resta.

Tant de maux, sans parler d'un extrême ennuy qui l'accabloit, demandoient bien du temps pour la rétablir entierement. Mais dès qu'elle se crut un peu soulagée, elle voulut retourner à son Monastere sans que l'on pût l'en empêcher. Elle y fut tourmentée pendant huit mois par des convulsions & des retiremens de nerfs qui luy faisoient souffrir des maux incroyables. L'impuissance de se mouvoir étoit ce qui l'affligeoit le plus; & lors qu'elle commença peu à peu à se traîner sur ses pieds & sur ses mains; elle devint un peu moins triste. Elle ne fut cependant tout-à-fait delivrée de ses maladies qu'au bout de trois ans, après avoir été inspirée de se recommander à S. Joseph, à qui elle se reconnoît redevable de sa guérison. Depuis ce temps elle conserva une devotion si vive & si fervente pour ce grand Saint, qu'en toutes occasions elle eut recours à luy.

22. Sa
 rentrée
 dans son
 Monastere.

Vie de la
 Sainte, ch.
 6.

ſans avoir jamais employé vainement ſon interceſſion ; auſſi n'a-t-elle rien oublié de ce qui a dépendu d'elle pour multiplier ſon culte , & pour engager tout le monde à faire l'épreuve de ſon pouvoir auprès de Dieu. Car avant elle ce Saint n'étoit preſque pas connu parmi les peuples.

Il eſt ſurprenant qu'après tant de lumieres & de faveurs divines , qu'après les dangers & la délivrance de tant de maladies ; qu'en un mot après tant de graces ſi particulieres , & ſi récentes, on en perde ſi-tôt l'impreſſion & le ſouvenir.

Cependant dès que Téreſe fut guérie , ſa pieté ſe ralentit inſenſiblement. Beaucoup de perſonnes ſéculieres l'avoient ſouvent viſitée pour faire quelque diverſion à ſes ſouffrances , & continuoient encore après ſon rétabliſſement, qui devoit ſans doute ajoûter de nouveaux charmes à ſa converſation dont on ne ſe laſſoit jamais. Téreſe touchée de l'empreſſement qu'on luy témoignoit, s'imaginoit y devoir répondre , & peu à peu ſa politeſſe la menoit plus avant qu'il ne falloir. Il eſt certain qu'elle ſ'étoit fait ſur la reconnoiſſance, des idées trop ſimples & trop generales ; & que l'horreur qu'elle avoit de l'ingratitude luy cauſa quelquefois de dangereuſes illuſions ; auſſi les a-t-elle bien déplorées dans la ſuite de ſa vie : O quel aveuglement, mon Dieu , s'écrie-t-elle, que n'ai-je été toujourns ingrante au monde , & jamais à vous !

Ainſi les converſations vives venant à ſe mul-

ANN.

1538.

*Annal.**Evêque
de Terraf-
ſonne.**Vie de la
Sainte.*23. L'af-
foibliſſe-
ment de
ſa vertu.

1539.

*Vie de la
Sainte, ch.*

7.

24. Elle

ANN. 1539. Id. s'engage dans les amusemens profanes.

tiplier, les liaisons agréables se formerent, le cœur s'amolir, & le goût de la priere cessa. C'en fut assez pour faire bien-tôt cesser la priere même; car sous pretete que ses infidelités la rendroient indigne de s'entretenir avec Dieu, elle n'osoit plus s'en approcher.

Après avoir secoué ce joug sous lequel elle se fût bien moins égarée, elle se livra tout-à-fait à la dissipation. Avant qu'elle eût franchi cette barriere, elle se sentoit trop combatuë par des sentimens opposez. L'Oratoire & la grille la partageoient; l'un détruisoit, ce que faisoit l'autre. Lors qu'elle étoit au Parloir le souvenir des faveurs celestes venoit mêler de l'amertume à ses joyes mondaines, & lors qu'elle étoit en oraison les images des vains plaisirs venoient l'y troubler, & faire évanouir sa ferveur.

Vie de la Sainte ch. 7. Annal. ch. 5. Evêque de Terrassane. ch. 7.

Ce fut pour éviter ces agitations violentes & ces reproches secrets qu'elle abandonna l'exercice de la priere mentale. Elle s'en abstint encore par une autre raison prise de sa sincerité même, qui luy tendit un piege en cette rencontre; tant il est vrai que les Vertus morales, si la Religion ne les dirige, ne suffisent pas pour nous bien conduire.

Comme elle comprenoit toute la malice de son égarement, elle s'imagina que dans une vie aussi dissipée que la sienne, c'étoit imposer au monde que d'observer les pratiques des ames les plus interieures: car en la voyant si réguliere au

déhors on luy croyoit le cœur fort degagé. Ainsi ANN. 1539.
 selon son erreur, pour agir de meilleure foy avec
 Dieu & avec les hommes, ou plutôt, pour se
 mettre plus en liberté, elle devint entierement
 esclave de ses desirs.

Toutes ces liaisons indiscrettes étoient assai-
 sonnées de part & d'autre de tant d'agrément
 quelles devenoient de jour en jour plus difficiles
 à rompre. Chacun contribuoit à rendre le com-
 merce plus vif, à prolonger la durée des visites,
 & à former par consequent de nouveaux obsta-
 cles au retour des reflexions.

Cependant comme les yeux de la Divine mi-
 sericorde étoient toujourns ouverts sur Tereſe, au
 milieu d'un entretien qu'elle eut un jour avec une
 personne dont la familiarité luy devenoit plus
 dangereuse que celle de tout autre, JESUS-
 CHRIST se presenta interieurement à elle ac-
 cablé sous les tourmens de sa flagellation, & luy
 faisant connoître combien cette conversation luy
 déplaisoit. Cette idée la retint sur le bord du
 précipice; mais ne fut pas suffisante pour l'en
 éloigner, ny pour la soustraire au péril. Car on
 luy dit, pour calmer ses scrupules que les visites
 d'un homme que sa qualité distinguoit si fort,
 loin de tirer à consequence, luy faisoient hon-
 neur. Et d'ailleurs il marqua luy-même tant d'em-
 pressement pour continuer à la voir qu'elle n'eut
 pas la force de s'en défendre.

Au seul souvenir de ces conversations seduifan-

*Vie de la
 Sainte ch. 70*

ANN.

1539.

*Vie de la
Sainte ch.
7.**25. En-
fance de
la Sainte.*

tes, elle en est encore effrayée quand elle en fait
 „ le récit. „ Helas, dit-elle, Seigneur, que ne
 „ puis-je rapporter toutes les occasions dange-
 „ reuses que vous m'avez fait éviter lorsque j'y
 „ étois le moins attentive, & durant ces tristes an-
 „ nées où je m'exposois à perdre tous les jours,
 „ non-seulement vôtre grace, mais en même-
 „ temps ma réputation & mon innocence ! Vous
 „ m'en avez délivrée, mon Dieu, tandis que je
 „ faisois tout ce qu'il falloit pour me donner à
 „ connoître telle que j'étois; vous cachiez ma
 „ mauvaise conduite, vous preniez soin de met-
 „ tre au jour de petites vertus, si j'en avois quel-
 „ ques-unes, & de les faire paroître grandes aux
 „ yeux du monde, ce qui me conservoit toujours
 „ la bonne opinion du public; car quoique mes
 „ vanités se laissassent quelquefois entrevoir,
 „ comme on remarquoit en moy d'autres choses
 „ qui paroissoient bonnes, on avoit peine à se
 „ persuader le mal.

*Annal. ch.
6.*

Une de ses parentes, ancienne Religieuse du
 même Convent, luy donnoit souvent des avis sur
 son peu de vigilance, mais elle s'en fatiguoit &
 s'en ennuyoit. Ainsi elle passa une année entiere
 errante dans les voyes de la vanité sans recourir
 à l'Oraison.

*25. Mort
de son
pere.*

Lors qu'elle étoit le plus dissipée, son pere
 tomba malade. Elle sortit pour l'aller assister à la
 mort, & luy rendre tous les soins qu'exigeoient
 d'elle le devoir & la tendresse; il étoit toute sa
 consolation

consolation en ce monde. Elle le trouva qui s'affoiblissoit beaucoup, & le servit audelà de ses forces: car dès-lors elle étoit sujette à ces maux de cœur, & à ces vomissemens qui la réduisirent pendant vingt années à des infirmités habituelles. Elle encouragea son pere à souffrir par les motifs les plus pressants, & les plus élevés. Le malade ne se défiant pas qu'elle eût le cœur ailleurs occupé, l'interrogea sur les progrès de sa ferveur. Terefe luy avoua qu'elle avoit quitté l'oraison, sans néanmoins luy en découvrir la vraie cause, mais l'attribuant à sa santé languissante. Quand le moment d'une séparation si rude arriva, elle en fut extrêmement touchée, mais du moins son affliction la mit en état de réfléchir un peu plus sur sa conduite.

Pendant le séjour qu'elle fit chez son pere, elle avoit pris son Confesseur. C'étoit un Religieux de S. Dominique, fort homme de bien, à qui elle découvrit toutes les dispositions de son ame; & ce Directeur sage luy persuada de reprendre la pratique de l'Oraison. Il luy fit si bien voir à quel danger elle s'étoit exposée en la quittant, qu'elle n'a jamais cessé depuis de s'y appliquer tous les jours, malgré le silence de l'Esprit Saint, qui durant dix-huit ans l'y a tenue privée de ses lumieres, & sans luy rendre le goût des dons celestes dont il l'avoit autrefois favorisée dans cet exercice.

Dieu l'avoit prévenue par tant de graces, &

ANN.
1544.

par de si touchans témoignages de son amour, qu'il n'est pas étonnant qu'après qu'elle l'eut oublié, il luy ait fait sentir les rigueurs de sa jalousie pour la purifier, & la remettre en état de recevoir une nouvelle abondance de faveurs qu'il luy destinoit, & qui surpasserent de beaucoup celles qu'elle avoit déjà reçûes.

Cette longue suite d'années, où pendant sa priere elle a toujours trouvé le Dieu des consolations sourd à sa voix, nous fournit dans ses actions exterieures, peu d'évenemens, & peu de faits à rapporter, mais nous découvre dans son cœur une grande diversité de sentimens à décrire, & beaucoup d'operations divines à admirer.

1545.

Térese après la mort de son pere étoit rentrée dans son Convent, resoluë à la verité, de chercher fidèlement du secours dans l'oraison; mais nullement déterminée à faire divorce avec les compagnies mondaines. Comme le charme de la vertu ne l'entraînoit point à la priere, & qu'elle y portoit le goût des créatures, dont elle ne pouvoit se déprendre, elle y alloit d'ordinaire comme au suplice, ou du moins elle y entroit avec beaucoup de répugnance & d'ennuy. Dès qu'elle y étoit, Dieu luy donnoit un grand sentiment de ses pechés dont il luy faisoit de vifs reproches qui étoient suivis de beaucoup de larmes; & un moment après il l'abandonnoit à son insensibilité, au desordre de ses pensées, & à la guerre de ses passions.

Lorsque le temps de sa priere étoit fini, & qu'elle alloit de nouveau se livrer aux amusemens profanes, la voix de Dieu recommençoit à crier au fond de son cœur, & l'appelloit d'un côté tandis que de l'autre elle suivoit la voix du monde. Elle dit en racontant ses anciennes agitations, qu'elle est encore étonnée comment elle a pû résister à ces différentes attaques, & combattre si long-temps contre Dieu & la créature, sans se soumettre tout-à-fait à l'un ou à l'autre.

Durant ces heures fixes & réglées qu'elle s'étoit inviolablement prescrites pour venir chercher à l'oraison la force & la lumière qui luy manquoient, l'esprit de JESUS-CHRIST n'agissoit sur elle que comme un Dieu jaloux qui se venge, & la laissoit accablée sous le poids de ses miseres. Mais en d'autres temps, & lors qu'elle s'y attendoit le moins, une clarté soudaine se répandoit dans son ame, & luy monroit l'éternel amour de JESUS-CHRIST pour elle, la fidélité de ses promesses, & l'imposture des biens sensibles.

Ces faveurs impreveuës l'affligeoient au lieu de la consoler, & elle ne pouvoit être en effet punie plus rigoureusement que par ces redoublemens de tendresse. Elle dit qu'elle en étoit tourmentée, confonduë, anéantie, & c'étoit le genre de suplice le plus cruel pour un cœur comme le sien. „ O Dieu de mon ame, dit-elle, où trouverai-je des termes assez forts pour expli-

ANN.

1545.

Annal.

Evêque de
Terrasons.26. Peines
interieures
de la
Sainte.Vie de la
Sainte.
ch. 7.

ANN. 1545. „ quer toutes les graces que dans le cours de
 „ ces années vous me faisiez, en me disposant
 „ tout à coup par un grand repentir, & dans le
 „ temps que je vous offendois le plus, à goûter
 „ vos douceurs, & vos caresses les plus fami-
 „ lieres?

„ Il est vrai, Seigneur, que pour vous venger,
 „ vous vous serviez de la plus rude, mais de la plus
 „ délicate punition que vous pussiez exercer con-
 „ tre moy, & que vous sçaviez me devoir être la
 „ plus sensible: car vous me punissiez de mes
 „ fautes par des familiarités encore plus tendres.

Cependant tout cela ne luy détachoit pas le
 cœur, & les entretiens frivoles l'amusoient tou-
 jours. Ce qu'ils avoient de seduisant pour elle
 amolissoit tellement sa vertu, qu'elle n'avoit pas
 la force de se soutenir sur le panchant où elle
 étoit. Les remors les plus pressans luy offroient
 en vain la victoire; ses résolutions les plus serieu-
 ses & les plus fermes s'évanoüissoient au moment

*Vie de la
 Sainte
 84. 80.*

„ qu'il les falloit mettre en usage: „ Je retom-
 „ bois, dit-elle, dès le soir dans les fautes que
 „ j'avois le matin pleurées. Que vous avez de
 „ bonté, Seigneur, de souffrir avec vous, une
 „ ame qui ne sçauroit souffrir que vous soyez
 „ avec elle! O que vous sçavez bien être ami!
 „ Que de condescendances, que de faveurs pour
 „ une créature que vous aimez! Vous attendez
 „ que peu à peu elle se fasse à vôtre humeur, &
 „ cependant vous supportez la sienne: Vous luy

prenez compte de ces instans d'amour qu'elle vous témoigne, & avec un repentir d'un moment, elle vous fait oublier toutes ses offenses.

ANN.
1545.

La situation de Térése, étoit assurément digne de compassion. Elle ne goûtoit de joye pure ny dans le commerce du monde, ny dans le service de Dieu. De quelque côté qu'elle se tournât, elle y portoit un cœur partagé que des sentimens contraires déchiroient; tantôt les remors suspendoient le cours de ses divertissemens; tantôt les compagnies l'y rengageoient encore plus: mais tant que durèrent ces vicissitudes d'égarement & de retours, elle ne quitta point l'exercice de la priere, malgré tout le dégoût qu'elle en avoit, & tout l'ennuy qu'elle y ressentoit. Quand j'allois, dit-elle, à l'oraison, la violence que je souffrois par mes méchantes habitudes étoit si excessive, & au moment que j'entrois dans l'oratoire, la tristesse qui me prenoit étoit si grande, que j'avois besoin, pour m'y contraindre, de tout mon courage, que l'on dit n'être pas petit. En effet, on a vû dans les occasions que Dieu m'en a donné beaucoup audelà de mon sexe, mais par malheur je l'ay bien mal employé.

27. Situation violente de son ame.

Vie de la Sainte. ch. 8.

C'étoit même son grand courage qui faisoit son plus rude suplice, car il l'excitoit à des efforts que Dieu laissoit encore impuissans, afin de luy faire éprouver à quel excès de foiblesse ses infidélités l'avoient réduite.

ANN.
1545.

Pour bien concevoir le caractère de ses agitations & de ses peines, il faut se la représenter sous deux idées. D'un côté c'est une jeune Religieuse de vingt-sept ans, éclairée dès l'enfance sur l'excellence de la Religion, sur les grands objets de l'éternité, sur le néant des choses humaines; & dans la suite prévenue familièrement par les dons les plus sublimes de la grace, & par les témoignages les plus sensibles de l'amour de JESUS-CHRIST. De l'autre, c'est une personne généralement estimée par les gens du meilleur esprit, & du meilleur goût dont elle fait l'empressement & les délices; ardente pour ses amis, tendre par excès à la reconnoissance, plus propre que nul autre à former des liaisons nobles & flatueuses, à les soutenir, à les animer, & aussi capable d'en faire tout l'agrément que de le sentir. Ce fut sur de telles dispositions que Dieu voulut exercer cette longue variété d'épreuves, qui donnerent au cœur de Terese de si terribles assauts.

*Vie de la
Sainte. ch. 8*

Elle sçavoit pourtant par mille experiences que l'ame est tout autrement émûe par les vives impressions de la foy que par celles des sens. Lors qu'elle les comparoit l'une à l'autre, l'irrésolution de son choix l'accabloit de honte; elle sentoit, dit-elle, son esclavage, mais ne pouvoit comprendre en quoy il consistoit: car on ne luy faisoit aucun scrupule de ces conversations amusantes, qui néanmoins luy ôtoient entierement le goût des choses divines, & nourrissoient en

elle ses sentimens de tiédeur. Il luy arrivoit quelquefois d'être surprise, que durant le temps de sa priere Dieu la laissoit si desolée sans luy rien découvrir des trésors de sa verité. Et lorsque dans la suite elle fait reflexion sur ce qui caufoit alors son étonnement : "La plaisante maniere, dit-elle, de prétendre à l'amour de Dieu ! Nous voudrions tout à l'heure le tenir entre nos mains, & garder en même temps toutes nos attaches ; n'exécuter aucuns de nos bons desirs, ne parvenir jamais à relever de terre nôtre cœur, & néanmoins être inondez de consolations spirituelles.

Après toutes ces révolutions, où elle étoit toujours demeurée errante au gré des desirs qui la partageoient, elle se trouva enfin fatiguée de tant de vains efforts, qui n'avoient pû la faire parvenir au repos qu'elle souhaitoit. Un jour qu'elle étoit plus qu'à l'ordinaire déchirée par ses remors & par ses passions, elle entra selon sa coûtume dans un Oratoire, & vit dans le coin un Tableau qu'on avoit emprunté pour quelque solemnité prochaine ; c'étoit une image de JESUS-CHRIST couvert de sang & de playes. En y jettant les yeux, il luy vint aussi-tôt dans l'esprit combien elle étoit ingrate à tous les tourmens que son Sauveur avoit enduré pour elle, & cette reflexion luy causa soudainement une si vive douleur, qu'elle crut, dit-elle, que son cœur s'alloit fendre. Frappée par ce coup salutaire,

ANN.
1545.

*Vie de la
Sainte, ch. 8.*

*Vie de la
Sainte, ch. 8.*

*Annal.
Evêque de
Terra-fonne
1552.*

28. Son
retour à
Dieu.

ANN.
1552.

elle se prosterna devant cette image; elle y répandit des torrens de larmes, & protesta qu'elle ne se releveroit point qu'auparavant elle n'eût obtenu la force de n'être plus infidelle à Dieu. Sa priere fut écoutée; elle se sentit en peu de momens plus de courage & plus de ferveur que jamais; & non-seulement ne tomba plus dans ses grandes dissipations, qu'elle eut toujours depuis en horreur, mais fit des progrès étonnans en toutes sortes de vertus.

*Vie de la
Sainte. ch.
9.*

1553.
29. Elle
reçoit du
secours
en lisant
les Con-
fessions
de saint
Augustin.

Avant la fin de ces années orageuses, où la main du Seigneur se tenoit sur elle appesantie, elle avoit commencé de lire les Confessions de S. Augustin. Elle y examina les rapports qu'il y avoit entre les égaremens de ce grand homme & les siens. Mais se trouva beaucoup plus infidelle que luy, parce qu'il n'avoit jamais quitté Dieu depuis le moment de sa conversion, au lieu qu'elle étoit retombée tant de fois. L'heureux instant où la grace avoit triomphé de ce saint Docteur, la touchoit particulièrement, & cette voix qu'il entendit dans ce Jardin luy paroissoit frapper à ses oreilles. Elle s'y arrêta long-temps les yeux tout baignez de pleurs; & lorsque dans la suite elle fait le récit de cet événement, & qu'elle se représente les revoltes de son cœur, & les violens combats dont elle étoit alors agitée:

*Vie de la
Sainte ch.
9.*

» O, grand Dieu, s'écrie-t-elle, qu'une ame
» souffre quand il s'agit de perdre la liberté qu'elle
» a d'être toujours maîtresse d'elle-même; que
de

detourmens elle endure; j'admire encore aujourd'hui comment j'y pouvois résister!

ANN.

1553.

Il semble que Dieu n'attendoit, pour ainsi dire, que quelques démarches de sa part pour la remplir des dons célestes. Dès qu'elle revenoit à JESUS-CHRIST, il revenoit à elle, & les faveurs divines recommençoient & redoublaient. Elle s'en étonnoit toujours, parce que Dieu, dit-elle, ne donne ordinairement ces grâces lumineuses qu'aux âmes qui ont acquis déjà une grande pureté de conscience.

Ce fut donc d'abord après son divorce avec les compagnies qu'elle fut élevée à cette contemplation sublime dont elle parle dans l'endroit de sa Vie, où elle décrit les différens degrés d'oraison par où elle est parvenue à de si hautes connoissances, & à de si grands sentimens d'amour.

30. Ce
qu'il faut
penser de
sa doctrine.

Elle traite cette matière avec étendue, & fait une longue suspension à son récit, pour expliquer ces diverses opérations de l'Esprit de Dieu. Ce seroit interrompre le cours de nôtre histoire que de rapporter ici tout ce qu'elle dit sur ce sujet, ou défigurer toute sa doctrine, que d'en faire simplement l'analyse.

Il n'appartient pas à des profanes de parler le langage des Saints, & d'entrer dans des mystères réservés aux âmes pures & choisies. De plus il faut bien considérer par quels motifs sainte Térèse écrivit sur ces sortes de choses. Elle le fit par

ANN.
1553.

ordre exprès de son Confesseur, qui voulant s'éclaircir sur les dispositions de son ame, dont les Theologiens de ce temps-là jugeoient fort différemment, l'avoit engagée à luy faire un ample détail de tout ce qui luy étoit arrivé depuis sa naissance; & c'est pour satisfaire à cet ordre qu'elle nous a laissé sa propre histoire. Nous parlerons en son lieu du caractère de tout l'ouvrage, & nous nous contenterons de dire à present qu'à l'égard de cette doctrine mystérieuse qui a été le sujet de ses longues digressions, elle déclare qu'on ne peut s'en expliquer nettement, ny se faire assez entendre, & que quelque desir qu'elle ait de la bien développer, tout ce qu'elle en pourra dire sera toujourns tres-obscur. Aussi dans les avis qu'elle a laissez pour ses Sœurs, elle les exhorte fort à n'avoir pas d'empressement pour cette lecture, plus propre souvent à nourrir des curiosités vaines qu'à porter à la pratique des vertus, & à la mortification des sens. C'est pour cela qu'elle eût bien voulu s'exempter de ce travail: „ J'écris, dit-elle, à la dérobee & avec „ peine, parce qu'étant dans une maison pauvre „ cela m'empêche de filer, & me détourne de „ mes autres occupations; si l'on ne m'avoit „ commandé d'écrire, au seul souvenir que je „ suis femme, la plume me seroit tombée des „ mains.

*Vie de la
Sainte.
sb. 10*

Tout ce que la Sainte nous apprend de ces communications intimes qu'elle eut avec Dieu,

passé l'intelligence humaine, mais du moins nous laisse juger que depuis qu'elle eut renoncé aux conversations dangereuses, la priere n'eut plus pour elle que des charmes & des douceurs, & que du moment qu'elle y entroit elle se trouvoit abîmée dans les lumieres & dans les délices.

ANN.
1553.

Cependant le Seigneur ne luy accorda pas un repos fixe & inalterable. Il y avoit encore en elle des infidelités à punir. La jalousie divine s'étoit vengée des attachemens un peu trop tendres qui avoient amoli Térése, par ces amertumes, & ces ennuis qu'elle avoit souffert dans l'oraison, durant vingt années : mais cette âpreté qu'elle avoit eüe pour les lectures profanes qui l'avoient seduite, méritoit aussi son châtement. Ainsi Dieu n'ayant voulu donner la paix à son cœur qu'après luy avoir fait éprouver une cruelle guerre, il ne donna de calme à son esprit qu'après luy avoir fait essuyer bien des tempêtes.

Tandis que Térése marchoit à grands pas dans les voyes de la sainteté la plus éminente, sans que rien fût capable de l'en détourner, elle commença de se sentir agitée par une humble frayeur que ces douceurs excessives qu'elle goûtoit dans la priere, & que ces familiarités surprenantes où JESUS-CHRIST daignoit entrer avec elle, ne fussent des impostures du démon, qui la vouloit détourner d'une plus utile, & plus serieuse application à demander à Dieu ses misericordes. Elle fut violemment tourmentée de cette crainte, &

*Vie de la
Sainte, c. 4.*

ANN.
1553.

penfa qu'elle ne trouveroit de repos qu'après avoir consulté fur cela des gens habiles. Elle s'adressa d'abord à un Gentilhomme de ses parens, nommé François de Salcède, qui faisoit son séjour à Avila; c'étoit un grand homme de bien, & qui, quoy qu'engagé dans le mariage, menoit une vie interieure. Terefe le pria de conferer sur ses incertitudes avec un fameux Directeur de la Ville * bon Theologien, & celebre par ses lumieres, & par sa sainteté. Ces deux personnes examinerent meurement toute cette affaire spirituelle, & après l'avoir bien approfondie, ils jugerent que Terefe étoit dans l'illusion, & voulurent un peu brusquement la faire renoncer à de legeres imperfections qui ne paroissoient pas s'accorder avec ces dons sublimes dont elle étoit continuellement favorisée.

* Gaspard
Dace.

Il est vrai qu'elle avoit renoncé sans reserve à tous ces entretiens frivoles qui avoient si long-tems amusé son cœur; mais elle n'étoit pas indifferente à la conversation des gens d'esprit, elle s'y prêtoit encore quelquefois, & n'en fuioit pas les occasions. Cela peut ne pas s'appeller une foiblesse, & un partage dans les ames communes: mais dans celles que Dieu traite avec autant de distinction qu'il faisoit Terefe, il est difficile de l'appeller autrement. Voila ce qui fondeoit les doutes de ces personnes & des autres qui la croyoient trompée. Car il y avoit dans Avila de saintes ames, beaucoup plus parfaites & plus dé-

rachées qu'elle n'étoit alors, à qui Dieu ne communiquoit point ces sortes de graces extraordinaires.

ANN.
1553.

Une des plus sensibles mortifications que Térése ait jamais souffertes, c'est que les faveurs particulieres qu'elle recevoit de Dieu, soient devenues publiques, & de n'avoir pû les retenir sous un éternel silence. Les uns s'en entretenoient pour la juger, & la rassurer ensuite dans ses doutes, qui n'étoient pas mal fondez : car en ce même temps-là il étoit arrivé à quelques femmes de grandes illusions sur ces matieres. Les autres en parloient pour la blâmer. On disoit qu'elle vouloit passer pour Sainte, & qu'elle inventoit des pratiques nouvelles, quoy qu'elle n'accomplît pas encore sa Regle, & qu'elle fût bien au dessous de beaucoup de Religieuses de la Maison. Térése n'en vouloit de mal à personne, & même justifioit ses accusateurs auprès de Dieu, luy représentant qu'ils n'avoient pas tort. Cependant ses deux amis, qui l'avoient pressée un peu plus vivement, s'apperçurent que leurs décisions l'avoient effrayée, & luy conseillèrent avec prudence de s'adresser à quelqu'un des Peres de la Compagnie de Jesus, tres-experimentez sur les voyes interieures, & nouvellement établis dans Avila.

Térése, à qui la grande réputation de ces Peres avoit déjà donné pour eux beaucoup de respect & de confiance, ne manqua pas de suivre ce con-

ANN.

1553

seil. Elle eut le bonheur de trouver un homme fort propre à ménager ses foiblesses, & à guérir les playes de son cœur. Aussi les luy découvrit-elle entierement; & elle luy fit une Confession generale de toute sa vie. Ce Pere ayant appris que jusqu'alors elle n'avoit point eu de Directeur fixe & assuré, luy prescrivit la maniere de se conduire, & luy inspira sagement de renoncer à de petites choses qui n'étant pas des fautes essentielles, la retardoient néanmoins beaucoup dans les voyes de Dieu. De plus il luy ordonna de méditer sur la Vie, & sur les Mysteres de JESUS-CHRIST, mais en même temps de resister à ces grands sentimens de joye qu'elle avoit en priant, jusqu'à ce qu'il luy eût donné d'autres régles. Enfin il l'exhorta beaucoup à mortifier ses penchans plus qu'elle n'avoit fait.

Ces manieres douces l'encouragerent; elle prit les armes contre-elle-même; elle s'abandonna sans s'épargner à toutes les rigueurs de la penitence, & joignit à cela plus de recueillement, plus de silence, & de retraite. La prudence de ce Pere parut en ce qu'il ne soumit point d'abord Tereise à des loix trop dures. Il laissa quelque chose à faire à son zele; il suivit l'œuvre de Dieu; il étudia le naturel & les habitudes de la personne qu'il conduisoit, & peu à peu, sans prévenir les mouvemens de la grace, il la fit avancer davantage. Quoy qu'elle eût beaucoup de docilité pour ses conseils, elle dit pourtant qu'il luy imposoit cer-

taines penitences qui n'étoient pas de son goût, mais qu'elle les faisoit. Elle fut deux mois à résister à l'impression de l'Esprit de Dieu, suivant que son Confesseur luy avoit ordonné: mais plus elle combattoit, plus Dieu la combloit de faveurs.

ANN.

1553.

En ce temps-là le Père François de Borgia, Provincial alors, & depuis General des Jesuites, vint à Avila. Le Confesseur de Tereſe luy persuada de consulter sur ses doutes ce grand Homme, plus illustre encore par son genereux renoncement au monde, & par ses connoissances dans les choses divines, que par les titres & par l'éclat de sa naissance. Elle fit en sorte qu'il la vint voir, & avec sa franchise naturelle elle luy découvrit le fond de son ame. Saint François de Borgia luy répondit sans hésiter que ce qu'elle éprouvoit étoit véritablement l'operation de l'Esprit Saint: il luy recommanda fort de ne plus résister à son attrait, de commencer son oraison par la considération des souffrances de JESUS-CHRIST; & que si Dieu l'élevoit à une contemplation plus sublime, elle ne s'opposât point à son mouvement. Elle fut tres-satisfaite de cette réponse; elle se prescrivit de plus grandes austerités qu'elle n'en avoit fait encore, & les pratiqua toute sa vie avec beaucoup de constance & de courage. La foiblesse de son tempérament ny ses infirmités continuelles ne l'empêchoient point de porter toujours un rude Cilice, & elle ne se guérif-

Annal.

Via de la

Sainte

ANN.
1553.

Annal.

soit des playes de la penitence qu'en s'en imposant de nouvelles.

Cependant son Confesseur ayant été obligé de s'éloigner d'Avila, elle en fut fort affligée, dans la crainte de n'en pas trouver un autre qui lui fût si convenable. Quand il partit son ame se trouva, dit-elle, comme dans un desert, éperduë, agitée d'alarmes, & sans sçavoir où chercher du secours. Une de ses parentes demanda la permission de la mener chez elle; aussi-tôt elle y consentit, afin d'avoir le moyen d'aller à la Maison des Jesuites pour tâcher d'y trouver un Confesseur qui pût remplacer le sien. Elle eut occasion chez sa parente de faire amitié avec une Dame veuve, d'une qualité distinguée, qui menoit une vie sainte, & même étoit fort en liaison avec ces Peres auprès de qui elle logeoit.

Annal.

Térese prit le Confesseur de cette Dame, & alla passer quelques jours chez elle pour voir plus commodément le Jesuite qu'elle avoit choisi. Il se nommoit le Pere Baltazar Alvarez; c'étoit un Religieux sage & tres-propre à tenir la place de celui que Térese avoit perdu. Il reconnut aussi-tôt que malgré les grandes graces qu'elle recevoit, & toutes les austerités qu'elle pratiquoit, elle étoit encore foible & peu affermie dans la vertu; & remarqua que par une certaine noblesse de sentimens elle ne pouvoit s'empêcher de témoigner beaucoup d'amitié à ceux qui en avoient pour elle; & comme il s'aperçut que
cela

cela n'étoit que trop capable de ralentir sa ferveur dans les choses divines, il luy dit que pour contenter Dieu, il falloit luy sacrifier tout, & renoncer à toutes ces liaisons amusantes. Ce conseil luy parut sévère, & elle sentoit beaucoup de violence à le suivre. La tendresse naturelle qui l'attachoit aux personnes qu'elle voyoit, la préoccupoit de telle sorte qu'elle ne croyoit pas pouvoir honnestement rompre ces engagemens, & elle disoit à son Confesseur que puisqu'il ne voyoit point de mal dans cette sensibilité qu'elle avoit pour ses amis, elle ne comprénoit pas qu'elle raison il avoit de l'en vouloir separer, & de la faire passer pour inconstante, & pour ingrate. Le Pere Alvarez luy dit de recourir à la priere & de réciter pendant quelques jours l'Hymne du Saint-Esprit, pour obtenir d'être éclairée. Elle luy obéit avec ferveur, & pendant cette priere pleuroit amèrement ses attaches. Un jour après avoir long-temps gémi selon sa coûtume, Dieu tout à coup s'empara de son esprit plus fortement qu'il n'avoit fait encore, jusqu'à luy ôter même presque tout l'usage de ses sens; & elle entendit au fond de son cœur, comme une voix qui luy disoit : *Je veux desormais que vous n'ayez plus de commerce avec les hommes, mais avec les Anges.* Ce peu de paroles eut tant d'efficacité qu'elle se trouva déterminée sur l'heure à faire ce que bien des conseils & bien des efforts n'avoient pas eu le pouvoir de gagner sur elle; & les résolutions

ANN.

1553.

Vie de La

Sainte ch.

24.

1554.

ANN.
1555.

qu'elle prit firent même beaucoup de bien aux personnes que leurs conversations luy avoient rendu si cheres.

Après tous ces divorces, Tereſe ne tenoit plus aux créatures, & l'Esprit Saint, qui ſe plaiſoit dans cette ame parfaitement purifiée ne ceſſoit de la combler de ſes faveurs : mais elle ne ſe trouva pas pour cela délivrée de ſes peines.

Ces dons rares & ſublimes dont Dieu la prevenoit à tout moment, ſervoient à la critique & à la curioſité de bien des gens de vertu. On ſ'en entretenoit dans les écoles, & dans les conférences des Theologiens, & quelques-uns même par un zele officieux ſe mêloient gratuitement & ſans aveu, de vouloir apporter remede à ce qu'ils appelloient des illuſions. Enſorte que ſix perſonnes qui faiſoient profeſſion de ſpiritualité par état, après avoir conferé enſemble ſur les diſpoſitions de la Sainte, décidèrent qu'elle étoit trompée. Ils en parlerent à ſon Confefſeur & l'engagerent dans leur opinion, du moins à faire ſemblant d'y être pour pouvoir mieux, diſoient-ils, éprouver la Sainte. Le Pere Alvarez, qui étoit fort humble, ſe fioit peu à ſes lumieres, & ſouvent en conſultoit d'autres ſur les états de Tereſe, ce qui la mettoit, & luy même auſſi quelquefois dans de tres-grands embarras. Il fut donc reſolu qu'elle communiceroit plus rarement; qu'elle vivroit moins retirée, & ne prolongeroit plus ſes Oraifons audelà du temps preſcrit par la règle. Il n'en fallut pas

davantage pour renouveler ses inquiétudes & ses frayeurs. Quand son Confesseur luy eut anoncé cette décision, elle en fut pénétrée de douleur, & sans doute on la mettoit dans une situation bien cruelle.

ANN.

1555.

Térese avoit fait un sacrifice à Dieu, non-seulement de toutes les liaisons qui pouvoient partager son cœur, mais encore de toutes celles qui pouvoient faire dans son esprit la diversion la plus légère. Et dans le temps que JESUS-CHRIST pour la recompenser de tant d'efforts luy fait éprouver tout ce qu'il y a de plus doux & de plus vif dans les opérations de sa grace, on l'oblige d'y renoncer, & on la réduit à tenir entre le ciel & la terre, sans objet & sans soutien, le cœur le plus sensible, & le plus tendre qui fut jamais.

Ce qui la touchoit pourtant plus que toutes choses, c'étoit de n'avoir pû soustraire à la connoissance des hommes ces mystères de miséricorde & d'amour qui s'étoient passez dans son ame, & de voir les faveurs divines les plus secretes, exposées à la censure publique & soumises à la discussion de l'intelligence humaine.

Elle ne découvrit l'excès de sa tristesse à personne qu'au Pere Alvarez qui l'aimoit beaucoup, quoiqu'il eût pour elle des manières un peu seches. Mais comment ne se fût-il pas impatienté quelquefois ? On luy reprochoit à tout moment qu'il avoit trop de crédulité de s'arrêter à regarder comme solide & veritable, tout ce que Térese

Ann.

ANN.
1555.

luy disoit de ses dispositions. Il avoit de plus à répondre à tout ce qu'on luy objectoit pour détruire la bonne opinion qu'il avoit d'elle : & d'ailleurs il la falloit consoler sur tous ces bruits qui l'affligeoient, & travailler sans cesse à la calmer sur toutes ses frayeurs.

31. Con-
solation
qu'elle
reçoit au
milieu
d'un
grand dé-
laissement
interieur.

1556.

Comme on ne luy pouvoit défendre de gémir en secret, elle offroit à Dieu ses soupirs, & se plaignoit tendrement à luy des calomnies qu'on faisoit contr'elle, & des persecutions qu'elle souffroit. Un jour qu'elle étoit fort occupée de son affliction, elle sortit de l'Eglise, & se retira dans un Oratoire sans avoir personne avec qui elle pût soulager ses peines, incapable de lire ou de prier, dans une désolation totale, le cœur plongé dans l'amertume & dans l'ennui, l'esprit agité de fraieur que le démon ne la trompât, & prête à succomber sous le poids qui l'accabloit sans sçavoir que devenir. Elle demeura quatre ou cinq heures en cet état sans recevoir de consolation ny de la terre ny du ciel; & abandonnée aux alarmes de mille autres peines qu'elle imaginoit. En ce moment qu'elle étoit abîmée dans sa douleur, elle vit évanouïr toutes ses peines avec ce peu de paroles qu'elle entendit interieurement : *Ne craignez*

Vie de la
sainte, ch.
25.

point, ma fille, c'est moy, je ne vous abandonnerai pas. „ O Seigneur ! s'écrie-t-elle en cet endroit, qu'il paroît bien que vous êtes le véritable & le puissant ami ! Vous pouvez tout ce que vous voulez, & vous ne cessez jamais d'ai-

mer ceux qui vous aiment ! Que tous les êtres
 du monde vous loïent, Seigneur. O, qui
 pourroit dire combien vous êtes fidele à vos
 amis ! Toutes les créatures peuvent nous man-
 quer : mais, ô puissant Maître des créatures,
 vous ne nous manquez jamais ! Après avoir
 un peu laissé souffrir ceux que vous ai-
 més ; que vous les endedommagés délicieuse-
 ment, Seigneur, & qui pourroit exprimer la
 tendresse & les charmes de vôtre retour. Oh !
 qui pouroit être assez heureux pour n'avoir
 jamais porté d'autres chaînes que les vôtres ! O,
 mon Dieu, que n'ai-je assez d'esprit ; que n'ai-
 je un langage nouveau pour faire connoître
 vos merveilles comme mon ame les connoît !
 Tout me manque, Seigneur, mais pourvû que
 vous ne m'abandonniez pas je ne vous man-
 querai pas moy-même.

ANN.
1556.

La joye fit couler des torrens de larmes, & elle ne pouvoit admirer assez le soudain changement de son cœur, qui tout à coup le trouva dans une paix si profonde. Elle dit qu'à en juger par le déplorable état où elle étoit auparavant, elle auroit cru que pour la disposer à la tranquillité, il luy auroit fallu plusieurs heures ; & que rien n'étoit comparable à la force de ce peu de paroles qui luy donnerent en un instant tant de courage, tant d'assurance, tant de calme & tant de lumieres ; qu'elle se sentit prête de soutenir contre le monde entier, que c'étoit Dieu

ANN. 1556. *Vie de la Sainte. ch.* 25. „ véritablement qui luy avoit parlé. „ Que tous
 „ les Sçavans, dit-elle, s'élevent contre moy,
 „ que toutes les créatures me perfecutent, que
 „ tous les démons se déchaînent pour me tour-
 „ menter; je sçai, Seigneur, que vous êtes le
 „ Dieu puissant & fidelle, & qu'après avoir fait
 „ tant de fois l'experience de ce que l'on gagne à
 „ ne se fier qu'à vous seul, vous ne me manquerez
 „ en nulle occasion.

De là en avant elle ne s'inquiéta plus des juge-
 mens des hommes; on continua néanmoins d'in-
 terpréter desavantageusement tout ce qui luy
 arrivoit. On alla même jusqu'à dire qu'elle étoit
 possédée, & elle fut trois ans à soutenir de la part
 des gens de bien mille sortes de railleries & de
 soupçons qui l'affligeoient à la verité, mais qui ne
 la décourageoient point.

1557. Les dons célestes augmentoient toujourns, &
 se répandoient sur elle dans une évidence qui l'af-
 franchissoit de plus en plus de toutes ses incerti-
 tudes. Cependant Dieu la soumit encore à une
 épreuve bien rigoureuse. Un Religieux qui la
 confessoit lorsque le Pere Alvarez étoit absent, luy
 dit un jour, par je ne sçai qu'elle inspiration, qu'elle
 étoit assurément abusée, & que sous quelque idée
 que Dieu pût se manifester à elle dans la priere,
 aussi-tôt elle ne manquât pas de s'en moquer & de
 s'armer même du signe de la Croix. Le comman-
 dement étoit dur, aussi luy parut-il qu'on luy en-
 fonçoit le poignard dans le sein. Peut-être tant de

faux jugemens que l'on fit sur son état doivent-ils s'attribuer à son peu de facilité de s'expliquer. Elle étoit la première à dire qu'elle ne pouvoit se faire entendre quand elle parloit de ces effets purement surnaturels que Dieu operoit en elle ; & cela n'étoit pas surprenant, puisqu'elle même ne comprenoit pas comment cela se faisoit. En parlant à son Confesseur à qui elle envoyoit l'histoire de sa vie : “ J'avoüe en cela, luy dit-elle, mon ignorance, & ma grossiereté, & cela fait bien voir que quoy qu'il vous semble que j'aye l'esprit assez vif, je ne l'ay pourtant pas tel que vous pensez ; car j'ay éprouvé en plusieurs rencontres que mon intelligence, selon le proverbe, ne se nourrit que de ce qu'on luy présente tout aprêté. ”

ANN.
1557.

*Vie de la
Sainte*

Comme le Pere Alvarez fut quelques jours sans revenir, elle obéit à l'ordre qu'on luy avoit donné ; & ce signe de Croix luy paroissant une insulte sacrilege qu'elle faisoit à JESUS-CHRIST, elle luy en demandoit pardon quand elle le faisoit. On vit par la suite combien le mérite de son obéissance étoit agréable à Dieu : car il ne cessa point de la remplir de ses dons les plus excellens, & luy promit qu'un jour la vérité se découvreroit, & que ceux qui jugeoient d'elle défavantageusement reviendroient de leur erreur.

Cette promesse l'enflama d'un nouvel amour encore plus ardent, & souvent il luy sembloit que son ame s'alloit séparer de son corps. Le desir de

ANN.

1557.

voir JESUS-CHRIST la dévorait tellement, que dans ses transports elle se croyoit prête à expirer. Elle aimoit à répéter ces paroles du Prophète : *Mon ame soupire après vous, ô mon Dieu, avec autant d'ardeur qu'un cerf alteré cherche la source des eaux* : A ces mots elle se sentoit emportée hors d'elle-même ; & Dieu permettoit quelquefois qu'elle ne pût se contenir devant le monde, afin que la verité commençât à se découvrir. Toute l'éloquence humaine est impuissante pour exprimer la violence de ses mouvemens, & l'on en peut juger par l'exemple que nous allons rapporter. Il est tres-célèbre dans l'histoire de sa Vie. Et comme il est des plus extraordinaires & des plus difficiles à représenter, nous ne changerons rien aux propres termes de la Sainte qui le rapporte elle-même.

*Vie de la
Sainte ch.*

29.

32. Vi-
sion d'un
Seraphin.

1558.

„ Dans l'excès, dit-elle, de ces desirs, il a plû
„ quelquefois à Nôtre-Seigneur de me favoriser
„ de la vûe d'un Ange assez petit de taille, mais
„ d'une beauté admirable, & que ses yeux étin-
„ cellans me firent prendre pour un Seraphin. Il
„ tenoit à la main un large dard qui me paroissoit
„ être d'or, & porter à la pointe un peu de feu.
„ Je sentoie comme s'il me l'eût enfoncé dans
„ le cœur à diverses reprises, & me perçant jus-
„ ques au fond des entrailles, il me sembloit
„ qu'en le retirant il me les arrachoit, & les en-
„ levoit avec luy ; & il me laissoit toute em-
„ brasée d'amour pour Dieu. Elle ajoûte qu'en

ces

„ ces occasions la douleur qu'elle ressentoit étoit
 „ si violente, que n'ayant pas la force de crier,
 „ elle étoit contrainte de laisser échaper quel-
 „ ques soupirs foibles & languissans ; & que ces
 „ maux sont accompagnez d'une si excessive
 „ douceur, que l'ame n'a garde de desirer la cessa-
 „ tion d'un mal si délicieux.

ANN.
1558.

Voilà sans doute un langage qui n'est pas tout-à-fait intelligible au commun des hommes : mais l'ignorance de l'esprit humain ne détruit pas la réalité des opérations divines, & dans le récit de ces mystères, il y a toujours dequoy suffisamment exciter dans les cœurs humbles & dociles, le desir de se mettre en état de les pénétrer. C'est, dit la Sainte, entre Dieu & l'ame un si
 „ doux commerce d'amour, que je supplie sa bon-
 „ té d'en faire goûter les délices à quiconque
 „ croiroit que je ne dis pas la vérité : car après
 „ que cela étoit passé, quand j'en faisois le récit,
 „ personne ne comprenoit rien à ce que je di-
 „ fois.

„ Vie de la
 „ Sainte, ch.
 „ 29.

On est surpris de l'entendre dire qu'après des faveurs de cette nature elle retomboit encore de temps en temps dans les mêmes incertitudes, & ne pouvoit concevoir comment des sentimens si contraires pouvoient se rencontrer dans le même cœur. Lorsque les troubles revenoient, c'étoit pour elle un rude assaut : car toutes les graces qu'elle avoit reçues s'éfaçoient alors de son idée, ou, comme si elles n'eussent été qu'un songe,

ANN.
1558.

il ne luy en restoit qu'un leger souvenir qui ne servoit qu'à la tourmenter ; & ses lumieres obscurcissoient de telle sorte qu'elle se laissoit aller aux doutes & aux défiances sur tout ce qui luy arrivoit interieurement. Mais Dieu ne la laissoit plus que peu de momens dans de telles agitations.

Vie de la
Sainte.
ab. 32.

1559.

Essais de
Morale.
vol. 4.

Ce fut en ce temps-là qu'un jour étant en oraison, elle se trouva, dit-elle, en un instant toute vivante dans l'enfer ; & aussi-tôt elle comprit que Dieu luy vouloit faire voir le lieu que les démons luy avoient préparé. Un Auteur des plus solides rapporte cette vision dans un de ses Ouvrages, & nous pouvons bien la rapporter après luy. Il y a, dit-il, en ces occasions deux choses qu'on peut mettre en doute. 1^o. Si la personne qui fait le récit est sincere. 2^o. Si ce n'est point une illusion de son imagination. Or pour peu qu'on ait connoissance des Ouvrages & du caractère de sainte Terese, on ne doutera jamais de sa sincerité ; & l'on aura de la peine à croire que des imaginations mettent les ames dans un état aussi Saint & aussi Divin que celuy où il paroît que Dieu la mettoit par ces visions, & l'on ne se persuadera nullement qu'il ait voulu joindre tant d'effets miraculeux à des illusions phantastiques, ny fonder sur des chimères tant de solides établissemens, & tant d'œuvres éclatantes. Voicy les propres termes de la Sainte.

Vie de la

22 L'entrée de ce lieu, dit-elle, me parut com-

me une de ces petites ruës longues & étroites
 qui sont fermées par un bout, ou comme un
 four fort bas, fort obscur, & fort ferré, le ter-
 rain, ce me semble, étoit d'une eau bourbeuse
 & sale, d'une odeur empestée, & pleine d'un
 grand nombre de reptiles venimeux. Au bout
 de cette petite ruë étoit un creux fait dans le
 mur en forme de niche où je me vis mettre
 fort à l'étroit; tout cecy encore n'est que mal
 ébauché, & cet aspect, tout affreux qu'il paroît
 étoit un charme en comparaison du sentiment
 interieur. Ce tourment étoit si terrible que
 tout ce qu'on en sçauroit dire ne peut en repre-
 senter la moindre partie; je sentis mon ame
 brûler dans un si horrible feu qu'à peine pour-
 rois-je le décrire tel qu'il étoit, puisque je ne
 sçauois même le concevoir; quoy qu'au rap-
 port des Médecins j'aye éprouvé les douleurs
 les plus insupportables qu'on puisse endurer
 en cette vie; ajoûtés à cela une certaine
 agonie de l'ame, un serrement de cœur, un
 accablement, un ennuy, un desespoir si épou-
 vantable, que j'entreprendrois en vain de l'ex-
 primer. Ce n'est pas l'ame qu'on déchire par
 une violence étrangère; c'est elle-même qui
 se déchire, qui s'arrache, & se met en pieces.
 Comment pourrois-je exprimer ce feu inte-
 rieur, & cette espece de rage spirituelle dont
 l'impression se faisoit en moy sans que je con-
 nusse par qui: mais je me sentoistoute conster-

ANN.
 1559.
Saints ch.
 32.
 33. Vi-
 sion de
 l'enfer, &
 descrip-
 tion de ce
 lieu.

ANN.
1559.

née, & toute hachée en mille pieces. “

Elle ajoûte que si elle ne peut pas dire comment tout cela se passa, elle comprit bien néanmoins que c'étoit une grande grace que le Seigneur luy avoit faite, afin qu'elle vît de ses propres yeux d'où sa miséricorde la retiroit. Elle dit que le récit de ces tourmens n'est rien, & qu'il est impossible de les décrire; & que bien qu'il y ait près de six ans que cela luy est arrivé, dès quelle s'en rappelle le souvenir, elle est saisie de frayeur, & prête à tomber en défaillance.

*Vie de la
Sainte. ch.
32.*

Depuis ce temps-là tout luy parut facile dès qu'elle le mesuroit aux peines de l'enfer, dont les livres & les discours des hommes luy avoient donné des idées si foibles & si peu proportionnées à ce qu'elle avoit éprouvé dans cette occasion. „ A quoy pensois-je, mon Dieu, s'écrie-
t-elle, lorsque je me laissois enchanter aux
fausses joyes du monde; & comment pouvois-
je prendre du plaisir à des choses qui me conduisoient à ce lieu funeste & dans cette affreuse
demeure pour toujours?

*Annal.
Evêque de
Terra-sonne.
Vie de la
Sainte*

La Providence divine luy avoit envoyé fort à propos S. Pierre d'Alcantara pour la tirer entièrement de ses perplexitez, & pour en effacer toutes les traces dans son esprit. Ce Saint vint à Avila comme Commissaire general de son Ordre & Visiteur de cette Province. La même Dame qui avoit fait connoître les Peres Jesuites à Terefe,

voulut luy faire connoître ce grand Homme, & fans en rien dire à nôtre Sainte, elle demanda au Pere Provincial des Carmes la permission de la mener chez elle pendant huit jours, afin que l'Homme de Dieu pût luy parler & l'examiner plus commodément. Térése luy fit grande pitié lors qu'elle luy raconta toutes les contradictions qu'elle avoit souffertes de la part des gens de bien, & des Docteurs. Il luy dit que c'étoit une des plus grandes peines de cette vie, & lors qu'il eut étudié avec application les diverses dispositions de la Sainte, il les approuva si fort qu'il déclara qu'après les verités de la foy, rien ne luy paroïsoit plus certain que cette ame étoit conduite par l'Esprit de Dieu. Il fit donc tout ce qu'il falloit pour la rassurer, mais il ne laissa pas de luy annoncer qu'elle n'étoit pas au bout de ses peines.

Térése fut ravie qu'un homme de cette importance & d'une si grande lumiere, eût ramené le calme & l'assurance dans son ame. Pressée du desir de se donner à Dieu plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, elle s'engagea par un Vœu à faire en toutes choses ce qu'elle connoîtroit être de plus parfait & de plus agréable aux yeux du Seigneur. Il y eut dans ce Vœu un grand excès d'amour & de courage; toutes les vertus les plus héroïques de la religion; tous les exercices les plus nobles de la pieté en sont les suites; car c'étoit s'engager à donner toute son attention pour n'avoir que des idées pures & celestes; pour ne parler que du

ANN.
1559.

34. Desir d'une vie plus austere & plus parfaite.

ANN.
1559.

royaume de Dieu, & pour consacrer les moindres actions à sa gloire. Elle observa fidelement ce Vœu pendant cinq années, mais les Confesseurs & les Superieurs jugeant qu'il pouvoit avoir un grand nombre d'inconveniens, l'en releverent au bout de ce temps-là. Cette vûë terrible de l'enfer luy revenant sans cesse dans l'esprit, elle forma en elle-même un autre plan de vie, & la resolution de se séparer entierement du monde. Elle étoit sur cela dans une agitation continuelle, sans trouble néanmoins & sans inquiétudes; & ce qu'il y avoit de douceur dans ces nouveaux desirs, luy persuadoit que de si justes sentimens avoient pour principe une inspiration divine.





LA VIE
DE
SAINTE TERESE

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

- I. *Motifs de la Sainte pour changer de Monastere.*
 II. *Ce qui donna occasion à Sainte Terese de penser à la Réforme de son Ordre.* III. *Projets d'un nouvel établissement.* IV. *Obstacles à cet établissement.* V. *Négociations secrettes pour le nouveau Monastere.* VI. *Miracle arrivé au sujet d'un Neveu de la Sainte.* VII. *Sainte Terese fait le voyage de Toledé.* VIII. *Conduite qu'elle observa dans la Maison où elle logeoit.* IX. *Elle compose la Relation de sa Vie.* X. *Sainte Terese*

ANN.
1560.

ANN.

1559.

revient à Avila. XI. Mort de saint Pierre d'Alcantara, grand ami de la Sainte. XII. Continuation des travaux pour l'établissement de la Réforme. XIII. Le Monastère est établi. XIV. Peine intérieure de la Sainte après cet établissement. XV. Opposition des Habitans d'Avila. XVI. Sainte Térèse revient au Monastère de l'Incarnation, & répond au Provincial qui l'interroge. XVII. Soulèvement general de la Ville. XVIII. Tranquillité de la Sainte durant les murmures des habitans. XIX. Les oppositions finissent. XX. Ferveur des Religieuses du nouveau Monastère.

Annal.
Vie de la
Sainte.
Evêque
de Terru-
sonne.

1560.



TÉRESE se trouvoit engagée dans une Maison, où depuis les derniers projets de retraite & de penitence il luy eût été difficile de satisfaire à toute l'étendue de son zèle; & les mêmes choses qui s'opposoient à la parfaite régularité de ce Monastère, auroient mis obstacle à ses desseins. Durant les jours de sa dissipation, elle ne s'étoit pas apperçûë que cette demeure ne luy étoit pas convenable: mais si-tôt qu'elle se fut proposé des pratiques & des maximes plus severes, elle ne s'accommoda plus des libertés qu'on y toléroit.

La Règle qu'on y observoit alors étoit celle qui fût donnée aux Hermites du Mont-Carmel par Albert Patriarche de Jerusalem; mais elle n'étoit

n'étoit plus dans sa première vigueur depuis qu'en l'année 1431. Eugene IV. l'avoit adoucie, & cette mitigation ne contentoit pas la ferveur de nôtre Sainte.

ANN.
1559.

Comme les revenus ne suffisoient pas pour plus de quatre-vingt Religieuses qu'elles étoient dans ce Convent, les unes s'adreffoient à leurs parens, les autres à leurs amis pour en recevoir le supplément à leurs besoins. Ces relations au dehors, attiroient beaucoup de visites séculières qu'on recevoit d'abord par honnêteté, & ensuite avec plaisir : de là peu d'exaëtitude dans les observances, peu d'uniformité dans les sentimens. On se partialisoit, on se divisoit, & l'on conversoit librement avec ses amies, sans respecter les loix du silence. Mais ce qui déplaisoit à Térése, c'étoit le défaut de clôture.

Avant la défense du Concile de Trente, on sortoit avec l'agrément du Provincial, non seulement pour des raisons graves, mais frivoles. Térése étoit celle que cette facilité dégoûtoit le plus, parce qu'elle aimoit mieux que les autres la solitude, & qu'elle en étoit souvent enlevée par des Dames du premier rang, qui charmées de son commerce & de son humeur, obtenoient des Superieurs la permission de l'emmener avec elles passer plusieurs jours.

Cependant sans se découvrir à personne elle rouloit dans son esprit de grands desseins depuis cette terrible vision de l'enfer, où elle avoit

ANN.
1559.

connu les suplices qui luy étoient préparés, si elle eût continué de vivre dans les mêmes relâchemens. Elle étoit sans cesse occupée du desir d'entreprendre quelque chose qui pût marquer à Dieu sa reconnoissance, & méditoit incessamment en elle-même sur les voyes qu'elle pourroit prendre pour y réussir.

*Evêque de
Terrassonne
Annal.*

On avoit mis une Nièce de la Sainte entre les mains de ces Religieuses pour former ses mœurs, mais les soins qu'on prit de son éducation, n'empêchoient pas qu'elle n'eût beaucoup de penchant pour les vanités mondaines, & qu'elle n'employât presque tout son temps à la parure & à l'ajustement. Un soir qu'elle s'entretenoit avec sa tante & avec une jeune Religieuse de leurs amies, Térèse sans faire semblant de songer à rien, commença tout à coup à dire gayement, comme à son ordinaire, que la vie qu'on menoit dans cette Maison n'étoit plus de son goût; que le nombre des Religieuses étoit trop grand, & que cela luy déplaisoit. Eh bien, dit aussitôt sa nièce, retirons-nous-en toutes trois, & commençons un genre de vie plus austère & conforme à celui des Anachorettes. Cela ne fut pas dit en vain; elles passerent toute la nuit à raisonner sur ce projet; & après n'en avoir fait que rire d'abord, elles vinrent peu à peu à s'en entretenir sérieusement, & à penser aux moyens de l'exécuter. La nièce qui étoit fort vive, offrit tout d'un coup à sa tante mille ducats. Térèse luy sçut bon gré

de cet offre, mais fut encore plus ravie de voir qu'au milieu de ses vains amusemens elle montra tant de zèle pour une œuvre qui sembloit la devoir si peu interesser. Il parut bien dans la suite que Dieu la touchoit dès-lors, puisqu'après que la Réforme fut établie elle se fit Carmelite, & vécut si saintement qu'étant Prieure à Valladolid, le Roy & la Reyne d'Espagne vinrent la visiter au lit de la mort, & luy demanderent part à ses prieres.

ANN.
1559.

Le lendemain de cet entretien la Sainte fut visitée par une Dame de ses amies, fille du Gouverneur de la Ville de Tore. Elles s'aimoient toutes deux tendrement, & Terefe connoissoit cette veuve tres-propre à contribuer à son dessein. Comme elle voulut découvrir ses sentimens : Voilà, luy dit-elle, en luy montrant sa nièce & la Religieuse, qui étoient presentes, deux jeunes personnes qui parloient hier de l'envie qu'elles auroient de fonder un Monastère, & elles m'ont fait passer la nuit à raisonner sur ce projet si bien concerté: car elles ne veulent pas moins que réformer l'Ordre du Mont-Carmel. La Dame, loin de railler de cette nouvelle, la goûta fort; & elle insista beaucoup sur cette fondation. Elle leur marqua les moyens d'en assigner les revenus, & il fut résolu qu'avant que de prendre aucunes mesures, on recommanderoit à Dieu cette affaire, & que l'on feroit de ferventes oraisons pour connoître sur cela sa vo-

Annal.
1560.

ANN.
1560.

lonté. Elles s'y engagerent toutes quatre de bon cœur; & un jour la Sainte après avoir communiqué, fut interieurement éclairée d'une maniere à ne plus douter que JESUS-CHRIST ne voulût qu'elle travaillât à cette entreprise. Elle fut excitée à ne rien épargner pour le succès de cet établissement, & à le mettre sous l'invocation de Saint Joseph; & il luy parut que Dieu luy promettoit que luy-même seroit au milieu des Vierges qui demeureroient en ce lieu là. Mais elle fut de plus persuadée qu'il falloit rapporter à son Confesseur cette inspiration. Elle sentit aussi-tôt son courage s'animer pour tout entreprendre, quoy qu'elle prévît toutes les contradictions qui s'éleveroient contr'elle; & ce n'étoit pas sans frayeur qu'elle pensoit que la paix dont elle jouïssoit luy alloit être enlevée, & qu'elle seroit bien-tôt exposée à toutes les agitations des affaires.

Le P. de
Jesus-Maria

Les obstacles ne la rebutoient nullement, mais elle n'étoit pas moins ingenieuse à se les représenter dans tout ce qu'ils avoient de plus difficile, & ce fut toujours la maniere dont Dieu la conduisit, soit pour la convaincre de ses foiblesses, ou pour donner plus d'éclat à ses victoires.

Vie de la
Sainte.

La Maison qu'il falloit quitter étoit dans la plus belle situation dumonde; elle y avoit, dit-elle, une Cellule tres-propre, & tout-à-fait à son gré; de bonnes amies avec qui elle avoit été élevée dès sa jeunesse, l'estime de toutes les Religieuses qui s'empressoient pour avoir part à la sienne; &

mille commodités de toutes les façons. C'est pourquoy comme elle reçut pour cette entreprise des inspirations réitérées, elle se sentit combatue lorsqu'elle vint à considerer qu'il n'étoit plus question de s'arrêter à de simples desirs, mais que le temps de mettre la main à l'œuvre étoit arrivé; qu'il falloit enfin éclôre ce grand dessein, & produire au dehors ce qui n'avoit été jusques-là qu'un entretien de pieuses pensées; & qu'il ne s'agissoit pas de suivre le mouvement d'une inspiration douteuse, ou de se laisser conduire à quelques lumieres incertaines, mais d'obéir à un commandement exprès que Dieu luy avoit fait plus d'une fois.

Elle alla donc faire le récit de tout au Pere Alvarez. Comme il étoit fort prudent, il ne voulut pas rejeter la proposition avec aigreur, quoyqu'il crût que la chose ne pourroit jamais réussir: mais il l'averti d'en parler à son Provincial, * homme sage & tres-éclairé. Terese conféra sur la réponse de son Confesseur, avec la Dame son amie qui s'interressoit à l'œuvre, & avec sa Nièce; & il fut résolu que Madame Guyomar (c'étoit le nom de cette Dame,) se chargeroit de parler au Pere Provincial. C'est une chose assez surprenante, dit Palafox, de voir trois femmes enfermées dans une Chambre du Monastère de l'Incarnation d'Avila, dont l'une est une pauvre Religieuse, l'autre une jeune fille Pensionnaire dans ce Convent; l'autre une Veuve de qualité de la

ANN.
1560.

*Le Pere
Jean de
Jesus Ma-
rina.*

* *Le Pere
Salazar.*

*Palafox;
Notes, let.
tra 15.*

ANN. Ville de Tore, qui toutes trois consultant en-
1560. semble à loisir sur les moyens de réformer un
 Ordre comme celui du Mont-Carmel, composé de tant de gens illustres; & que tout ce dessein
 soit fondé sur mille ducats, offerts par la Nièce
 de Terese, & sur le crédit d'une Veuve des ses
 amies.

1561. Cependant on alla trouver le Pere Provincial
 des Carmes. Ce Religieux, dont la pieté étoit fort
 solide, approuva leur dessein: il les assista même de ses conseils & de ses soins, & leur promit
 de recevoir le nouveau Monastère au nombre
 de ceux qui étoient sous sa conduite.

Avant que le Provincial se fût déclaré si favorablement, Terese avoit écrit à S. Pierre d'Alcantara, qui la confirma fortement dans sa résolution, & en avertit l'Evêque d'Avila. Elle en écrivit aussi au Pere Louis Bertrand de l'Ordre de S. Dominique qui demouroit alors à Valence, & il l'encouragea fort à cette entreprise.

*Ann. l.
 Evêque de
 Terraçonne
 P. de Jesus
 Maria.* De si beaux commencemens effrayerent le
 démon, & il répandit par tout l'esprit de discorde. On sçut bien-tôt dans la Ville ce nouveau
 dessein, & dès que la chose fut publique, on n'entendit de toutes parts que des railleries sur l'ex-
 travagance de l'entreprise, & des médisances contre celles qui l'avoient formée. Cela même fut si
 loin, que Madame Guyomar étant allée le matin
 du jour de Noël trouver son Confesseur, il la renvoya comme indigne de recevoir l'absolu-

tion, & comme étant la cause d'un si grand scandale.

ANN.
1561.

Térese comprit que pour apaiser ces murmures il falloit recourir à l'autorité de quelque personnage de grande considération. Ainsi de crainte que les Peres de la Compagnie de Jesus, nouvellement établis dans Avila, peu connus & peu à leur aise encore, ne fussent molestez s'ils paroissent donner leur protection à ce nouveau projet de Réforme, elle alla avec Madame Guyomar trouver le Pere Yvagnez, homme illustre par sa doctrine & par sa vertu; l'esprit le plus éclairé qu'il y eût en ce lieu, & peut-être dans tout son Ordre,* & dont la réputation devoit être d'un tres-grand poids sur ceux qui s'opposoit à l'entreprise. On ne luy parla point des inspirations particulieres qui avoient fait sur cela connoître les volonteés divines: car elles vouloient être déterminées par les lumieres ordinaires des Théologiens.

* Ordre de
S. Domini-
que.

Ce Religieux étoit déjà prévenu par quelques personnes qui s'étoient bien attendues qu'on le consulteroit, & un des plus considerables Officiers de la Ville l'avoit averty de ne pas donner son aprobaton à ce dessein. Le Pere Yvagnez étoit luy-même persuadé que l'execution en étoit impossible: mais pour ne point d'abord contrister ces Dames il se chargea d'examiner cette affaire, & leur demanda huit jours pour y penser plus à loisir: tres-résolu néanmoins de les en détourner ensuite. Outre le peu de vrai-semblance que ce Pere

ANN. voyoit au succès de l'entreprise, il confidéroit
1561. encore combien Tereſe avoit d'obſtacles à combattre. Les plaintes du Monaftere de l'Incarnation, les contradictions des Peres Carmes, la réſiſtance de la Nobleſſe, l'oppoſition des Magiſtrats, & les murmures des Peuples. Cependant dès qu'il eut fait un peu de reflexion ſur la choſe, elle luy parut une inſpiration divine, & quand Tereſe vint le retrouver avec ſon amie, il leur dit qu'elles devoient ſuivre ce deſſein; & que ſi quelqu'un s'y oppoſoit, on n'avoit qu'à le luy envoyer.

Cette réponſe encouragea ces Dames. On fit le prix d'une Maiſon pour l'acheter; & l'on en devoit ſigner le Contrat le lendemain: mais les oppoſitions de la Ville, & du Convent de l'Incarnation, firent un ſi grand éclat, que le Pere Provincial effrayé de tant d'ennemis, ſous prétexte que les revenus ſeroient trop modiques, & trop peu aſſûrés, refuſa la permiſſion qu'il s'étoit engagé de donner, & retira ſa parole.

Quoy que Tereſe pour en venir ſi avant eût eſſuyé bien des combats & bien des peines; dès qu'elle eut appris par Madame Guyomar le refus du Provincial, elle ſe tint en repos ſans plus ſe donner aucun mouvement pour cette négociation, ce qui fut une belle preuve de ſon obéiſſance.

Alors tout le monde commença à parler d'elle avec moins d'eſtime; on la regarda comme une
femme

femme sans jugement. Toutes les Religieuses de l'Incarnation s'irriterent contr'elle, comme si leur réputation eût été attaquée par cette nouvelle entreprise, & il y en eut qui allerent jusques à dire qu'elle devoit être enfermée dans une prison. On luy venoit dire en tremblant que les temps étoient fâcheux; & que l'on pourroit bien luy susciter quelque méchante affaire, & donner avis aux Inquisiteurs de sa conduite.

Elle souffrit tout avec patience, croyant avoir obéy à Dieu; & cette pensée suffisoit pour la calmer, & même pour la réjouir. Ainsi quoy qu'elle se désistât de toutes poursuites, elle ne perdit néanmoins jamais la confiance que la promesse de JESUS-CHRIST s'accompliroit. Toutes ses plaintes se réduisirent à dire à Dieu dans sa priere: "Pourquoy, Seigneur, me commandez-vous des choses qui paroissent impossibles? Encore toute femme que je suis, si j'avois la liberté: mais enchaînée de tous côtés, sans argent, & sans sçavoir où en prendre, ny pour les expéditions ny pour autre chose, que puis-je faire, Seigneur?"

Le Pere Alvarez n'avoit pas paru d'abord d'un sentiment contraire à Tereze: mais dès qu'il sçut le refus du Provincial, il se déclara contre ce qu'elle vouloit entreprendre, & luy écrivit qu'elle devoit être maintenant persuadée par le mauvais succès, que tout son projet n'étoit qu'une rêve-

ANN.
1561.

*Vie de la
Sainte ch.
33.*

*Vie de la
Sainte
Ibidem.
Annal. l. 2.
ch. 4.
Evêque de
Terrasson-
ne. l. 2. ch. 4.
P. Jean de
Jesus Ma-
ria l. 1. ch.
14.*

ANN.
17561.

rie; & que cela devoit l'instruire pour l'avenir à ne plus penser à de telles entreprises, & à ne plus parler jamais de celle-là, dont toute la Ville avoit été scandalisée. Cette lettre la toucha vivement; elle commença à craindre d'avoir été une occasion de peché à quelqu'un, à douter des inspirations qu'elle avoit eûes; & à hesiter même sur la verité de toutes les révélations de sa vie passée. Dieu la consola dans ses inquiétudes; il la combla de faveurs nouvelles, mais luy ordonna de se soumettre à son Confesseur pendant quelque temps.

Cependant le Pere Yvagnez & Madame de Guyomar, qui sur cette affaire n'étoient soumis à l'obéissance de personne, poursuivoient conjointement & sans relâche, le projet de la fondation; tandis que Terese pour se tenir soumise à ses Superieurs, se tenoit tranquille dans son Convent, où JESUS-CHRIST la fortifioit, & répandoit sur elle toutes les douceurs de sa grace.

Ces négociations de meurerent suspenduës pendant six mois. Au bout de ce temps, il vint au College des Jesuites un nouveau Recteur, plus favorable au dessein de Terese, que le précédent, qui avoit engagé le Pere Alvarez à s'y opposer. Celuy-cy s'appelloit le Pere Gaspar Salazar, dont la Sainte parle en plusieurs occasions comme d'un homme d'un tres-grand mérite, & avec qui elle fut dans une étroite liaison. Il goûta d'abord l'avis

du Pere Alvarez, mais il en changea bien vîte, quand il eut examiné mieux la chose; & non seulement fut un des plus empressez pour le succès de cette entreprise, mais fit revenir le Pere Alvarez à son sentiment. En sorte que trois Ordres de l'Eglise contribuèrent à la Réforme des Carmes. Celuy de S. François, par le Pere Pierre d'Alcantara; celuy de S. Dominique, par le Pere Yvagnez, & celuy des Jesuites par le Pere Salazar Recteur d'Avila.

ANN.
1561.

Dés que Térése vit son Confesseur dans son sentiment, elle amassa le plus d'argent qu'elle pût; & pour ne pas faire éclater imprudemment sa négociation, elle écrivit à sa Sœur d'envoyer son mary à Avila pour y faire le marché de la Maison comme si ce devoit être pour luy. Son beau frere luy rendit volontiers ce service. Il vint d'Albe où il faisoit sa demeure avec sa famille, & l'édifice fut commencé le dixième d'Aoust 1561. Térése engagea sa Sœur à venir peu de temps après: mais de crainte qu'on ne se défiât de quelque chose, elle recommanda à cette Dame de laisser entendre aux habitans qu'elle venoit fixer son séjour à Avila, & que cette maison s'ajustoit pour elle. De cette sorte elle eut inspection sur l'ouvrage, & le visitoit souvent, pour animer les ouvriers à l'expédition.

Nous ne rairons point ici un miracle * attesté dans les informations juridiques ordonnées par le Pape pour la Canonization de la sainte. Ce

6. Mirac.
de arrivé
au sujet
d'un Ne-

ANN.
1561.
veu de la
Sainte.
*Annal. l. 2.
cb. 7.
Evêque de
Terassonne.
l. 2. cb.
Jean de
Jesus-Mi-
ria l. 1. cb.
15.*

fut au fujet du fils unique de sa sœur. Cet enfant n'avoit que cinq ans, & un jour que son pere revenoit à la maison, il le trouva étendu sans mouvement & déjà froid, sous les débris d'un pan de muraille qui étoit tombé, & qui l'avoit écrasé pendant qu'il jouoit. Le pere le releve, il l'embrasse, il l'appelle; mais l'enfant n'avoit plus ny signe de vie ny sentiment. Aussi-tôt ce pere affligé ne sçachant pas trop ce qu'il faisoit, apporta son fils à sainte Terefe au Monastere de l'Incarnation. Cependant la mere qui entendit les clameurs des domestiques, se contraignit quelque temps par honnêteté pour une Dame de condition qui luy rendoit alors visite: mais ne pouvant plus se contenir, parce qu'elle se doutoit de ce malheur, elle n'en fut pas plutôt éclaircie, qu'elle s'abandonna aux cris les plus douloureux, & dans le transport de son desespoir elle accourut auprès de sa sœur. L'enfant étoit entre les bras de Terefe, qui voyant la mere dans une si violente agitation, l'exhorta fort à s'appaier. Plusieurs personnes étoient presentes, & dans un profond silence attendoient les suites de cet événement. Terefe ayant baissé son voile approcha son visage de l'enfant, & demeura quelque temps en cet état. Elle poussa interieurement vers Dieu des gemissemens, & les plus ardens soupirs, afin qu'il daignât épargner une si grande affliction à ceux dont il vouloit bien se servir pour l'établissement de son nouveau Monastere. Aussi-tôt l'enfant com-

me revenu d'un profond sommeil, porta ses petites mains au visage de la Sainte qu'il embrassa tendrement. Et alors Térése, comme si l'enfant se fût réveillé naturellement selon sa coutume, dit à la mere avec des paroles, accompagnées de sa politesse & de sa prudence ordinaire: "Eh! grand Dieu, ma sœur, à quel excès de trouble vous abandonnez-vous? tenez voila votre enfant réveillé, embrassez-le tout à votre aise."

Comme on remarqua dans les suites que Térése n'aimoit pas qu'on luy parlât de cette aventure, on ménagea sur cela sa modestie: mais l'on ne put empêcher Gonzales (c'étoit le nom de l'enfant) que l'on avoit instruit de dire quelquefois à sa tante, quand il fut plus âgé, qu'elle étoit obligée de luy faire faire son salut en sureté, puisque sans elle il seroit déjà dans le Ciel. Il experimenta durant sa vie la fidélité de sa tante à prier pour sa sanctification: car il mourut trois ans après elle en sa vingt-huitième année, & fit paroître à sa mort de grands témoignages de sa vertu.

Térése ne laissoit pas d'être incertaine à qui elle obéiroit, ou à son Provincial, ou à l'Evêque: mais Dieu luy inspira de suivre plutôt ce que luy prescriroit son Prélat Alvare de Mendosse qui entroit serieusement & ardemment dans cette affaire, & qui envoya au Pape pour obtenir qu'on luy en laisât l'administration. Ainsi elle se calma sur ce point, & crût que dans les commencemens il falloit ne se déclarer à personne de suspect: car

ANN.
1561.

Anal. l. 2.
ch. 7.

Pere Jean
de Jesus
Maria, l. 11
ch. 16.

ANN.
1561.

*Annal. l. 2.
ch. 7.*

quoy qu'on n'apperçût plus de mouvemens au dehors pour cette entreprise, on ne l'avoit pas oubliée, & l'on en blâmoit toujours Tereſe dans l'occafion. Un jour qu'elle étoit à un Sermon avec ſa ſœur; le Religieux qui prêchoit parla contre les révelations fauſſes, & leurs mauvaiſes ſuites. Il attaqua Tereſe ouvertement, & la reprit avec aigreur en public, comme ſi elle eût commis le plus grand peché du monde d'avoir ce deſſein: mais tout cela ne l'inquiétoit guère.

*Annal. Ib.
Evêque de
Terſonne
l. 2. ch. 5.
Jean de
Jeſus-Ma-
ria. l. 1. ch.
16.*

Tandis que l'œuvre ſ'avançoit ſourdement, & ſe pourſuivoit avec ferveur, une haute muraille bâtie ſur d'excellens fondemens, & ſoutenuë par des arboutans ſolides, fut renverſée durant une nuit; & comme on ne put jamais connoître la cauſe de cet accident, on ne l'attribua qu'au démon, qui ne pouvoit ſouffrir les progrès de cette entreprise. Le beau-frère de la Sainte, qui préſidoit au travail des ouvriers les reprit de leur mauvaise construction, & ſe préparoit à les contraindre de refaire le mur à leurs frais: mais la Sainte l'avertit de ne les y pas obliger, & luy dit que ce malheur étoit l'effet de la colére & de la malice du démon.

Cette chute de muraille découragea beaucoup Madame de Guyomar; elle vint trouver la Sainte & luy dit, que peut-être Dieu n'approuvoit pas leur entreprise, puis qu'une muraille ſi forte & ſi bien bâtie ſ'étoit renverſée contre toute apparence. Tereſe ſans s'émouvoir luy répondit,

d'un air agréable, mais sérieux : Si la muraille est renversée, il faut la relever. Aussi-tôt la Dame fut calmée, & elle envoya un Courier à sa mere pour luy demander l'argent qu'il falloit pour le rétablissement de ce mur.

ANN.
1561.

Rien ne faisoit perdre courage à Térése ; elle craignoit seulement que le Pere Provincial par quelque voye indirecte n'eût connoissance de ce qu'on négocioit, & ne luy défendît d'aller plus loin : mais Dieu même apporta remede à cette crainte.

Un des premiers Seigneurs de la Castille * mourut à Toledé. Sa femme, qui étoit sœur du Duc de Medina Cœli, en fut si vivement affligée que rien n'étoit capable de la consoler. Elle entendit parler de Térése comme d'une personne éminente en vertu, que les graces de son humeur rendoient aimable à tout le monde ; & qui selon ce qu'on en disoit, devoit être tres-capable de contribuer au soulagement de ses peines. L'envie qu'elle eut de la voir la fit écrire au Provincial des Carmes pour le prier de donner à la Sainte la permission de venir passer quelques jours avec elle. Ce Pere ravi d'avoir occasion d'obliger une Dame de cette importance, écrivit du lieu où il étoit à Térése qu'elle allât trouver cette Dame au plûtôt. Elle reçut la lettre la Veille de Noël, & tous ceux à qui elle la montra, & qui sçavoient le secret de ses affaires, luy dirent qu'elle les alloit entierement ruiner si

7. Térése fait le voyage de Toledé.

* *Avias*
Parlo
Vie de la Sainte. ch.

34
Annal. l. 2. ch. 8.

Evêque de Terrassonne. l. 2. h. 6.

Per. Jean de Jesus

Maria. l. 2. ch. 16.

1562.

ANN.
1562.

elle parloit, & que sa présence étoit absolument nécessaire à Avila. Tereſe qui crut voir la volonté de Dieu dans l'ordre de ſes Supérieurs, ne s'arrêta point à ces raifonnemens; outre que JESUS-CHRIST l'avoit intérieurement avertie de partir avec confiance, & l'avoit inſtruite que ſon abſence étoit néceſſaire au ſuccès de ſon entrepriſe, juſqu'à ce que les nouvelles de Rome fuſſent arrivées. Ainſi l'après-dinée du lendemain, propre jour de la Feſte, elle partit avec ſon beau-frere qui l'accompagna ſur la route pour luy rendre les ſervices dont elle pouvoit avoir beſoin dans une ſaiſon ſi rigoureuſe.

- 8. Con-
duite de
la Sainte
dans la
maifon
où elle
logea à
Toledo.

Les gens qui n'entroient point dans les myſtères de la négociation, la voyant entreprendre un voyage de plus de vingt lieuës, crurent qu'elle ne penſoit plus à ſon œuvre, & l'on recommença de nouveau à faire des raileries de ſa conduite. Cependant elle arriva heureuſement à Toledo, où elle reçut bien des careſſes de cette Dame qui ne fut pas long-temps à ſ'appercevoir combien la compagnie de la Sainte luy étoit utile. Sa naiſſance, & le commerce du grand monde luy avoient donné des manieres nobles & polies qu'elle mettoit à tout moment en uſage pour prévenir Tereſe par mille témoignages d'une tendre amitié. La Sainte en étoit confuſe, & ſ'en trouvoit embarraſſée. Cependant ſa converſation & ſes exemples firent beaucoup de bien dans cette maifon. Les perſonnes qui venoient ſouvent y rendre

rendre visite, étoient, dit la Sainte, d'un si haut rang, que j'aurois dû tenir à honneur de les servir : je vivois néanmoins & je parlois avec elles aussi librement que s'il n'y eût point eu de différence entr'elles & moy.

ANN.
1562.

Térese étoit bien éloignée de flatter cette Dame par des discours qui pussent la nourrir dans une fausse idée de son élévation. “ Quelque-fois, dit-elle, je l'entretenois des reflexions que je faisois sur les avantages de mon état au dessus du sien. Je considérois qu'elle étoit femme comme moy, sujette au milieu de la grandeur aux mêmes foiblesses, & aux mêmes passions, & je conclus de là, devant elle, combien peu l'on doit être touché de ces grands titres du siècle, puisque plus on est élevé, plus on a d'inquiétudes & de peines. La seule application à soutenir la dignité de son état, ne laisse pas vivre un moment en repos. On mange hors de temps & de règle, parce qu'il faut que tout aille conformément à la qualité, & non selon le tempérament & les besoins; il faut souvent se régler plutôt par la condition que par son goût: cela me fit concevoir une si grande aversion de cet état de grandeur, que je disois en moy-même, Dieu me garde de tous ces malheureux assujettissemens.

Tout ce qu'il y avoit de personnes au service de cette Dame, depuis les premiers Officiers, jusqu'aux domestiques les plus subalternes, profi-

ANN.
1562.

terent du séjour que Térèse fit à Tolède; elle leur inspira le goût de la piété, régla les heures de leur loisir, & leur donna des occupations sanctifiantes; mais elle dit qu'elle se trouva beaucoup fatiguée d'avoir à tout moment à les accorder dans les rencontres où la jalousie & l'intérêt mettoient entr'eux de la division.

Dieu continuoit de répandre sur elle ses faveurs comme il avoit fait dans son Monastère; & pour satisfaire à la reconnoissance qu'elle en avoit, elle ne manquoit aucune occasion de porter les ames à la vertu.

*Vie de la
sainte,
c. 34.*

Un jour elle fut à la Messe aux Dominiquains, où elle apprit qu'un Religieux de cet Ordre qu'elle connoissoit étoit alors dans la Ville; elle demanda à le voir, parce qu'elle avoit remarqué autrefois en luy bien des dispositions à s'avancer dans les voyes de la contemplation, mais elle s'aperçut par leur entretien, qu'il y avoit fait de tres-grands progrès. Comme elle avoit pour luy beaucoup d'estime, elle fut si touchée de l'accroissement de ses lumieres, que pressée du desir qu'il en reçût encore d'avantage, elle pria JESUS-CHRIST de l'éclairer toujours de plus en plus.

„ Vous ne devez pas, dit-elle, Seigneur, me
 „ refuser cette grace; car cette personne est tou-
 „ te propre à être de nos amis. O bonté! ajoutez-
 „ t-elle aussi-tôt, ô, condescendance infinie
 „ de mon Dieu, qui ne prend pas garde aux
 „ paroles, mais qui considere seulement le zele

& l'affection d'où elles partent; & qui souffre qu'une misérable créature telle que moy, s'exprime si hardiment devant une si haute Majesté. En ces occasions c'est l'amour qui parle & non pas moy.

Une personne tres-dévoté, & tres attachée aux Religieux du Mont-Carmel, qui s'en alloit à Rome pour demander la permission de fonder un Monastère de Carmelites Réformées, ayant appris que Térése étoit à Toledé, se détourna beaucoup de sa route pour la venir voir. La Sainte qui n'étoit pas encore bien instruite des anciennes Constitutions de son Ordre, ne sçavoit pas avant que d'avoir entretenu cette personne, que la Règle ordonnoit avant la mitigation, que les Maisons n'eussent pas de revenu. Cette ouverture luy fit plaisir, & la détrompa de l'erreur où elle avoit été de croire que les rentes bien fondées empêchoient les inquiétudes; au lieu, dit-elle, de confiderer les grands soins & les embarras que la propriété des possessions entraîne avec elle. Elle en écrivit à ses amis d'Avila, qui s'opposèrent fort à sa résolution: mais elle fut confirmée dans son sentiment par le conseil de S. Pierre d'Alcantara, qui l'exhorta fort à ne pas faire autrement; & luy exposa avec éloquence tous les avantages de la pauvreté. D'ailleurs elle eut sur cela des inspirations si fortes, & qui la convainquirent si clairement que c'étoit la volonté de Dieu, qu'elle ne s'arrêta plus aux raisonnemens qu'on luy faisoit pour l'en détourner.

ANN.

1562.

Vie de la Sainte ch.

31.

*Annal. l. 4.**ch. 8.**Evê ne de**Terrasonne.**l. 2. ch. 7.**Le Pere**Jean de Je-**sus Maria.**l. 1. ch. 16.*

ANN.

1562.

9. La
Sainte
compose
la rela-
tion de sa
vie.

Annal. l. 2.
ch. 8.

1562.

Depuis long-temps, Tereſe pour obéir à un de ſes Confefſeurs, avoit commencé d'écrire toutes les particularités de ſa Vie, mais n'avoit pas continué. Comme durant ſon ſéjour à Toledé, elle ſe trouva un peu plus libre, elle acheva pour ſatisfaire au Pere Yvagnez qui la preſſoit fort de luy découvrir tout ce qui luy étoit arrivé depuis ſon enfance. Ce célèbre Dominiquain luy avoit rendu de ſi grands ſervices ſur les perplexités de ſon ame, & pour l'affaire du nouvel établifſement, qu'elle ne put jamais le refuſer.

Si lors que la Sainte compoſa cet écrit, elle eût été moins gênée par divers aſſujetiſſemens, il y auroit dans ſon hiſtoire plus de précision & d'exactitude: mais c'eſt à ſon peu de loisir, aux détails étrangers qu'on exigeoit d'elle, à la prompte expedition qu'on luy demandoit, à l'impoſſibilité de la réviſion, qu'il faut attribuer les digreſſions & les redites, qui rendent quelquefois l'ouvrage un peu languifſant. Tout y plaît d'ailleurs; l'éloquente naïveté des narrations, la peinture des caractères, l'expreſſion des ſentimens, les traits brillans d'un génie heureux, enfin l'élevation & la vivacité du ſtile, ſur tout dans une langue tout-à fait propre aux métaphores, & ſuſceptible de tout l'ornement des figures. * Voici la lettre qu'elle écrivit au Pere Yvagnez en luy envoyant ſa relation.

Vie de la
Sainte ch.
dernier.

* Palafox,
Lettre 15.

Le Saint-Eſprit ſoit touſjours avec vous, mon
Reverend Pere, ainſi ſoit-il.

Je ne ferois point trop mal de vous exagerer
 le mérite de mon obéissance pour vous obliger
 de me recommander à Dieu avec plus de zele :
 car quelle peine n'ai je point eüe à me voir
 dépeinte sur ce papier , & à me retracer l'idée
 de toutes mes miseres. Je puis dire néanmoins
 avec verité que j'ai plus souffert encore à dé-
 clarer les graces du Seigneur que mes pechez,
 Je me suis fort étendue , suivant vos ordres,
 à condition que vous déchirerez ce qui ne vous
 paroitra pas bien , comme vous me l'avez pro-
 mis. Je n'avois point achevé de relire cet
 écrit quand vous l'avez envoyé chercher ;
 peut-être y trouverez-vous bien des choses
 mal expliquées ; d'autres qui seront repetées.
 J'ai eu si peu de temps que je ne pouvois revoir
 ce que j'avois fait. Je vous prie avant que de
 l'envoyer au Pere Maître à Avila de le corri-
 ger , & de le faire transcrire , de crainte que
 quelqu'un ne reconnoisse mon écriture. Je se-
 rai fort aise qu'il le voye , & en le commen-
 çant j'ai eu intention qu'il en jugeât. S'il me
 croit dans le bon chemin , j'en serai extrême-
 ment consolée. Voila tout ce que je puis faire
 & tout ce qui dépend de moy. Usez-en, mon
 Reverend Pere , en toutes choses comme il
 vous plaira ; & souvenez-vous que vous voila
 engagé à ne pas abandonner une personne qui
 remet son ame entre vos mains. Je recom-
 manderai la vôtre au Seigneur tant que je

ANN.
 1556.

ANN.
1562.

vivrai. Vous ne me sçauriez faire un plus grand “
plaisir que de vous hâter d’avancer de plus en “
plus dans son service. Vous avez déjà bien “
commencé, mais vous verrez dans cette rela- “
tion combien il est avantageux de se donner “
tout entier à celuy qui se donne à nous sans re- “
serve; qu’il soit à jamais beni. J’espere de sa “
bonté, que vous & moy nous verrons un jour “
les grandes misericordes qu’il nous a faites; & “
que nous le louerons éternellement dans le “
séjour de la gloire. Ainsi soit-il. “

La Sainte retoucha cet Ouvrage dans la suite, & l’arrangea avec un peu plus de méthode, & tel que nous l’avons aujourd’huy, par ordre du Pere Garcie de Toledé, qui étoit devenu son Confesseur.

Après que Térèse eut été plus de six mois chez
10 Térèse revient à cette Dame, l’ordre de son Provincial fut chan-
Avila. gé en une permission de revenir à Avila, ou de
Vie de la demeurer encore à Toledé. Comme on travail-
Sainte, ch. loit à l’élection d’une Prieure au Monastère de
35. *Annal. l. 2.* l’Incarnation, elle apprehendoit qu’on ne jettât
ch. 9. les yeux sur elle, & ce n’étoit pas sans fondement,
Evêque de car tous les suffrages se réunissoient pour luy don-
Terrassonne. ner cette charge; tant par l’amitié qu’on luy por-
l. 2. ch. 8. toit, & par la connoissance qu’on avoit de ses
P. de Jesus- talens, que par l’envie de la fixer à cette place,
Maria. & luy ôter les idées de son dessein.
l. 1. ch. 16.

Ces conjonctures l’embarrasserent, & elle vou-
loit differer son retour sous pretexte des grandes

chaleurs qui rendoient le voyage plus pénible : mais Dieu luy fit connoître dans l'oraison que rien ne devoit la retarder , qu'elle étoit nécessaire à Avila , qu'à la verité elle devoit se préparer à une croix bien pesante , mais qu'elle prît courage , & qu'il ne l'abandonneroit pas.

La voix de Dieu se faisoit souvent entendre à Terefe d'une maniere si claire , qu'elle ne pouvoit s'y méprendre ; & si nous ignorons les ressorts de cette opération divine , nous comprenons du moins que dans une ame pure & bien dégagée des objets sensibles , la verité se manifeste avec plus de certitude , que tout ce que l'on peut connoître par l'entremise des sens. La Sainte alla trouver son Confesseur qui étoit un Jesuite de Toledé ; elle luy dit son inspiration , & qu'elle craignoit que cette pesante croix ne fût la supériorité de son Monastère. Ce Pere qui ne sçavoit comment calmer son inquiétude , luy conseilla de partir sans délay malgré les chaleurs excessives , car c'étoit au milieu de l'été.

Quand la Dame , chez qui Terefe demouroit , vit qu'elle étoit resoluë à partir , la douleur qu'elle en eut fut si violente , que ce fut pour la Sainte une autre espece de tourment d'avoir à soutenir son affliction , & à se vaincre elle-même sur les attendrissemens que sa reconnoissance ordinaire luy caufoit. Elle dit que lors qu'elle fait reflexion à l'attachement que cette Dame avoit pour elle , la permission qu'elle en obtint pour s'en aller luy parut un miracle.

ANN.
1562.

ANN.
1563.

Après qu'elle eut surmonté toutes les peines que luy caufoit ce départ, elle se mit en route „ pour Avila. „ J'avançois, dit-elle, mon chemin „ min gayement, fort résolüe à tout ce que Dieu „ voudroit m'envoyer. Elle arriva tres promptement; & si elle eût differé un peu davantage, ou se fût arrêtée quelque part, elle eût tout-à-fait perdu l'occasion de faire son établissement.

Ce n'étoit donc pas pour la superiorité de l'ancien Monastère, mais pour la fondation du nouveau qu'il falloit tant se hâter: car les Lettres du Pape qui donnoient à l'Evêque l'administration de cette affaire, arriverent à Avila le même jour que la Sainte. Saint Pierre d'Alcantara y étoit alors; & par le poids de son autorité, & sur tout par la déference que l'Evêque avoit pour luy, il donna un grand mouvement à cette entreprise: Car ce Prélat avoit peine à consentir que ce nouveau Monastère s'établît sans rente; mais S. Pierre d'Acantara l'y détermina si bien qu'il s'y porta dans la suite avec ardeur.

VI. Mort
de Saint
Pierre
d'Alcan-
tara grãd
ami de la
Sainte.

Ce merveilleux Saint ne survêcut guère à l'achevement de cet œuvre, & au bout de quelques jours il alla recevoir dans le Ciel la récompense de ses austerités & de ses vertus. Il semble qu'il n'avoit été retenu sur la terre que jusqu'au retour de Terese. Elle eut une connoissance particuliere de son éminente sainteté, & les impressions qu'elle fit sur elle, l'ont obligée d'en rapporter quelques circonstances dans l'histoire de sa propre Vie.

Elle

Elle avoit appris de luy-même qu'il passa quarante ans sans dormir plus d'une heure & demie tant de jour que de nuit, & que de toutes les austerités qu'il avoit pratiquées, celle de vaincre le sommeil luy avoit paru dans le commencement la plus grande; que pour ce sujet il étoit toujours debout ou à genoux; & que durant le peu de temps qu'il s'asseïoit pour dormir, il appuyoit sa tête contre un morceau de bois scellé dans le mur. Quand il auroit voulu se coucher il ne l'auroit pû, parce que sa Cellule, comme on le sçait, n'avoit que quatre pieds & demi de long. Pendant tout ce temps il ne couvrit jamais sa tête, & la tint toujours exposée aux ardeurs du soleil & aux incommoditez de la pluye & du froid; il marchoit toujours les pieds nuds, ne portoit rien sur sa chair qu'un habit de bure fort étroit, avec un manteau de la même étoffe, qu'il quïtoit dans les grands froids, & ouvrant sa porte & sa fenêtré, afin que les refermant ensuite, & reprenant son manteau, il donnât quelque soulagement à son corps. Il ne mangeoit d'ordinaire que de trois jours en trois jours, & disoit à la Sainte, qui s'en étonnoit, que cela n'étoit pas impossible quand on s'y accoûtumoit durant sa jeunesse. Il passa trois ans dans un Monastère de son Ordre sans connoître aucun des Religieux qu'à la voix, parce qu'il ne levoit jamais les yeux pour rien regarder; & n'alloit dans les divers endroits de la maison qu'en suivant les autres. La même chose lui

ANN.
1562.

ANN.
1562.

arrivoit par les chemins. Il passa plusieurs années sans regarder aucune femme ; & il disoit à Tereſe, que du moins s'il les regardoit étoit sans les voir.

Lors qu'elle le connut, il étoit déjà fort âgé, & si attenué, si décharné, que sa peau ressembloit plutôt à une écorce d'arbre desséchée qu'à de la chair. Il parloit peu à moins qu'on ne l'interrogeât : mais sa grande sainteté ne le rendit point farouche, & il avoit l'entretien fort doux & fort agréable. La Sainte dit qu'elle prenoit plaisir à parler de cet homme incomparable, & nous n'aurions pas suivi ses sentimens si nous n'en eussions dit quelque chose.

32. Continuation
des tra-
vaux
pour l'é-
tablissem-
ent de
la Réfor-
me.

Vie de la
Sainte ch.
36.

Annal.
Evêque de
Ternissone.

Le Pe e
Je an de
Iesus Ma-
ria.

Il y eut une conduite de Dieu bien marquée dans la maladie qui arrêta le beau-frere de Tereſe à Avila : lorsqu'il se dispoſoit à s'en aller, il se vit obligé de garder le lit autant de temps qu'il falloit pour donner à nôtre Sainte un prétexte honnête de sortir souvent de son Monastère afin de faire avancer l'ouvrage ; car personne n'y veilloit depuis que sa sœur étoit partie, & que Madame Guyomar étoit absente, pour mieux tenir leur dessein caché. Ainsi, quand la chose fut venuë en tel état qu'on n'avoit plus besoin du beau-frere, il dit à Tereſe en plaisantant : Je croy qu'il n'est pas necessaire que ma maladie soit plus longue, & en effet le lendemain il fut guéri.

Tereſe comprenoit combien il importoit de presser l'ouvrage, mais elle eût été bien embarrassée pour l'achever, si dans le temps qu'elle se

vit manquer tout-à-fait d'argent, un de ses freres qui demouroit aux Indes depuis trente-quatre ans, ne luy eût envoyé une somme considerable lors qu'elle s'y attendoit le moins. Elle reçut ce secours comme un present du Ciel, & dans la réponse qu'elle fait à son frere * elle luy marque que cet argent étoit venu fort à propos. Jamais, dit Palafox * à cette occasion, il ne vient à contre-temps, si ce n'est quand on le reçoit pour le garder, & que l'avarice l'emprisonne: mais ce n'étoit pas là l'usage que la Sainte en vouloit faire. Elle fit accommoder le lieu qui devoit servir d'Eglise, & les dedans le mieux qu'on put, mais tout se trouvoit pourtant fort petit & fort pauvre. Je n'eus pas peu de peine, dit-elle, soit pour ménager les uns & les autres, soit autour du malade, soit autour des Ouvriers pour faire donner incessamment à l'édifice quelque forme de maison Religieuse.

Le Bref de Rome avoit été expédié au nom de Madame Guyomar par ordre du Pape Pie IV. en l'année 1562 quelques personnes se doutoient de toute cette négociation: mais comme ils n'en avoient pas de preuves sûres, ils ne pouvoient rien faire pour s'y opposer.

Quand tout fut mis en bon ordre, Térése commença de s'occuper encore plus de l'édifice spirituel, que du materiel; elle choisit quatre filles, destituées à la verité des biens de la fortune, mais tres-riches en vertus, pour être les qua-

ANN.
1562.

* Lettre
29^e de la
Sainte.
* Notes sur
cette lettre.

13. Le
Monastère est éta-
bli.

Vie de la
Sainte. ch.

36.

Annal.
l. 2. ch. 9.

89 11.
Evêque de
Terrassonne

l. 2. ch. 8.

Le Pere
Jean de

Jesus-Ma-
ria.

l. 1. ch. 17.

ANN.
1562.

tre colonnes de ce Temple. C'étoit des filles d'un tres-bon esprit, & de beaucoup de courage, telles qu'il falloit être pour un établissement de cette nature. Enfin le 24 d'Aoust de l'année 1562. Terefe accompagnée de deux Religieuses de l'Incarnation ses parentes, qui se trouvoient alors hors de leur Convent, fit donner l'habit à ces quatre filles par le Docteur Dace, après qu'il eut solennellement consacré l'Eglise, & qu'il y eut mis le Saint-Sacrement. Voila de quelle maniere se fit le premier Monastère des Carmelites réformées qui fut consacré sous l'invocation de Saint Joseph, dont nulle autre Eglise ne portoit encore le nom. La sœur & le beau-frere de la Sainte, Gonzales Daranda, Julien d'Avila, François de Salcede, & ses autres amis particuliers qui avoient la connoissance de son dessein, furent presens à cette cérémonie.

1562.

14. Peine
interieure
de la
Sainte a-
près cet
établisse-
ment.

*Vie de la
Sainte.
ch. 36.
An. al.
l. 2. ch. 11.
Evêque de
Terresonne
l. 2. ch. 9.
Jean de
Jesus Ma-
ria. l. 2. ch.
3.*

Quand la Sainte eut mis tout en ordre, elle ne songea plus qu'à retourner au Monastère de l'Incarnation, dans l'esperance de revenir à celui de sa réforme, quand le Provincial le luy auroit permis. Comme elle n'avoit rien entrepris dans cette négociation que par le conseil, & après l'examen des plus célèbres Théologiens, pour ne rien faire avec imprudence; elle avoit lieu d'esperer que son Superieur ne luy refuseroit pas son agrément. Quand elle eut bien considéré l'heureux accomplissement de ses desirs, à peine pouvoit-elle contenir les transports de sa joye: elle

voit la fidelité des promesses de JESUS-CHRIST, le titre de S. Joseph donné à sa nouvelle Eglise, l'acquisition de quatre jeunes Religieuses remplies de ferveur & de vertu; c'en étoit assez pour luy donner une satisfaction parfaite: mais l'ennemi du salut des hommes ne put la voir si contente sans en être au desespoir. Ainsi Dieu permit que tout à coup l'esprit de la Sainte fut enveloppé d'épais nuages. Elle se sentit agitée de crainte, de soupçons, d'ennuis, & de mille autres sentimens affreux. A cela vint se joindre l'incertitude cruelle, si elle n'avoit point agi contre l'intention de son Provincial; si la vertu d'obéissance n'avoit point été méprisée; si ces jeunes filles pourroient supporter une si grande austerité de vie; si elles auroient dequoy se nourrir; si elle-même, infirme comme elle étoit, pourroit subsister sans être secourüe des autres Religieuses de son premier Convent, avec qui elle avoit si familièrement vécu; si ce n'étoit point le démon qui l'étoit venu troubler dans son Cloître, où elle jouïssoit d'un profond repos uniquement appliquée à la méditation des choses divines. Un moment auparavant elle étoit comblée de joye, & maintenant elle succomba à sa tristesse. Toutes les promesses & toutes les faveurs de J. C. toutes les décisions des hommes sages, tous les témoignages de la divine miséricorde étoient évanouïs de sa memoire aussi entierement que si jamais elle n'en eût fait l'expérience. C'est ainsi

ANN. que le Seigneur éprouve les grandes ames ; aussi
1562. Térèse eut-elle presque toute sa vie quelque chose
à combattre , afin que les graces extraordinaires
qu'elle recevoit ne luy ôtassent point la vûë des
misères de la condition humaine ; & qu'elle ne
pût pas dire dans son abondance. Je ne ferai ja-
mais ébranlée. Mais il faut l'entendre parler elle-

*Vie de la
Sainte. ch.
36.*

„ même en cette occasion. „ La foy , dit-elle ,
„ & toutes les autres vertus étoient en moy si
„ affoiblies , & leurs opérations tellement suspen-
„ duës que je n'en pouvois tirer aucunes forces
„ pour me défendre de tant d'ataques : Je com-
„ mençay à douter si je pourrois supporter une si
„ rude penitence , avec tant d'infirmité , si je
„ pourrois me résoudre à m'enfermer dans une si
„ petite maison ; je me representay que j'en quit-
„ tois une grande & agréable où j'avois toujourns
„ été si contente , & où j'avois tant de bonnes
„ amies ; que les personnes qui étoient ici avec
„ moy ne seroient peut-être pas à mon gré ; que
„ je m'étois engagée à bien des choses capables
„ de me porter au desespoir ; que peut-être le
„ démon avoit prétendu par là m'ôter la paix &
„ la tranquillité de mon cœur ; que je ne pour-
„ rois plus faire oraison dans le trouble & dans
„ l'inquiétude ; & que je m'exposois à me perdre.
„ J'avois l'esprit tellement rempli de tout cela , &
„ d'autres choses de pareille nature , qu'il n'étoit
„ pas possible d'en détourner ma pensée ; & d'ail-
„ leurs mon ame étoit plongée dans une telle

amertume, & dans de si noires ténèbres, que
je n'ai point de termes pour m'en expliquer.

ANN.
1562.

En cet état je m'en allai devant le Saint-
Sacrement, mais d'y faire aucune priere cela
n'étoit pas en mon pouvoir; & je n'avois au
cœur & à la bouche qu'une voix de plainte
comme si j'eusse été à l'agonie. De plus je n'o-
fois en parler à personne: car depuis le départ
du Pere Alvarez je n'avois point encore de Con-
fesseur arrêté. O, mon Dieu, dans quelle mi-
serable vie sommes nous ici, où il n'y a ny con-
tamment assuré, ny bien qui ne soit sujet au
changement. Il n'y avoit qu'un instant qu'il me
sembloit que je n'aurois pas voulu changer
mon bonheur contre toutes les felicitez de la
terre; & un moment après la même chose qui
avoit fait ma joye, me causoit un si affreux
tourment que je ne sçavois que faire de moy!
Oh, si nous faisons une serieuse attention à tout
ce qui se passe ici bas, chacun connoitroit par
experience qu'on doit bien peu se mettre en
peine d'y avoir de l'affliction ou de la joye!

Térese a bien raison de dire que dans toute sa
vie, elle n'eut guère de trajet plus rude à essuyer
que celuy-là. Elle fut une demie journée dans
cette situation douloureuse: mais au milieu de
ces perplexités cruelles, un rayon de lumiere divine
vint à paroître qui dissipant l'orage fit connoître
l'auteur du trouble.

Alors elle se ressouvint de sa premiere fermeté,

Vie de la

ANN.

1562.

Sainte, ch.
36.

& de cette résolution qui luy avoit fait desirer de servir Dieu au milieu des peines & des obstacles; ainsi pour s'affermir encore plus, elle promit aux pieds de JESUS-CHRIST, qu'après avoir fait auprès de son Supérieur toutes les diligences & tous les efforts pour obtenir de luy de se renfermer au plutôt dans le Monastère nouvellement construit, elle y feroit vœu de garder fidèlement la clôture. Dès qu'elle eut fait cette priere la serenité revint dans son ame, l'ennemi s'enfuit avec honte; elle se felicita de s'être ainsi engagée, & la joye qu'elle en eut ne la quitta plus.

Ibidem.

„ Je restay, dit-elle, fort fatiguée de ce combat,
„ mais dès que j'eus reconnu que c'étoit un jeu
„ du démon, je n'en fis que rire. Je croy que
„ Nôtre-Seigneur permit cette attaque pour me
„ faire connoître la grace particuliere dont il
„ m'avoit prévenuë, & de quelle peine il m'a-
„ voit exemptée quand il avoit permis que de-
„ puis vingt-huit ans que je suis Religieuse, je
„ n'eusse jamais été un moment mécontente de
„ l'être.

15. Oppo-
sition des
habitans
d'Avila.

Cependant, dès qu'on vint à sçavoir que le Monastère étoit établey, d'abord on en loua Dieu; mais au bout de quelques heures les Cantiques de loüanges furent interrompus: il s'éleva par tout un grand murmure; les plus considérables Citoyens regarderent cet établissement comme un mauvais présage, & crurent que leur Ville seroit renversée si le Monastère n'étoit abatu.

Térese

Térese qui ne sçavoit pas ce soulèvement, fatiguée des travaux de la nuit précédente, & des peines d'esprit qu'elle avoit essuyées, voulut un peu se reposer après le disné : cela luy fut impossible, car dès qu'on eut sçu ce qui étoit arrivé le matin, la Prieure de l'Incarnation pour appaiser le bruit, envoya ordre à Térese de revenir sur le champ dans son Monastère. A peine eut-elle reçu ce commandement, qu'elle dit adieu à ses quatre Novices, désolées de la voir partir, & en ayant nommé une pour être à la tête des trois autres, elle se rendit à son Convent. Elle crut qu'on l'alloit mettre en prison, mais ne s'en inquiéta pas beaucoup. Dès qu'elle eut pourtant rendu compte de ses actions, la Prieure s'appaîsa un peu.

Comme on avoit envoyé un Courier au Pere Provincial pour luy apprendre ce que Térese avoit fait, il vint aussi-tôt, & fit appeller la Sainte. Elle dit qu'allant trouver ce bon Pere, elle repassoit dans son esprit les innocens artifices dont elle s'étoit servie pour luy cacher sa négociation, & qu'à cette idée elle ne pouvoit s'empêcher de rire quand elle parut devant luy.

Le Provincial la reprimanda sévèrement, & les Religieuses mal intentionnées, exagererent beaucoup les défauts de sa conduite. Térese à tout cela ne répondoit rien, suivant la résolution qu'elle avoit prise. Mais enfin le Provincial l'obligea de parler, & elle fit le récit de toute cette

ANN.

1562.

16. Té-

rese re-
vient au
Convent
de l'In-
carnation
& répond
au Pro-
vincial
qui l'in-
terroge.

*Vie de la
Sainte
Ibidem.
Annal. l. 2.
ch. 11.*

ANN.
1562.

affaire si ingenuëment & si franchement, que ny le Pere ny les Religieuses n'eurent plus rien à luy objecter.

Cependant ayant cherché l'occasion dans la suite d'entretenir le Provincial en particulier, elle luy fit un ample détail de toutes choses, qui l'éclaircit parfaitement. Il luy témoigna beaucoup d'affection, luy fit bien des honnêtetés, & luy promit qu'il contribueroit aux avantages du nouveau Monastère dès que l'émotion de la populace seroit appaisée.

17. Sou-
levement
général
de la Ville
d'Avila.

*Vie de La
Sainte ch*
36.

*Annal. l. 2.
ch. 12.*

*Evêque de
Terassonne.
l. 2. ch. 10.*

*Pere Jesu-
Maria. l. 2.
ch. 3.*

La Ville fut durant trois jours dans une aussi grande agitation que si elle eût été assiégée par les ennemis. L'artisan quittoit sa boutique, le bourgeois sa maison; les faineans couroient de ruë en ruë. Il faisoit beau voir une pauvre fille livrée à la contradiction d'une Ville entiere, & de tous les corps qui la composoient; contrariée par les Ecclesiastiques & par le peuple; devenue la fable du public, & la risée de tout le monde; sans compter ce qu'elle souffroit de la part de ses Religieuses: Je ne comprends pas, dit-elle, comment on pouvoit s'imaginer que trois ou quatre Religieuses enfermées pussent porter un si grand préjudice à toute une Ville.

Le Gouverneur, le Maire, & les Echevins, les principaux habitans, les Theologiens, les Jurisconsultes, s'assemblerent pour conferer sur cet événement qu'ils regardoient comme une des plus importantes affaires; les chefs de chaque

Communauté, les députés du Chapitre de la Cathédrale; deux Religieux de chaque Convent se trouverent à la Conference. Ils resolurent dans leurs délibérations, que pour le salut de la Ville il falloit renverser ce Monastère, après en avoir enlevé l'Eucharistie; & ils auroient sur l'heure executé leur jugement, si le Pere Bagnez, l'un des plus graves Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & qui ne connoissoit point alors Térése, ne se fut levé au milieu de l'assemblée, où il harangua après le Gouverneur pour s'opposer seul à leur décision, & leur faire entendre qu'il ne falloit pas tant se presser; qu'on devoit réfléchir prudemment à ce qu'on feroit, qu'on avoit tout le temps d'attendre, & que cela regardoit la Jurisdiction de l'Evêque. Il apporta plusieurs raisons qu'il exposa avec beaucoup de sagesse & avec tant de douceur, que le dessein d'abattre ce Monastère ne fut pas executé.

Cependant durant tout l'orage Térése n'avoit d'autre liberté que celle de lever les mains au Ciel, & disoit à Dieu: *Seigneur, cette maison n'est pas à moy, c'est pour vous qu'elle a été faite; maintenant qu'il n'y a personne qui en prenne soin, c'est à vous de le faire.*

La Ville étoit toujous fort émuë: Térése & ceux qui l'avoient servie dans cet œuvre, étoient chargés de maledictions. L'esprit de discorde se répandoit dans tous les quartiers pour y exciter de nouveaux troubles; & la Sainte au milieu de

ANN.
1562.

18. Tran-
quillité
de la
Sainte du-
rant les
murmures
des
habitans.

ANN.
1562.

ces soulevemens populaires s'affermissoit si bien dans la ferveur de l'oraison, que bien qu'elle scût tous les traits de calomnie qu'on lançoit sur elle, son ame étoit aussi tranquille comme si rien de tout cela ne l'eut regardé. L'on n'en peut avoir de meilleure preuve que la lettre enjouée qu'elle écrivit à Madame Guyomar, qui étoit à Tore en ce temps là, pour la prier de luy acheter une cloche, & quelques Missels, & de les luy envoyer. Ce n'est pas que de temps en temps elle n'eut quelques allarmes que le Monastère ne fut détruit; mais Dieu la rassuroit aussi-tôt dans la priere.

19. Les
opposi-
tions fi-
nissent.

*Vie de la
Sainte. ch.
36.*

*Annal. l. 2.
ch. 13.*

*Evêque de
Terrassonne.
l. 2. ch. 10.*

*Per: Jean
de Jesus
Maria. l. 2.
ch. 4.*

Le peuple étoit toujours ardent à aigrir le Gouverneur, qui croyant que tout luy seroit ouvert, vint au Monastère, où il commanda aux quatre jeunes Novices d'en sortir, ou qu'il feroit enfoncer les portes. Ces filles que la Sainte avoit instruites à ne pas trembler, répondirent honnêtement que ce n'étoit point au Gouverneur; mais à l'Evêque à donner un tel ordre; & que dès que le Prélat leur commanderoit, elles sortiroient aussi-tôt.

Cette réponse eut son effet, & calma le Gouverneur. Il se retira; fit écarter la populace; appaisa le tumulte, & renvoya l'affaire à une Justice réglée. Cependant il n'y avoit personne qui voulut se charger des interets de ce Monastère. Mais Julien d'Avila, tres-saint Prêtre & tres-éclairé, se déclara son défenseur; & comme on en avoit appelé à Madrid pour les Religieuses, on

envoya un Commissaire du Conseil Royal sur les lieux pour s'instruire des raisons des deux parties. ANN.
1562.

Tandis que toute la Ville se déchaînoit contre cet établissement, sans que personne eut le crédit de le protéger, Térése du fond de sa solitude pouffoit des gémissemens vers le Ciel, & au sortir de sa priere demouroit aussi tranquille que si elle eut eu la protection de tout l'univers.

Cette tempête dura six mois avec beaucoup de fureur, & c'étoit la croix que JESUS-CHRIST avoit prédite à la Sainte lorsqu'elle étoit à Toledé, & qu'elle porta si courageusement. De crainte néanmoins que ces quatre Religieuses ne manquassent de quelque chose dans le Monastère, le Docteur Dace soutenu de l'Evêque en fit prendre soin hardiment. Elles furent pourvûes de Confesseurs & d'exhortations pour les animer & pour les instruire.

Le Père Yvagnez Dominiquain revint à Avila où il étoit en grande réputation. Il employa son autorité pour ramener à la raison quantité de personnes prévenuës, & leur inspira de meilleures intentions. Dès qu'il fut parti, on sollicita fortement l'Evêque de faire avoir à Térése la permission de son Provincial pour retourner au Monastère de S. Joseph. Cela paroïssoit alors bien difficile; néanmoins cette permission luy fut accordée. Ainsi vers la fin de l'année 1562. elle revint au Convent de sa réforme, & amena même avec elle quatre autres Religieuses de l'Incarnation,

ANN.
1562. dont il y en avoit une qui fut éluë Prieure : car Terefe ne vouloit pas l'être. On peut juger de la joye que cette petite troupe répandit dans cette maison naiffante.

20. Fer- Le Prélat ayant remarqué dans la fuite combien
veur des Terefe étoit propre au gouvernement, & quelle
Religieu- étoit l'étenduë de fa prudence, l'obligea de se
fes du mettre à la tête de fes fœurs. Dieu luy fit dans cette
nouveau charge mille graces nouvelles, qui témoignoient
Monasté- assez avec quelle complaisance il les voyoit.
re. Ce fut alors qu'on eut occasion de mieux connoître
Vie de la sa profonde sagesse. Elle donna à ses filles la
Sainte. ch. forme de vie qu'elles devoient mener, & ne fit
36. rien fans la participation de l'Evêque. Elle mit
Annal. l. 2. pour fondement de sa Régle l'exercice de l'Orai-
ch. 15. son, & la mortification des sens. Elle établit la
Evêque de clôture exacte; ferma les Parloirs; défendit les
Terrassone. entretiens & les communications du dehors, &
l. 2. ch. 11. rendit les conversations du dedans fort courtes &
12. fort rares. Elle ne permit à ses Religieuses, pour se
soulager dans leurs peines, que le recours aux
consolations divines qui ne leur manquèrent pas.
Elle établit la pratique de vivre d'aumônes & sans
revenu. Elle réforma l'habillement, changea
l'étamine en grosse serge; les fouliers en sandales,
les matelats en paillasses, & la délicatesse des
alimens en grossière nourriture.

1563. Lorsque les choses eurent été réglées de la sorte,
& avec tant de succès, la Ville commença à se de-
sister de ses poursuites, & l'on s'apperçut que le

procès tomboit de luy-même; ceux qui s'étoient élevez contre cette fondation avec plus d'emporement, y devinrent les plus affectionnés; & chacun avoia que la victoire de tant de traverses & de tant d'obstacles ne pouvoit être que l'ouvrage de Dieu.

Aussi-tôt les aumônes se répandirent avec abondance dans le Monastère: „ Tout le monde, dit la Sainte, nous apporte, sans que nous demandions, & il ne nous manque rien. Nous gardons la Règle telle que l'a dressée le Pere Hugues Cardinal de Sainte Sabine, confirmée l'an 1248. par Innocent IV. la cinquième année de son Pontificat.

ANN.
1563.

Chap. 36.
cc de sa Vie.

Mais ce qui étonna le plus, c'est que dans cette habitation nouvelle, il vint s'y renfermer plusieurs jeunes filles de condition, tres-attachées au monde; entre lesquelles on distingua beaucoup deux nièces de la Sainte, dont l'une étoit celle qui luy avoit offert mille ducats quand elles commencerent à parler de ce projet.





LA VIE
DE
SAINTE TERESE

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

- I. *Sainte Tereſe compose ſon Livre du Chemin de la Perfection.* II. *De ſa doctrine ſur l'Oraiſon Mentale.* III. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirees de l'hiſtoire de ſa Vie.* IV. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirees du Livre intitule, Chemin de la Perfection.* V. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirees d'une Lettre de la Sainte à l'Evêque d'Oſme.* VI. *Inſtruction ſur l'Oraiſon Mentale, tirees d'une Lettre au Pere Graken.* VII. *Réglement qu'on obſervoit dans le Monaftere de S. Joſeph.* VIII. *Ce qui donna occaſion*

ANN.
1563.

occasion à la multiplication des Monastères de la Réforme. IX. Le General des Carmes arrive en Espagne. X. Permission du General pour de nouvelles fondations. XI. Projet de la Fondation du Monastère de Medine du Champ. XII. Les suites, les embaras & les succès de cette fondation. XIII. Peine interieure que souffrit la Sainte après l'accomplissement de cet œuvre. XIV. Sainte Térése pense à établir des Monastères de Carmes Réformés. XV. Elle découvre son dessein au Prieur des Carmes de Medine. XVI. Le Pere Jean de la Croix vient à Medine, & la Sainte confere avec luy. XVII. Caractere de ce Religieux. XVIII. La Sainte passe à Madrid, & de ce qui luy arriva dans cette Ville. XIX. Elle va à Toledé pour travailler à la fondation de Malagon. XX. Etablissement du Monastère de Malagon. XXI. Fondation du Monastère de Vailladolid.

ANN.
1564.



E fût en ce temps-là que par ordre du Pere Dominique Bagnez qui confessoit alors la Sainte, elle composa le Livre du *Chemin de la Perfection*. Le stile en est simple, mais noblement soutenu; les régles de la Vie spirituelle y sont exposées nettement & solidement. Tout y exhorte à la pratique des vertus les plus épurées, mais sur tout à l'amour de l'Oraison. Personne n'a parlé plus sainement ny plus judicieusement que Térése sur cette matiere qu'on

1. Sainte Térése compose son Livre du *Chemin de perfection*.

2. De sa doctrine sur l'Oraison Mentale.

ANN.
1564.

doit toujours traiter avec beaucoup de précaution & de sagesse. On peut même dire que les fidèles des derniers temps, à un petit nombre près, ne connoissant plus la priere que sous l'idée d'un exercice de cérémonie, & purement extérieur, on est redevable à Sainte Tereſe d'avoir non ſeulement diſſipé les tenebres, où la plûpart des eſprits ſe trouvoient enveloppez ſur ce ſujet, mais d'avoir encore inſpiré le goût de la Priere mentale, dont elle marque ſi nettement la neceſſité, les motifs, & les régles. Ce caractère l'a toujours diſtinguée des autres Saintes; dans le temps même qu'elle vivoit encore, on reconnut déjà le fruit de ſes inſtructions dans le public; & une infinité de perſonnes experimenterent les effets de leur application à la priere interieure. Elle dit qu'aſſi-tôt qu'on avoit pris le goût de l'oraïſon, on ſ'affectionnoit à ſes Religieuſes; & il eſt certain qu'encore aujourd'huy les ames véritablement recueillies ſentent une inclination particuliere pour tout l'Ordre des Carmes & des Carmelites de ſa Réforme. Ainſi ce ſeroit ravir à nôtre Sainte la gloire qui luy eſt dûe pour avoir enrichi l'Egliſe d'une doctrine ſi ſalutaire; ce ſeroit même priver les Chrétiens des enſeignemens les plus utiles, que d'écrire une Vie de ſainte Tereſe, ſans parler des excellentes maximes qu'elle nous a laiſſées pour l'oraïſon, & qu'elle a répandû dans ſes differens Ouvrages. Nous ne pouvons donc pas nous diſ-

penfer d'en dire ici quelque chose, que nous avons pris soin d'extraire de ses Lettres & de ses autres Ecrits.

ANN.
1564.

Au reste nous avertissons que nous ne pretendons rien rapporter de ces états extraordinaires, où par un privilege special Dieu l'a élevée. Comme les dons sublimes ne se tirent point en exemple, on ne les doit point donner en précepte. Nous ne parlerons donc de la priere interieure, que considerée dans les voyes communes, & telle que la peuvent pratiquer tous les fidèles. Il est bien glorieux à nôtre Sainte que nuls Théologiens, & nuls Docteurs, même les plus opposés à la spiritualité, n'ayent jamais rien trouvé à reprendre à tout ce qu'elle a écrit sur des matieres si délicates, où elle fait entrer tous les principes d'une tres-pure & tres-sainte métaphysique.

Nous rapporterons d'abord ce qu'elle dit au Chapitre onzième de sa Vie. Comme il s'agissoit d'aller au devant des répugnances que l'on peut sentir à pratiquer cet exercice quand on n'y est pas accoûtumé, elle appuye beaucoup sur le courage qu'il faut avoir pour ne se pas rebuter des difficultés apparentes, & elle fait rouler ses instructions sur une ingénieuse allégorie dont l'agrément de son esprit luy fournit l'idée. " Il est si difficile, dit-elle, à des personnes ignorantes " comme moy de bien exprimer le langage du " cœur & de l'esprit, que je suis contrainte de "

3. Inf-
truction
sur l'O-
raison
Mentale
tirée de
l'histoire
de la Vie
de la
Sainte.

ANN.
1564.

„ chercher quelque moyen pour m'en démêler,
 „ & de recourir aux comparaisons familiares. Je
 „ dis donc que celuy qui veut commencer à prier
 „ mentalement, doit s'imaginer qu'il entre-
 „ prend de faire dans une terre sterile & pleine
 „ de ronces & d'épines, un jardin qui soit agréa-
 „ ble à Dieu, & d'où il faut que nôtre Seigneur
 „ luy-même arrache ces mauvaises plantes pour
 „ en mettre de bonnes en leur place. On peut
 „ croire que cela est, quand après s'être résolu
 „ de pratiquer l'oraison on s'y exerce, & qu'à
 „ l'imitation des bons jardiniers, on cultive &
 „ l'on arrose ces nouvelles plantes, afin de les
 „ faire croître, & de produire des fleurs dont la
 „ bonne odeur convie sa Majesté divine à venir
 „ souvent se promener dans ce jardin, & pren-
 „ dre plaisir à considérer ces fleurs, qui ne sont
 „ autre chose que les vertus dont nos ames sont
 „ parées & embellies.

„ On peut donc comparer ceux qui commen-
 „ cent à faire oraison, à ceux qui tirent de l'eau
 „ d'un puits, avec grand travail, tant ils ont de
 „ peines à recueillir leurs pensées, accoustumées
 „ à suivre l'égarement de leurs sens. Lorsqu'ils
 „ veulent se mettre en priere, il faut qu'ils se
 „ retirent dans la solitude, pour ne rien voir &
 „ ne rien entendre qui soit capable de les dis-
 „ traire & que là ils se remettent devant les
 „ yeux leur vie passée. Les parfaits aussi bien que
 „ les imparfaits, doivent en user ainsi : mais

moins souvent, comme je le diray dans la
fuite.

ANN.

1564.

La difficulté est au commencement, à cause
que l'on n'ose s'assûrer si le repentir que l'on
a de ses pechez, est un repentir véritable ac-
compagné d'une ferme résolution de servir
Dieu; & l'on doit alors extrêmement méditer
sur la vie de JESUS-CHRIST, quoy qu'on
ne le puisse faire sans que cette application ne
lasse l'esprit dans les premiers temps.

Nous pouvons arriver jusques-là par nôtre
travail, supposé le secours de Dieu, sans le-
quel il est évident que nous ne sçaurions seu-
lement avoir une bonne pensée. C'est commen-
cer à travailler pour tirer l'eau du puits; &
Dieu veuille que nous y en trouvions: mais
au moins il ne tient pas à nous, puisque nous
tâchons à en tirer, & faisons ce que nous pou-
vons pour arroser ces fleurs spirituelles. Dieu
est si bon, que lors que pour des raisons qui
luy sont connuës, & qui nous sont peut-être
fort avantageuses, il permet que le puits se
trouve à sec dans le temps que nous faisons
comme de bons jardiniers tout ce que nous
pouvons pour tirer de l'eau; il nourrit les fleurs
sans eau & fait croître les vertus. J'entends
par cette eau nos larmes, & à leur défaut la
tendresse & les sentimens de dévotion.

Mais que fera celuy qui dans ce travail ne
trouvera durant plusieurs jours que de la se-

ANN. 1564. „ cheresse, qui sentira le dégoût de voir que ses
 „ efforts sont inutiles; & que bien qu'il ait tant
 „ de fois descendu le sceau dans le puits, il n'aura
 „ pû en tirer une seule goutte d'eau? N'abandon-
 „ nerait-il pas tout, s'il ne se representoit que
 „ c'est pour se rendre agréable au Seigneur de
 „ ce Jardin qu'il s'est donné tant de peine; &
 „ qu'il l'auroit prise inutilement s'il ne se rendoit
 „ digne par sa perseverance de la récompense
 „ qu'il en espere. Il luy arrivera même quelque-
 „ fois de ne pouvoir pas seulement remuer le
 „ bras, ny avoir une seule bonne pensée, puis-
 „ qu'en avoir, c'est tirer de l'eau de ce puits. Que
 „ fera, dis-je, alors ce Jardinier? il se consolera,
 „ & il se réjoüira, & réputera à tres-grande fa-
 „ veur de travailler dans le jardin d'un si grand
 „ Prince. Il luy suffira de sçavoir, qu'il contente
 „ ce Roy du Ciel & de la terre, sans chercher sa
 „ satisfaction propre; il le remerciera beau-
 „ coup de la grace qu'il luy fait de continuer de
 „ travailler avec tres-grand soin à ce qu'il luy a
 „ commandé, encore qu'il n'en reçoive point
 „ de récompense presente, & de ce qu'il luy aide
 „ à porter cette croix, en se souvenant que luy
 „ même, tout Dieu qu'il est, a porté la croix du-
 „ rant toute sa vie mortelle sans chercher ici bas
 „ l'établissement de son royaume; & n'a jamais
 „ abandonné l'exercice de l'oraison. Ainsi quand
 „ même cette sécheresse durerait toujours, il la
 „ doit considerer comme une croix qu'il luy est

avantageux de porter, & que JESUS-CHRIST
 luy aide à soutenir d'une maniere invisible; on " ANN.
 ne peut rien perdre avec un si bon maître; & " 1564
 un temps viendra qu'il payera avec usure les " "
 services qu'il luy aura rendus. Que les mauvai- " "
 ses pensées ne l'étonnent donc point; mais " "
 qu'il se souviene que le démon en donnoit à " "
 S. Jérôme, au milieu même du desert. Comme " "
 j'ai souffert ces peines durant plusieurs années, " "
 je sçai qu'elles sont toujours récompensées. " "
 Ainsi je considérois comme une grande faveur " "
 que Dieu me faisoit lorsque je pouvois tirer " "
 quelque goutte d'eau de ce puits. Ce n'est pas " "
 que je ne demeure d'acord que ces peines sont " "
 tres-grandes, & que l'on a besoin de plus de " "
 courage pour les supporter, que plusieurs " "
 grands travaux que l'on souffre dans le monde. " "
 Mais j'ai reconnu clairement que Dieu les " "
 recompense avec tant de liberalité, même dès " "
 cette vie, qu'une heure des consolations qu'il " "
 m'a données depuis dans l'oraison, m'a payée " "
 de tout ce que j'y avois souffert durant un si " "
 long-temps. Il me semble que Nôtre-Seigneur " "
 permet que ces peines, & plusieurs autres ten- " "
 tations arrivent aux uns au commencement, " "
 & aux autres dans la suite de leur exercice en " "
 l'oraison, pour éprouver leur amour pour luy & " "
 connoître s'ils se pourront résoudre à boire son " "
 calice, & à luy aider à porter sa croix, avant " "
 qu'il ait enrichi leurs ames par de plus grandes " "

ANN.
1564.

„ faveurs : Je suis persuadée que cette conduire
 „ de Dieu sur nous est pour nôtre bien ; parce
 „ que les graces dont il a dessein de nous favori-
 „ riser dans la suite sont si grandes, qu'il veut au-
 „ paravant nous faire éprouver quelle est nôtre
 „ misere , afin qu'il ne nous arrive pas ce qui ar-
 „ riva à Lucifer. Que faites-vous , Seigneur ,
 „ qui ne soit pour le plus grand bien d'une ame,
 „ lorsque vous connoissez qu'elle est à vous ,
 „ qu'elle s'abandonne entierement à vôtre vo-
 „ lonté ; qu'elle est resoluë de vous suivre par
 „ tout jusqu'à la mort , & la mort de la croix , de
 „ vous aider à porter cette croix : & enfin , de ne
 „ vous abandonner jamais.

„ Ceux qui se sentent dans cette résolution , &
 „ se peuvent flater d'avoir renoncé à tous les sen-
 „ timens de la terre pour n'en avoir que de spi-
 „ rituels , n'ont rien à craindre ; car qui peut
 „ affliger ceux qui sont déjà dans un état si élevé
 „ que de considerer avec mépris tous les plaisirs
 „ que l'on goûte dans le monde , & de n'en re-
 „ chercher point d'autres que de converser seul
 „ avec Dieu ? Le plus difficile est fait alors.

„ Rendez-en graces , bienheureuses ames , à
 „ sa Majesté divine ; confiez-vous en sa bonté ,
 „ qui n'abandonne jamais ceux qu'il aime , &
 „ gardez-vous bien d'entrer en cette pensée :
 „ Pourquoi donne-t-il à d'autres en si peu de
 „ jours tant de devotion , & ne me la donne-t'il pas
 „ en tant d'années ? Croyez que c'est pour nôtre
 „ plus

plus grand bien ; & puis que nous ne sommes
 plus à nous-mêmes, mais à Dieu, laissons-nous
 conduire par luy comme il luy plaira : il nous
 fait assez de grace de nous permettre de tra-
 vailler dans son jardin, & d'y être auprès de luy.
 Comme nous ne sçaurions n'y point être, puis-
 qu'il y est toujours ; s'il veut que ces plantes &
 ces fleurs croissent, & soient arrosées, les unes
 par l'eau que l'on tire de ce puits, & les autres
 sans eau, que nous importe ?

ANN.
1564

Faites donc, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira,
 pourvû que vous ne permettiez pas que je vous
 offense, & que je renonce à la vertu, si vous
 m'en avez donné quelques-unes, dont je ne
 suis redevable qu'à vous seul. Je desire de souffrir
 puis que vous avez souffert. Je souhaite que vôtre
 volonté soit accomplie en moy en toutes les
 manieres que vous l'avez agréable ; & ne per-
 mettez pas, s'il vous plaît, qu'un trésor d'aussi
 grand prix qu'est vôtre amour, enrichisse ceux
 qui ne vous servent que pour en recevoir des
 consolations.

Il faut extrêmement remarquer, & l'expé-
 rience que j'en ay, fait que je ne crains point
 de le dire, qu'une ame qui commence à mar-
 cher dans ce chemin de l'Oraison mentale,
 avec une ferme résolution de continuer, & de
 ne faire pas grand cas des consolations & des
 secheresses qui s'y rencontrent, ne doit pas
 craindre, quoy qu'elle bronche quelquefois, de

ANN.

1564.

» retourner en arriere, ny de voir renverser cet
 » édifice spirituel qu'elle commence, parce qu'elle
 » le bâtit sur un fondement inébranlable: car
 » l'amour de Dieu ne consiste pas à répandre des
 » larmes, ny en cette satisfaction, & cette ten-
 » dresse que nous désirons d'ordinaire, parce
 » qu'elle nous console; mais il consiste à servir
 » Dieu avec courage, à exercer la justice, & à
 » pratiquer l'humilité; autrement il me semble
 » que ce seroit vouloir toujours recevoir, & ja-
 » mais rien donner. Je le repete encore, & je
 » ne sçauois trop le repeter: il ne faut ny s'in-
 » quieter ny s'affliger de ces secheresses, de ces in-
 » quiétudes, & de ces distractions de nôtre esprit:
 » il ne sçauoit se délivrer de ces peines qui le
 » gênent, & acquerir une heureuse liberté, s'il
 » ne commence à ne point apprehender les croix:
 » mais alors Nôtre-Seigneur l'aidera à les porter;
 » sa tristesse se changera en joye, & il avancera
 » beaucoup. Autrement n'est-il pas évident par
 » tout ce que j'ai dit, que s'il n'y a point d'eau dans
 » le puits, nous ne sçaurions y en mettre: mais
 » il n'y a rien que nous ne devrions faire pour en
 » tirer s'il y en a, parce que Dieu veut que nô-
 » tre travail soit le prix de nôtre vertu, & qu'elle
 » ne peut augmenter que par ce moyen.

4. Inf- Il se trouve encore des enseignemens plus
 tructions méthodiques dans le Livre du Chemin de la Per-
 sur l'O- fection, où la Sainte traite expressément de cette
 raison mentale, matière. Elle pose encore pour fondement de ne
 tirées du

point se décourager dans cet exercice, & d'y
 perseverer malgré les dégoûts & les obstacles. «
 Si l'esprit, dit-elle, est naturellement si dissipé «
 qu'il ne puisse s'arrêter à rien, il faut avoir re- «
 cours aux Livres pour le fixer, & j'avouë que «
 les paroles de l'Evangile me font entrer dans un «
 plus grand recüeillement que les ouvrages les «
 plus sçavans & les mieux écrits. «

ANN.

1564.

livre inti-
 tulé, du
 Chemin de
 la perfec-
 tion, cha-
 pitre 21.

Peut-être on vous dira qu'il y a du péril dans
 la pratique de l'oraison: mais quiconque vous
 le dira est luy-même un grand écüeil pour vous,
 & vous le devez regarder de la sorte. Le péril
 consiste à n'avoir pas l'humilité ny les autres
 vertus: mais à Dieu ne plaise qu'on puisse jamais
 dire qu'il y ait du péril dans le chemin de l'o-
 raïson. Ces frayeurs sont des suggestions du dia-
 ble qui se sert de cet artifice pour faire tomber
 les ames interieures. Admirez, je vous prie,
 l'aveuglement des gens du monde; ils ne con-
 siderent point cette foule innombrable de per-
 sonnes, qui ne faisant jamais d'oraison, & ne
 sçachant pas même ce que c'est que de prier,
 sont tombez dans l'heresie, & dans tant d'autres
 pechez horribles. Et si le démon par ses artifi-
 ces & par un malheur déplorable, mais tres-
 rare, fait tomber quelques-uns de ceux qui pra-
 tiquent ce saint exercice; ils en prennent sujet
 d'effrayer les autres sur une pratique si salu-
 taire. En verité c'est une belle imagination à
 ceux qui se laissent abuser ainsi, de croire que

ANN. 1564. » pour s'exempter du mal, il faut éviter de faire
 » le bien : & je ne croy pas que le diable ait em-
 » ployé jamais un meilleur moyen pour nuire aux
 » hommes.

Térese ajoûte encore qu'une ame touchée d'a-
 mour pour J E S U S - C H R I S T, trouve du plai-
 fir dans tout ce qui luy en rappelle le souvenir,
 & qu'elle n'entendoit jamais dire à la Messe dans
 le *Crédo*, que le royaume de son époux n'aura
 point de fin, sans en être pénétrée de joye.

Elle met en usage dans le vingt-sixième Cha-
 pitre de ce Livre, les raisons les plus touchantes
 pour faire naître dans tous les cœurs le goût de
 la priere mentale, & il faut convenir que son ex-
 perience l'avoit merveilleusement instruite.

* Livre du
 Chemin de
 perfection.
 ch. 26.

» Revenons maintenant, dit-elle * à nôtre
 » Oraison vocale, afin d'apprendre à prier de telle
 » sorte, qu'encore que nous ne nous en apperce-
 » vions pas, Dieu y joigne aussi l'Oraison men-
 » tale. Vous sçavez qu'il faut la commencer par
 » l'examen de conscience, puis dire le *Confiteor*,
 » & faire le signe de la Croix : mais étant seule
 » lors que vous vous employez à une si sainte oc-
 » cupation, tâchez, mes filles, d'avoir compa-
 » gnie. Et quelle meilleure compagnie pourrez-
 » vous avoir que celui-là même qui vous a en-
 » seigné l'Oraison que vous allez dire ? Imaginez-
 » vous donc, mes sœurs, que vous êtes avec Nô-
 » tre-Seigneur J E S U S - C H R I S T : considerez
 » avec combien d'amour & d'humilité il vous a

appris à faire cette prière; & croyez-moy, ne vous éloignez jamais d'un ami si parfait & si véritable. Que si vous vous accoûtumez à demeurer avec luy, & qu'il connoisse que vous desirez de tout vôtre cœur non seulement de ne le perdre point de vûë, mais de faire tout ce qui sera en vôtre puissance pour essaier de luy plaire, vous ne pourrez, comme l'on dit d'ordinaire, le chasser d'auprès de vous. Jamais il ne vous abandonnera. Il vous assistera dans tous vos besoins: & quelque part que vous alliez, il vous tiendra toujous compagnie. Or croyez-vous que ce soit un bonheur & un secours peu considérable que d'avoir sans cesse à ses côtés un tel ami?

O, mes Sœurs, vous qui ne sçauriez beaucoup discourir avec l'entendement, ny porter vos pensées à méditer sans vous trouver aussi-tôt distraites, accoûtumez-vous, je vous en prie, à ce que je viens de dire: je sçai par ma propre expérience que vous le pouvés; car j'ai passé plusieurs années dans cette peine, de ne pouvoir arrêter mon esprit durant l'oraison; & j'avoue qu'elle est grande: mais si nous demandons à Dieu avec humilité qu'il nous en soulage, il est si bon qu'assurément il ne nous laissera pas ainsi seules, & nous viendra tenir compagnie. Que si nous ne pouvons acquerir ce bonheur en un an, acquerons-le en plusieurs années: car doit-on plaindre le temps à une oc-

ANN.
1564.

» cupation où il est employé si utilement : & qui
 » nous empêche de l'y employer ? Je vous dis en-
 » core que l'on peut s'y accoûtumer en travaillant
 » à s'approcher toujourn d'un si bon Maître.
 » Je ne vous demande pas néanmoins de pen-
 » ser continuellement à luy , de former plusieurs
 » raisonnemens , & d'appliquer vôtre esprit à
 » faire de grandes & subtiles considérations : mais
 » je vous demande seulement de le regarder : car
 » si vous ne pouvez faire davantage , qui vous
 » empêche de tenir au moins durant un peu de
 » temps les yeux de vôtre esprit attaché sur cet
 » adorable Epoux de vos ames ? Quoy ! vous pou-
 » vez bien regarder des choses difformes , & vous
 » ne pourriez pas regarder le plus beau de tous
 » les objets imaginables ? Que si après l'avoir con-
 » sideré vous ne luy trouvez pas de beauté , je
 » vous permets de ne le plus regarder , quoy que
 » cet époux celeste ne cesse jamais de tenir ses
 » yeux arrêtés sur vous. Helas ! encore qu'il ait
 » souffert de vous mille indignités , il ne laisse
 » pas de vous regarder ; & vous croiriez faire un
 » grand effort si vous détourniez vos regards des
 » choses exterieures pour les jeter quelquefois
 » sur luy ? Considerés , comme le dit l'épouse dans
 » le Cantique , qu'il ne desire autre chose sinon
 » que nous le regardions. Ainsi pourvû que
 » vous le cherchiez , vous le trouverez tel que vous
 » le desirerez : car il prend tant de plaisir à voir
 » que nous attachions nôtre vûe sur luy , qu'il n'y

a rien qu'il ne fasse pour nous y porter.

Sainte Térése fait voir ensuite combien il est avantageux à l'ame de méditer sur les différens mystères de la Vie de JESUS-CHRIST; & quelle application on en doit faire dans les diverses situations où l'on se trouve.

On prétend, dit-elle, que les femmes pour bien vivre avec leurs maris, doivent suivre tous leurs sentimens, témoigner de la tristesse lorsqu'ils sont tristes; de la joye quand ils sont gais, quoy qu'elles n'en ayent point dans le cœur: ce qui en passant vous doit faire remarquer, mes Sœurs, de quelle sujétion il a plû à Dieu de nous délivrer. C'est-là véritablement, & sans rien exagerer, de quelle sorte Nôtre-Seigneur traite avec nous: car il veut que nous soyons les maîtresses; il s'assujettit à nos desirs & se conforme à nos sentimens: ainsi si vous êtes dans la joye, considerez-le ressuscité, & alors quel contentement sera le vôtre de le voir sortir du tombeau tout éclatant de perfections, tout brillant de majesté, tout replendifant de lumiere, & tout comblé du plaisir que donne à un victorieux le gain d'une sanglante bataille, qui le rend maître d'un si grand Royaume qu'il a conquis seulement pour vous le donner. Croyriez-vous après cela que c'est beaucoup faire de jeter quelquefois les yeux sur celuy qui veut ainsi, vous mettre le sceptre à la main, & la couronne sur la tête?

ANN.
1564.

ANN.
1564.

» Que si vous êtes tristes, ou dans la souffrance,
 » considerez-le allant au Jardin des Oliviers, & ju-
 » gez quelles doivent être les peines dont son ame
 » étoit accablée; puisqu'encore qu'il fût non seule-
 » ment patient, mais la patience même, il ne laissa
 » pas de faire connoître sa tristesse, & de s'en
 » plaindre. Considérez-le attaché à la colonne
 » par l'excès de l'amour qu'il a pour vous, ac-
 » cablé de douleurs, déchiré à coups de foüets,
 » persecuté des uns, outragé des autres, transi
 » de froid, renoncé & abandonné par ses amis,
 » & dans une si grande solitude qu'il vous sera
 » facile de vous consoler avec luy seule à seul. Ou
 » bien considérez-le chargé de sa croix, sans que
 » même en cet état on luy donne le temps de res-
 » pirer. Car pourvû que vous tâchiez de vous
 » consoler avec ce divin Sauveur, & que vous
 » tourniez la tête de son côté pour le regarder il
 » oubliera ses douleurs pour faire cesser les vôtres;
 » & quoy que ses yeux soient tout trempés de ses
 » larmes, sa compassion les luy fera arrêter sur
 » vous avec une douceur inconcevable.

» Si vous sentez, mes filles, que votre cœur
 » soit attendri en voyant votre Epoux en cet état;
 » si ne vous contentant pas de le regarder, vous
 » prenez plaisir de vous entretenir avec luy, non
 » par des discours étudiés, mais avec des paroles
 » simples qui luy témoignent combien ce qu'il
 » souffre, vous est sensible, ce sera alors que
 » vous pourrez luy dire : O Seigneur du monde,
 veritable

veritable époux de mon ame, est-il possible que vous vous trouviez réduit à une telle extrémité? O mon Sauveur & mon Dieu, est-il possible que vous ne dédaigniez pas la compagnie d'une aussi vile créature que je suis? car il me semble que je remarque à vôtre visage que vous tirés quelque consolation de moy. Comment se peut-il faire que les Anges vous laissent seul, & que vôtre Pere vous abandonne sans vous consoler? Puis donc que cela est ainsi, & que vous voulez bien tant souffrir pour l'amour de moy, qu'est-ce que ce peu que je souffre pour l'amour de vous, & de quoy me puis-je plaindre? Je suis tellement confuse de vous avoir vû en ce déplorable état, que je suis résoluë de souffrir tous les maux qui me pourront arriver, & de les considerer comme des biens, afin de vous imiter en quelque chose. Marchons donc ensemble, mon cher Sauveur, je suis résoluë de vous suivre en quelque lieu où vous alliez, & je passerai par tout où vous passerez.

Embrassez ainsi, mes Filles, la Croix de vôtre divin Redempteur; & pourvû que vous le lagiez en luy aidant à la porter, souffrez sans peine que les Juifs vous foulent aux pieds. Méprisez tout ce qu'ils vous diront: fermez les oreilles à leurs insolences; & quoy que vous trebuchiez & que vous tombiez avec vôtre saint Epoux, n'abandonnez point cette Croix. Considérez l'excès inçonçevable de ses souffrances:

ANN.
1564.

» & quelque grandes que vous vous imaginiez
 » que soient les vôtres, & quelque sensibles
 » qu'elles vous soient, elles vous sembleront si
 » légères en comparaison des siennes, que vous
 » vous trouverez toutes consolées.

» Vous me demanderez peut-être, mes Sœurs,
 » comment cela se peut pratiquer, & me direz
 » que si vous aviez pû voir des yeux du corps nôtre
 » Sauveur lorsqu'il étoit dans le monde, vous
 » auriez avec joye suivi ce conseil sans les détour-
 » ner jamais de dessus luy. N'ayez point, je vous
 » prie, cette créance : quiconque ne veut pas
 » maintenant faire un peu d'effort pour se recueil-
 » lir, & le regarder au dedans de soy, ce qui se
 » peut sans aucun péril, en y apportant seulement
 » un peu de soin, auroit beaucoup moins pû se
 » résoudre à demeurer avec la Madelaine au piéd
 » de la Croix, lorsqu'il auroit eu devant ses yeux
 » l'objet de la mort. Car quelles ont été, à vôtre
 » avis, les souffrances de la glorieuse Vierge, &
 » de cette bienheureuse femme ? Que de mena-
 » ces ! que de paroles injurieuses ! que de rebuts,
 » & que de mauvais traitemens ces ministres du
 » démon ne leur firent-ils point éprouver ? Ce
 » qu'elles endurerent devoit être sans doute bien
 » terrible ? Mais comme elles étoient plus tou-
 » chées des souffrances du Fils de Dieu que des
 » leurs propres, une plus grande douleur en é-
 » touffoit une moindre. Ainsi, mes Sœurs, vous
 » ne devez pas vous persuader que vous auriez pû

souffrir de si grands maux, puisque vous ne
 sçauriez maintenant en souffrir de si petits; mais
 en vous y exerçant, vous pourrez passer des uns
 aux autres.

ANN.
 1564.

Pour vous aider, choisissez entre les mystères
 de Nôtre-Seigneur, celui qui vous donnera
 plus de dévotion, & portez-en l'image sur vous,
 non sans la regarder jamais, mais pour vous
 faire souvenir de parler souvent à luy.

Le reste de ce Chapitre est une exhortation à
 la persévérance dans la prière. Une explication
 des causes de la tiédeur, des sources de la difficul-
 té que nous trouvons à converser avec Dieu, &
 des motifs pour nous en approcher.

JESUS-CHRIST, dit-elle, ne manquera
 pas de vous mettre dans le cœur & dans la bou-
 che ce que vous aurez à luy dire; puisque vous
 parlez bien à d'autres personnes, comment les
 paroles vous pourront-elles manquer pour vous
 entretenir avec Dieu? Ne le croyez pas, mes-
 Sœurs, & pour moy je ne sçaurois croire que
 cela puisse arriver, pourvû que vous vous y exer-
 ciez: car si vous ne le faites, qui doute que les
 paroles ne vous manquent, puisque cessant de
 converser avec une personne, elle nous devient
 comme étrangere, quand même elle nous se-
 roit proche parente, & nous ne sçavons plus
 que luy dire, parce que la parenté & l'amitié
 s'évanouissent aussi-tôt que la communication
 cesse.

ANN.
1564.

» C'est aussi un autre fort bon moyen pour s'en-
 » tretienir avec Dieu, que de prendre un Livre
 » en langue vulgaire, afin de recueillir l'enten-
 » dement pour pouvoir bien faire ensuite l'Orai-
 » son vocale, & pour y accôûtumer l'ame peu à
 » peu par de saints artifices & de saints attraitz,
 » sans la dégoûter, ny l'intimider. Representez-
 » vous que depuis plusieurs années vous êtes com-
 » me une femme qui a quitté son mary, & que l'on
 » ne sçaurôit porter à retourner avec luy sans
 » user de beaucoup d'adresse. Voilà l'état où le pe-
 » ché nous a réduites. Nôtre ame est si accôûtu-
 » mée à se laisser emporter à tous ses plaisirs, ou
 » pour mieux dire, à toutes ses peines, qu'elle ne
 » se connoît plus elle-même. Ainsi pour faire
 » qu'elle veuille retourner en sa maison, il faut
 » user de mille artifices: car autrement, & si nous
 » n'y travaillons peu à peu, nous ne pourrons
 » jamais en venir à bout. Mais je vous assure en-
 » core que pourvû que vous pratiquiez avec grand
 » soin ce que je viens de vous dire; le profit que
 » vous en ferez sera tel, que nulles paroles ne sont
 » capables de l'exprimer.

» Tenez-vous donc toujôurs auprès de ce divin
 » Maître, avec un tres-grand desir d'apprendre
 » ce qu'il vous enseignera. Il vous rendra sans
 » doute ses disciples, & ne vous abandonnera
 » point à moins que vous ne l'abandonniez vous-
 » mêmes.

» Considerez attentivement toutes ses paroles,

les premières qu'il prononcera vous feront con-
noître l'extrême amour qu'il vous porte : & que
peut-il y avoir de plus doux & de plus agréable
à un bon disciple que de voir que son Maître
l'aime?

ANN.
1564.

Il faut que la pratique de la Priere mentale
soit bien nécessaire aux Chrétiens, puisque nôtre
Sainte écrivant à un grand Prélat, qu'elle felicite
d'avoir l'humilité, la charité, le zèle des ames &
de la gloire de Dieu, qui sont des vertus essen-
tielles, non seulement à tous les fidèles en gene-
ral, mais particulièrement aux Evêques, elle
ajoute néanmoins qu'il luy manque la principale
chose, & sur laquelle toutes les autres vertus sont
appuyées comme sur leur fondement; parce
qu'il ne s'exerçoit pas assidûment à la priere in-
terieure: « Or dès que le fondement vient à
manquer, dit-elle, tout l'édifice est bien-tôt
renversé. * La charité est suffisante sans doute
pour nous sauver, mais on ne la conserve pas
sans l'oraison: il faut perseverer dans la justice
pour entrer au Ciel, mais Dieu n'accorde la
perseverance qu'à nos desirs, & il n'y a que les de-
sirs qui soient une véritable priere. L'Oraison
est le canal par où viennent les inspirations
celestes: dès qu'on cesse de prier, les lumieres
du Saint-Esprit, & les eaux de la grace ne cou-
lent plus.

5. Inf-
tructions
sur l'O-
raison
mentale,
tirées
d'une let-
tre de la
Sainte à
l'Evêque
d'Osme.
Lettre
huitième.

* Palafox
sur cette
Lettre.

La docilité de cet Evêque étoit admirable; car
Térese luy donne, pour ainsi dire, les premiers

ANN.
1564.

élemens de l'instruction. Après luy avoir recommandé de ne se point décourager ny rebuter quand son imagination s'égaré, ou que son cœur est insensible, elle luy dit que d'abord il doit se reconnoître pecheur, & s'accuser interieurement des fautes que sa conscience luy reproche; qu'ensuite il faut se presenter devant Dieu pour apprendre de luy ses devoirs; car dès qu'il nous ouvre les yeux dans la priere, on voit dit-elle, bien des imperfections qu'on ne remarquoit pas auparavant. Après ces préliminaires, elle l'exhorte à se représenter tous les mystères & tous les états de JESUS-CHRIST, tantôt les uns, tantôt les autres, mais principalement ses souffrances qu'elle luy recommande fort de considérer en détail sous les différentes idées qu'on en peut avoir, s'arrêtant aux mouvemens que ces considerations feront naître; & s'abandonnant » aux transports de son admiration: » Vous devez, dit-elle, approcher de l'oraison avec une » soumission parfaite, & vous y laisser mener par » le chemin où Dieu voudra vous conduire: » écoutés attentivement ses leçons, soit qu'il vous » console, soit qu'il vous rebute, recevez tout » avec un esprit égal: lorsqu'il vous reprend, humiliez-vous; lorsqu'il vous éclaire, avoués votre indignité; & avoués aussi qu'il n'a pas moins » de pouvoir pour prodiguer ses faveurs que pour » venger nos offenses. Ne pas soumettre son esprit dans la priere, c'est y aller plutôt pour

enseigner Dieu, que pour en être enseigné. «
 Comme en entrant à l'oraison vous avez dû «
 dire à Dieu que vous vous presentiez pour par- «
 ler à luy, quoy que vous ne fussiez que cendre «
 & poussiere, vous devez avoir les qualités de «
 la poussiere & de la cendre, & vous tenir com- «
 me elles au centre de la terre. Quand le vent «
 élève la poussiere, il ne seroit pas naturel qu'elle «
 ne s'élevât point, elle monte autant que le «
 vent l'élève & la soutient: dès que le vent cesse «
 elle retourne en bas. L'ame doit agir de mê- «
 me dans l'oraison; se tenir assise bien bas sur sa «
 propre connoissance: mais quand le soufflé du «
 Saint-Esprit l'élève, qu'il la porte dans le sein «
 de Dieu, qu'il l'y soutient, & luy manifeste «
 ses beautés, il faut qu'elle sçache jouir de ses «
 faveurs.

ANN.
1564.

Soyez encore comme un ver de terre lorf- «
 que vous priés; un ver ne s'élève point, ny «
 quand les créatures le foulent aux pieds, ny «
 quand les oiseaux le piquent. S'il vous vient «
 dans l'esprit que vous feriez mieux de secourir «
 le prochain, d'étudier, de prêcher, & de va- «
 quer aux soins de vôtre charge, répondés que «
 vos propres besoins sont les premiers où vous de- «
 vez remedier; la parfaite charité commence «
 par elle-même; le Pasteur pour bien s'aquitter «
 de sa charge, doit se placer sur un lieu émi- «
 nent d'où il puisse voir son troupeau, & dis- «
 cerner si ses brebis ne sont point attaquées par

ANN.
1564.

» les loups : or ce lieu éminent c'est l'oraison.

» Un ver encore ne s'éleve point de terre quoy
 » que les oiseaux le piquent ; de même l'homme
 » doit demeurer ferme dans la situation où Dieu
 » le met en priant, quoy que les démons l'im-
 » portunent & l'inquiètent, & mettent de l'agi-
 » tation dans ses pensées. Ce n'est pas peu profi-
 » ter dans l'oraison que de souffrir patiemment
 » ces dissipations importunes : c'est s'offrir en
 » holocauste, & tout le sacrifice alors se brûle
 » dans le feu de la tentation. Ne croyez pas que
 » ce soit un temps perdu que de demeurer là sans
 » rien recevoir ; c'est beaucoup gagner que de
 » travailler sans intérêt, & pour la seule gloire
 » de Dieu. Il en est de cela comme des enfans qui
 » travaillent dans le champ de leur pere ; ils ne
 » reçoivent pas tous les jours le salaire de leur jour-
 » née, mais au bout de l'an ils retirent tout.

» L'homme qui s'approche de l'oraison doit
 » beaucoup travailler & ne se laisser jamais, dans
 » le temps calme & dans la belle saison, afin de
 » faire comme la fourmy, des provisions pour
 » l'hyver, & pour le temps des grandes eaux, de
 » crainte alors de mourir de faim, comme des
 » animaux qui n'ont eu soin de ne rien amasser ;
 » vous sçavez que ces grandes eaux & cet hyver,
 » c'est la mort & le jugement.

» Terese finit sa Lettre en priant cet Evêque de
 luy pardonner l'indiscretion qu'elle a eüe de luy
 écrire sur cette matiere ; mais elle se justifie par
 le

le zele qu'elle avoit pour le salut & pour le service de ce grand Prélat.

ANN.

1564.

Voici d'autres enseignemens tirés d'une Lettre qu'elle écrivoit au Pere Grätien, à qui elle re- commandoit de donner de sa part quelques avis à la Prieure de Séville touchant l'Oraison. « Avertissez cette personne, luy dit-elle, de se conten- ter de sa maniere de prier, sans se mettre en peine si son entendement n'agit point quand Dieu la favorise d'une autre sorte. Le plus im- portant à sçavoir en ce qui regarde la Priere mentale, c'est que la mieux faite & la plus agréable à Dieu, est celle qui produit dans l'ame de meilleurs effets: je ne parle pas à present des résolutions & des desirs; quelque quantité que l'ame en produise, & quelque caractère de bonté qu'on leur attribüé, tout cela n'est pas toujourns tel que nôtre amour propre nous le représente: mais je parle de ses bons effets qui confirment les bons desirs par l'execution: en sorte que l'ame puisse juger du desir qu'elle a d'honorer Dieu par le soin qu'elle prend de ne le point offenser, & par son attention à s'occuper la memoire & l'esprit de tout ce qui pourra luy plaire; & luy témoigner nôtre amour. Voila ce que l'on peut appeller une véritable Oraison, & non pas ces goûts où nous mettons nos complaisances. Quand l'Oraison n'est pas comme je viens de dire, on ne voit dans l'ame que beaucoup de lâcheté, des

6 Instruc-
tions sur
l'Oraison
Mentale,
tirées
d'une let-
tre au P.
Grätien.

Lettre
23e.

ANN. 1564. » craintes & des ressentimens contre ceux qui
 » nous méprisent, ou qui ne nous estiment pas
 » assez. Pour moy je ne voudrois point d'autre
 » oraison que celle qui m'enrichit de vertus; &
 » quand même elle seroit accompagnée de tra-
 » vaux, de secheresses & d'afflictions, si j'en de-
 » venois plus humble, je la croirois excellente.
 » Car ce que j'estime le plus dans la Priere, c'est
 » ce qui plaît le plus à Dieu. Celuy qui souffre prie
 » quand il offre à Dieu ce qu'il souffre; & quelque
 » fois il prie beaucoup plus que celuy qui se rompt
 » la tête dans un coin de sa Cellule, & qui croit
 » avoir bien fait oraison quand il a versé quelques
 » larmes avec effort.

Toutes ces instructions sont assurément bien
 solides & bien judicieuses, & nous offrent de
 grandes facilités pour la priere.

7. Ré-
 glemens
 qu'on ob-
 servoit
 dans le
 nouveau
 Monasté-
 re de S.
 Joseph.
*Vie de la
 Sainte. ch.
 36.*

Revenons maintenant à l'histoire de Sainte
 Tereze, qui renfermée dans son petit desert de
 Saint Joseph, y jouïssoit d'un profond repos,
 après toutes les tempêtes qu'elle avoit soutenuës.
 Ce lieu étoit un Paradis de délices, non seule-
 ment pour elle, mais pour JESUS-CHRIST
 même qui le luy fit souvent connoître. Rien de
 mortel, rien de passager ne détournoit ces ferven-
 tes solitaires de leur continuelle application à mé-
 diter les choses divines. Toutes dispuoient à
 l'envy à qui retraceroit mieux dans ses mœurs,
 sous une Maîtresse si éclairée, la sainteté de leurs
 anciens Peres. On y cultivoit avec soin toutes les

vertus. On y faisoit une profession exacte de la pauvreté des Apôtres; & il y arrivoit une infinité de choses admirables, qu'on est obligé de supprimer, pour se renfermer dans la seule histoire de sainte Térése.

Voici les principales observances qui se pratiquoient dans ce Monastère naissant. En esté les Religieuses se levoient à cinq heures, & durant l'hiver à six; elles commençoient leur journée par une heure d'oraison mentale, qu'elles faisoient indifferemment, ou dans leurs Cellules ou dans les Hermitages du jardin. On régla depuis qu'elles s'assembleroient en commun pour cet exercice, afin de se donner mutuellement bon exemple. Après l'oraison on récitoit les quatre petites Heures du Breviaire, ou l'on en chantoit quelques-unes selon la qualité de la fête. Ensuite les Religieuses alloient dans leurs Cellules, ou dans des lieux destinés au travail qui leur étoit assigné. Chacune en s'occupant à son office particulier observoit un silence exact, & tel qu'il convient à des solitaires: c'est pour cette raison que Térése ne voulut point qu'il y eût de chambre commune pour le travail des mains, de crainte que la compagnie ne donnât quelque occasion de parler. Il n'y avoit point aussi de grande sale pour loger ensemble les Religieuses, afin de mieux conserver les bienséances & l'honnêteté. Chacune travailloit & reposoit dans sa Cellule séparément, d'où même elle ne pouvoit sortir sans une néces-

ANN.
1564.

*Ann. 1.
l. 2. ch. 16.
§ 18.
Pere Jean
de Jesus
Maria, l. 2.
ch. 2.
Ribera.*

ANN.

1564.

sité bien évidente. On sonnoit la Messe à huit heures en été, & à neuf en hyver. Après la Messe chaque Religieuse retournoit en sa Cellule pour vaquer au travail des mains : un quart-d'heure avant le disné on sonnoit une petite cloche pour l'examen de conscience que chaque Religieuse faisoit, ou dans sa Cellule ou dans le lieu où elle se rencontroit. Hors les jours de jeûnes on alloit disner à dix heures ; & durant les jeûnes commandés par l'Eglise, ou ajoûtés par la Règle, on ne disnoit qu'à onze & demie. La plus ordinaire portion pour le disner de chaque Religieuse étoit un œuf, avec un potage de légumes ; quelquefois on leur donnoit un peu de poisson tres-commun, si ce n'est qu'on leur en envoyât d'autre par aumône. Après le disné la Superieure leur permettoit de s'entretenir ensemble pendant un peu de temps ; mais chacune portoit son ouvrage à la recreation pour s'y occuper honnêtement, & s'y moins livrer à l'intempérance du discours. Il n'étoit permis dans ces conversations ny de s'écarter de la modestie, ny de rien dire contre la charité. A deux heures on alloit à Vêpres, & les Religieuses se retiroient ensuite dans leur Cellule, où chacune employoit une heure à faire une lecture spirituelle, & passoit le reste de l'après disnée à s'occuper au travail des mains, jusqu'à Complies qui se disoient à cinq heures en été, & à six en hyver : ensuite on alloit souper ou faire collation, selon la diversité des temps :

aussi-tôt après on se retiroit dans la Cellule jusqu'à huit heures que l'on commençoit l'Oraison mentale du soir, qui duroit jusqu'à neuf heures. Après qu'elle étoit finie, on récitoit les Matines, & on faisoit l'examen de conscience. Quand on avoit de la sorte achevé la journée les Religieuses se retiroient dans leur Cellule, où elles s'occupoient jusqu'à onze heures que l'on donnoit le signal pour se coucher; & la retraite alors étoit tellement recommandée, qu'il n'étoit permis à personne de se tenir hors de la Cellule.

On a depuis autrement distribué les heures & la maniere de ces exercices, selon que l'expérience l'a fait juger à propos. Mais on n'a jamais présumé de rien innover touchant la régularité & l'austerité de la vie. Dans le temps que l'Auteur des Annales des Carmes réformés écrivoit son Livre, on continuoit encore avec ferveur à pratiquer toutes ces observances dans le Convent de S. Joseph d'Avila.

Jamais la tristesse ne mêloit d'amertume aux douceurs que la grace leur faisoit goûter, & leurs austerités ne les rendoient, ce semble, que plus sensibles à la joye; on le voit par une réponse que la Sainte faisoit à son frere. « J'ai reçu ici votre lettre, luy dit-elle; nos Sœurs ont pris beaucoup de plaisir à la lire dans leur récréation, & j'en fus aussi toute réjouie; & je m'imagine que vous cesserez plutôt de vivre que d'être de belle humeur: mais comme c'est avec

des Saintes, cela vous fiéd bien.

ANN. 1565. Tereſe & ſes Religieuſes étoient dans les plus
 8. Ce qui grands excès de leur zele, lorſque le Pere Al-
 donna oc- phonſe Maldonnat de l'Ordre de S. François,
 caſion à nouvellement revenu des Indes, paſſa par Avila.*
 la multi- Il y rendit viſite à nôtre Sainte, & luy fit la pein-
 plication ture du malheur de tant de peuples idolâtres qui
 des Mo- vivoient ſans la connoiſſance du vrai Dieu, &
 naſtères périfſoient hors la vraye Religion. Elle fut ſi
 de la ré- frappée de cette nouvelle, qu'après que ce Pere
 forme. l'eut quittée, elle alla ſe refugier ſeule dans un
 L*des Fon- des Hermitages qu'elle avoit fait conſtruire aux
 dations ch. extrémités du jardin pour y prier plus en repos.
 1. Elle y répandit devant Dieu beaucoup de larmes,
 Annal. l. 3 & luy representa la deſtinée de ces ames malheu-
 ch. 1. reuſes, à qui les verités & les promeſſes de la Foy
 étoient inconnuës. Elle le conjuroit inſtamment de
 luy ouvrir quelque voye pour travailler à leur ſa-
 lut; & réitera pluſieurs jours la même priere avec
 une extrême ardeur. Une nuit qu'elle continuoit
 à demander à Dieu cette grace, il l'afſura
 que dans peu de temps elle verroit de grandes
 choſes. Cette lumière la conſola; mais elle ne
 pouvoit juger à quoy elle devoit s'attendre, &
 demeura ferme, néanmoins dans l'eſperance que
 l'évenement ſeroit heureux.

On voit dans la conduite qu'a tenuë la Sainte
 depuis la converſation qu'elle eut avec le Pere
 Maldonnat combien ſon zele pour la converſion
 des ames la dévorait, puis que ne pouvant agir

par un miniftre exterieur, & par les talens de la parole dans les predications publiques, elle tâcha d'y fuppléer en formant par la fuite des Communautés monaftiques, où l'on offriroit à Dieu de continuelz facrifices de prieres & de penitence pour obtenir aux pecheurs les lumieres & les mifericordes divines.

Les Generaux des Carmes demeuroient ordinairement à Rome, & n'étoient jamais venus en Espagne. Mais dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, Jean-Baptifte Rubeo de Ravenne, General de l'Ordre, vint à Avila. C'en étoit affez pour effrayer beaucoup les Religieufes de S. Jofeph, qui ne fe trouvoient pas foumifes à fon obéiffance, & vivoient fous celle de l'Evêque. Cependant comme la Sainte n'avoit à fe faire aucun reproche fur cela, & fe reposoit fur l'innocence de fes intentions; non feulement elle ne chercha point à fe fouftraire à la vûe de ce Superieur, mais elle fit même enforte qu'il pût vifiter le Monaftère.

Il fut extrêmement édifié des exercices de penitence & de retraite qui fe pratiquoient dans cette maifon; il y admira le courage, la prudence, & même la politeffe de Terefe qui luy raconta naïvement toutes chofes. Je luy parlai, dit-elle, avec fincerité fur tout ce qui s'étoit fait, & je ne puis parler autrement. De forte que le General, loin de defapprouver l'entreprife, luy fit connoître combien elle luy étoit agréable; car il

ANN.
1565.

9. Le General des Carmes arrive en Espagne.

L. des Fondations. ch.

2.
Ann. al.

l. 3. ch. 2.

1566.

10. Per-
mission
du Gene-
ral pour

ANN.
1566.

de nou-
velles
fonda-
tions.

*L. des Fon-
dations. Ib.
Annales.*

Ibidem.

ch. 3. & 4.

*Evêque de
Terra-sonne.*

l. 2. ch. 15.

*Pere Sca-
de Jesus-*

*Maria. l. 2.
ch. 15.*

Ribera.

luy donna des Lettres patentes pour fonder d'au-
tres Monastères comme celuy-là ; & il défendit
qu'aucun Provincial ne la troublât dans ses des-
seins. Elle n'en avoit jamais osé tant esperer, &
cela ne luy étoit pas même venu dans l'esprit :
mais le General fut tellement charmé de voir
refleurir dans ce Monastère la régularité primi-
tive des anciens Peres du Carmel, qu'il souhaita
l'accroissement d'un si grand bien. Le caractère
de sainte Tereise luy plut si fort, que durant son
séjour il retourna plusieurs fois la visiter autant
que ses occupations purent luy permettre, &
luy donna toûjours des témoignages de son
estime.

Comme elle eut lieu de se persuader par cette
permission du General que c'étoit-là les grandes
choses que durant sa priere Dieu luy avoit fait
entendre qu'elle verroit, elle pensa qu'apparem-
ment ce n'étoit pas à quelques Convents de Re-
ligieuses qu'il falloit borner les vûes de la Provi-
dence, mais y comprendre aussi des Monasté-
res d'hommes, pour donner à ce grand dessein
une plus belle étendue. Ainsi pour ne point pa-
roître se trop prévaloir de la condescendance de
son Superieur, elle pria l'Evêque de conférer
avec luy sur ce sujet : mais la chose luy parut d'une
execution difficile, & ne put se régler avant son
départ.

Lorsqu'il étoit déjà passé jusqu'à Valence
pour s'en retourner à Rome, Tereise qui comprit
que

que cet établissement seroit agréable à Dieu, & tres-avantageux à ses sœurs, écrivit à ce Pere une Lettre armée de toutes les raisons les plus fortes & les plus capables de combattre, & de refuter tout ce qu'on opposoit. Le General en fut touché; tout le prévenoit en faveur de la Sainte, & il ne put résister à l'efficace de ses raisonnemens, qui le persuaderent & l'engagerent à permettre la fondation de deux Convents d'hommes sous le consentement du Provincial actuellement en place, & de celuy qui en étoit sorti. Ces deux Peres parurent avoir assez de peine à accorder leur agrément, mais ils ne purent le refuser aux pressantes sollicitations de l'Evêque, qui s'employoit avec plaisir pour tout ce qui interessoit Terese. Elle fut ravie d'avoir obtenu ce qu'elle demandoit: car quoy qu'elle ne connût encore aucuns Religieux qui aspirassent à cette austerité de vie, & qui desirassent de contribuer à ce nouvel établissement, la grandeur de son courage ne luy promettoit que d'heureux succès; & sans cesse elle prioit le Seigneur qu'il en suscitât seulement un pour commencer.

Pendant qu'elle méditoit sur cette affaire, Dieu luy inspira de penser à fonder un Convent de Religieuses à Medine du Champ, qui étant une Ville assez voisine & assez opulente, luy parut propre à devenir la premiere colonne de son Ordre.

La vie extérieure où cette longue suite de

ANN.
1566.

Ribera.
L. des Fon-
dations. ch.

2.
Annal. l. 3.
ch. 4.
Evêque de
Tera-janne
ch. 15.

Le Pere
Jean de
Jesus-Ma-
ria. l. 2. c.

5.
1567.

II. Pro-
jet de la
fondation
du Mo-
nastère de
Medine
du
Champ.

L. des Fon-
dations. ch.

3.

ANN.

1567.

*Annal. l. 3.**ch. 5.**Evêque de**Terrasonne.**ch. 15.*

fondations a mis Tereſe, ne fut pas de ſon choix, & n'auroit pas été de ſon goût ſi l'ordre de Dieu ne luy eût rendu agréables toutes ſes volontés. Mais dans ſes voyages & dans ſes occupations les plus tumultueuſes, elle ne perdit rien de ſon recueillement uniforme, & de ſon application aux verités celeſtes. Quand l'amour de Dieu remplit tout le cœur, l'action ceſſe de luy être dangereuſe, & il n'y a que l'amour imparfait qui ait beſoin de repos.

12. Les
fuites, les
embaras,
& le ſuc-
cès de
cette fon-
dation de
Medine
du
Champ.

Le Pere Baltazar Alvarez ancien Confefſeur de la Sainte étoit alors à Medine; elle luy écrivit par le Pere Julien d'Avila Chapelain de ſaint Joſeph, & luy marqua l'ample permiſſion qu'elle avoit du Pere General, afin qu'il en conferât avec l'Abbé de cette Ville, qui pendant la vacance du ſiége epifcopal ſe trouvoit Superieur du Diocèſe. Il reçût avec joye la propoſition, & l'affaire fut négociée ſi diligemment par les ſoins de Julien d'Avila, qu'elle fut achevée en quinze jours. Tereſe en même temps pour plus grande ſuretée avoit écrit au Prieur des Carmes de Medine de luy acheter une Maifon propre à faire un Monaſtère; de forte qu'elle ſe trouva avec deux Maifons ſans avoir le premier argent pour les payer, ny pour ſe mettre en chemin, n'ayant pour toutes richèſſes que ſon eſperance.

*L. des Fon-
dations. c.
3.*

» Tout ſe réduiſoit, dit-elle, à une pauvre Car-
melite chargée de patentes & de bons deſirs.
» Que vous montrés bien, Seigneur, continuè

la Sainte, que vôtre puissance n'a point de bornes, lorsque vous donnés tant de hardiesse à une créature, ou pour mieux dire, à une fourmi telle que je suis.

Comme elle étoit dans cet embarras, une jeune Demoiselle qui s'étoit présentée pour entrer au Monastère de S. Joseph, & qui n'avoit pû, parce que le nombre de treize étoit rempli, offrit la petite somme qu'elle avoit destinée à sa dot pour commencer l'œuvre de Medine du Champ; la Sainte l'accepta volontiers, & donna l'habit à cette Demoiselle avant nulle autre de celles qu'elle reçut pour cette nouvelle maison.

Après que Térèse eut pris toutes ses mesures pour le voyage; elle choisit quatre Religieuses de S. Joseph d'Avila pour les mener avec elle à Medine. Toutes celles qui restèrent, à la vûe des préparations de son départ, furent aussi affligées qu'on peut penser; la Sainte ne l'étoit pas moins que les autres, & son cœur étoit trop reconnoissant & trop tendre pour ne pas sentir cette absence; mais elle eut soin de cacher sa douleur, & après avoir passé bien du temps dans un des Hermitages du Jardin pour recommander à Dieu son Monastère, elle en partit accompagnée des Religieuses qu'elle emmenoit, de Julien d'Avila, & de quelques autres personnes de leur suite.

On fit ce qu'on pût pour cacher son départ, mais on le sçut, & cela donna occasion à de nouveaux murmures dans toute la Ville. On en ju-

ANN.
1567.

*L. des Fon-
dations. ch.
3. Ribera,
Annales l.
3. ch. 5.
Evêque de
Terrassonne.
l. 2. ch. 15.
Le Pere
Jean de
Iesus Ma-
ria.
l. 2. ch. 6.
Eg 7.*

ANN.
1567.

gea précipitamment selon la coûtume. On l'accusa d'être une étourdie, une imprudente, d'aimer à courir & à se promener; & on luy donna toutes sortes de noms indignes. Ses amis avoient tâché de la détourner de ce voyage qu'ils n'approuvoient pas, sur tout l'Evêque, qui s'en étoit affligé plus qu'un autre, parce qu'il n'auroit plus la consolation de la voir, & qu'il auguroit mal de cette entreprise. Enfin d'autres disoient qu'il falloit voir où de telles rêveries aboutiroient: mais la fermeté de son esprit n'étoit pas accoutumée à s'étonner de ces sortes de choses. Elle continua sa route, & comme elle étoit en chemin, elle reçut un exprès qui luy apportoit une lettre du propriétaire de la maison que Julien d'Avila avoit achetée, par laquelle il luy mandoit qu'il ne la pourroit mettre en possession de cette maison, à cause que les Peres Augustins qu'il aimoit beaucoup, & qui en étoient proches voisins, voyoient cette affaire avec peine; de sorte qu'elle n'avoit qu'à rester à Avila jusqu'à ce que cet obstacle fût levé.

Cette nouvelle la toucha fort, mais de crainte de décourager ses Compagnes, qui n'étoient pas encore bien aguéries à soutenir des traverses, elle n'en parla point: après y avoir bien pensé, elle se rassura, & crut même que ce contre-temps étoit un heureux présage.

Les mauvais chemins les firent arriver de nuit au Bourg d'Aréval, où un Prêtre de leur amis,

leur avoit fait préparer un logement chez des femmes dévotes.

ANN.

1567.

Comme le Pere Dominique Bagnez se trouvoit en ce lieu par hazard, Terefe le fit avertir de la venir voir, afin de tout régler par fes avis. L'affaire luy parut aifée à terminer ; mais le bruit de l'obftacle s'étant répandu parmi fa troupe malgré la précaution, elle en eut de l'inquiétude, & passa la nuit fans dormir. Le Prieur des Carmes de Medine qui arriva le lendemain, calma son esprit, dès qu'il l'eut assurée que la maison qu'il avoit achetée suffiroit pour ces commencemens, & qu'on pouroit luy donner quelque forme de maison Religieuse ; on approuva son expedient : & après avoir conféré sur tout cela, il fut résolu que quatre des six Religieuses resteroient dans une Ville voisine, où il y avoit pour Curé un cousin germain de deux de ces filles. La Sainte accompagnée des deux autres Religieuses passa par Olmede, où étoit alors l'Evêque d'Avila ; il la reçut avec grand plaisir : & quoy qu'il fût déjà fort tard il ne put l'engager à rester. De sorte que luy ayant fait donner pour la conduire une voiture plus honnête & plus commode que celle où elle étoit, au milieu de la nuit du même jour, elle arriva enfin à Medine.

Elle avoit vû sur sa route la propriétaire de la maison qu'on luy vouloit loïer, & l'avoit tellement charmée par ses discours, que cette Dame avoit envoyé ordre à son homme d'affaire de

ANN.
1567.

fortir de la maison, & de prêter tous les meubles & tous les lits dont on auroit besoin pour l'établissement.

Julien d'Avila qui étoit arrivé avant Térése, avoit averti les Peres Carmes de sa venue, pour préparer tout ce qui concernoit l'ornement du lieu; de sorte qu'au premier bruit que fit le chariot de la Sainte, lors qu'elle vint descendre à la porte du Monastère, le Prieur & les Religieux se mirent aussi-tôt en état de porter tout ce qui devoit convenir à la maison nouvelle. Térése ne demeura pas sans rien faire, elle encouragea les travailleurs par ses paroles & par son exemple, & se donna tous les mouvemens nécessaires pour tout mettre en ordre. La nuit ne fut pas bien longue, car c'étoit la veille de l'Assomption. Plusieurs personnes s'étoient rendus dans la Ville, où l'on préparoit pour le jour de la fête un grand combat de Taureaux. Comme tout le monde arrivoit en foule pour ce spectacle, les rues se trouvoient assez peuplées; & l'on étoit fort étonné de voir à ces heures-là des Ecclesiastiques, des Religieux, & des Religieuses qui portoient tant de hardes & tant de paquets à la faveur des ténèbres; on en faisoit librement & de toutes les façons, beaucoup de railleries qui ne laissèrent pas d'inquiéter un peu Térése. Enfin toute la troupe arriva à la maison, où l'homme d'affaire étoit couché. On essuya toujours quantité d'insultes des passans, tandis qu'on frap-

poit à la porte L'homme d'affaire se leva, lut la lettre de sa Maîtresse, & obéit aussi-tôt. On entra dans un petit vestibule dont l'on trouva les murailles presque démolies. Une seule chambre assez mal en ordre, fermée seulement de plâtras, & dont ce qui restoit de murs étoit raboteux & affreux à voir, fut le lieu qu'on y trouva le plus propre pour y loger le Saint Sacrement. L'homme d'affaire offrit des tapisseries & des rideaux de damas pour couvrir ces difformités. Cela fit plaisir à Térése, qui pendant toutes ces agitations conservoit toujours sa belle humeur, que rien ne luy ôtoit jamais, & peut-être aussi pour encourager les autres. Faute de provision de cloux, on arracha ceux qu'on pût trouver aux vieilles murailles; les Carmes se hâterent de tendre & d'orner le lieu, & les Religieuses en emporterent les terres, & en balayerent les ordures.

Cependant le jour étoit prêt à commencer; il falloit rendre visite au Maire de la Ville, pour le prier d'envoyer un Notaire attester par écrit que ce Convent ne s'établissoit point sans la permission de l'Abbé, qui étoit alors absent, de crainte qu'il n'y eût opposition. On le pressa beaucoup, le Notaire vint faire un Acte pour rendre témoignage. Le lieu fut paré d'ornemens: On pendit une petite cloche dans le plus haut de la maison, & aux premiers rayons de l'aurore on sonna la Messe.

Tout le voisinage accourut en foule, &

ANN.

1567.

ANN.
1567.

fut fort surpris qu'en une nuit on eût commencé & achevé un Monastère. Les Habitans qui ne sçavoient quelles mesures prendre, demeurèrent fort étonnez, & en peu de temps le concours du peuple s'y trouva si nombreux que les lieux ne furent plus capables de les contenir.

Il fallut que les Religieuses allassent se réfugier sous un petit escalier qui restoit de tous les débris de l'autre côté de l'autel, afin que s'y étant enfermées elles entendissent la Messe par les fentes de la porte, & se dérobaient à la foule qui les accabloit.

C'est ainsi que fut établi le Monastère de Medine du Champ en l'année 1567. le propre jour de l'Assomption. On peut juger avec quel courage Tereze conduisit cette entreprise. Rien ne la rebuta : car après avoir essuyé toutes les fatigues du chemin sans prendre le moindre soulagement, ny diminué rien de ses jeûnes, & de la frugalité de ses repas, elle arrive à minuit; & dans le temps qu'elle devoit un peu se reposer, sans faire réflexion sur ses infirmités ny sur son âge, qui étoit alors de cinquante-trois ans; sans se souvenir ny de manger ny de dormir, elle se charge de meubles & de fardeaux; toute occupée de l'œuvre du Seigneur, & nullement embarrassée de ce qu'il y avoit à faire; accomplit son dessein, & perfectionne son ouvrage dans une Ville peuplée, où il fut plutôt achevé qu'il ne fut connu.

23. Peines

Le succès la consola de toutes ses peines, mais dans

dans le temps qu'elle s'abandonnoit au plaisir de
 voir JESUS-CHRIST adoré sur son autel, au
 milieu de ce nouveau Sanctuaire, le démon
 éleva dans son ame une tempête semblable à celle
 qu'il avoit formée à l'établissement du Monastère
 d'Avila. Dieu qui sçavoit de quelle maniere elle
 se conduisoit dans ces assauts, se plaisoit à la voir
 combattre pour se réjouir ensuite avec elle de ses
 victoires. Ainsi de peur que les faveurs divines ne
 réveillaient en elle quelques complaisances trop
 humaines, les grandes graces qu'elle reçut, &
 les innocentes joyes qu'elle goûta, furent toujours
 suivies d'épreuves qui la retinrent dans la dépen-
 dance, & dans la crainte.

Après que la Messe fut achevée, elle sortit de
 son réduit pour examiner cette mazure, que
 pendant la nuit précédente elle n'avoit pû bien
 reconnoître. Elle fut touchée de douleur & d'a-
 prehension que quelque heretique caché, que la
 foire célèbre pouvoit avoir attiré en ce lieu, ne
 vint faire quelque outrage à l'Eucharistie, qu'au-
 cune muraille ne mettoit à couvert. Sa tristesse
 & son trouble augmentoient peu à peu : elle se
 representoit les discours qu'on tiendroit d'elle ;
 elle desespéroit du succès de son entreprise ; la
 lumiere celeste s'étoit éclipcée ; plusieurs pensées
 importunes la tourmentoient sur l'imprudence
 de son dessein : elle commençoit à douter si
 c'étoit Dieu qui le luy avoit inspiré ; & de là nais-
 soit en son ame une incertitude cruelle sur tout

ANN.

1567.

interieure
 que souf-
 frit la
 Sainte a-
 près l'ac-
 complif-
 sement de
 cet œu-
 vre.

*L. des Fon-
 dations, ch.
 3. Ribera,
 Annal. l. 3.*

ch. 5.

*Evêque
 de Terras-
 sonne. l. 2.
 ch. 15.*

*P. Jean de
 Jesus-Ma-
 ria. l. 2. ch.
 8.*

ANN.
1567.

ce qui luy étoit arrivé durant le cours de sa vie. Car d'une seule illusion elle concluoit que par le passé elle avoit été toujours livrée à des impostures.

Il ne faut pas s'étonner que cet esprit sublime fût tout à coup sans courage & sans lumière; ny qu'après avoir méprisé les choses les plus difficiles, la seule pensée des difficultez l'effraye. C'est ainsi que la sagesse divine se cache de temps en temps aux ames éminentes, afin qu'elles connoissent ce qu'elles sont quand Dieu les fortifie, ou quand il les abandonne à elles-mêmes.

Térese ne s'expliqua point de sa peine, & renferma toute cette tempête dans le fond de son cœur pour ne point allarmer ses compagnes. Après qu'elle eut soutenu cette tentation depuis le matin jusqu'au soir, Dieu l'éclaira intérieurement en luy faisant connoître que cet orage étoit causé par le démon, & qu'elle devoit se le persuader, puisque les autres Religieuses étoient exemptes de ce trouble.

Cependant elle ne se contenta pas d'assigner toutes les nuits quelques personnes pour garder le Saint Sacrement; mais sa sollicitude la réveilloit souvent pour y prendre garde elle-même.

Car tout étant ouvert par les ruines de l'édifice, le clair de la lune luy donnoit moyen de voir tout ce qui se faisoit dans ce lieu. Le culte du Saint Sacrement fut un des principaux motifs de

les fondations, & elle disoit que rien ne luy tenoit tant à cœur que d'élever le plus qu'elle pourroit de trônes à J. C. sur la terre. Aussi sa dévotion au Tres-Saint Sacrement fut la cause que dans les suites on rendit plus d'honneur à ce mystère, & que l'usage de la Communion plus fréquente s'introduisit.

Après qu'une semaine fut passée dans ces précautions pour empêcher la profanation des Saints Mystères, un vertueux Marchand de Medine prêta à Térése la moitié d'un logis spacieux qui luy appartenoit, jusqu'à ce que la nouvelle maison qu'on avoit achetée, fût entièrement accommodée en Monastère. La Sainte fut visitée en ce lieu par quelques personnes de piété; & entretenues par une femme de condition, nièce de l'Archevêque de Toledé. Cette Dame fut si contente & si touchée de la conversation de Térése, qu'en entrant chez elle, son premier soin fut de faire le récit de tout ce qu'elle avoit vû à sa fille, âgée d'environ dix-huit ans. Cette jeune personne se sentit aussi-tôt une si violente inclination d'être Carmelite, qu'elle le déclara à sa mere; luy dit combien elle se trouvoit dégoûtée du monde, dont elle reconnoissoit déjà le faux & le néant; & parla si éloquemment sur ce sujet, qu'elle donna l'envie à sa mere de prendre la même résolution qu'elle, & toutes deux vinrent s'offrir à nôtre Sainte; & avant que de s'engager elles luy apportèrent beaucoup d'argent pour le bâtiment de la

ANN.

1567.

E. des Fon-
dations, eb.

3.

ibidem.

ANN.

1567.

Chappelle, & du Cloître de ses Religieuses. Terefe au bout de deux mois se rendit au Monastere, où le Prieur des Carmes faisoit beaucoup avancer l'ouvrage; & où l'on envoyoit de larges aumônes, qui servirent à payer les dettes. Cependant l'exemple de cette Dame qui s'étoit renduë Carmelite avec sa fille, fit dans la Ville tant d'effet, que plusieurs filles de qualité charmées de la beauté de cet état, voulurent s'y engager; & firent leur sacrifice avec un détachement si parfait, que Terefe elle-même l'admira.

14. Sainte Terefe pense à établir des Monastères de Carmes réformés.

15. Elle déclare son dessein au Prieur des Carmes de Medine.

L. des Fondations ch. 3. Ribera. Annal. l. 3. ch. 9. Evêque de Terrasonne l. 2. ch. 16.

Le Pere Jean de Jesus Maria d. 2. ch. 4.

Après qu'elle eut surmonté toutes les difficultés de la fondation de Medine, l'établissement des Monastères d'hommes luy revint dans l'esprit; & elle en parla secretement au Pere Antoine Prieur des Carmes de la Ville, pour sonder ses sentimens. Il goûta fort son dessein: mais comme elle remarqua qu'il n'étoit pas d'une constitution bien robuste, ny propre à porter les travaux d'une vie austere, elle ne le pressa pas beaucoup. Il luy dit qu'un peu avant sa proposition il avoit formé le projet de s'engager dans une vie plus penitente, & qu'il étoit resolu d'entrer dans l'Ordre des Chartreux. Terefe s'en réjouit extrêmement, & l'exhorta à s'éprouver par les exercices d'une plus severe discipline; il luy obéit, & passa une année entiere dans ces préludes de réforme; & Dieu luy fournit les occasions de se voir à beaucoup d'épreuves: car après qu'il eut conféré avec Terefe, la réputation qu'il avoit d'être un grand

homme de vertu, le fit choisir du Roy pour travailler à rectifier quelques abus introduits dans son Ordre; ce qui luy fit souffrir de la part des Carmes mitigez beaucoup de persecutions, & bien des oppositions à tous les bons desseins qu'il eut dans la suite.

Avant que Tereſe partît d'Avila, Dom Bernard de Mendoçe, frere de l'Evêque, avoit commencé à luy parler d'une donation qu'il luy vouloit faire pour une fondation de Carmelites. Il vint à Medine luy confirmer les mêmes offres pour l'établissement d'un Monastère à Vailladolid, & la pressa fort de ne pas differer de se mettre en possession d'une maison spacieuse, & d'un grand enclos qu'il luy donneroit en cette Ville-là. Nôtre Sainte luy témoigna sa reconnoissance, mais se trouvoit embarassée comment elle satisferoit à l'empressement de cette Dame chez qui elle avoit demeuré six mois à Toledé, & qui la prioit instamment de fonder un Monastère à Malagon, dont la Seigneurie luy appartenoit. Dom Bernard insistoit toujours: & comme Madame Marie de Mendoçe sa sœur, devoit emmener Tereſe avec elle, il voulut avant son départ passer un Acte pour la donation de sa maison de Vailladolid, & ne pas remettre sa liberalité à un autre temps.

Pendant que Tereſe étoit à Medine, il y vint un Religieux fort jeune encore, mais de beaucoup d'esprit, & d'un tres-solide jugement, qui

ANN.
1567.

16. Le
Pere Jean
de la
Croix

ANN.

1567.

vient à
Medine,
& la Sain-
te confe-
re avec
luy.

*L. des Fon-
dations. ch.*

*3.
Annal. l. 3.
ch. 9.*

*Evêque de
Terassonne.*

*l. 2. ch. 16.
P. Jean de
Jesus-Ma-
ria l. 2 ch. 4.*

*17. Ca-
ractère
de ce Re-
ligieux.
Ibidem.*

faisoit ses études de Théologie dans le College des Carmes mitigez de Salamanque. Il avoit nouvellement reçu l'Ordre de Prêtrise, & étoit venu à Medine pour accompagner un ancien Religieux qui dît de luy tant de bien à la Sainte, & luy fit tant d'éloges de sa vertu, de sa ferveur, & de sa penitence, qu'elle conçût un grand desir de le voir.

L'ancien Religieux le dit le lendemain à son Compagnon. Le Pere Jean de la Coix, qui n'aimoit nullement les visites, & fuyoit toutes sortes de communications avec les femmes, même les plus vertueuses & les plus saintes, fut contraint néanmoins de se rendre aux instances qu'on luy faisoit, & vint voir Terefe. Elle ne l'eut pas plûtôt examiné pendant quelques momens, qu'elle reconnut qu'il étoit propre à son dessein. Elle admira sa prudence & son courage dans une si grande jeunesse; & comme elle songeoit au moyen de luy découvrir à propos ses projets, il prévint luy-même sa pensée, & luy déclara qu'il se sentoit appelé de Dieu à une vie plus austere que celle qu'il professoit: & que ne pouvant suivre tous ses desirs dans l'Ordre où il se trouvoit engagé, il déliberoit de se retirer parmi les Chartreux; où soutenu par l'exemple de ces fervens solitaires, & par la commodité de leur retraite, il esperoit que Dieu luy feroit la grace de travailler plus efficacement & plus parfaitement à son salut.

La Sainte remarquoit de plus en plus en luy tant de talens & de mérite, & luy trouvoit une sagesse & une doctrine si convenable à la conduite des Convens de sa Réforme, que ne pouvant plus retenir sa joye, elle luy découvrit à son tour le dessein qu'elle avoit de fonder des Monastères de Carmes Déchauffez; & le conjura d'attendre jusqu'à ce qu'il plût à Nôtre-Seigneur luy donner une Maison de cette réforme, où il pourroit se consacrer à Dieu, & passer sa vie dans les exercices de la penitence & de l'oraison: & luy fit entendre qu'il feroit beaucoup mieux de travailler à la Réforme de son Ordre, que de s'engager dans un autre.

L'éloquence de la Sainte ne fit pas moins d'impression sur l'esprit du Pere Jean de la Croix, que le mérite de ce grand Religieux avoit fait sur elle. Il se rendit à ses conseils, & la pria seulement, pour contenter sa ferveur, d'exécuter son dessein au plûtôt.

Térese fut tres-contente d'avoir rencontré pour ce nouvel édifice deux pierres fondamentales si bien choisies. Elle vouloit néanmoins différer un peu pour éprouver davantage le Pere Antoine, à qui elle ne se fioit pas tant qu'au Frere Jean de la Croix, qui étoit fort de son goût. De sorte qu'il se passa bien une année depuis la fondation du Monastère des Religieuses de Medine, jusqu'à l'établissement du premier Convent des Carmes Réformez.

*Annal. l. 3.
ch. 9.
Le P. Jean
Jesus-Maria
l. 2. ch.
4.*

ANN.

1567.

18. La
Sainte
passe à
Madrid.
Ce qui
luy arri-
va dans
cette
Ville.

*Annal. l. 3.
ch. 10.*

Cependant Tereſe étoit invitée d'aller viſiter le Convent d'Alcale, où la Béate qu'elle avoit vûe durant ſon ſéjour à Toledé, avoit fait un établiffement de Carmélites reformées. Elle partit donc de Medine avec Madame Marie de Mendoçe, qui la mena dans ſon équipage, & la fit paſſer par Madrid, où l'on ſouhaitoit fort de la voir. Elles allerent deſcendre chez Madame de Maſcarégnas, qui avoit été Gouvernante du Roy régnant Philipés II. Pluſieurs Dames s'y étoient renduës avec une extrême curioſité de connoître Tereſe, & de découvrir dans ſa perſonne quelque choſe d'extraordinaire. Elle remarqua dans leur emprefſement à la recevoir, & par pluſieurs petits diſcours jettés d'abord, qu'on attendoit d'elle quelques entretiens, & quelques traits d'une ſpiritualité non commune. Ainſi dès qu'elle eut ſatisfait aux premiers complimens, & aux bienſéances; elle dit, en ſ'aſſeyant : O, qu'il y a de belles ruës dans Madrid ! & elle engagea Tereſe de la converſation ſur des matieres de cette ſorte, ſans rien laiſſer paroître de ſurnaturel & de ſublime. Quelques Dames moins éclairées en perdirent une partie de la bonne opinion qu'elles en avoient; mais d'autres plus habiles ne laiſſerent pas au travers de ces innocens artifices, de démêler qu'il y avoit en elle de tres-éminentes vertus.

La même choſe luy arriva au Monaſtère Royal des Religieuſes Déchauffées de S. François, où

où elle fût obligée d'aller avec la Princesse Jeanne, sœur de Philippe II. fondatrice de ce Convent. Durant quinze jours que Térése demeura dans ce Monastère avec la Princesse, elle se déguisa si bien, qu'on ne vit rien en elle que de fort commun : mais quelques personnes plus pénétrantes que les autres percerent jusques sous les voiles de son ingénieuse modestie ; & l'Abbesse qui étoit sœur de Saint François de Borgia, dit en la voyant s'en aller : Dieu soit beni, de nous avoir fait voir une Sainte que nous pouvons imiter ; car sa vie est la plus commune du monde. Elle parle, elle mange, elle dort, elle marche comme nous autres ; sa conversation est simple & sans ostentation, sans cérémonie ; & l'on voit néanmoins que Dieu est bien avant dans son cœur.

La Sainte se rendit à Alcalá pour faire plaisir à Madame de Mascarágnas ; elle embrassa toutes les Religieuses avec des sentimens d'une véritable tendresse, comme si elles avoient été ses propres filles ; & les excita pendant un séjour de deux mois à une telle ferveur, qu'elle leur inspira la régularité de sa réforme, qu'elles ont toujours gardée depuis, sans quitter pourtant la juridiction de l'Evêque, à qui elles étoient soumises.

Du Monastère d'Alcalá Térése vint à Tolède, où la Dame chez qui elle avoit déjà passé six mois, la pressoit fort de venir, afin d'y prendre des mesures pour faire un établissement de Car-

ANN.
1567.

Ribera.
Annal. 16.
Per: Jean
de Jesus
Maria. l. 2.
ch. 4.
Evêque de
Terrassonne.
l. 2. ch. 16.

1568.

19. La
Sainte va
à Tolède
pour tra-

ANN.
1568.
vailler à
la fonda-
tion de
Malagon.
*Annal. l. 3.
ch. 11.
* Livre des
Fondations,
ch. 9.*

melites réformées à Malagon, dont elle avoit les domaines. Quelque envie que pût avoir la Sainte de multiplier ces fondations pour la gloire de Dieu, * elle ne laissa pas de se refroidir un peu pour celle-cy, quand elle fit réflexion que la Ville étoit trop petite pour y fonder un Monastère sans revenu. Elle consulta sur cela, selon sa coûtume, quelques Théologiens, entr'autres le Pere Dominique Bagnez. Comme elle vit qu'il faisoit valloir le Decret du Concile de Trente, qui permet les revenus en ces occasions, & que d'ailleurs cette Dame la sollicitoit fortement, elle consentit à ce qu'elle voulut.

20. Eta-
blissement
du
Monastère
de Ma-
lagon.
*L. des Fon-
dations ch.
9.
Annal. l. 3.
ch. 11.
Evêque de
Terra-
sonne
l. 2. ch. 17.
Pere Jean
de Jesus-
Maria. l. 2.
ch. 10.*

Après avoir fait venir d'Avila cinq Religieuses, elle fut conduite à Malagon par cette Dame. Le Monastère n'y étoit pas encore tout-à-fait préparé, desorte qu'elles se retirerent dans le Château, d'où elles sortirent huit jours après, le Dimanche des Rameaux, & se rendirent en procession à l'Eglise, où elles entendirent la Messe & le Sermon. De là elles accompagnerent le Saint Sacrement jusqu'au lieu de leur retraite, se tenant cachées selon leur coûtume sous leurs voiles noirs qui les couvroient : & c'est ainsi qu'à la vûe de toute la Ville, charmée d'un spectacle si touchant, elles entrèrent dans le troisième Monastère fondé sous l'invocation de S. Joseph. Le lieu n'étoit pas trop convenable, & le bruit de la place voisine le rendoit peu propre au silence de la priere. Ainsi par les liberalités magnifiques

de la fondatrice, & par les travaux de Térése, qui portoit elle-même les fardeaux & les matériaux pour la construction d'un lieu plus commode; Dieu fit la grace à ses Religieuses d'y passer au bout de quatorze jours, quoy que les Architectes eussent dit que cet ouvrage dureroit six mois.

Quand Térése arriva dans Malagon, elle y fut attaquée d'un violent rheumatisme, & d'une douloureuse contraction de nerfs. Cependant dès qu'il fallut travailler & présider à son ouvrage, elle se sentit aussi-tôt guérie; mais dès que tout fut achevé, pour mieux faire voir la conduite de la Providence divine, ses douleurs recommencerent, & elle fut obligée de se remettre au lit.

Elle vit avec joye toute cette affaire consommée, mais s'inquiéta néanmoins que ce Monastère eût des rentes, puisque les autres n'en avoient point. Car quoy qu'elle se fût renduë au sentiment des plus habiles Théologiens, l'amour qu'elle avoit pour la pauvreté Evangelique ne laissoit pas de luy donner des scrupules, & c'est pour cela qu'elle exhorta toujours les Religieuses à demeurer pauvres, & qu'elle leur donna de l'horreur pour ces sortes de revenus. Mais Dieu pour luy faire connoître qu'il approuvoit son obéissance aux Docteurs, & son renoncement à son jugement propre, luy fit entendre qu'il se plaisoit dans cette retraite. Aussi les Religieuses vivoient dans une ferveur & dans une austérité

ANN.
1568.

*Pere Jean
de Jesus-
Ma in. l. 2.
ch. 10.*

ANN. qui consola beaucoup la Sainte. A son retour elle
1568. écrivit à la Fondatrice Madame Louïse de la Cer-
de, pour la consoler sur quelques événemens.

*Voyez la
lettre 10. du
second Re-
cueil.*

21. Fon-
dation du
Monasté-
re de
Vaillado-
lid.

*L. de Fon-
dations. ch
10.*

*An al. l. 3.
ch. 14.*

*Evêque de
Terrassonne
l. 2. ch. 18.
Pere Jean
de Jesus-
Maria l. 2.
ch. 11.*

Cette réforme de son Ordre réussissoit trop bien pour n'en pas continuer l'accroissement. Elle pensa donc à la fondation de Vailladolid, où Dom Bernard de Mendoçe luy avoit donné une grande maison accompagnée de bons domaines : mais elle fut fort affligée d'apprendre qu'il étoit mort subitement à Ubede sans pouvoir achever sa confession, quoy qu'il donnât de grands témoignages de pénitence. Elle pria Dieu instamment de répandre sur luy ses miséricordes ; & durant sa priere se sentit portée à croire que cette ame seroit délivrée des peines qui la purifioient, le jour qu'on diroit la premiere Messe dans le nouveau Monastère. Elle partit de Malagon, où elle avoit séjourné deux mois, sans s'arrêter à la fondation qu'elle vouloit faire à Toledede ; & après avoir passé à la hâte par Avila, & par Medine, elle se rendit incessamment à Vailladolid avec six Religieuses qu'elle avoit prises dans ses Convens. Elles y arriverent fort fatiguées, & néanmoins il leur fallut aller entendre la Messe en un Convent de Carmes à l'entrée de la Ville, & la Sainte dit qu'elle trouva le chemin si long, que ses peines en redoublerent. Le lieu destiné pour l'établissement luy déplut, quoy qu'il fût fort agréable ; mais il y falloit faire beaucoup de dépense : & d'ailleurs il y passoit une riviere qui pouvoit beaucoup nuire

à la santé. Elle n'en dit mot néanmoins, & la première Messe y fut célébrée le second Dimanche du mois d'Aouſt.

ANN.
1568.

Julien d'Avila qui diſoit la Meſſe, s'aperçut qu'en donnant la Communion à la Sainte, elle fut toute abſorbée dans une profonde application; & depuis elle raconta qu'en ce moment elle avoit été éclairée ſur la délivrance de Dom Bernard de Mendoçe.

Comme ce lieu étoit fort mal ſain, & que tout ſon monde y tomboit malade, Madame Marie de Mendoçe, que ſes liberalités envers les pauvres ne rendoient pas moins illuſtre que ſa naiſſance, demanda que cette maiſon luy fût cedée, & leur en donna une autre bien plus commode, où elle fit pour le rétabliſſement pluſieurs dépenses. Ainſi la petite Communauté de Religieuſes fut conduite ſolemnellement à la maiſon nouvelle, d'où elles répandirent la bonne odeur de leurs vertus, qui ranimerent la piété des habitans, & donnerent envie à pluſieurs filles de condition de s'engager dans le même état.

Auſſi les exemples de Téreſe y contribuerent plus que tout le reſte. Elle s'acquît dans cette Ville une ſi grande réputation, que ſes ſentimens étoient des loix, & l'on n'oſoit penſer autrement qu'elle. Un fameux Prédicateur l'étant venu voir ſe plaignit dans ſon entretien qu'on ne luy eût pas donné une certaine Chaire pour prêcher le Carême. La Sainte en le regardant d'un œil de

Annal. l. 3.
ch. 16.

ANN.
1568.

compassion, ne fit que luy dire avec son air fin :
 Helas, mon Pere ! & cela suffit pour l'obliger à
 rentrer en luy-même, & se reprocher la va-
 nité.

Après que Térèse eut fait quelque séjour à
 Vailladolid, elle y reçut une lettre où elle étoit
 invitée de travailler à la fondation du Monastère
 de Toledé. Elle laissa le nouvel établissement
 en bon ordre, & dans le dessein de poursuivre
 l'ouvrage qu'on luy propofoit, elle revint aupa-
 ravant à Avila pour y passer un peu de temps.





LA VIE
DE
SAINTE TERESE

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

I. Ce qui donne occasion au premier établissement des Carmes Réformés à Durvel. II. Le Pere Jean de la Croix se rend à Durvel. III. La Sainte va fonder un Convent à Toledé, & en chemin visite celui de Durvel. IV. Description de ce lieu, & de la vie qu'on y menoit. V. La Sainte arrive à Toledé. VI. Obstacles à la fondation de Toledé; la Sainte les surmonte. VII. Elle est outragée dans une Eglise. VIII. Pauvreté des Religieuses de

ANN.
1569.

ANN.
1568.

Toledo dans les commencemens de la fondation: fervueur de ces filles. IX. Discernement de Sainte Tereſe ſur une fille devote. X. La Sainte part pour Paſtrave. XI. Elle paſſe par Madrid. XII. Abregé de l'hiſtoire du Pere Marian. XIII. La Sainte luy inſpire l'envie d'entrer dans la ré- forme des Carmes. XIV. Arrivée de la Sainte à Paſtrave. XV. Difficultés ſur l'établiſſement de ce Monaſtère. XVI. La Princeſſe Ruygomez contraint la Sainte de luy prêter la relation de ſa vie. Cette relation eſt envoyée à Madrid. La Sainte eſt raillée. XVII. Etabliſſement des Carmes Déchaufés de Paſtrave. Description du lieu, & de la vie des premiers Religieux de ce Monaſtère. XVIII. Prudence de la Sainte, qui laiſſe aux premier Pere de ſa Réforme le ſoin des négociations de la multiplication des Convents d'hommes. XIX. Elle retourne de Paſtrave à Toledo. XX. Extrait de la lettre qu'elle écrit alors de Toledo à ſon frere. XXI. Elle va de Toledo à Albe, à Medine & à Paſtrave, d'où elle revient encore à Toledo. XXII. Deſintereſſement de la Sainte ſur la dot de ſes filles XXIII. Fondation du Monaſtère de Salamanque, & de la maniere dont elle ſe fit. XXIV. Fondation du Monaſtère d'Albe. XXV. De la maniere dont la Sainte faiſoit ſes voyages. XXVI. Autre voyage de la Sainte à Salamanque, & ce qu'elle y fit. XXVII. Autre voyage de la Sainte à Medine pour y régler quelques affaires. XXVIII. Témoignage de ſa

sa douceur. XXIX. Le Provincial des Carmes luy ordonne de sortir de Medine. XXX. Le Visiteur conçoit beaucoup d'estime de la Sainte, & la renvoye à Medine pour y être Prieure. XXXI. Le même Visiteur peu après l'envoie Prieure au Monastère de l'Incarnation d'Avila. XXXII. La maniere dont la Sainte gouverna ce Monastère de l'Incarnation. XXXIII. Fondation du Convent de Segovie. XXXIV. Mort du Prince de Ruygomez. XXXV. Conduite de la Princeſſe ſa femme après la mort de ce Prince. XXXVI. Perſecutions qu'elle fit aux Carmelites de Paſtrane. XXXVII. Les Carmelites quittent Paſtrane & viennent à Segovie. XXXVIII. Empreſsemens & ſollicitations des Religieuſes du Monastère de l'Incarnation, afin de ſe conſerver Sainte Téreſe pour Prieure. XXXIX. N'ayant pû l'obtenir, la Sainte retourne au Convent de S. Joſeph, & y eſt miſe Prieure. XL. Deſſein de la fondation de Veas. XLI. Conversion miraculeuſe d'une Demoiſelle de cette Ville. XLII. La fondation de Veas s'exécute.

ANN.
1568.



UOYQUE la Sainte continuât toujours de marcher dans la voye des fondations pour les Carmelites Réformées, elle ne perdoit pas de vûe le deſſein d'établir auſſi des Monastères de Carmes, & ne laiſſoit pas d'y travailler en chemin faiſant.

i. Ce qui donna occasion au premier établissement des Carmes Réformés à Durvel.

ANN.
1568.

*L. des Fon-
dations. ch.*

12.

Annales l.

2. ch. 14.

Le Pere

Jean de

Jesus Ma-

ria, l. 2. ch.

4.

Un Gentilhomme d'Avila nommé DomRaphaël, a qui la Sainte n'avoit jamais parlé, ayant sçû qu'elle vouloit fonder un Monastère de Carmes Réformés, étoit venu avant son départ pour Vailladolid, luy offrir une maison qu'il avoit dans un hameau d'environ vingt feux, où demuroit un Receveur des biens qu'il possédoit en ces quartiers là. Terese n'eut pas une fort grande idée de cette maison, mais ne laissa pas d'en louer Dieu, & d'en remercier ce Gentilhomme; & comme elle étoit sur le point d'aller à Medine, pour se rendre ensuite à Vailladolid, elle luy avoit promis qu'elle la pourroit voir en passant. Elle étoit partie de grand matin avec une Religieuse & Julien d'Avila, qui l'accompagnoit dans tous ses voyages; mais ils s'égarerent sur la route; & le lieu où ils alloient étoit si peu connu, que personne ne pouvoit le leur enseigner: en sorte qu'ils s'en trouvoient éloignés dans le temps qu'ils en croyoient être fort proche. C'étoit à la fin du mois de Juin, & le soleil avoit tant d'ardeur, que Terese met cette journée au nombre de celles qui luy ont été les plus pénibles à passer. Enfin ils y arriverent un peu avant la nuit, & trouverent la maison si sale à cause de la quantité de gens qui faisoient la moisson, que la Sainte ne pût se résoudre d'y coucher. Cette pauvre maison étoit isolée sans tenir au village, & située proche d'un petit ruisseau, dans une campagne exposée à la rigueur de tous les vents, & aux ar-

deurs du soleil : enfin ce n'étoit qu'un logis de païfan.

ANN.
1568.

Tout ce bel édifice consistoit dans un porche, une chambre retranchée, un galetas, & une petite cuisine. Térése après avoir jetté les yeux sur tout cela, en imagina la distribution. Elle destina le porche pour une Chapelle; le galetas pour un Chœur, & la chambre pour un Dortoir. Sa compagne qui la voyoit faire tous ces partages ne comprenoit pas comment l'on en viendroit à l'exécution; & toute mortifiée qu'elle étoit, y trouvoit des difficultés extrêmes. En vérité, ma Mere, dit-elle à Térése, quelque habile que vous soyez, vous n'en sçauriez venir à bout : n'y pensez plus, je vous prie. Mais cela ne la rebuta pas. En arrivant à Medine, elle fit au Pere Antoine un détail sincere de la construction du lieu qu'elle avoit visité; elle luy demanda s'il pourroit se résoudre à passer quelque temps à Durvel, c'étoit l'endroit en question; & luy dit que c'étoit seulement pour commencer, & que Dieu leveroit bien-tôt tous les obstacles. Ce Pere répondit qu'il étoit prêt d'y aller, & de demeurer même (s'il le falloit) dans une étable.

Il ne s'agissoit plus que d'avoir la permission des deux Provinciaux : celui qui étoit en charge étoit un assez bon homme, & quoy qu'il n'eût guère d'inclination pour ces nouveaux établissemens, Térése luy allegua tant de raisons pour le déterminer, qu'il se laissa persuader à son élo-

ANN. 1568. quence, qui en persuadoit bien d'autres; & luy accorda ce qu'elle voulut. Pour son prédécesseur, comme il se trouva dans la nécessité d'avoir recours au crédit de Madame Marie de Mendocce pour d'autres affaires, cette Dame s'en prévalut pour avoir son consentement.

2. Le Pere Jean de la Croix se rend à Durvel. *L. des Fondations. c. 13.* Terese qui avoit emmené avec elle à Vailladolid le Pere Jean de la Croix, avoit reconnu en luy tant de courage & tant de graces, qu'elle crût qu'il le falloit envoyer à Durvel, pour rendre l'habitation un peu plus logeable; & elle luy donna pour sa compagnie & pour son service, un des manœuvres qui travailloient au Monastere de Vailladolid, où elle étoit alors.

En cet endroit la Sainte interrompt le cours de sa rélation, pour faire à ses enfans une exhortation vive contre la magnificence des édifices.

» Je vous conjure, leur dit-elle, mes Sœurs, &
 » vous mes Peres, de demeurer toujors dans
 » un grand détachement de ces maisons magni-
 » fiques & somptueuses, & d'avoir toujors de-
 » vant les yeux ces Saints Fondateurs de nôtre
 » Ordre, qui sont nos Peres, que nous sçavons
 » être arrivez par la pauvreté & par l'humilité
 » à la jouissance éternelle de la présence de
 » Dieu.

Annal. l. 3. ch. 19. Le Pere Jean de la Croix à l'aspect d'une maison si dépourvûe de toutes choses, ne fut ny surpris ny découragé. Comme il n'avoit dans l'esprit que des idées de mortification & de péniten-

ce, il ne conçut point d'autres moyens d'orner son nouveau Monastère, que d'y mettre beaucoup de croix & de têtes de mort. Il demeura seul presque deux mois dans ce petit réduit, parce que le Pere Antoine achevoit à Medine les affaires qui l'y retenoient, pour se démettre de sa charge de Prieur. Tous les païsans & les laboureurs de la métairie étoient surpris de voir un habitement d'une figure si nouvelle, & dont ils n'avoient rien vu de semblable ailleurs. Ils regardoient cet homme incomparable avec admiration : ils s'estimoient heureux quand ils pouvoient l'entretenir un moment : car il ne leur parloit que de la vie éternelle ; & il y avoit dans ses discours une douceur qui les charmoit. Les bons gens ne se lassoient point de visiter ce petit Monastère, & de frequenter cette dévotè Chapelle. Les offices du chœur & la cloche attiroient ces gens rustiques ; & l'exemple de cet homme rare les excitoit à la pieté. Chacun des habitans du village étoit si ravi du bonheur qui leur étoit arrivé, qu'ils s'en vantoient par tout, & l'on ne parloit que du nouveau Carme Déchaussé, dont les peuples des environs respectoient la vertu.

Cependant la Sainte entretenoit souvent le Pere Antoine, pour voir s'il demeureroit ferme dans sa résolution ; pour luy donner une pleine connoissance de la maniere dont on vivoit dans les Monastères, & pour l'instruire de tout ce qui luy sembloit convenir, afin que les choses

*L. des Fon-
dations, ch.*

13.

ANN.
1568.

fussent bien fondées dès le commencement. Quelques jours avant que de le faire partir pour Durvel, elle luy demanda s'il avoit eu soin de préparer les choses qui étoient les plus nécessaires en ce lieu-là: il luy dit qu'ouï, & qu'il avoit plusieurs horloges de sable pour régler leurs méditations. Térèse ne put s'empêcher de sourire à cette réponse, quoy qu'elle fût néanmoins édifiée de voir que ce bon Pere faisoit consister ses plus importantes provisions dans ces horloges. Le Pere Antoine partit, & mena avec luy deux Religieux de son Convent de Medine qu'il avoit excitez à venir s'essâier pour la réforme.

La lettre que Térèse avoit reçûë à Vailladolid, étoit du Pere Hernandez Jesuite, qui avoit assisté à la mort un riche bourgeois de Toledé; touché du desir de faire un pieux usage de ses biens, parce qu'il ne laissoit point d'enfans. Ce Pere, outre les relations d'amitié qu'il avoit avec Térèse, connoissoit l'utilité de ces fondations nouvelles; de sorte qu'il avoit inspiré au mourant d'appliquer à cet œuvre ses liberalités; mais la mort l'ayant surpris, il avoit chargé un de ses parens d'excuter sur cela ses bons desseins. Ce fût sur ces avis que la Sainte partit pour Toledé avec deux Religieuses qu'elle amenoit d'Avila; mais elle voulut voir sur sa route en quel état étoit cet établissement des Carmes à Durvel. Elle y arriva le matin, & trouva le Pere Antoine qui balayoit. Il étoit d'une famille noble; & avant que de se

*Voyez les
Lettres 10.
37. & 38.*

*3. Sainte
Térèse va
fonder un
Convent
à Toledé
& en che-
min visite
celuy de
Durvel.*

*L. des Fon-
dations. ch.
13.*

faire Religieux, il avoit vécu dans le monde avec distinction, & avoit aimé la gloire. Térése qui le trouva dans cet exercice, & qui remarqua sur son visage la joye & la tranquillité de son ame luy dit, en l'abordant : Eh quoy ! Mon Pere, où est donc l'honneur ? Maudit soit le temps, dit-il, où j'en ai tant fait de cas. La Sainte entra dans la Chapelle, où l'on respiroit un air de pieté & de recueillement qui la surprit. Tout y étoit dans la simplicité la plus parfaite ; on n'y voyoit de tous côtés que des croix & des têtes de mort. Le galetas qui étoit au milieu du logis servoit de chœur, & l'on pouvoit y faire l'office ; mais il falloit se baïsser bien bas pour y entrer, & pour y entendre la Messe. Il y avoit aux deux côtés de la Chapelle deux petits hermitages, où l'on ne pouvoit demeurer qu'assis ou couché, tant ils étoient bas. Il y faisoit si froid, qu'il avoit fallu y mettre quantité de foin. Ces bons Peres n'avoient pour chevet que des pierres, des croix, & des têtes de mort au dessus. Depuis Matines ils demeuroient en oraison, & lors qu'ils alloient à Prime leurs habits, sans qu'ils s'en apperceussent, étoient fort souvent tout couverts de neige, parce que le toit avoit des ouvertures qu'on n'avoit pas eu soin de rétablir.

Ils récitoient l'office avec les deux Religieux mitigez qu'ils avoient amenez. Ils alloient prêcher dans les lieux d'alentour, qui manquoient d'instruction : & Térése dit que

ANN.
1568.

4. Description
de ce lieu,
& de la
vie qu'on
y menoit.
*L. des Fon-
dations, Ib.*

ANN.
1568.

c'étoit pour cette raison qu'elle avoit le plus souhaité leur établissement en ce lieu-là, tres écarté de tout autre Monastère & de tout autre secours spirituel. Ils alloient jusqu'à deux lieues faire leurs prédications, marchant les pieds nuds sur la neige & sur la glace : (car ce ne fut que dans la suite qu'on les obligea d'avoir des sandales.) Après avoir passé tout le jour à prêcher & à confesser, ils s'en retournoient sans avoir mangé, & sans que ce travail, tout pénible qu'il étoit, leur parût considerable. On leur apportoit des lieux voisins de quoy vivre, plus qu'ils n'en avoient besoin : & des Gentilhommes qui les avoient pris pour les confesser, leur offroient des maisons plus commodes & mieux situées.

Térese dit, qu'elle avoit en sa compagnie deux Marchands qui furent tres-touchés & tres-consolés du spectacle de pénitence qu'ils virent dans ce petit desert, & par leurs sentimens, ajoûte-t-elle, on peut juger quelle est le pouvoir de la vertu, puisqu'ils estimoient plus cette pauvreté que leurs richesses.

5. Térese
arrive à
Toledo.
L. d's Fon-
dations, ch.
14.
1569.

La Sainte se rendit à Toledo le 24. de Mars en l'année 1569. & alla loger chez la sœur du Duc de Medina-Celi, chez qui elle avoit déjà demeuré six mois. Elle y étoit beaucoup aimée, & fut mise avec ses compagnes dans une chambre aussi commode qu'un Monastère pour tous leurs exercices de pieté. Le parent chargé d'exécuter les dispositions du donateur, exigea d'elle pour

pour l'accomplissement de cet œuvre beaucoup de conditions injustes. D'ailleurs plusieurs personnes considérables se trouvoient maltraitées par ce testament; entr'autres celui qui commandoit dans la ville en l'absence de l'Archevêque.

ANN.
1569.

Ainsi la Sainte ne put rien avancer pendant deux mois, quoy que l'affaire fût sollicitée par les gens les plus illustres. Elle souffroit avec peine ces retardemens & ces obstacles; car il ne luy paroissoit pas raisonnable de s'en aller sans avoir rien fait: mais elle sçut bien tôt le parti qu'elle avoit à prendre, quand on l'eut secrettement informée que le Commandant n'étoit point dans les sentimens de ceux qui la traversoient.

6. Obstacles à la fondation de Tolède. La Sainte les surmonte.

Ayant interrompu tous ses autres soins, elle se transporta dans l'Eglise la plus proche du Palais de ce Gouverneur, & l'envoya humblement prier de vouloir bien luy donner audience. Il vint la trouver luy-même où elle étoit, & alors avec un air ferme & libre, mais plein de douceur & de modestie, elle luy exposa ainsi ses raisons. « Il étoit digne d'un homme que ses lumieres, son rang, & sa vertu rendent aussi grand que vous, de protéger une entreprise aussi glorieuse à Dieu qu'est la nôtre. Je suis venuë ici pour le véritable intérêt de la ville, & il y a cependant deux mois que j'y suis, sans avoir encore pû rien obtenir sur un si juste sujet. Il est sans doute bien rude à des filles qui font profession d'une vie austère, non seulement qu'on ne leur offre «

ANN.

1569.

» aucun secours, mais qu'elles trouvent même
 » de l'opposition dans ceux qui sont les plus oc-
 » cupés de leurs plaisirs. Reflexiffez un peu, je-
 » vous prie, sur ce que vous aurez à répondre au
 » Tribunal de JESUS-CHRIST. Car je ne vois
 » pas quelle excuse y peut apporter un homme
 » chargé de veiller au bien des peuples, & à l'uti-
 » lité commune.

Térese dit ces paroles avec toute la force & toutes les graces de son éloquence ordinaire. Le Gouverneur en fut émeu; aussi luy accorda-t-il la permission qu'elle demandoit, quoy qu'avec quelques restrictions: car il voulut que le Monastère n'eût ny rentes ny fondateur; mais la Sainte ne laissa pas de regarder son ouvrage comme achevé, quoy qu'elle n'eût pourtant alors que quatre ou cinq ducats pour toutes richesses.

*L. des Fon-
dations. ch.*

14.

Ribera. l. 2.

ch. 13.

Evêque

de Terras-

sonne. l. 1.

ch. 20.

Annal. l. 3.

ch. 23.

» Ce n'étoit pas grand chose, dit-elle, que Térese
 » & si peu d'argent: Mais Dieu, Térese, & qua-
 » tre ou cinq ducats c'est beaucoup. Ainsi sans
 » sçavoir où trouver de l'argent, ny sans penser
 » à conserver ce peu qu'elle avoit, elle en acheta
 » deux Tableaux, & quelques meubles tous des
 » plus simples; mais elle ne voyoit pas par où s'y
 » prendre pour avoir une maison. Lors qu'elle étoit
 » dans cet embaras, un Religieux de S. François,
 » d'une rare vertu, tres-particulièrement de ses
 » amis, & qui souhaitoit fort luy être utile; en par-
 » tant de Toledé, luy envoya un jeune homme
 » qu'il confessoit, avec ordre d'offrir ses services à

la Sainte pour l'affaire de la fondation. Térése reçut son compliment avec honnêteté, mais il fit rire tous ceux qui étoient présens : car outre que ce jeune homme étoit fort pauvre, il paroissoit n'avoir ny le crédit ny la prudence nécessaire pour conduire & pour presser un ouvrage de cette nature. Mais la Sainte par une sagesse plus éclairée, comprit que ce saint Religieux ne luy auroit pas envoyé une personne inutile, & commença de mettre en fonction le jeune Andrade (c'étoit le nom qu'il portoit); elle le pria de luy chercher & de luy louer une maison. Bien des gens habiles jusqu'alors ne l'avoient pû faire; mais Andrade dès le lendemain apporta à la Sainte les clefs d'une maison commode qu'il avoit louée. Elle alla voir ce logement qui luy plut fort, & malgré les remontrances de ses amis, qui l'en détournoient, elle y fit porter ses meubles, qu'un enfant, dit-elle, auroit porté tous sans en être beaucoup chargé. Aussi lors qu'Andrade luy étoit venu dire que la maison étoit libre, & qu'elle pouvoit y faire porter ses meubles: cela sera bien-tôt fait, luy répondit-elle, car tout consiste dans une couverture & deux paillasses.

Elle emprunta des ornemens pour les saints Mysteres. Elle mena un Menuisier à la maison, pour y faire quelques accommodemens, afin de rendre solennels les exercices du Monastère. Elle porta une de ces sonnettes dont on se sert à la Messe

ANN.
1569.

à l'élevation de l'Hostie ; car elle n'avoit pas de plus grosses cloches. Sa troupe passa cette nuit sans dormir, aussi-bien qu'elle ; on ne trouva dans cette petite maison qu'une seule chambre qui pût être consacrée en Chapelle. Enfin le jour commençant à paroître, après que Tereise aidée de ses compagnes eut fait tout préparer, elles ouvrirent la porte de la Chapelle, qui étoit bouchée avec des briques. Quelques femmes de la populace couchées dans la maison voisine se trouverent offensées qu'on les éveillât si matin, & s'emportèrent avec beaucoup d'aigreur ; mais Tereise scût les appaiser avec des paroles honnêtes & avec quelque argent qu'elle leur promit. Le Pere Prieur des Carmes mitigez vint d'assez bonne heure pour dire la Messe. Au son de la petite cloche, on assembla quelques personnes propres à être témoins à la prise de possession, qui fut le quatorzième du mois de May de l'année 1569. & ce Monastère fut encore établi sous le titre de S. Joseph.

On peut s'imaginer combien la ville deutoit être surprise à la vûe de cet événement. Déjà les esprits étoient effrayez par certaine prédiction qui leur annonçoit que ce jour-là même, la terre devoit s'entr'ouvrir & engloûtir toute la ville. Dans cette crainte plusieurs personnes avoient pris la précaution de se confesser & de recevoir l'Eucharistie en Viatique. Que devoient donc dire les habitans, lorsque bien loin d'être abîmez, com-

me ils le croyoient, ils virent cet édifice? Les uns en furent touchez de dévotion, & les autres émûs de colere : mais entre tous les ennemis que Térése eut à combattre, ceux qui composoient le conseil de l'Archevêque étoient les plus animés contre-elle. Le Gouverneur étoit absent, & n'avoit pas donné par écrit la permission; de sorte qu'ils regardoient comme une hardiesse extrême, qu'une femme seule eût osé malgré eux, entreprendre l'établissement d'un Monastère. Car en l'absence du Gouverneur ils regloient seuls toute la police Ecclesiastique; & s'étoient toujours opposez à la fondation. Ils reprirent la Sainte avec de violentes menaces; mais elle répondit sans s'étonner qu'elle n'avoit commencé qu'avec une permission tres-expresse. Ils furent irrités de cette réponse, & luy dirent qu'ils vouloient examiner ses pouvoirs; & que cependant ils défendoient qu'on celebrât la Messe dans la nouvelle Eglise. Cela dura quelques jours, jusqu'à ce que quelques personnes de considération les eussent porté à s'appaiser.

Durant cet intervalle qu'elles alloient au dehors entendre la Messe, un jour que Térése étoit dans une Eglise, une femme perdit un de ses patins; elle se persuada qu'il avoit été dérobé par la Sainte, qu'elle vit dans un coin toute seule, & enveloppée dans son manteau pour n'être pas connue; cette femme prit l'autre patin qui luy restoit, & se jettant sur Térése avec colere, elle

ANN.

1564.

7. Sainte Térése est outragée dans une Eglise. Evêque de Terraſonne, premiere partie ch. 20.

ANN. 1569. luy en déchargea plusieurs coups sur la tête. Le choc étoit rude pour une personne foible & tres-infirmes ; mais Terefe quoy que fort maltraitée, ne luy dit pas un mot ; elle se conserva dans la patience ordinaire , & se tournant seulement vers ses compagnes qui s'approcherent : » Dieu benisse , dit-elle , cette bonne femme , j'avois déjà » bien mal à la tête.

8. Pau- vreté des Religieuses de Toledo dans les commencemens de la fondation. Ferveur de ces Filles. *L. des Fondations, ch. 14. & 15. Ribera. l. 2. ch. 14. Annales, l. 3. ch. 25.* Après que le nouveau Monastère ne fut plus inquieté par les Officiers de l'Archevêque , les Religieuses y goûtèrent dans leur retraite toutes les consolations promises aux ames fidelles & véritablement détachées. Et certainement elles avoient besoin d'être interieurement soutenues, pour souffrir l'extrême pauvreté où elles étoient abandonnées, sur tout la nuit que le froid les faisoit : car elles n'avoient pour se couvrir toutes, qu'une couverture, deux sacs & leurs habits : elles n'avoient ny bois, ny batterie de cuisine, ny autres meubles, & leurs plus magnifiques repas se réduisoient les premiers jours à quelques petits poissons peu capables de les nourrir. Cependant elles étoient dans une joye qu'on ne pouvoit exprimer, & se faisoient un plaisir de tout ce qui leur arrivoit. Une nuit que Terefe se sentit pressée par la rigueur du froid, elle demanda quelque chose à ses compagnes pour se mieux couvrir ; mais en faisant toutes un éclat de rire, elles luy repliquerent : Quoy, vous avez sur vous, ma Mere, tout ce qu'il y a de couvertures dans la maison, &

vous n'en avez pas encore assez ? Lors qu'elle ra-
 contoit les aventures de ses voyages, elle avoit
 coûtume de rapporter cette réponse pour se ré-
 jouir ; car ses peines n'ont jamais fait d'autre im-
 pression sur elle.

Il ne laisse pas d'être étonnant que dans une
 ville aussi abondante en richesses que Toledé,
 où la sœur du Duc de Medina-Celi eût sans doute
 volontiers pourvû Térése de tout ce qui luy man-
 quoit, elles s'y soient néanmoins trouvées dans
 cette extrême indigence ; car comment cette Da-
 me si opulente, si liberale, & si remplie d'affection
 pour la Sainte, put-elle ne pas penser qu'elle endu-
 roit le froid & la faim ? mais il faut regarder cet éve-
 nement comme une conduite de Dieu, qui voulut
 éprouver la foy de ces ferventes Religieuses. Elles
 portèrent cet état de privation avec tant de paix,
 que lorsque les aumônes vinrent dans la suite les
 tirer de leur pauvreté, elles s'en affligèrent sin-
 cerement ; sur tout Térése que Dieu prit soin
 pendant ces jours d'épreuves de nourrir interieu-
 rement des plus solides consolations de la grace.
 Le parent de ce bourgeois décedé les secourut
 amplement dans leur indigence ; il reprit le
 dessein de sa fondation, & s'appliqua de nouveau
 si efficacement à y travailler, qu'il parut à Té-
 rese qu'elle luy devoit permettre de choisir pour
 le tombeau de ses descendans la plus grande Cha-
 pelle de l'Eglise qu'il leur vouloit faire bâtir. Plus-
 sieurs des amis de la Sainte s'y oppofoient, & di-

ANN. 1569. soient que dans une ville aussi importante que Toledé, il ne falloit pas faire à un homme d'une condition médiocre, le même honneur qu'on auroit fait à des gens de la première distinction: mais JESUS-CHRIST, dans la priere, reprit Térèse de s'être renduë trop complaisante à ces considerations humaines. De sorte qu'elle ne s'y arrêta plus, & l'évenement fit connoître qu'elle avoit bien fait: car cet homme les pourvut de beaucoup de riches ornemens; leur fonda plusieurs Messes; & leur acheta une grande maison qui coûta douze mille ducats.

Dés que le nouveau Monastère fut en état, Térèse y conduisit les Religieuses, que la même ferveur & le même détachement souvenoient toujours.

9. Dis- Il y avoit à Toledé une fille qui vivoit publi-
cerne- quement dans une grande dévotion: elle aimoit
ment de sainte Té- fort à entendre les Sermons, & à se trouver à tou-
rese sur tes les Stations de la ville. Il luy prit envie d'être
une fille tre Carmelite, & elle vint trouver nôtre Sainte,
devote. qui d'abord fut assez contente de son esprit, de sa
Annal. l. 3.
ch. 15. santé, & de ses desirs; de sorte qu'elle consentit
Evêque de à la recevoir. Son entrée fut fixée à un certain
Terra-sonne. jour, & la veille elle vint au Convent rendre une
p. 111. ch. visite. Quand elle prit congé de Térèse jusqu'au
20. lendemain: Ma Mere, luy dit-elle, j'apporte-
rai aussi une Bible que j'ai. » Une Bible, ma
» fille, luy dit aussi-tôt la Sainte, non, non, ne
» venez point, nous n'avons pas besoin de vous

ny de vôtre Bible, nous sommes de pauvres « ANN. 1569. ignorantés qui ne sçavons que filer, & faire ce qu'on nous ordonne. Térése avoit tout d'un coup discerné par cette parole, qu'elle n'étoit pas propre pour son Monastère. Elle soupçonna qu'elle étoit causeuse & curieuse, ce qui ne convenoit pas à des Carmelites; les suites firent juger que Térése avoit bien pensé: car cette fille s'associa peu de temps après avec d'autres dévotes qui firent tant d'extravagances, qu'elles en furent punies par l'Inquisition. Cependant cette fille avoit surpris le discernement de plusieurs personnes qui l'avoient cruë tout autre qu'elle n'étoit; mais Térése qui sçavoit combien le cœur humain a de replis, ne se fioit pas tout d'un coup aux apparences. Un jour en écrivant à un de ses Religieux: « Je n'ai pu, luy dit-elle, m'empêcher de rire quand j'ai vû dans vôtre lettre que vous vous faisiez fort de connoître cette fille, seulement à la voir. Helas! mon Pere, les femmes ne sont pas si faciles à connoître que vous pensez, puisque leurs Confesseurs mêmes, après les avoir pratiquées long-temps, sont souvent fort surpris de les avoir si peu connuës. »

Lettre 28^o
dans Palam
fon.

L'austère regularité du Monastère nouveau se perfectionnoit admirablement de jour en jour, & l'obéissance s'y gardoit tellement à la lettre, que les Superieures étoient obligées de veiller prudemment sur ce qu'elles exigeoient de leurs Religieuses; car le moindre signe étoit aussi-tôt pris

L. des Fon-
dations. ch.
15.

ANN. 1569. si serieusement, qu'un jour la Communauté se trouvant près d'un fossé plein d'eau, la Prieure dit en riant à une de ses filles pour l'éprouver: Vous jetteriez vous là dedans si je vous le disois; & la Religieuse y fut plongée si promptement, qu'après qu'on l'eut retirée, il fallut changer tous les habits.

10. La Sainte part pour Pastrave. *L. de Fondations. ch. 16. Annal. l. 4. ch. 1. Ribera. l. 2. ch. 15. Evêque de Terrason. 2e. partie. ch. 21.* Terese demeura près d'un an en deux fois à Toledé, où elle n'oublia rien pour donner la dernière forme à cet établissement. Les quinze derniers jours avant la Pentecôte, elle les y employa à plusieurs réparations nécessaires pour l'exactitude de la discipline & le bon ordre de la maison. Tout fut achevé la veille de la fête, mais elle fût fort lassée & fort fatiguée d'avoir passé ce temps avec un grand nombre d'ouvriers. Le lendemain comme elle étoit au Refectoire avec les Sœurs, & que délivrée de ces ennuyeuses occupations, elle étoit si consolée qu'elle ne pouvoit manger, on entendit frapper rudement à la porte, & on luy amena un Courier de la part de la Princesse d'Eboly, qui la prioit instamment de partir aussi-tôt pour venir fonder un Monastère à Pastrave. Terese qui jouïssoit en paix des fruits de son ouvrage, reçût avec chagrin cette lettre, qui luy parut hors de saison; car l'établissement de Toledé encore nouveau sembloit exiger sa présence.

Cependant la chose pressoit; le Prince Ruy-gomez, mary de cette Princesse, étoit favory du Roy, & il falloit l'engager dans ses interêts,

afin que par son crédit il luy attirât la protection du Souverain dans les différentes contrariétés qui menaçoient souvent ses saintes entreprises. Elle consulta l'Oracle, c'est-à-dire, elle s'adressa dans sa priere à JESUS-CHRIST, qui luy fit entendre qu'elle devoit partir, parce qu'elle étoit necessaire en ce lieu pour des affaires qui luy étoient alors inconnues; & il luy fut inspiré de porter avec elle ses Constitutions & sa Regle. Elle voulut encore avoir l'avis de son Confesseur, sans luy rien dire de sa révelation. Il luy conseilla le voyage; & elle partit le lendemain de la Pentecôte, le trentième May de l'année 1569. Les suites ont fait voir que quand Dieu luy inspira de se mettre en chemin pour Pastrave, il avoit en vûe des choses plus importantes que l'établissement d'un Convent de Carmelites. Elle passa par Madrid, & vint descendre, selon sa coûtume, chez Madame de Mascarégnas, dont la maison tenoit au Convent des Religieuses de saint François qu'elle avoit fondé. Cette Dame avoit alors chez-elle un Hermite fort respecté à la Cour, & à qui elle avoit donné une chambre écartée dans son Palais. Elle dit à Térése qu'elle ne pouvoit arriver plus à propos, & qu'elle vouloit luy faire voir un homme d'une éminente vertu, & d'un rare mérite qui souhaitoit fort de la connoître, & dont elle seroit tres-contente.

Ce grand Serviteur de Dieu eut trop de relation avec Térése, & fit une figure trop consi-

ANN.
1569.

11. La
Sainte
passé par
Madrid.

derable dans son Ordre pour n'en pas dire quelque chose.

ANN.

1569.

12. Abre-
gé de
l'histoire
du Pere
Marian.

L. des Fon-
dations ch.
16.

Annal 1. 4
ch. 2. 85 3.

Ambroise Marian étoit né à Bironte, Ville du Royaume de Naples. Il y étudia les Lettres humaines & la Jurisprudence, & on l'appliqua à la lecture des Livres saints. Il fit de si grands progrès dans toutes ces connoissances qu'il mérita le titre de Docteur dans l'une & l'autre Faculté. Il avoit beaucoup de vivacité d'esprit, & de la pénétration sur toutes sortes de choses; & il réussit merveilleusement en toutes les sciences où il s'attacha. Ce fut particulièrement dans l'étude de l'éloquence & de la poésie latine que parut la beauté de son génie; il aimoit fort les Mathématiques, & se rendit un excellent geometre.

Jacques Bon-Compagny qui fut dans la suite élu Pape, & appelé Gregoire XIII. étudia avec ce jeune Napolitain, & depuis qu'il fut élevé sur la chaire Pontificale, il conserva toujours pour Ambroise la même amitié qui les avoit unis durant leur jeunesse.

Il fut député au Concile de Trente en consideration de ses mérites; & quoy qu'il parût beaucoup dans cette Assemblée, par sa piété & par sa doctrine, il se fit encore néanmoins plus admirer par sa prudence, & par son habileté dans le maniement des affaires les plus épineuses. Le Concile qui reconnut ses talens extraordinaires, le chargea d'une importante négociation pour les interêts de l'Eglise dans la Flandre, & dans

l'Allemagne, & dans d'autres Etats du Nord. Il réussit parfaitement dans cet employ, & chacun fut content de sa négociation. La Reine de Pologne qui remarqua son mérite, voulut le prendre pour son conseil. Ambroise ne put la refuser, & accepta la charge d'Intendant de sa Maison, qu'elle luy donna.

ANN.
1569.

Cependant le monde avoit peu d'attraits pour luy, & Dieu qui vouloit le détacher de la Cour & le retirer du siècle, luy inspira de faire vœu de chasteté, afin de ne se pouvoir engager dans le mariage. Il se fit Chevalier de Malthe, & eut bien-tôt une Commanderie de cet Ordre; cela luy fit prendre la résolution de choisir la profession des armes. Il suivit à la guerre le Roy Philippes II. qui l'honora de sa confiance, & eut souvent recours à ses conseils, dont il eut sujet d'être fort content.

Pour luy rendre le monde encore plus desagréable, Dieu permit qu'on l'accusât d'avoir assassiné un homme de qualité, quoy qu'il en fût tres-innocent. Il se trouva deux faux témoins qui déposèrent contre luy, & le chargerent de les avoir sollicités de commettre avec luy cet assassinat. Ambroise fut arrêté, & mis dans une étroite prison, où il eut beaucoup à souffrir, & où sa réputation reçut de violentes atteintes. Durant cette captivité il eut le loisir de faire beaucoup de réflexions utiles sur le néant des choses humaines, & prit tout-à-fait la résolution de quitter entiere-

ANN. 1569. mentle monde dès que le Seigneur auroit fait connoître son innocence, dont il le prioit instamment de découvrir la verité. Les témoins ayant été interrogés, se couperent; & Ambroise qui n'avoit rien voulu entreprendre pour sa justification, sollicita dans la suite fortement, & dépensa même beaucoup pour faire éviter la mort à ces misérables, & à celui qui les avoit suscités.

Dès qu'Ambroise fut élargi, le dessein de renoncer au siècle le pressant toujours, il examina le parti qu'il avoit à prendre, afin de ne rien faire imprudemment.

Cependant le Roy qui connoissoit tous ses talens, luy donna commission de se transporter à Cordouë, pour y voir comment on pourroit rendre navigable, depuis là jusqu'à Seville, la riviere de Gualdaquivir. Il obéit aux ordres du Roy, & après s'être acquitté de sa commission, il se retira chez les Peres Jesuites de Cordouë pour y faire les exercices spirituels. Cette retraite luy donna de nouvelles lumieres & de nouveaux desirs pour la solitude; mais il ne sçavoit encore de quel côté se déterminer. Un jour qu'il regardoit par la fenêtre de la chambre où il faisoit sa retraite, il apperçût un Hermite fort vénérable, habillé très-austérement, qui entroit dans l'Eglise de ces Peres. Il l'envoya supplier de monter à sa chambre pour luy parler. Ce saint homme vint l'y trouver: c'étoit le Superieur des Hermites de Tardon, célèbre par sa sainteté. Ambroise l'in-

terrogea beaucoup, & luy ayant fait faire le récit de la maniere dont on vivoit dans sa solitude, il en approuva les exercices, & resolut de visiter cet Hermitage pour en examiner plus particulièrement toutes les observances. Dès qu'il fut sorti de sa retraite, il se rendit au desert de Tardon. Il fut touché vivement de tant d'exemples de vertus qui le frapperent, & témoigna tant d'ardeur de se voir au nombre de ces Saints Hermites, qu'ils luy donnerent leur habit l'an 1562. Comme on faisoit en cette maison profession d'une pauvreté tres-rigoureuse, & que chacun s'entretenoit du travail de ses mains, le Novice fut obligé d'apprendre un métier pour gagner sa vie comme les autres: & pour se mortifier & s'humilier encore davantage, il choisit d'apprendre à filer, par l'opposition qu'il y avoit de cet exercice à celui des armes.

Après qu'il s'étoit acquitté soigneusement de tous les devoirs de la Communauté, il employoit le reste du temps en oraison, & y passoit ordinairement quatre heures. La nuit il faisoit des penitences excessives, & se nourrissoit si frugalement, que sa vie n'étoit qu'une abstinence continuelle. Il avoit tellement éteint tout l'éclat de sa naissance & de son esprit, qu'il sembloit être un pauvre ignorant: & il avoit si absolument méprisé la sagesse & la délicatesse du monde, qu'il s'estimoit tres-heureux de s'asseoir aux pieds du bon Frere Mathieu son Superieur, & d'en é-

ANN.

1569.

ANN. 1569. couter attentivement les discours simples, & les exhortations familiares.

Il rencontra dans cette Communauté un Hermite Italien nommé Frere Jean de la Misere, avec lequel il avoit autrefois demeuré durant sa jeunesse. Ce saint Homme avoit beaucoup de ferveur & de simplicité, & une si douce conversation, qu'on ne pouvoit s'entretenir avec luy sans ressentir les charmes de sa vertu. Ces deux amis eurent beaucoup de joye de renouveler leur connoissance, & benirent les ordres secrets de la Providence divine de les avoir rassemblez dans ce port de salut, & mis tous deux sous le même habit.

Ambroise se trouvant obligé d'aller à Palme visiter son valet malade qu'il avoit mis dans l'Hôpital, il pria le Frere Jean de l'accompagner en cette visite. Quand ils furent arrivés, le malade dit en secret à Ambroise qu'il avoit en son pouvoir une perle d'un grand prix, qu'un serviteur du Secretaire de la Reyne avoit dérobée, & qu'il la trouveroit enveloppée dans un papier en un certain trou de son Hermitage. Après qu'Ambroise eut assisté & consolé son malade du mieux qu'il put, il retourna dans sa Celulle, où il trouva la perle qu'il alla presenter à son Superieur. Ce bon Frere qui n'en sçavoit point le prix, luy ordonna d'aller avec son compaignon le Frere Jean, la faire voir à Seville. Ils allerent tout simplement la montrer à un riche lapidaire qui la reconnût aussi

aussi-tôt pour celle qu'il avoit autrefois vendue à la Reyne. Il fit avertir le Juge; les deux Hermites furent arrêtez & conduits aussi-tôt en prison. Le Juge au retour de la campagne se fit amener les deux prisonniers pour les interroger sur le fait dont on les chargeoit. Lors qu'il vit l'Hermite Ambroise, & qu'il reconnut le visage de cet homme illustre, & d'une réputation autrefois si brillante, il l'embrassa tendrement, & luy fit toutes sortes de caresses. Il reprit aigrement les Huissiers d'avoir osé mettre la main sur un homme d'un si grand mérite, & fit connoître à la Cour la verité de cette affaire, qui attira de nouvelles louanges & de nouveaux respects à l'Hermite.

Quelque temps après il arriva quelques affaires à l'Hermitage de Tardon, qui obligerent les Hermites de députer à Seville Ambroise avec son compagnon, le Frere Jean. Le séjour de cette grande Ville les incommoda tellement, qu'ils se retirerent à un quart de lieuë de distance, dans un Hermitage appellé S. Onuphre. Les affaires qu'il étoit venu ménager pour son Convent, le retinrent un an en ce lieu avec son compagnon, sans qu'il eut autre chose pour subsister que le travail de ses mains. Il s'étoit appris à filer le lin avec tant d'adresse & d'industrie, que son ouvrage étoit extraordinaire ment estimé; jusque-là que les Dames luy en payoient l'once au prix de dix réales. Tout le monde dans Seville vint peu

1569.

ANN

à peu à le connoître. On admiroit sa pauvreté & sa penitence ; & les personnes les plus distinguées ravies de son esprit & de sa doctrine celeste , accouroient a son Hermitage pour le visiter, & pour l'entretenir sur les affaires de leur salut.

Le Frere Jean fut à la fin ennuyé d'un si grand abord de monde qui venoit troubler le repos de leur solitude. Il n'osa pas pourtant s'en plaindre, mais ne croyant pas y pouvoir remedier, il trouva plus à propos de se retirer secretement, & sans prendre congé de son compagnon, dans un Hermitage plus à l'écart. Lors que Marian ne vit plus ce bon Frere, il en fut extrêmement affligé, & l'affection qu'il avoit pour luy l'obligea de faire toutes les diligences possibles pour le chercher. Dès qu'il eut découvert le lieu où il étoit, il l'alla joindre ; & Frere Jean qui ne s'étoit éloigné que par un principe de ferveur & de simplicité, n'eut pas de peine à se réunir au Frere Ambroise Marian, qui le mena dans une solitude qu'un Grand d'Espagne luy avoit offert. Le Roy Philipés II. qui le sçut en ce lieu, luy envoya ordre en même temps de venir à la Cour, pour recevoir la commission de faire tirer du Tage une certaine terre qui seroit utile à la plaine d'Aranjués.

Avant que de partir de Madrid, il voulut aller visiter ses chers amis du Tardon, qui le prierent instamment d'obtenir du Roy par son crédit, que le Pape approuvât la façon de vivre qu'ils pratiquoient en ce Desert : parce que depuis la Dé-

claration du Concile de Trente, il ne leur étoit plus permis de vivre de la sorte sans aprobation du S. Siege. Ambroise s'employa pour leur service avec beaucoup d'ardeur, & fit agir si bien auprès du Pape, les Grands d'Espagne qui étoient ses amis, que ses Hermites eurent la permission de choisir entre les Régles des anciens Peres celle qui leur plairoit le plus. Cependant Ambroise visitoit tous les lieux solitaires, qui pouvoient convenir à son dessein de retraite. Le Roy luy en donna un dans la plaine d'Aranjués, dont il le remercia; parce qu'il étoit plus propre à faire de beaux jardins que des Hermitages rustiques: mais le Prince Ruygomez luy en offrit un autre proche de Pastrane qui luy fut tres-agréable.

Térese dans la conversation qu'ils eurent ensemble luy fit lire la Règle & les Constitutions de sa réforme. Il les luy demanda pour lire en son particulier, & les communiqua à son compagnon le Frere Jean. Tous deux y trouverent le véritable genre de vie qu'ils cherchoient depuis si long-temps. Ils en conçurent une extrême joye, & le lendemain matin déclarerent à Madame de Mascarégnas, qu'ils étoient resolués d'embrasser la réforme des Carmes Déchauffez. Cette Dame vint aussi-tôt apprendre une si agréable nouvelle à Térese, qui transportée de joye d'avoir aquis à son Ordre deux hommes d'une vertu si rare, en rendit à Dieu mille actions de graces.

ANN.

1569.

13. La
Sainte
inspire au
Pere
Marian
l'envie
d'entrer
dans la
réforme
des Car-
mes.

L. des Fon-
dations ch.

16.
Evêque de
Ter assonne
premiere

partie 21.
Annal. l. 4.
ch. 4.

ANN.
1569.

Lors qu'elle retourna le lendemain voir le Pere Marian, elle luy témoigna la joye qu'elle avoit d'avoir enrichi sa réforme si heureusement. Le Pere Marian luy répondit, que non seulement il étoit prêt de se consacrer à Dieu parmi les Carmes Réformez, mais même de ceder à l'Ordre un Hermitage que le Prince Ruygomez luy avoit donné; que c'étoit un lieu commode, solitaire, & tres-propre à fonder un Convent. Terefe accepta ce qu'il proposoit. Elle écrivit à l'Evêque d'Avila pour solliciter auprès des deux Provinciaux la permission de cet établissement. Elle dit au Pere Marian d'en attendre la réponse à Madrid avec le Frere qui l'accompagnoit, Italien comme luy, tres-simple & tres-détaché du monde. Elle prit le chemin de Pastrane, avec quelques-unes de ses Religieuses.

14. Arri-
vée de la
Sainte à
Pastrane.

Le Prince & la Princesse la reçurent tres-bien, & la logerent avec sa troupe dans l'appartement le plus retiré de leur Palais, pour y demeurer, tandis qu'on bâtissoit la maison qui étoit destinée pour le Monastere. Terefe souffrit avec ses compagnes quelques incommodités dans ce Château. Le logement qu'on leur avoit donné étoit fort ferré; & d'ailleurs les domestiques ne prenoient pas beaucoup de soin d'elles; mais ce ne fut pas là ce qui donna le plus de peine à la Sainte; elle fut bien plus mortifiée de ne pouvoir accorder tout ce qu'on exigeoit d'elle.

La Princesse avoit d'assez bons accès de dé-

votion, mais de trop foibles idées de la vertu, qu'elle ajustoit toujours à son humeur. Sa piété ne la rendoit ny moins délicate sur les prétendus privilèges de son rang, ny moins attachée à ses desseins. Elle voulut obliger Térése à donner sur le champ l'habit de Carmelite réformée à une Religieuse Augustine qu'elle avoit auprès d'elle. La Sainte luy dit qu'elle ne pouvoit aller si vite, & qu'il falloit auparavant qu'elle connût bien le caractère de la personne; & que d'ailleurs, ces changemens d'une Religion à une autre ne l'accommodoient pas, & ne luy plaisoient pas beaucoup. La Princesse qui étoit prompte & dominante, se fâcha contre Térése. Il y eut encore d'autres difficultés pour la fondation. La Princesse ne vouloit pas qu'on y attachât du revenu. Térése n'y pouvoit consentir autrement, à cause que le lieu étoit trop peu considérable pour esperer que les aumônes y suffiroient; & elle étoit résolüe de partir sans avoir rien fait. Enfin le Prince qui avoit l'esprit plus juste & plus accommodant, déterminâ la femme à fixer un revenu médiocre; & le Convent fut établi le neuvième de Juillet 1569. sous le titre de Nôtre-Dame de la Conception.

La Princesse ayant sçu par hazard que Térése avoit avec elle le livre qu'elle avoit écrit de sa vie, voulut qu'elle le luy prêtât. La Sainte la refusa nettement; cette Princesse insista toujours: elle fit intervenir son mary, & l'un & l'autre persécuterent tellement Térése, qu'elle fut obligée de

ANN.

1569.

15 Difficultés

sur l'établissement de ce Monastère

*L. des Fondations, ch. 16.**Ribera l. 2. ch. 15.**Evêque de Terrassonne, Premiere**partie c. 21.**Annal. l. 4. ch. 4.*

16. La

Princesse de Ruygomez

contraint la Sainte de luy

prêter la

ANN. 1569. relation de sa vie. Cette relation est envoyée à Madrid. La Sainte est raillée *Annal l. 4. ch. 4.* le leur prêter, après leur avoir néanmoins fait donner expressément leur parole que nul autre ne le verroit : c'est ce qui ne fut guère observé. Le livre passa de main en main à tous les Officiers domestiques, qui s'en moquèrent tout à leur aise. On en fit même des copies qu'on ne manqua pas d'envoyer à Madrid, où elles furent le sujet de toutes les railleries de la Cour : & la vie de la Sainte y fut tellement décriée & traitée d'extravagance, que l'Inquisiteur voulut la voir pour l'examiner. On peut penser en quel état étoit alors Tereſe de voir les dons de Dieu méprifés & la Religion profanée.

17. Etablissement des Carmes Déchauffez de Paſtrane. Description du lieu & de la vie des premiers Religieux de ce Monastère. *Annales l. 4. ch. 4. & suivans.* Cependant le Pere Marian & son compagnon ayant reçu des deux Provinciaux des Carmes leur permission, se rendirent à Paſtrane avec un autre Pere du même Ordre qui vouloit aussi embrasser la Réforme. Cette arrivée donna beaucoup de joye à la Sainte, qui pourtant eut beſoin de toute ſa force & de toute ſa prudence pour ménager l'esprit du Prince, & le porter à la fondation des Carmes, tandis qu'il luy falloit éprouver tant de contrariété de la Princeſſe. Cependant elle le détermina à ce qu'elle voulut. Il donna des pieces d'étoffe pour les habits des nouveaux Religieux. Tereſe & ſes compagnes les taillerent & les ajuſterent. La vêtire ſe fit dans la Chapelle du Château, où le Pere Carme mitigé qui ſe reformoit, fit une éloquente prédication dont le Prince & la Princeſſe furent tres-touchés, & tous les Officiers de

leur maison qui s'y trouverent. Tous les Juges & les Officiers de la Ville y furent presens. Un Gentilhomme de ces quartiers y assista, & fut si soudainement frappé de ce spectacle, qu'il voulut s'unir à ces fervens Solitaires. On les conduisit à leur Hermitage solennellement en procession. Toute la Ville y étoit, & beaucoup de personnes des lieux voisins. L'Hermitage de Pastrane est situé sur une montagne toute ronde, & presque entièrement séparée des autres collines qui sont à l'entour. Elle est au milieu de trois vallées qui viennent se terminer à ses pieds, & forment trois differens aspects. La premiere s'étend depuis la Ville de Pastrane jusqu'à cette montagne. La seconde qui commence au-dessous de celle-cy va finir au courant du Tage, & n'a pas moins d'une lieuë de longueur. La troisième est une plaine unie & fort agréable, cultivée par tout, couverte de vignes, de bleds, & des autres richesses de la nature, & coupée d'un grand chemin. On voit à un quart de lieuë, la ville de Pastrane située sur un côteau le plus beau du monde; orné de verdure & de fleurs. Les collines qui bornent les vallées de part & d'autre sont couvertes d'oliviers, de pins, & d'autres arbres toujours verds, qui forment d'agréables objets à la vûë. Les habitans de cette montagne, & ceux qui contemplant la disposition de ce païsage sont charmez d'un si beau séjour.

Mais la vie que menerent en ce lieu les pre-

ANN.
1569.

miers Hermites qui l'habiterent, & qu'on y mena toujours depuis, est bien plus digne de nos admirations. Le Pere Antoine de Jesus, qui regla la forme de leurs exercices, soutenu des bonnes intentions, & de la pieté du Prince Ruygomez, établit dans cette solitude, pour le principe & le fondement de la ferveur, la pratique continuelle de l'Oraison. Ces premiers Religieux purent sans doute à juste titre être appellez de veritables contemplatifs, tant ils étoient dégagés des choses de la terre, & appliquez à celles du Ciel. Quand l'heure de la priere leur annonçoit de se rendre au Chœur, ils y voloient avec joye. Loin de se lasser dans cet exercice, ils y trouvoient de nouvelles forces. Ils se tenoient à genoux, immobiles comme des statuës, les yeux fixement attachez sur la Croix de JESUS-CHRIST; à peine les entendoit-on respirer. Ils étoient vigilans à cacher les graces dont Dieu les favorisoit dans la priere; & ceux qui craignoient d'être trahis par quelques soupirs échapez malgré eux, se retiroient dans un coin de l'Eglise, ou dans les lieux écartez du jardin, pour repandre en liberté leur cœur devant Dieu. Lorsqu'ils revenoient de leur retraite, on n'avoit que faire de leur en demander des nouvelles; on voyoit dépeinte sur leur visage la joye modeste dont ils jouïssent au dedans d'eux mêmes, & il suffisoit de les entendre pour juger du contentement de leur esprit,

Une

Une contemplation si pure & si continuelle des veritez divines, fit regner dans ce Monastère toutes les vertus; & l'on seroit étonné des pratiques d'obéissance, de pauvreté & de mortification que ces saints Religieux mirent en usage.

Térese fut extrêmement consolée de voir un établissement qui luy promettoit de si grandes suites. Ses esperances ne l'ont point trompée, & l'on a vû les progrès de cet Ordre, où la ferveur & la régularité se sont conservées sans alteration.

Après les fondations de Durvel & de Pastrane, les Convents des Carmes Réformez se multiplient; mais nous n'en parlerons pas davantage; parce que cela devient étranger à nôtre sujet. Aussi Térese n'eut pas plutôt vû les choses en mouvement, & en état de se perfectionner sans son ministère, qu'elle ne s'en mêla plus: elle continua d'avoir des relations & des liaisons tres-étroites avec les Peres de la Réforme, pour être éclairée par leurs conseils, & les consulter sur le gouvernement de ses Religieuses; mais n'entra plus dans les négociations d'établissmens d'Hommes, & se renferma dans les soins qui la regardoient.

Elle fut néanmoins toujours tres-sensible à l'accroissement des Peres Réformez, & dans les occasions leur donna ses avis touchant le progrès de leur réforme, & même sur la maniere de se conduire dans le commerce du monde. Car elle étoit si persuadée que la vie de retraite de-

ANN.
1569.

18. Prudence de la Sainte qui laisse aux premiers Peres de la Réforme le soin des négociations de la multiplication des Convents d'Hommes.

ANN. voit être le fondement de leur institution, qu'un
 1569. » jour écrivant au Pere Marian : » Je ne crois
Lettre 2.^o » pas, luy dit-elle, que ce soit une chose avanta-
Palafox. » geuse à nôtre Ordre d'avoir des Religieux qui
 » s'occupent à confesser des filles repenties. Il
 » seroit bien plus à propos que le monde les re-
 » connût pour des Hermites dégagés de toutes
 » sortes d'affaires, & tout absorbez dans la con-
 » templation des choses divines, plutôt que de
 » les voir d'un côté & d'autre avec des femmes de
 » ce caractère; quoy que ce ne soit que pour les
 » retirer de leurs mauvais commerce, on ne lais-
 » sera pas de s'en scandaliser.

19. La Térése en quittant Pastrane revint à Toledé,
 Sainte re- où il y avoit encore quelques affaires à régler,
 tourne de que la précipitation de son départ ne luy avoit
 Pastrane pas permis de finir tout-à-fait.
 à Toledé.

L. des Fon- Durant le séjour que fit la Sainte en cette ville,
dations. ch. elle écrivit aux Indes à Laurent de Cepede son
 17. frere, qui se dispoisoit à repasser en Espagne pour
 20. Ex- s'y établir. Elle l'entretint sur plusieurs choses qui
 trait de regardoient les affaires de la famille; & l'on voit
 la Lettre qu'elle é-
 crivit
 alors de par cette lettre de quelle maniere la pieté la
 Toledé, à plus épurée peut compatir avec l'interêt de nos
 son frere. proches. C'est dans ces occasions où l'on connoît
Lettre 30.^e bien mieux le caractère de la vertu des Saints,
Palafox. que dans les devoirs de la Religion même qui les
 rend plus attentifs sur leurs mouvemens: &
 c'est ce qui nous engage d'extraire cette lettre;
 car il est utile d'entendre Térése sur toutes sortes
 de matieres.

On prie, luy dit-elle, continuellement Dieu « dans nos Convents pour vôtre heureux retour : « car puisque vous avez dessein de servir le Sei- « gneur, nos Religieuses sont obligées de le prier « qu'il luy plaise de vous ramener heureusement « dans ce país. Nous avons maintenant six Mo- « nastères de Religieuses bien établis, & deux « de nos Carmes réformez; tout cela marche à « grands pas dans les voyes de la perfection. Je « suis maintenant à Toledé, & je m'y suis beau- « coup mieux trouvée cet hyver que je n'avois « fait depuis long-temps. L'air de ce país est ex- « cellent; & si je ne voyois les inconveniens qu'il « y a du côté de vos enfans, qui vous empêche- « roient de vous établir ici, j'aurois eu dessein de « vous faire choisir cette ville pour vôtre demeure, « à cause que l'air y est si bon : mais vous pourrez « trouver dans le plat país d'Avila des endroits où « vous pourrez passer les hyvers, comme font « bien des gens. Tout dépend de la volonté de « Dieu; ainsi je croy qu'il veut que j'aye à pre- « sent plus de santé que je n'en ay eu depuis qua- « rante ans, quoy que je garde la Régle comme « les autres Religieuses, & que je ne mange de « viande qu'à la dernière extrémité. Il y a envi- « ron un an que j'eus la fièvre quarte, j'étois alors « à Vailladolid, où je fondois un de nos Mo- « nastères; je m'y trouvai tres bien traitée par « les soins de Madame Marie de Mendoçe, qui « m'aime avec beaucoup d'affection. Dieu con- «

ANN.

1569.

ANN.
1569.

» noît quand nous avons besoin de la santé pour
 » nôtre avancement, & il nous la donne; mais
 » s'il voit qu'elle ne nous soit pas nécessaire, il
 » nous envoie la maladie; qu'il soit beni en tout.
 » J'ai été fort affligée d'apprendre que vous ayez
 » eu mal aux yeux: c'est un fâcheux mal, je rends
 » grâces à Dieu que vous en soyez guéry.
 » Vôtre beau-frere vous a écrit son voyage de
 » Seville. Un de mes amis l'adressa si bien, qu'il
 » toucha l'argent le même jour qu'il arriva: il
 » l'a apporté, & à la fin de ce mois on le déli-
 » vrera à ceux que vous ordonnés. On fit en ma
 » présence le compte des droits qu'il a fallu payer
 » au Roy: je vous l'envoyrai dans le paquet. Ce
 » n'est pas peu pour moy que d'être sçavante dans
 » ces sortes de choses; mais que voulez vous? je
 » suis tellement devenuë femme d'affaires par ces
 » fondations que j'ai faites, que je sçai vn peu de
 » tout. Et comme je mets ce qui vous regarde au
 » même rang que les affaires de Dieu même, je suis
 » bien aise de m'en mêler. Je vous avertis, de
 » peur que je ne l'oublie, que le fils de Quête est
 » mort fort jeune. Il ne faut faire nul fondement
 » sur cette vie; & je suis fort consolée quand je
 » me souviens que vous êtes persuadé de cette
 » verité.
 » Je voudrois après m'être détachée des affai-
 » res de ce Convent m'en retourner à Avila, dont
 » je suis encore Prieure, pour ne pas fâcher l'E-
 » vêque à qui j'ai de grandes obligations, & toute

nôtre réforme aussi. Je ne sçai pas ce que Dieu «
voudra faire de moy, & je suis dans l'incerti- «
tude si j'irai à Salamanque où l'on m'offre «
une maison : car bien que je souffre beaucoup «
de fatigues dans ces voyages, le profit que font «
ces Convents par toutes les villes où ils sont éta- «
blis, est si considerable, que mes Confesseurs «
m'obligent en conscience d'en fonder autant «
que je pourrai, & nôtre Seigneur y contribué «
d'une maniere qui m'encourage infiniment. «

ANN.
1569.

J'avois oublié dans mes autres lettres de vous «
faire sçavoir les commodités que vous trouve- «
rez dans Avila pour bien élever vos enfans. Les «
Peres de la Compagnie de Jesus y ont un Col- «
lege, où ils enseignent la Grammaire aux jeunes «
gens qu'ils font confesser tous les huit jours ; & «
ils les rendent si vertueux qu'on n'en sçauroit «
trop louer Dieu. On enseigne aussi la Philo- «
sophie & la Théologie dans le Convent des Do- «
miniquains : tellement que pour être instruit «
dans les sciences & dans la pieté, il ne faut pas «
fortir d'Avila. Il y a une si grande dévotion «
parmi le peuple, qu'elle édifie ceux qui vien- «
nent des autres Villes. Plusieurs personnes y «
font oraison, frequentent les Sacremens, & «
menent une vie tres-parfaite. Le bon François «
de Sálcede est du nombre. «

Je suis ravie des aumônes que vous envoyés «
à ceux de nos parens qui en ont besoin. Quant «
à moy, je n'ai affaire de rien ; car j'ay plus qu'il «

ANN. » ne me faut : ainsi une partie de ce que vous
 1569. » m'avez envoyé sera pour ma sœur, j'employe-
 » ray le reste en bonnes œuvres à vôtre inten-
 » tion. Il faut que le monde soit dans un grand
 » aveuglement, d'avoir si bonne opinion de
 » moy : je n'en sçai pas la raison ; mais j'ai un si
 » grand crédit par tout, qu'on me confie jusqu'à
 » deux mille écus : de sorte que dans le temps
 » que j'ai le plus d'aversión pour l'argent, &
 » pour les affaires, Dieu veut que j'en sois emba-
 » rassée ; ce n'est pas une petite croix pour moy.
 » Dieu veuille au moins que je puisse le servir
 » dans tous ces tracas, car à la fin cela passera
 » commè je l'espere.
 » V ôtre retour en ce país me donnera sans doute
 » quelque consolation ; j'en reçois peu de la terre :
 » puissions nous nous joindre ensemble pour tra-
 » vailler au salut des ames. Je suis touchée de
 » compassion d'en voir un si grand nombre de
 » perduës ; entr'autres ces Indiens chez qui vous
 » vivez, ne me donnent pas peu de peine. Dieu
 » daigne les éclairer, & aussi ceux de ce país : car
 » je vous assure qu'il y a bien de la peine & du
 » mal par tout. Je n'en sçai que trop là-dessus.
 » Comme je vais en tant d'endroits, & que je
 » traite le plus souvent avec tant de personnes
 » différentes, tout ce que je puis dire, c'est que
 » nous sommes pires que des bêtes. Nous ne con-
 » noissons point la dignité de nôtre ame que nous
 » avilissons, & que nous dégradons par l'attache

à tant de bagatelles. Daigne le Seigneur nous éclairer.

ANN.

1570.

Comme la Sainte se préparoit à s'en retourner à Avila, François Velalquez, & sa femme Terefe Delays, la sollicitèrent par l'entremise de sa sœur Madame d'Ahumade, de venir faire à Albe une fondation. Elle se rendit à leurs prières & les alla voir, mais ne pût alors rien régler, parce qu'ils exigeoient d'elle des conditions trop onereuses à l'établissement. Elle revint à Medine, & ensuite à Pastrane pour assister à la profession du Pere Marian, qui fit son sacrifice avec une générosité vraiment héroïque. De-là elle fut obligée de se rendre encore à Toledé, où l'on pratiquoit toujours les plus éminentes vertus.

21. Terefe va de Toledé à Albe, à Medine, & à Pastrane, d'où elle revient encore à Toledé.
Annal. l. 4. ch. 20.

C'étoit pour Terefe un sujet de joye de visiter souvent ce Monastère, où tout flattoit sa ferveur. Une Demoiselle* de quarante ans, tres-riche, & tres-commodément établie dans le monde, vint demander l'habit à la Sainte, & luy faire une donation de tout son bien, qu'elle luy fit accepter, avant même son engagement. Terefe pour l'éprouver luy representa que si elle n'étoit pas propre à l'austérité de leur vie, on la renvoyeroit sans ménagement, sans que sa donation put l'empêcher. Cela ne rebuta point la Demoiselle, qui déclara qu'elle s'exposoit volontiers à ce risque pour la gloire de Dieu. ** Terefe reçût ensuite une autre fille fort pauvre, & qui n'avoit pour

22. Desinterfement de la Sainte sur la dot de ses filles.
L. des Fondations. ch. 6.
** Livre des Fondations. ch. 15.*

** *Annal. l. 3. ch. 25.*

ANN.

1570.

toutes richesses que les talens de son esprit. Et pour faire connoître ce qu'elle pensoit sur cette reception, elle dit hautement qu'elle donnoit entrée à cette seconde fille avec encore plus de joye, qu'elle n'en avoit eüe en recevant celle qui étoit si riche. Nulles considérations humaines ne la déterminoient & ne luy faisoient impression.

*Voyez la
lettre 24.*

*Lettre 16.
voyez Palafox,*

Un jour à l'occasion d'une autre fille qu'elle avoit aussi reçüe pour rien, elle écrivit au Pere » Dominique Bagnez : » Assurez-vous, mon » Pere, que c'est pour moy une joye tres-sensible toutes les fois que je reçois des filles qui » n'apportent rien au Convent, & que je les reçois » seulement pour l'amour de Dieu. De sorte que » quand elles n'ont pas de quoy se mettre dans » d'autres Monastères, & qu'elles ne peuvent pas » suivre leur vocation faute d'argent ; je recon- » nois que Dieu me fait une grace particuliere de » me les adresser, afin que je les contente. Si je » pouvois toutes les faire recevoir de cette ma- » niere, j'en serois extrêmement ravie.

*Lettre 30
Palafox.*

Il paroïsoit bien dans l'occasion qu'elle s'en faisoit une joye. Lorsque son frere étoit encore aux Indes, dont il devoit partir pour revenir en Espagne, elle luy manda * que pour obtenir de Dieu que son voyage soit heureux, & qu'il revienne, luy & ses enfans, dans une santé parfaite, elle a reçü une fille qui n'a rien apporté, & qu'elle vouloit même luy fournir un lit.

Quelque progrès que fit sa réputation, & de quelque

quelque utilité que fût son séjour à Toledé, la jalousie ne laissoit pas d'agir contre elle quelquefois. Un homme la vint demander un jour, & luy dit au Parloir mille paroles outrageantes; il l'appella orgueilleuse & une hypocrite, qui pour se glorifier du titre de fondatrice, alloit par tout, faisant des établissemens de Monastères. Elle l'écoûta paisiblement, tant qu'il voulut, & il s'en alla sans qu'elle luy eût rien répondu. Le Confesseur du convent qui fut informé de cette aventure, voulut luy dire pour la consoler, qu'il ne falloit pas s'arrêter aux discours d'un extravagant. « O, mon Pere, reprit Térése, n'appellez pas foû, je vous prie, un homme qui m'a si bien dit mes verités. »

ANN.
1570.

Quand elle fut prête à partir de Toledé, un Pere Jesuite des plus celebres & des plus acréditez dans Salamanque, luy écrivit qu'il étoit avantageux de faire en cette ville un établissement de sa Réforme, & qu'il luy conseilloit de s'y rendre. La Sainte y avoit déjà pensé, & cet avertissement l'ayant déterminée, elle revint à Avila, d'où elle écrivit à ce Pere pour obtenir la permission de l'Evêque, qui n'eut pas de peine à l'accorder. Il sçavoit déjà les progrès & les utilités de ce nouvel Institut. On chercha secretement une maison, qui fut louée sans qu'on le sçût. L'affaire fut conduite avec prudence, de crainte qu'elle ne fût divulguée; car Térése a toujours été persuadée que pour ne point exciter la jalousie, elle ne devoit

23. Fondation du Monastère de Salamanque, & la maniere dont elle se fit.

L. des Fondations ch. 17 & 18.

Ribera. l. 2. ch. 16.

Evêque de Terresonne. premiere partie. ch. 22.

Annal. l. 4. 20.

ANN.

1570.

faire connoître ses desseins que lorsque tout étoit en état d'être accompli. Elle partit donc d'Avila avec une seule Religieuse, parce qu'il luy sembloit inutile & plus prudent de n'en pas mener un si grand nombre jusqu'à ce que l'ouvrage eût sa perfection. Elle porta avec elle une grande provision d'esperance, mais fort peu d'argent; & elle arriva à Salamanque sur le midy, la veille de la Toussaints de l'année 1570. après avoir souffert la nuit précédente bien des fatigues, & essuyé bien de mauvais chemins.

Dés qu'elle fut à l'hotellerie, elle envoya querir un marchand qu'elle connoissoit, & qui luy avoit loué la maison. Elle le chargea de mettre incessamment les lieux en bon ordre, & s'y rendit elle-même vers le soir, après qu'on eut fait sortir de cette maison, avec assez de peine, des écoliers qui l'occuppoient. Le Recteur des Jesuites qui l'avoit fait venir, luy envoya aussi-tôt quelques Freres pour travailler à ce qu'il y avoit à faire, & mettre la Chapelle en état d'y célébrer décemment la Messe. Le lendemain de grand matin on prit possession: le saint Sacrifice fut offert, & l'on donna au Monastère le nom de Saint Joseph.

On fit dans la suite venir des Religieuses de Medine & d'Avila. Mais cette nuit qui étoit entre la fête de la Toussaints & le jour des Morts, Terese se trouva seule avec sa compagne dans les vastes appartemens de cette maison, assez

mal fermée, & encore plus mal meublée. Elles s'étoient toutes deux retirées dans une chambre pour se reposer sur de la paille, qui étoit toujours son premier meuble. Térése voulut un peu se laisser aller au sommeil; mais sa compagne étoit toujours agitée d'allarmes, qu'il n'y eût encore quelques-uns de ces écoliers cachez dans la maison d'où ils étoient sortis malgré eux. « Je ne puis, dit-elle, m'empêcher de rire, quand je pense à la frayeur de cette bonne Mere, qui étoit beaucoup plus âgée que moy. Cependant les cloches ne cessoient point de faire entendre leur bruit lugubre, & au souvenir du jour suivant, l'image de la mort se presentoit à l'esprit de la Religieuse. Térése qui s'apperçut combien sa compagne étoit éfrayée, & qu'elle tenoit ses yeux fixement ouverts, luy demanda ce qu'elle regardoit: Je pensois, ma Mere, luy répondit-elle, ce que vous deviendriez ici seule, si je venois à mourir. » Ma Sœur, luy répondit Térése, dans les nécessitez préssantes les réflexions sont inutiles quand elles ne sont pas accompagnées de remede; si cela arrive, je verrai ce que j'aurai à faire; maintenant laissez-moy dormir. La question de la Religieuse étoit assez imprudente, car la Sainte craignoit beaucoup les corps morts, & ne pouvoit demeurer seule dans un lieu où il y en avoit.

Après un séjour de deux mois dans Salamanque, Térése y ayant tout laissé en bon ordre,

24. Fondation du

ANN.
1570.

Monastère d'Albe.
L. des Fondations. ch. 19.
Ribera. l. 2. ch. 17.
Evêque de Terrassonne ch. 23.
Annal. l. 4. ch. 22.

*571.

partit pour Avila, où elle reçut des lettres d'Albe, qui luy apprenoient que Velasquez & sa femme acquiesçoient à ses raisons pour l'établissement du Monastère. Térèse y retourna, le mary & la femme donnerent un revenu suffisant, outre leur maison, & allerent demeurer dans une autre. Depuis la fondation de ce Convent, le Duc & la Duchesse d'Albe allerent visiter la Sainte, & prirent pour elle & pour ses filles, une tendre inclination, aussi-bien que pour les Carmes Réformez. Ainsi Térèse acquit à son Ordre de puissans protecteurs, qui dans toutes les occasions ont témoigné par leurs discours & par leurs œuvres, leur attachement pour cet Ordre qui se glorifie de leur appui; & leur rend tous les devoirs de gratitude & de respect.

25. De la maniere dont la Sainte faisoit ses voyages,
Ribera. l. 2. ch. 18.
Evêque de Terrassonne premiere partie. l. 2. ch. 36.
Annal. l. 3. ch. 25.

Après la fondation du Monastère d'Albe, Térèse fut deux ans sans en faire d'autres. Quand elle alloit en voyage, elle avoit coutume de nommer avec elle que celles de ses Religieuses qui le souhaitoient le plus, & elles les remercioit avec les paroles les plus flatteuses. Avant que de partir elle les faisoit communier, pour les fortifier contre les événemens de la route. Elle avoit soin de choisir d'honnêtes conducteurs de chariots ou de litieres, & s'il n'y en avoit point, de prendre des charettes bien couvertes, où elle & ses compagnes tenoient leurs voiles baissées, & ne se permettoient pas de parler que quand il le falloit. Elle portoit avec elle une petite

sonnette pour donner le signal de la priere & du silence, aussi régulièrement que dans son Monastère; & de crainte que les voituriers & les autres personnes de la compagnie ne les interrompissent dans leur oraison, elle les contenoit, soit par l'autorité que luy attiroit son mérite, soit par de petits presens qu'elle leur faisoit. Lors qu'elles étoient arrivées à l'hotellerie, elles s'enfermoient du mieux qu'elles pouvoient, pour se soustraire aux yeux du monde : rien ne representoit mieux un Monastère regulier dans les lieux mêmes les moins propres aux exercices de la religion. Elle avoit le cœur tellement uni à Dieu, & l'esprit si fort appliqué aux choses éternelles, que sans le soin qu'il luy falloit prendre de ses sœurs, elle auroit eu besoin plutôt de quelque divertissement pour luy relâcher l'esprit, que d'être excitée à se recueillir, tant elle avoit une idée vive de la présence du Seigneur. Elle prenoit occasion de tout ce qui arrivoit, pour adoucir les travaux & les ennuis du voyage, & méloit néanmoins toujourns des discours édifiants aux conversations agréables qu'elle permettoit.

Dés qu'il arrivoit quelque accident fâcheux sur la route, son courage se ranimoit. Un jour qu'elle alloit d'Avila à Medine, la nuit les surprit près d'une riviere, & le ciel étoit si sombre, qu'ils ne se voyoient presque pas les uns les autres; de sorte que ceux qui l'accompagnoient, n'osoient s'engager à la passer. Comme ils étoient dans

ANN. 1571. cette inquiétude, sans sçavoir à quoy se résoudre,
 » la Sainte leur dit d'un air guai : » Il n'y a pas
 » d'apparence que nous demeurions ici toute la
 » nuit exposées à l'air, passons & nous recom-
 » mandons à Dieu, je passerai la premiere; tous
 » la suivirent, & ils arriverent à l'autre bord sans
 » nul danger.

Elle se ressentoit toûjours de quelque reste des maladies, qu'elle avoit eûes; des vomissemens toutes les nuits, souvent des maux de cœur & des coliques, une espece de paralysie qui de temps en temps la prenoit à la tête & aux bras. Comme elle étoit quelquefois obligée de se mettre en chemin avec ces incommodités, elle souffroit alors beaucoup : car outre sa pauvreté qui la faisoit manquer de bien des choses; il falloit encore essuyer les difficultés & les dangers de la route, les pluies, les neiges, les vents, les orages, les chaleurs; à tout cela elle ne faisoit que rire. Il luy arriva plusieurs fois de souffrir tout le jour la pluye ou la neige, & de faire plusieurs lieues sans trouver de Bourgade ny de Convents, & rencontrer ensuite de mauvaises hotelleries, où il n'y avoit pas de feu pour la chauffer & seicher ses habits, où même on ne trouvoit rien à manger; & pour se reposer de toutes ces fatigues, se mettre sur un lit dur & sans toit, d'où l'on pouvoit voir le ciel : partir ensuite au point du jour encore toute mouillée, & ses habits percés de l'eau qui étoit tombée sur elle. Elle eût beau-

coup mieux aimé ne sortir jamais & ne point quitter sa chere solitude; mais son General luy avoit ordonné de fonder autant de Monastères qu'elle pourroit: & JESUS-CHRIST luy-même luy commandoit tous ses voyages, dont elle ne fit pas un sans inspiration divine bien averée, & sans ordre exprès de ses Confesseurs. Cependan bien des gens qui ne voyoient pas ce feu contnuel qui la devoit pour l'augmentation de la gloire de Dieu, & ne remarquoient en elle qu'une simple femme, parloient de temps en temps assez delavantageusement de sa conduite; mais aujourd'huy que toute la terre reçoit de si grands fruits de ses courses laborieuses, elles sont devenues les plus grandes preuves de son courage & de sa sainteté.

Durant ces deux années de repos qu'elle eut sans continuer ses fondations, elle fut faire un tour à Salamanque, où ses filles étoient accablées de pauvreté; on les changea d'habitation, & elles furent mises dans un endroit commode, où la presence de leur mere leur attira beaucoup de benedictions & d'aumônes.

Le Comte & la Comtesse de Montereï avoient obtenu permission des Superieurs, que quand Tereſe viendroit à Salamanque, elle iroit descendre chez eux. De sorte qu'ayant été avertis de sa venuë, ils envoyerent au-devant d'elle. La Sainte ne voulut pas leur refuser ce qu'ils souhairoient; & sa presence, sa conversation, & ses

ANN.
1571.

26. Autre voyage de la Sainte à Salamanque; & ce qu'elle y fit.
*An. al. l. 4.
ch. 24.*

ANN.
1574.

exemples leur donnerent beaucoup de joye. Un jour le Comte & la Comtesse supplièrent Tereſe de viſiter une malade de leur Palais, qui leur étoit fort chere. C'étoit une Dame dont le mary étoit Gouverneur de leurs enfans. Son mal l'avoit réduite à une telle extrêmité, qu'elle étoit preſque deſeſpérée des Medecins. Tereſe ne manqua pas de l'aller voir, & s'étant approchée de ſon lit pour luy témoigner plus de compaſſion; elle mit ſa main ſur la tête de la malade: alors cette mourante commença de ſe réveiller en ſurſaut, & s'écria par admiration: Qui eſt-ce qui me touche? Ah, que je me porte bien maintenant! La Sainte luy fit ſigne de ne dire mot, & la voyant ſi fort émûe, elle la pria de ſe taire; mais la malade dans le transport de ſa joye, & dans l'étonnement d'un ſi prompt retour de ſa ſanté, continua toujours les cris de ſa reconnoiſſance. Tous ceux qui étoient preſens rendirent mille actions de graces à Tereſe de cet événement, & elle s'efforçoit de dire: » Ne prenez pas garde à cela, » Meſſieurs, ne voyez-vous pas bien que cette » pauvre Dame rêve; mais elle eut beau faire, il luy en fallut ſouffrir tout l'honneur: car au même inſtant la malade ſe leva, & ſe trouva parfaitement guérie. Tereſe en arrivant à Salamanque, avoit appris qu'il y avoit au Monaſtère deux Religieuſes qui s'étoient perſuadées qu'elles ne pouvoient paſſer un jour ſans communier; en ſorte que ſi elles ne recevoient l'Euchariftie dès le

le matin, elles paroissoient tomber en défaillance. Le Confesseur n'en pouvoit avoir raison, mais la Sainte leur défendit cette pratique; elle leur dit que quoy qu'elle eût elle-même de pareils desirs, elle s'en abstenoit pour se conformer à la règle commune: qu'il importe d'en mourir, leur dit-elle, il vaut mieux mourir que de se singulariser. Le premier jour la privation leur coûta beaucoup, le lendemain elles furent moins affligées, & le troisième jour encore moins; & elles se conformerent aux pratiques generales.

Elle ne gouverna jamais ses filles avec contrainte, mais elle en faisoit ce qu'elle vouloit par sa douceur; elle gagnoit d'abord leurs cœurs: ensuite on ne luy refusoit rien. Quand elle arrivoit en quelqu'un de ses Monastères, elle se soumettoit à la Prieure & à la Sous-Prieure, & s'asseyoit toujours à la dernière place.

Térese laissa dans Salamanque une grande idée de ses vertus, mais elle ne fut pas plutôt revenue à Avila, qu'elle fut obligée d'en partir pour se rendre à Medine, où il y avoit des differends entre les Religieuses, & les parens d'une Novice favorisée du Provincial des Carmes. La Sainte qui ne marchoit jamais qu'avec les précautions convenables, demanda à son Superieur un Religieux des Mitigez pour l'accompagner. Il luy en donna un qu'il crut avoir bien choisi, mais plein de préjugés contre elle, & qui critiquoit & contre disoit toutes ses démarches. Quoy qu'elle

ANN.
1569.

27. Autre voyage de la Sainte à Medine, pour y regler quelques affaires. *Annal. l. 4. ch. 24.*

28. Témoignage de la douceur de la Sainte.

ANN. 1571. *Evêque de Terrasson 10 Seconde part. ch. 16.* sçut bien ses sentimens, elle n'en fit rien connaître, & reçut comme de la main de Dieu cette compagnie qui luy venoit par la voye de l'obéissance : durant tout le chemin elle en usoit avec luy avec une amitié, & une joye qui surpassoit tout le monde. Ils passerent près d'un Monastère où la Sainte avoit encore beaucoup de gens qui luy étoient opposez ; elle ne l'ignoroit pas : & quoy qu'il y eût une lieuë de détour, elle fit en sorte qu'on l'y menât. Elle entra d'abord dans l'Eglise ; les Religieux le sçurent, mais pas un ne l'y alla trouver. La Sainte les fit tous appeller, & leur parla à chacun en particulier, avec tant de témoignages de cordialité & d'affection, qu'il sembloit que c'étoient ses meilleurs amis. Elle demeura chez eux depuis le matin jusqu'au soir, & elle causa un tel changement dans leurs esprits, que lors qu'elle s'en alla, ils sortirent tous pour l'accompagner. Ils la virent s'éloigner avec regret, & demeurèrent remplis d'admiration pour ses vertus, & bien honteux de leurs préventions. Le Pere qui l'accompagnoit, fût si ravi par cet exemple, & par d'autres encore qu'elle luy donnoit à chaque pas, qu'il detesta les préjugés téméraires, & la pria de le choisir pour être le compagnon de tous ses voyages.

Lors qu'elle fut arrivée à Medine, elle examina l'affaire en question. Comme elle reconnut que les Religieuses n'avoient point tort, elle ne put se défendre de soutenir leurs raisons, contre celle

du Provincial & des parens de la Novice ; ce Supérieur en fut mortifié, & tâcha de chagriner Térése dans les occasions. Il la reprit un jour de ce qu'elle souffroit qu'on l'appellât fondatrice ; elle le pria fort d'empêcher qu'on ne la nommât de la sorte, & luy avoua qu'elle n'avoit pas plus fait de reflexion sur ce titre que si on l'eût appelée Térése.

Enfin, il voulut mettre à ce Convent une Prieure de l'Observance Mitigée, que ny la Sainte ny ses filles ne croyoient nullement leur convenir. Leur résistance luy déplut ; & pour faire valoir son autorité, il ordonna à Térése de sortir incessamment de Medine, & d'emmenner avec elle la Religieuse qu'on vouloit faire Prieure pour mettre à cette place celle qu'il desiroit. Térése tres-soumise à l'obéissance, executa l'ordre aussitôt ; & le même soir, quoy qu'il fût déjà fort tard, & malgré les rigueurs de l'hyver, & les infirmités qui l'accabloient, malgré les allarmes de ses sœurs, qui se désoloient sur la perte de leur mere, elle partit sans retardement ; elle revint à son Convent d'Avila dans le temps que le Pape Pie V. venoit de nommer des Visiteurs pour tous les Ordres Religieux. Le Pere Ferdinand Dominiquain, homme d'une rare sagesse, & d'une vertu distinguée, avoit été choisi pour Visiteur des Carmes.

Quoy qu'il connut déjà Térése de réputation, il l'affectionna & l'estima tout autrement quand

ANN.

1571.

29. Le

Provincial des Carmes ordonne à la Sainte de sortir de Medine.

Annal. l. 4.
ch. 24.

Evêque de Ter assonne
Premiere

partie l. 24.
Ribera l. 3.

ch. 4.

30. Le

Pere si
teur

ANN. 157.
 soit beaucoup d'estime de la Sainte, & la renvoye à Medine pour y être Prieure. *Ibidem.*

il l'eut vûë, & ne la regardoit pas comme une simple femme; mais comme un homme des plus courageux, il en conçût une si haute idée, qu'un jour que des hommes fort importans parloient d'elle assez mal devant luy: je ne le souffrirai pas, leur dit-il, & si vous continuez d'en médire, je fortirai.

Lors qu'il visita les Peres Carmes de Medine, & qu'il les eut trouvés peu favorables à la Sainte, il revint à Avila, & l'envoya Prieure à Medine, d'où on l'avoit chassée, & où elle avoit été élûë par les suffrages unanimes des Religieuses, à la place de celle que le Provincial y avoit mise, & qui s'étoit bien-tôt dégoûtée de l'austérité de cette vie. Terese ne fut là néanmoins que trois mois; & ce même Pere la fit revenir à Avila pour y être Prieure du Monastère Mitigé de l'Incarnation. Ce choix luy fit beaucoup de peine; car il luy paroissoit rude qu'on l'engageât à prendre soin d'un Monastère non Réformé, & à remettre la régularité dans un Convent moins austere que les siens, tandis qu'elle étoit toute occupée à former ses nouveaux enfans: mais elle fut obligée de se soumettre par une inspiration de JESUS-CHRIST même. Car un jour qu'elle prioit dans sa Cellule pour un de ses freres, dont le salut étoit en danger, elle fit cette plainte au Sauveur, & luy dit, avec sa familiarité accoûtumée: » En verité, Seigneur, si vous aviez un frere, & que je le visse dans un semblable péril, j'entre-

31. Le même P. Visiteur peu après l'envoye Prieure au Monastère de l'Incarnation d'Avila.

Annal. l. 4. ch. 25.

Evêque de Terrassonne.

Premiere partie. c. 24.

Ribera. l. 3. ch. 1.

prendrois pour le délivrer tout ce qu'il y auroit de plus difficile. JESUS-CHRIST luy fit connoître que toutes les ames étoient ses freres, & qu'il luy reprochoit de trop tarder à aller prendre soin de celles qui avoient besoin de son secours dans le Monastère de l'Incarnation. Elle ne balança plus, & s'étant renduë à S. Joseph d'Avila, elle y fit vœu entre les mains du Pere Visiteur d'observer la Regle de la Réforme, en quelque lieu que l'obéissance l'obligeat d'aller, & signa cet engagement le 13. Juillet 1571. Le Pere Visiteur accepta sa déclaration, & fit inscrire Térése au nombre des Religieuses Conventuelles du nouveau Monastère de Salamanque, après l'avoir reconnuë dégagée de celui de l'Incarnation, quoy qu'elle vint d'en être éluë Prieure par le Visiteur même, & par les Peres de son Ordre.

Dans la visite que le Pere Ferdinand avoit faite au Convent de l'Incarnation, il avoit vû le besoin qu'il avoit d'une Prieure habile pour en rétablir le spirituel & le temporel; les biens se trouvoient mal administrez, & presque dissipéz. En sorte que les Religieuses, au nombre de quatre vingt, n'ayant presque rien de ce qu'il leur falloit étoient resoluës à demander la permission de retourner chez leurs parens; leur indigence avoit introduit beaucoup de dissipations & de libertés; & Térése avoit paru tres-propre à ce Pere pour apporter remede à tout. Elle sçavoit que les

ANN.
1571.

saintes pratiques qu'elle y avoit vûes de son temps étoient presque abolies, & c'est ce qui caufoit sa répugnance pour cette place, outre l'éloignement naturel qu'elle avoit de tout ce qui s'appelloit superiorité.

Cette élection fit beaucoup de peine aux Religieuses que l'on n'avoit point consultées, & qui n'en avoient eu nulle participation : & d'ailleurs elles apprehendoient que la Sainte ne vint leur interdire beaucoup de choses qu'elles s'étoient permises depuis long-temps. Enfin Térèse fut conduite au Monastère, & l'on ne sçauroit exprimer le trouble qui s'y excita. Quelques Religieuses en tres-petit nombre, se soumirent; mais les autres s'opposèrent avec éclat : elles éleverent leurs voix, se répandirent en plaintes, & en murmures violens; & soutenues par les hommes les plus considérables, reclamèrent contre cette nomination. Térèse pendant leur bruit étoit à genoux devant le saint Sacrement, & le Provincial qui l'avoit amenée, se sentoit fort irrité de leur résistance, & faisoit éclater sa voix. Térèse se leva, & luy vint dire qu'il ne devoit pas s'étonner de ce qu'elles disoient; & qu'au fond elles avoient raison de refuser une Prieure qu'elles n'avoient pas élüe, & qui n'avoit nul mérite. Quand elles eurent un peu diminué leurs cris, le Provincial les fit assembler du mieux qu'il put, & leur lut l'ordre qu'il portoit : le trouble s'étant apaisé, la Sainte les pria de s'asseoir : & après

s'être mise sur un petit siege au bas de la place de la Prieure, elle leur fit cette exhortation. ANN.
1571.

Mesdames, mes Meres, & mes Sœurs, il a plû « à Dieu & à nos Superieurs de m'envoyer en « cette maison pour y exercer l'office de Prieure. « J'y songeois d'autant moins, que je me vois « fort éloignée de le mériter. Cette élection « m'afflige, non seulement parce qu'on me donne « une charge dont je ne puis dignement remplir « les obligations; mais parce qu'on vous ôte le « droit que vous avez d'élire une Prieure, & que « malgré vous on vous en donne une qui feroit « beaucoup si elle pouvoit apprendre de la der- « niere de cette Communauté les vertus & ses « devoirs. «

Je ne viens donc que pour vous servir, & pour « vous satisfaire en tout ce qui dépend de moy: « j'espere que le Seigneur m'aidera dans ce des- « sein: car pour ce qui regarde l'observance ré- « guliere, la moindre de vous peut me réformer « & m'instruire. Ainsi, voyez mes Dames, ce « que je puis faire pour vous, soit en general, soit « en particulier, je le ferai volontiers, quand il « s'agiroit même de répandre mon sang, & sa- « crifier ma vie. Je suis Professe & fille de cette « Maison, & par consequent vôtre sœur: Je « connois l'humeur & les besoins de toutes les « Religieuses, du moins de la plus grande partie, « vous n'avez donc pas sujet de craindre le gou- « vernement d'une personne dévouée à vous par «

ANN.

1571.

» tant de titres, & vous ne devez pas apprehender
 » ma conduite; car bien que j'aye demeuré jus-
 » qu'à present parmi mes Religieuses Déchauffées,
 » je sçai neanmoins, graces à Dieu, comment
 » il faut gouverner celles qui ne le sont pas; je
 » desire seulement que nous tâchions toutes de
 » servir Dieu avec douceur, & que pour un maî-
 » tre à qui nous sommes si redevables, nous fas-
 » sions ce peu d'observance que vôtre Règle &
 » vos Constitutions vous ordonnent. Je connois
 » l'excès de nôtre foiblesse, mais après tout si
 » nos œuvres ne peuvent parvenir à cette exac-
 » titude de nôtre Règle, du moins efforçons nous
 » d'avoir un desir sincere d'y arriver: car JESUS-
 » CHRIST est bon, & il nous donnera la force
 » d'executer, & de mettre en pratique ce que nos
 » bons desirs & nos bonnes intentions auront
 » conçu.

32. La
 maniere
 dont la
 Sainte
 gouverna
 le Mona-
 stère de
 l'Incarna-
 tion.

Ann. 1. l. 4.
 ch. 24.

Térese prononça ce discours avec un air li-
 bre & prévenant qui luy soumettoit les esprits
 en toutes occasions: aussi les Religieuses les plus
 opiniâtres se sentirent calmées dès qu'elle eut fini;
 de sorte qu'il n'y en eut pas une qui ne vécut avec
 joye sous sa domination. La Sainte trouva dans
 ce Monastère beaucoup d'indigence & de tiedeur;
 mais peu de temps après son arrivée les biens cé-
 lestes & temporels s'y répandirent en abondan-
 ce. Si-tôt qu'elle eut rétably l'exacitude & l'u-
 niformité des exercices, elle mit des Officières
 propres à entretenir la régularité, les visites,
 les

les conversations, & les correspondances inutiles furent interdites, & cela fit beaucoup de peine à bien des gens qui venoient s'amuser aux grilles avec les Religieuses. Un Gentilhomme des plus qualifiés, & depuis long-temps accoutumé à passer au Parloir plusieurs heures dans des conversations peu édifiantes, fut fort irrité de ce changement : il vint souvent au Monastère, & voyant qu'on luy répondoit toujours de la part de la Prieure, que la Religieuse qu'il demandoit étoit occupée; il s'emporta beaucoup contre la Sainte, & voulut qu'on la luy fit venir à la grille. Il luy dit dans sa colère beaucoup de paroles outrageuses qu'elle écouta sans rien répondre, & sans marquer la moindre impatience. Après qu'il eut achevé, elle s'anima de son zele, & prenant un air grave & un ton haut, qu'elle sçavoit prendre quand elle vouloit : elle luy dit qu'elle le trouvoit bien hardi, de venir interrompre les épouses de JESUS-CHRIST dans leur solitude; & après qu'elle l'eut traité comme il méritoit, sans qu'il dit un mot: elle finit en luy annonçant, que s'il paroïssoit davantage aux portes du Monastère, pour y venir faire ses insolentes menaces, elle en écriroit au Roy, & qu'il y alloit de sa tête. Aussitôt il s'en alla tremblant, & ce qu'il dit aux autres de la fermeté de la Prieure, les empêcha d'y revenir tous. Quand le Gouverneur d'Avila eut appris la réforme du Monastère de l'Incarnation, qui fut tout changé en si peu de temps, il rendit

ANN.

1573.

visite à Térése pour l'en remercier.

Cependant quoy que cette administration exigeât d'elle beaucoup de vigilance & de soin, son zele ne laissoit pas de s'étendre dans tous les lieux qu'elle avoit établis; & du fond de sa retraite elle les regloit tous. Elle fût même obligée après deux années de gouvernement de se transporter par ordre du Visiteur à Salamanque, où ses Religieuses étoient dans quelques embaras, qui exigeoient sa presence. Un jour qu'elle y étoit en oraison, elle reçût une forte inspiration de JESUS-CHRIST, d'aller fonder un Convent à Segovie. La chose luy paroissoit impossible; parce que le Visiteur vouloit qu'elle revint au plutôt à l'Incarnation où elle étoit nécessaire. Elle luy en écrivit néanmoins sans luy parler de son inspiration: & quoy qu'avant sa lettre il fut d'un sentiment contraire, il y consentit.

33. Fondation du Convent de Segovie.

L. des Fondations, ch.

20.

Ribera l. 3. ch. 2.

Evêque de Terrasonne,

premiere partie c. 25.

Annal. t. 2. l. 2. ch. 5.

Elle obtint la permission de l'Evêque du lieu. Elle fit louer une maison, & prenant avec elle quatre Religieuses, elle arriva à Segovie la veille de l'établissement: ainsi le Monastere fut fondé le propre jour, & sous le titre de S. Joseph. La Messe y fut celebrée, & l'on y posa le S. Sacrement le dix-neuvième Mars de l'année 1574. L'Evêque alors n'étoit pas dans la Ville. Son Grand Vicaire qui n'avoit nulle connoissance de cette affaire, ne l'eut pas plutôt sçûë qu'il en fut tres-irrité; il se rendit en hâte au Convent, & reprimanda le Prêtre qu'il trouva difant la Messe.

1574.

Julien d'Avila, l'inséparable compagnon de Térése, se cacha sous un escalier pour éviter sa fureur. Enfin il s'emporta contre le Pere Jean de la Croix, que la Sainte avoit amené : & s'il en eut eu le pouvoir il auroit commandé qu'on l'enfermât. Il se contenta d'interdire le lieu, & envoya sur le champ un Prêtre enlever le Saint Sacrement.

Térése alla conter cette aventure au Pere Recteur des Jesuites, qui fût trouver ce Grand Vicaire implacable; d'autres personnes de consideration y furent aussi : il s'appaîsa un peu; mais il dit qu'il vouloit qu'on luy produisît des témoins de cette permission obtenuë de l'Evêque. Dès qu'il les eut entendus, il se calma tout-à-fait : sans néanmoins permettre que le S. Sacrement fut remis.

Térése qui comprit que le retour de l'Evêque consommeroît le reste de cette affaire, ne songea plus qu'à remplir le nombre des Religieuses de cette maison; & dans ce dessein, elle envoya Julien d'Avila & un autre Prêtre de ses amis, pour amener à Segovie toutes les Religieuses de Pastrane. Mais il faut expliquer ce qui obligea la Sainte d'abandonner ce Convent.

Le Prince Ruygomez, Duc de Pastrane, étoit mort à Madrid le 29. Juillet de l'année précédente 1573. Il avoit été assisté par le P. Marian & le P. Baltazar de Jesus, Prieur de Pastrane. La Princesse d'Eboly sa femme parut excessivement af-

ANN.

1574.

34. Mort
du Prince
Ruygo-
mez.

ANN. 1574. 35. Conduite de la Princesse sa femme, après la mort de ce Prince. *Ann. r. 2. l. 1. ch. 20. Et l. 2. ch. 6.*

fligée de cette mort, & ne consultant que l'impétuosité de son humeur, elle dit au Pere Marian qu'elle vouloit se mettre en Religion, & luy demanda l'habit de son Ordre, pour executer sur le champ son dessein. Elle étoit dans une telle impatience, qu'on fut contraint de la revêtir d'un vieil habit de Carmelite, qui se trouva par hazard, & qu'on luy donna pour satisfaire à son empressement, qui ne luy permettoit pas d'attendre qu'on luy en fit un neuf. Elle ne consulta personne, elle ne regla rien des grandes affaires qu'elle avoit, elle laissa ses biens & ses charges à l'abandon, & sans vouloir écouter rien que les caprices de sa ferveur indiscrete, elle partit de Madrid suivie de tous ses équipages, & revêtuë d'un habillement de Carmelite assez bizarre.

Le Pere Baltazar qui avoit assisté à la mort du Prince Ruygomez, ne voulut point attendre la Princesse pour venir avec elle dans son carosse, & se rendit à pied à son Convent. Il vint aussitôt aux Carmelites, & la Mere Prieure l'étant venu saluer, il luy dit qu'il luy apportoit de bonnes nouvelles, & qu'il luy amenoit pour Carmelite la Duchesse de Pastrane, qui voulant après la mort de son mary mourir au monde, portoit déjà l'habit de l'Ordre, mais que c'étoit tout de bon : & qu'elle témoignoit assez par ses paroles & par ses actions la haine qu'elle avoit du siècle : de sorte qu'il falloit esperer que cette Princesse devenuë une grande Sainte, donneroit

beaucoup de crédit à leur Réforme, & une réputation extraordinaire à ce Convent, où elle venoit se consacrer. Après que le Pere Baltazar eut achevé son récit le plus serieusement qu'il put : Quoy, la Princesse Religieuse, s'écria la Prieure ! Si cela est, le Monastère est perdu. Néanmoins elle appella ses filles, & commanda qu'on mît toute la maison en bon ordre, & qu'on préparât deux lits, l'un pour la Princesse, & l'autre pour sa mere, qu'elle amenoit avec elle. Elles arriverent à huit heures du matin.

ANN.
1574.

Cette Princesse en changeant d'habit n'avoit pas changé d'humeur, ny renoncé à sa fierté, ny au desir de dominer. Elle tenoit toujours au faste & à l'éclat, où sa grande naissance l'avoit accoutumée; elle avoit toujours le même penchant pour les plaisirs, & pour les commodités, & toutes les vivacités d'un amour propre qui n'a jamais trouvé de résistance. La Prieure eut beaucoup à souffrir de ses bizarreries, parce qu'elle desiroit des choses tout-à-fait incompatibles avec la vie penitente d'une Carmelite. Dès qu'elle fut entrée dans le Convent, on luy donna un autre habit, parceque celui qu'elle avoit reçu du Pere Marian n'étoit ny assez propre ny assez bien fait pour elle. Après qu'elle se fut un peu reposée, elle demanda que sur le champ on donnât l'habit à deux de ses Demoiselles. La Prieure répondit qu'il falloit auparavant avoir la permission des Superieurs. Et qu'est-ce qu'ils ont à voir dans mon Monastère.

36. Persecutions qu'elle fit aux Carmelites de Pastrane. *Annal. t. 2. l. 2. ch. 6.*

ANN.
1574.

re, reprit-elle fièrement? On la pria d'attendre un peu; ce retardement la choqua beaucoup: mais les Superieurs ayant donné permission, les Demoiselles reçurent l'habit; & la Princesse voulut être au milieu des deux, quand on le leur donna, pour participer, dit-elle, aux benedictions qu'elles recevoient.

Après la cérémonie on la mena à une chambre avec sa mere, où on leur avoit préparé à dîner, mais elle témoigna du dégoût pour toutes les viandes qu'on luy avoit servies; & dit qu'elle vouloit dîner au Réfectoire. On luy presenta auprès de la Prieure une place accommodée exprès pour elle; mais elle en parut avoir du mépris, & s'alla mettre à une des dernieres de la Communauté, sans jamais vouloir écouter rien de ce qu'on luy representa, & conservant toujours dans l'humiliation qu'elle choisissoit, un esprit d'indépendance.

La Prieure qui prévint bien tous les inconveniens attachez aux fantaisies d'une telle Novice, offrit à cette Princesse une partie du Monastère, pour loger en son particulier, avec une porte de communication dans la clôture. Cet expedient parut bon à tout le monde; mais comme elle ne l'avoit pas imaginé elle-même, elle ne l'accepta pas, & voulut demeurer dans le Convent.

Le lendemain on fit l'enterrement du Duc de Palstrane dans le Monastère des Carmes Réformez, où il avoit choisi sa sepulture pour luy &

pour ses descendans. L'Evêque de Segovie & d'autres personnes distinguées demanderent ensuite à voir la Princesse, & la Prieure l'avertit de les aller recevoir à la grille de l'Eglise. Cette restriction luy déplût, & elle voulut qu'ils entrassent dans le Convent. De sorte qu'elle fit ouvrir les portes de la clôture, non seulement pour eux, mais pour leurs Officiers, & leur domestiques, malgré tout ce que purent luy remontrer les Religieux & les Religieuses; malgré même la honte qu'en avoient ces personnes qui ne vouloient pas se presenter. Quelques jours après elle demanda qu'on luy fit entrer deux de ses Demoiselles séculières pour la servir, & il fallut bien le vouloir. La Prieure qui ne sçavoit plus que faire, s'avisa d'en écrire à Térése, qui fit une lettre à cette Princesse, où tous les égards & tous les ménagemens dûs à son rang étoient observez; & telle qu'on la peut imaginer d'une personne aussi prudente, & d'un aussi bon esprit. Elle en fut néanmoins offensée, & conçut un grand mépris pour la Sainte. Tout luy déplaisoit dans la maison, dès qu'on luy representoit quelques manquemens, c'étoit la choquer, & elle le prenoit au point d'honneur. Enfin la Prieure lassée d'un tel dérangement dans son Monastère, fut la trouver avec deux de ses Religieuses, & luy dit nettement que si elle vouloit continuer à vivre dans une indépendance qui faisoit beaucoup de tort à leur régularité, elles suppleroient la Mere

ANN.
1574.

Térese de les retirer de Pastrane, & de les mettre dans une maison où elles peussent accomplir leur Règle. La Princesse se tint tellement offensée de ce discours, qu'elle quitta la Communauté, & s'alla renfermer dans un des hermitages du jardin, où elle voulut demeurer sans que les Religieuses l'y servissent. La Prieure luy envoya pourtant les deux Novices qui avoient été à elle.

Lors que cette Princesse se vit en toute liberté, elle commença à se former des exercices, & une religion à sa fantaisie : & pour se mettre en état de prendre part aux divertissemens du monde, elle fit faire à son hermitage une porte au dehors pour recevoir les compagnies & les visites, qui la consoloient, disoit-elle, beaucoup mieux de la perte de son mary, que n'avoient fait ces imbécilles Religieuses. Ensuite pour leur faire sentir son pouvoir de fondatrice, elle fit encore cesser le bâtiment de leur Eglise & de leur Convent; & elle ôta même l'aumône que le Prince son mary avoit fondée pour leur nourriture. De sorte qu'elles se virent exposées à toutes les suites d'une extrême pauvreté. La Princesse ennuyée de son hermitage sortit tout-à-fait, & se retira dans une maison de la ville, où elle porta toujours son habit de Religieuse. Quand elle fut dans cette maison, elle n'y vit plus tant de monde que dans son hermitage, & elle fit accommoder en Chapelle une chambre du logis, où elle faisoit

faisoit à sa mode les exercices de Carmelite.

Ces divers inconveniens font assez connoître que l'établissement du Monastère de ces Carmelites n'avoit point été le principal objet du voyage que Térése fit en ce lieu par inspiration divine ; & que la conquête du Pere Marian pour sa Réforme , en étoit la véritable cause. La Sainte ayant donc jugé par tous ces événemens bizarres, combien ses filles étoient mal à Pastrane, elle résolut de les en retirer , & leur envoya , comme nous avons dit , deux Ecclesiastiques de confiance , avec des charrettes pour les amener à Segovie. Lorsque les Prêtres furent arrivez , l'un d'eux ôta le Saint Sacrement. Les Religieuses sortirent au milieu de la nuit , & se rendirent où les charrettes les attendoient. Elles arriverent à Segovie , & y furent reçûes avec bien de la joye. La Sainte y demeura six mois , & y rendit de grands services à toute la Ville. Quelques filles de condition touchées du desir de la retraite , se consacrerent à Dieu dans ce Monastère , que leurs dotes mirent en état d'avoir bien tôt une maison bien fondée & bien bâtie.

Les impressions que le mérite de Térése avoit fait sur elles , ne contribuerent pas peu à les déterminer : on sentoit du penchant à suivre tout ce qu'elle conseilloit , & ses avis étoient utiles aux personnes les plus respectables. On le voit par la maniere dont elle écrivit alors à un grand Seigneur , qui fut depuis Archevêque d'Eborâ ; & par

Ff

ANN.

1570.

37. Les Carmelites quittent Pastrane & viennent à Segovie.

L. des Fondations. ch.

16.

Ribers. l. 3.

ch. 2.

Annal. t. 2.

l. 2. ch. 9.

Voyez l^{re} lettre 2.

ANN.

1574.

la lettre 3. au même Seigneur quand il fut devenu Archevêque : & la lettre 6. à Dom Sanche d'Avila.

38. Em-
presse-
mens des
Religieu-
ses de
l'Incar-
nation,
afin de se
conserver
Sainte
Térese
pour
Prieure.

*Annal t 2.
l. 2. ch. 9.
& l. 3. ch.
20.
Lettre 3^e
de la Sain-
te.*

Térese étoit encore alors Prieure de l'Incarnation d'Avila ; & comme ses trois années de gouvernement devoient bien-tôt expirer , elle partit , quoyqu'avec peine , & laissa Prieure à Segovie , celle qui l'avoit été à Pastrane. A son arrivée, elle trouva les Religieuses de l'Incarnation dans un grand mouvement, pour tâcher d'obtenir qu'elle continuât d'être leur Prieure. Elles ne purent cependant avoir ce qu'elles demandoient , & pleurerent amèrement le départ de celle , dont l'entrée leur avoit causé tant d'inquiétude. Elles firent même paroître tant d'attachement pour la Sainte , que trois années après, elles l'élu- rent pour leur Prieure , & sollicitèrent les Provinciaux, le Visiteur, les Puissances séculières, & même écrivirent au Roy pour maintenir cette élection. Mais à cette occasion elles furent violemment persecutées par le Pere Provincial des Mitigez. On leur ôta les Carmes Déchauffez, que la Sainte leur avoit donnez pour les conduire. Le Pere Jean de la Croix qui en étoit un, fut mis dans une prison fort étroite. On réduisit ces Religieuses au pain & à l'eau. On les excommunia même assez peu juridiquement. Térese fut comprise dans ces procédures Ecclesiastiques, mais peu fondées. Et quoy qu'en se faisant Professe de ce Convent, elle y eût apporté une dot

confiderable, qu'elle y laissa en passant à la Réforme; on vouloit néanmoins persuader qu'elle étoit étrangere dans cette maison.

La Sainte fut peu mortifiée pour lors de ce qui la regardoit personnellement, mais elle fut très-sensible aux persecutions de ses filles: ainsi lorsque ces trois années de Prieure, dont nous parlons, furent expirées, il n'est pas surprenant qu'elle sentit quelque peine à les quitter. Elle s'en retourna donc au Monastère de S. Joseph, où elle fut mise à la tête de ses cheres filles avec une joye universelle, & un consentement unanime. Pendant qu'elle étoit encore Prieure de l'Incarnation, & durant le peu de séjour qu'elle avoit fait à Salamanque, une Demoiselle qui demouroit à Veas sur les confins de l'Andaloufie, luy avoit écrit pour la presser instamment de s'y rendre, & d'y venir fonder un Monastère. La chose avoit paru à Terefe très-difficile; mais pour ne pas s'oposer à l'ordre qu'elle avoit reçu de son General qu'elle aimoit fort à contenter, elle avoit envoyé au Pere Visiteur la lettre de cette Demoiselle. Il luy avoit fait réponse qu'il falloit consentir à de si pieux desirs, & qu'elle eût à répondre qu'elle partiroit quand on auroit obtenu la permission de l'Ordinaire. Le Visiteur ne croyoit pas qu'on la pût avoir, & peut-être n'eût-il pas consenti, s'il l'avoit crû; mais cette permission fut accordée: ainsi quand la Sainte fut affranchie de toutes les affaires qui l'avoient embarrassée;

ANN.
1574.

39. Na-
yant pû
l'obtenir,
la Sainte
retourne
au Con-
vent de S.
Joseph,
& y est
mise
Prieure.
Ibidem.

40. Def-
sein de la
fonda-
tion de
Veas.

*L. des Fon-
dations, ch.*

10.

*Ribera l. 3.
ch. 3.*

*Evêque de
Terrasonne,*

*premiere
partie, c. 2. &*

*Annal. t. 2. i.
l. 2. ch. 11.*

ANN.
1574.

quand elle eut fait revenir les Religieuses de Paltrane, établi celles de Segovie, déposé le gouvernement de l'Incarnation, elle crut devoir suivre ce nouvel ouvrage.

41. Con-
version
miracu-
leuse
d'une De-
moiselle
de cette
Ville.

Cette Demoiselle dont elle avoit reçu une lettre à Salamanque, s'appelloit Catérine de Sandoval, qui durant sa jeunesse, & à l'âge de quinze ans, avoit donné dans un tel excès de vanités, que jamais personne n'avoit poussé plus loin les sentimens de l'orgueil. Sa naissance, sa fortune & son ambition l'avoient aveuglée, l'éclat de sa beauté avoit ébloüi son esprit; les applaudissemens continuels de tout le monde luy avoient persuadé qu'elle étoit une créature d'un ordre au dessus des autres: elle s'abandonnoit à la complaisance que luy causoient les services qu'on luy rendoit; elle croyoit tous les hommes obligez d'être idolâtres de sa personne; elle se felicitoit sans cesse sur le triomphe deses charmes, & sur l'indifference qu'elle conservoit à la vûë des hommages qui luy venoient de toutes parts. Elle écouïtoit avec mépris toutes les propositions d'établissement que son pere luy faisoit: & quelque distinction qu'il y eût dans les personnes; elle les trouvoit indignes d'elle. Tandis qu'elle se livroit à l'égarement de ses pensées, un jour qu'elle étoit dans une chambre, elle regarda par hazard un Crucifix, dont elle lut l'inscription: Ensuite elle jetta les yeux sur le Christ, & cette vûë fut accompagnée d'un rayon de grace si vif & si perçant, qu'aussi-

tôt toute sa vanité s'évanoïit. Une lumière soudaine l'enflamma d'un violent amour pour le Sauveur, elle conçut une forte idée de sa foiblesse, un desir ardent de souffrir, un profond mépris d'elle-même, & dans ce transport elle fut si touchée des avantages de l'obéissance, qu'elle eût volontiers souffert qu'on l'eût emmenée chez les Mores, pourvû qu'elle y eût été soumise à la volonté d'autrui. Après que tous ces mouvemens eurent pris tout à coup naissance dans son cœur, & l'eurent diversément agitée, elle dit, en jetant les yeux encore sur ce Crucifix : Vous voyez, Seigneur, que par mes larmes j'ai tâché de purifier mon cœur; gardez-le, je vous prie, mon divin Maître, & ne me le rendez-pas, je vous le consacre pour toujours.

Depuis ce jour elle s'imposa des règles & des heures pour prier; elle affligea son corps par les rigueurs de la penitence. Elle se mettoit de l'eau sur le visage, qu'elle exposoit ensuite au soleil pour se noircir le teint, & pendant trois années donna des marques d'un tres-grand mépris du monde.

En même temps que Dieu la toucha, il luy inspira l'envie de se faire Religieuse; mais elle avoit beau en demander le consentement à ses parens, ils le luy refusoient toujours. Elle continua de vivre dans les exercices de la mortification & de la retraite autant qu'elle put, & passoit les nuits en prieres, parce que durant le jour on ne luy en laissoit pas la liberté. Souvent il arrivoit

ANN.
1574.

qu'en se mettant en oraison à dix-heures du soir, elle y demuroit jusqu'au jour. Son pere & sa mere moururent, & elle commença alors à songer à la fondation d'un Monastère pour s'y retirer; mais peu après leur mort elle fut attaquée d'hydropisie, d'une fièvre étique, d'une extrême chaleur de foye, d'un cancer qu'on ne put déraciner qu'avec le fer. Tous ces maux la tinrent au lit pendant dix ans. Ses amis se moquoient de son projet de fondation & de son dessein de se faire » Religieuse. » S'il plaisoit à Dieu, leur répondit-elle, que je fusse guérie dans un mois, ne croiriez-vous pas qu'il approuve ce que je souhaite? Dès ce moment-là elle commença d'instances prieres pour demander à Dieu ou qu'il la guérît de ses maux, où qu'il luy ôtât les desirs de religion, & de fondation. Avant que le mois fût passé, sa santé se rétablit parfaitement; & ce fut en ce temps qu'elle avoit écrit à nôtre Sainte, la lettre dont nous avons parlé.

42. La
fonda-
tion de
Veas s'e-
xecute

Térese qui étoit informée de toute cette histoire, dit que c'étoit avec de telles ames qu'elle aimoit d'entrer en commerce. Elle partit aussi-tôt d'Avila, & passant par Toledé, elle prit quelques Religieuses. Elle fut attaquée à Malagon d'une fièvre ardente; & ayant dit à Dieu dans sa priere : » Comment pourrai-je, Seigneur, supporter ce mal, & continuer mon chemin? elle fut tout-à fait guérie.

Lors que la Sainte fut à Veas, la Demoiselle

dont nous avons parlé, se trouvoit dans une santé robuste & constante, & son exemple avoit persuadé à une sœur plus jeune qu'elle, de s'engager dans la même Réforme. Térése & ses filles furent menées au logis des deux sœurs, solennellement en procession, par les Prêtres revêtus de leurs surplis & avec la Croix, & furent reçues avec toute la joye que pouvoient ressentir des personnes qui les souhaitoient depuis tant d'années. Le Monastère fut établi le jour de saint Mathias en 1574. L'aînée des deux sœurs desiroit d'être mise au nombre des Converses, mais Térése ne le voulut pas : & crut ne devoir pas manquer de donner à ses vertus tout l'éclat qu'elles meritoient, en luy refusant ce qu'elle demandoit.

ANN.
1574.





LA VIE
DE
SAINTE TÉRESE

LIVRE CINQUIÈME.
SOMMAIRE.

- I. Le Pere Gratien, Religieux de la Réforme, est nommé Commissaire & Visiteur Appostolique des deux Observances. II. Caractère de ce Religieux. III. Première entre-vüe de Sainte Térése & du Pere Gratien. IV. Voyage de la Sainte à Seville pour y fonder. V. Ce qu'elle souffrit dans ce voyage, & dans les négociations de cet établissement. VI. Ce Convent est fondé sans revenu. Les Religieuses y éprouverent une grande pauvreté pendant quelque temps. Comme Dieu y pourvût. VII. Avertissement de la Sainte à ses filles, de ne point s'occuper à des sciences étrangères à leur état. VIII. Fondation

ANN.
1574.

Fondation du Monastère de Caravaque. IX. Du Livre composé par la Sainte de l'histoire de ses fondations. X. Extrait de quelques Lettres de Sainte Térése à son frere. XI. Origine des persecutions que souffrirent les Carmes Réformez. XII. Extrait d'une Lettre de la Sainte au General des Carmes sur ce sujet. XIII. Disposition d'esprit de la Sainte durant cette tempête. XIV. Lettre de la Sainte à un Carme de Pastrane, où elle fait voir ses sentimens sur cette persecution. XV. Son zele pour la foy est cause qu'elle est aussi agitée en ce temps de la crainte du progrès du Calvinisme en France. XVI. Rétablissement de la paix dans l'Ordre des Carmes Réformez. XVII. Evenement qui inquiéta la Sainte, & qui luy fit écrire une lettre au Pere Provincial des Jesuites. XVIII. Courage de la Sainte dans une occasion où elle souffrit de grandes douleurs. XIX. Térése fait son Livre appelé le Chasteau de l'Ame. XX. Sentimens des Inquisiteurs sur ses écrits & sur sa doctrine. XXI. Disposition à la fondation du Monastère de Villeneuve de Laxave. XXII. Concours & acclamations des peuples quand la Sainte voyageoit. XXIII. Abregé de la vie de la Bienheureuse Catherine de Cardonne. XXIV. Sa mort. XXV. Accomplissement de la fondation de Villeneuve de Laxave. XXVI. Dessenin de la fondation de Palence. XXVII. Miracles arrivez au Convent de Villeneuve de Laxave. XXVIII. Des explications de la Sainte,

ANN.

1574

ANN.

1574.

sur le Cantique de Salomon. XXIX. La fondation d'un Monastere à Palence s'exécute. XXX. Ouvrage de la Sainte, des Méditations après la Communion. XXXI. Fondation du Monastere de Sovie. XXXII. La Sainte est remise Prieure au Convent de S. Joseph d'Avila. XXXIII. Fondation du Monastere de Grenade. XXXIV. Dessin de la fondation de Burgos. La Sainte part pour s'y rendre. XXXV. Le voyage fut tres-penible & tres-dangereux. Courage surprenant de la Sainte en cette occasion. XXXVI. Difficultés qui se trouverent à cette fondation. La Sainte les surmonte. XXXVII. La Sainte vient de Burgos, à Albe XXXVIII. Sa mort. XXXIX. Miracles qui l'ont accompagnée. XL. On porte le Corps de Sainte Terese à Avila, & on le raporte à Albe. XLI. Etablissement des Carmelites en France. XLII. Bref de Paul V. au Roy Henry IV. pour l'établissement des Carmes Déchaussez en France. XLIII. Canonization de la Sainte.

1. Le P.
Gratien
Religieux de
la Reforme
est nommé
Commis-
saire &
Visateur
Apostoli-
que des
Carmes



USQU'ALORS les Carmes & les Carmelites de la Réforme n'avoient point de Superieurs particuliers, & vivoient sous l'autorité des Carmes de l'Observance mitigée. Mais par une conduite speciale de la Providence divine le Pere Jerôme Gratien, Religieux de la Réforme, quoy qu'assez nouveau dans les exercices de la vie Religieuse, fut nommé Commissaire & Visateur

Apostolique des Carmes des deux Observances dans la Province d'Andalousie. Il eut de si étroites liaisons avec Térèse, qui s'apperçut bien-tôt de ce qu'il valloit, qu'on ne peut se dispenser de rapporter sur quoy elle avoit fondé cette grande estime.

Gratien prit naissance à Vailladolid en 1545. Son pere avoit été Secretaire de Charles-Quint, & l'étoit encore de Philippes II. L'Empereur l'avoit fait Chevalier, pour honorer l'antiquité de sa noblesse, & recompenser ses grands services. Il fit étudier son fils sous les Jesuites à Madrid, où la Cour étoit déjà établie; & le jeune homme fit bien-tôt paroître ses heureuses dispositions. Il avoit beaucoup d'esprit, & des manieres agréables & prévenantes. Il avoit sur tout un art de plaire & de se faire aimer, qui luy attiroit tous les cœurs, & luy donna des amis illustres; & jamais personne ne sçut mieux faire valoir sans affectation le mérite & les talens. En 1569. il reçut l'Ordre de la Prêtrise; peu de temps ensuite l'amour de la penitence le toucha si fort, qu'il voulut se faire Religieux dans l'Ordre des Carmes Reformez, dont les vertus l'avoient édifié pendant ses Etudes de Philosophie à Alcalá. Lorsqu'il pensa serieusement à s'y engager, il fut effrayé par l'austerité de cette vie, & combattit long-temps en luy-même. Enfin il prit leur habit en 1572. le 25. Mars: il fit bien-tôt connoître de quoy il étoit capable. L'étendue de son genie l'engagea de bonne-heure en beaucoup d'occupations importantes, & le mit dans les

ANN.

1574.

des deux
Observances.*Annal. t. 2.
l. 1. ch. 21.*2. Carac-
tere de ce
Reli-
gieux.*L. des Fon-
dations. ch.
21.**Annal. t. 2.
l. 1. ch. 20.*

ANN. 1574. grands Emplois de son Ordre, où il fut exposé à la jalouſie, à cauſe de ſa jeuneſſe & de ſon peu d'ancienneté de Religion.

3. Pre- Depuis long-temps il avoit ouï parler de
miere entrevûe de Tereſe, qu'il ſouhaitoit fort de connoître. Com-
Sainte me il ſçut qu'elle étoit à Veas, il ſ'y rendit; & dès
Tereſe & cette premiere entrevûe, ils formerent entre eux
du Pere cette union de ſentimens, qui les intereſſa l'un pour
Gratien. l'autre dans toutes les occaſions, où par la ſuite leur
L. des Fon- dations. ch. 23.
Annal. t. 2. l. 2. ch. 14. zele pour la gloire de Dieu & pour les progrès de
leur Ordre les mit à de ſi rudes épreuves.

4. Voya- A peine le Pere Gratien étoit-il arrivé à Veas, que
ge de la le Nonce Hormanet l'envoya querir pour le faire
Sainte à auffi Viſiteur de la Province de Caſtille, à la place
Seville du Pere Ferdinand qui ſe dépoſoit: mais avant que
pour y fonder. de partir de Veas, il pria Tereſe d'aller fonder un
L. des Fon- dations ch. 23.
Annal. t. 2. l. 2. ch. 15.
Ribera Evêque de Terrafonne Monaſtère à Seville où elle étoit fort ſouhaitée; il
l'afſura que les aumônes y abonderoient, & que
l'Archevêque le protegeroit. La Sainte y conſen-
tit pour luy plaire, quoy qu'elle n'approuvât pas
fort ce deſſein; & elle hâta ſon voyage à cauſe
des chaleurs qui ſ'avançoient. Elle ſe mit en che-
min, après avoir choiſi pour l'accompagner ſix Re-
ligieufes tres-propres à partager avec elle les pei-
nes qu'elle devoit ſouffrir. Elles en eurent en effet
5. Ce qu'elle ſouffrit dans ce voyage & dans les nego-
ciations de cet de beaucoup de manieres. Lorſqu'il leur fallut
passer dans un Bacq la riviere de Guadalquivir
pour arriver à Cordoüe, elles eurent un accident
qui leur cauſa bien des alarmes. Les Chariots ne
purent deſcendre à l'endroit où le cable étoit ten-

du, & l'on fut obligé de prendre plus bas, en se servant néanmoins de ce cable. Ceux qui le tiroient l'ayant lâché, le Bacq s'en alla sans rames au fil de l'eau. Le desespoir du Batelier dans un peril si pressant, étoit ce qui donnoit le plus de peine à la Sainte. Toutes ses Religieuses se mirent en prieres, & les autres jetterent de grands cris. Un Gentilhomme qui de son Château fort proche voyoit le danger, avoit envoyé pour les secourir dès avant qu'on eût lâché le cable que les Religieux & les autres tenoient de toutes leurs forces, & que la rapidité de l'eau les contraignit enfin de quitter. Enfin Dieu eut pitié d'eux, le Bacq s'arrêta sur un banc de sable; & la nuit étant venuë, celui qu'on avoit envoyé du Château leur servit de guide pour les mettre dans leur chemin: car sans luy ils se feroient trouvez dans un nouvel embaras.

Le lendemain matin seconde Fête de la Pentecôte lorsqu'elles entrèrent à Cordoüe, quantité de gens s'approcherent de leurs Chariots pour voir qui étoit dedans, & lorsqu'elles arriverent à l'Eglise où Julien d'Avila devoit dire la Messe, elle étoit remplie de monde à cause qu'elle étoit dediée au Saint-Esprit. L'équipage parut surprenant à tout ce peuple, qui fit un si grand murmure, que Térèse attribüë la cessation de sa fièvre à la peur que cela luy causa. Lorsqu'ils nous virent « entrer, dit-elle, avec nos manteaux blancs & « nos voiles baissés, ils furent aussi émus que s'ils «

ANN.
1574.

» avoient vûs entrer une troupe de taureaux dans l'Eglise. Un bon homme eut la charité de faire écarter la foule. Térésé le pria de les mener dans quelque Chapelle où il les enferma. Elle dit qu'elle fut fort impatiente de sortir de cette Eglise, quoy qu'elle ne sçût où mener sa troupe pour se retirer le reste du jour, qu'elles furent obligées de passer sur un pont dans leur Chariot.

Les chaleurs de l'Andalousie qui sont tres ar- dentes les incommodoient beaucoup, & quand le Soleil avoit donné sur leur Chariot, elles y étoient comme dans un poëlle. Un jour qu'il les tourmen- toit davantage qu'à l'ordinaire, elles crurent de- voir s'arrêter sur le midy : mais elles se mirent dans un si mauvais logis, que tout ce qu'on put faire, fut de leur donner une petite chambre sans fe- nêtre, qui n'avoit pour plancher que le toit de la maison, & qu'un soleil brûlant perçoit jusqu'au fond, dès qu'on en ouvroit la porte. On me mit sur un lit, dit la Sainte, mais qui étoit tellement dur, que j'aurois mieux aimé coucher par terre. Il étoit si haut d'un côté & si bas de l'autre, que je ne m'y pouvois tenir, & il sembloit n'être fait que de pierres pointuës. Tout est supportable en santé : mais en verité c'est une étrange chose que la maladie. Enfin je crûs qu'il valoit mieux me lever & partir ; parce que le soleil de la campa- gne me paroissoit encore plus supportable que celui de cette chambre.

L des Fon-
dations ch.
23.

Cependant nulle sorte de souffrance extérieure

ne luy enleva jamais la joye qui faisoit le caractère de son humeur; elle offroit toutes ses peines à la Majesté Divine : & de là vint l'habitude qu'elle s'étoit formée d'employer à tout propos son héroïque devise, *Ou souffrir ou mourir*. Enfin elle arriva à Seville trois jours avant la Trinité. Les Pères Mitigez vinrent luy demander en vertu de quoy elle fondoit tant de Monastères? Elle répondit simplement que c'étoit par ordre du Père General. Le Père Marian avoit loué une maison; mais l'affaire ne put se terminer aussi-tôt que la Sainte l'avoit pensé : car quoy que l'Archevêque eût accordé la permission, il ne vouloit pas que le Monastère fût établi sans revenu. Tereze n'y pouvoit consentir autrement; parce que la Ville luy paroissoit trop grande & trop célèbre pour ne pas esperer que les aumônes suffiroient à la subsistance de ces Religieuses. Le Père Marian sollicita l'Archevêque avec tant d'instance, qu'il se rendit à la fin, & permit que la Messe fût célébrée le jour même de la Trinité le 29. May 1575. & cette Maison fut encore mise sous la protection de saint Joseph. L'Archevêque avoit accordé sa permission avec assez de restrictions & de peines : mais dès qu'il eut entretenu Tereze, & qu'il eut goûté sa conversation, il fit tout ce qu'elle voulut, & dit en la quittant : Je ne croy pas qu'il y ait personne qui puisse jamais luy rien refuser.

Le Monastère eut à souffrir dans les commencemens, & il est étonnant qu'une Ville opulente

ANN.
1575.

6. Ce Convent de Seville est fondé sans revenu. Les Religieuses en souffrirent quelque tems. Comme Dieu y pourvût. *L. des Fondations ch. 25. § 24. Annal t. 2. l. 2. h. 15. Ribera.*

ANN.

1575.

comme celle là, & d'où les richesses des Indes se répandent dans toute l'Europe, n'ait paru pauvre que pour ces ferventes Religieuses. Jamais elles ne souffrirent davantage ailleurs les rigueurs de la pauvreté. Tereſe y fut attaquée par la maladie, par l'ennuy, par la médifance, par l'oubly des hommes, & souffrit beaucoup d'autres épreuves qui firent éclater ſa vertu. On avoit reçu dans ce Monastère une fille que la réputation de ſa fainteté rendoit fameuſe; mais les instructions qu'elle avoit eues dans le monde, fort différentes de celles que l'on donnoit dans le Convent, montrerent ſon indocilité. Les Religieuses s'en affligeoient fort; mais enfin ne pouvant plus ſoutenir la regularité de cette vie, elle ſortit: & la bonne opinion qu'on avoit d'elle, penſa faire beaucoup de tort à ce nouvel établifſement. Quelques gens de ſon party pouſſerent ſi loin les choſes, que la Sainte fut dénoncée à l'Inquiſition: mais ſon innocence y fut auſſi-tôt attestée en bien des manieres.

D'un autre côté, Dieu qui la combloit ordinairement de conſolations & de faveurs, ſembloit l'avoir abandonnée à ſa propre foibleſſe, & ne faiſoit plus briller ſes lumieres au fond de ſon ame. Depuis le mois de May qu'elle étoit à Seville juſqu'au Carême ſuivant, elle n'avoit reçu de pas un endroit ny commoditez ny ſoulagement, & ſon départ approchoit. Elle eut recours à ſon aſyle ordinaire, & dans la ferveur d'une priere ardente qu'elle fit à Dieu, elle crut l'entendre luy dire:

Je

Je vous ay exaucée, prenez confiance : cela luy parut suffire pour l'acomplissement de son œuvre.

ANN.
1576.

En effet son frere Laurent de Cépede arriva des Indes en ce temps & vint à Seville, où il luy fournit abondamment & avec plaisir toutes les choses dont elle eut besoin : on chercha une maison spatieuse qui fut bien-tôt trouvée. Au milieu d'un grand concours des habitans, le Saint Sacrement y fut apporté d'une autre Eglise par l'Archevêque qui y dit la Messe fort solennellement, & ce nouveau lieu fut consacré avec beaucoup de gloire & d'éclat le 3. Juin 1576.

Une Dame fort riche & d'une vertu solide ayant appris l'indigence où avoient esté jusquelà ces Religieuses, fut inspirée de les secourir. Comme elle ne vouloit pas que dans le public on scût ses liberalitez, elle choisit pour les faire une Beate à qui elle défendit de leur dire d'où ce secours leur venoit. La Beate disposa de ses aumônes selon sa propre dévotion, & les distribua à plusieurs personnes de sa connoissance, supposant que des Religieuses n'étoient pas tant à plaindre, & qu'elles n'en avoient pas tant de besoin ; de sorte que sans beaucoup de scrupule elle reçût durant plusieurs jours les charitez que cette Dame luy commandoit de porter aux Carmelites, qu'elle laissoit languir dans leur pauvreté. Enfin Dieu qui ne voulut pas plus long-temps exercer la patience de ses Epouses, permit que cette Dame apprit l'infidelité de sa Devote, dont elle ne se ser-

ANN.
1576.
* Voyez la
Lettre. 17.

vit plus ; & les Religieuses commencerent à jouir des aumônes qui leurs étoient destinées. Le* Prieur de la Chartreuse des Grottes qui fut informé de leurs miseres, les assista aussi beaucoup pendant long-tems : & Terese en ses lettres témoigne en plusieurs endroits combien elle se sentoit redevable à la generosité de ce grand Religieux.

Le Convent se vit bien-tôt en meilleur état, & nôtre Sainte qui depuis un an demuroit à Seville, prit ses mesures pour en partir, après y avoir tout mis en ordre. On ne sçauroit dire combien ses filles furent touchées de ce départ : & ces séparations étoient toujours une de ses plus sensibles peines. Ce n'étoit pas pour moy, dit-elle, une petite violence, que de me séparer de mes sœurs pour aller dans un autre endroit. La tendresse dont je les aime est si vive, que je puis bien dire avec verité, que ces adieux estoient bien tristes pour moy, sur tout quand je pensois que je ne les verrois plus. La douleur qu'elles ressentoient de leur côté, leur faisoit répandre quantité de larmes : car quoy qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grace de l'être de moy. Je faisois tous mes efforts pour ne leur pas témoigner ma douleur, & les reprenois même d'être encore si imparfaites : mais leur inclination étoit si forte, que mes remontrances ne servoient de rien.

Il se trouva par les suites dans cette Maison des filles de beaucoup d'esprit ; cela ne déplaisoit pas

à nôtre Sainte, qui croyoit celles de ce caractère plus propres que les autres à entretenir la paix, quand d'ailleurs elles sont soumises : mais elle ne vouloit pas que leurs lumieres & leurs talens leur donnassent lieu de s'amuser à des sciences étrangères à leur état. « C'est pour cela que dans une lettre qu'elle écrivit un jour à la Prieure de ce Convent : Il faut, luy dit-elle, que je n'oublie pas à vous mander, que la lettre du Pere Marian m'auroit paruë belle, s'il n'y avoit point eu de Latin : je prie Dieu de dériver toutes mes filles de la vanité d'entendre le Latin. Que cela ne leur arrive jamais plus, & ne le permettez point du tout : j'aime bien mieux qu'elles ayent la sainte ambition de paroître simples & ignorantes, comme plusieurs Saints ont fait, que de vouloir être Rhétoriciennes.

Elle partit le plûtôt qu'elle put, pour prevenir les chaleurs, & vint se livrer à d'autres travaux. Elle se fût trouvée soulagée de ne plus fonder de Maisons : car il y avoit long-temps qu'elle desiroit de finir sa vie dans le repos & dans la retraite. Mais lorsqu'elle étoit sur le point de partir d'Avila pour la fondation de Veas, la femme d'un des Auditeurs du Conseil luy avoit écrit de Caravaque, pour la prier instamment d'y venir fonder un Monastère. Trois jeunes Demoiselles distinguées par leur naissance, toutes trois parentes, & toutes trois nommées Françoisse, après avoir été fortement touchées par une éloquente prédication

ANN.

1576.

7. Avertissement de la Sainte à ses filles de ne point s'occuper à des sciences étrangères à leur état.

Lettre 55.
Palafox.

8. Fondation du Monastère de Caravaque.

L. des Fondations. ch. 26.

Fibera.
Terrassonne
Annal. t. 2.
l. 1. ch. 2.

ANN.
1576.

d'un Pere Jesuite, avoient renoncé genereusement au monde, & s'étoient renfermées dans la maison de cette Dame, qui les avoit mises dans un appartement solitaire, où elles ne s'occupoient qu'à la méditation des choses divines. La réputation de Tereſe ayant penetré dans leur retraite, elles souhaitoient ardemment d'être admises au nombre de ses filles. Lors que la Sainte en avoit appris la nouvelle, elle s'étoit disposée pour aller à Caravaque dès qu'elle auroit eû achevé l'établissement de Veas : mais le Pere Gratien nouveau Visiteur avoit jugé à propos qu'elle differât, & qu'elle fit auparavant celui de Seville. Ce retardement avoit été tres-sensible à ces Demoiselles : ainsi Tereſe ne fut pas plutôt libre, qu'elle fit partir cinq Religieuses pour Caravaque, où elles arriverent huit jours avant la Fête de Noël. Dès que toutes choses eurent été réglées, & les permissions obtenues, on prit possession le premier jour de l'année 1577. Le Monastere fut consacré sous le nom de S. Joseph, & les trois Demoiselles y prirent l'habit.

9. Du Livre composé par la Sainte, de l'histoire de ses Fondations. *Annal. t. 2. l. 6. ch. 10.*

A la fin de l'année précédente la Sainte avoit écrit l'histoire de ses Fondations jusqu'alors, & elle l'avoit commencée en 1573. durant son séjour à Salamanque, par ordre du Pere Ripalda Jesuite son Confesseur. Tereſe n'a point fait d'Ouvrage où son caractère soit mieux dépeint que dans celui-cy : car non seulement elle rend agreable le détail de ces relations, mais ne fait jamais mieux

paroître la gayeté de son humeur, que lors qu'il y a des événemens fâcheux & des marches fatigantes à raconter.

ANN.

1577.

Après cette fondation de Caravaque, Térése fut quatre ans sans en faire d'autres. Elle écrivit même au Pere General pour luy demander la grace de n'en plus faire; mais il la refusa, & luy manda qu'il voudroit qu'elle pût fonder autant de Convents de Carmelites qu'elle avoit de cheveux à la tête. Cependant peu de temps après cette réponse il changea bien de sentimens. La Sainte après la fondation de Caravaque étoit retournée à Toledé pour quelques reglemens qui exigeoient sa présence. Elle y eut occasion d'écrire à son frere, qui depuis son retour des Indes demouroit à Avila: & l'on voit dans ses lettres avec quelle facilité de genie elle traite toutes sortes de matieres. « Je vous avertis, luy dit-elle, de faire visiter la maison où vous estes logé, il me semble que j'ay oui dire qu'il y avoit un appartement prest à tomber, prenez y bien garde... Le Nonce m'a mandé de luy envoyer le nombre de nos Religieuses, leur origine, leur âge, leurs noms. Si c'est pour en choisir quelqu'unes & les envoyer reformer d'autres Convents, cela ne nous conviendrait pas. Je vous prie de dire à la Sous-Prieure d'Avila de m'envoyer les noms de toutes les Professes, l'année de leur reception, & leur âge, & de signer cet écrit: mais je fais à present reflexion que je suis Prieure

10. Ex-
traits de
quelques
lettres de
Sainte
Térése à
son frere.
Lettre 31.
chez Pals-
fox.

ANN. » de ce Convent, & je le signeray moy-même...
 1571. » La Fête du Saint Nom de Jesus qui étoit hier, fut
 » fort solemnelle pour nous. Je n'ay rien à vous
 » envoyer pour tous vos bien-faits, que ces chan-
 » sons que mon Confesseur m'ordonna de faire
 » pour réjouir mes sœurs. Je ne sçauois les mieux
 » divertir, l'air en est beau, & je souhaiterois que
 » le petit François le pût apprendre... Les stances
 » que j'ay faites n'ont ny pieds ny tête, mais on ne
 » laisse pas de les chanter... Quelle cervelle de
 » Fondatrice! que vous semble-t-il de son juge-
 » ment? cependant j'en croyois avoir beaucoup
 » quand je fis ces vers.

» Je vous envoie un cilice dont vous vous ser-
 Lettre 32. » virez, quand vous vous trouverez trop dissipé
 » durant la priere; écrivez-moy comment vous
 » vous accomoderez de cette bagatelle; on peut
 » bien l'appeller ainsi, quand on se souvient de ce
 » que JESUS-CHRIST a souffert pour nous. Je
 » ne puis m'empescher de rire, lors que je pense que
 » pour les confitures & l'argent que vous nous
 » avez envoyé, je vous fais present d'un cilice.

» Le Docteur Velasquez mon Confesseur m'est
 Lettre 33. » venu voir aujourd'hui, je luy ay communiqué
 » ce que vous me marquez de la tapisserie & de la
 » vaisselle d'argent que vous voulez acheter: il dit
 » que cela ne fait ny bien ny mal, pourvû que vous
 » soyez bien persuadé de la vanité de ces sortes de
 » choses, & que vous n'y soiez pas attaché; il
 » avoüe même qu'il est juste que vous ayez une

maison meublée selon vôtre qualité, puis que
 » vous devez marier vos enfans. A vous parler
 franchement, ce parent qui est venu icy m'a
 beaucoup ennuyée; que voulez vous faire à cela?
 il faut passer ainsi la vie: je ne m'étonne donc pas
 de vôtre ennuy.

ANN.
1576.

Les Mitigez depuis long-temps remarquoient
 avec peine les progrès de la réforme; ils croyoient
 voir dans les succès & dans la réputation de Terefe
 bien des raisons de s'en chagriner; & d'ailleurs les
 liaisons où elle se trouvoit avec le Pere Gratien,
 leur faisoit craindre qu'il ne voulût les porter à
 la même regularité que les Réformez. Ce Pere
 s'étoit acquis beaucoup de credit sur l'esprit du
 Nonce Hormanet, qui l'avoit fait Visiteur Aposto-
 lique de l'Andalousie & de la Castille; & les Miti-
 gez qui prétendoient avoir parmy eux des hom-
 mes plus capables que luy de ces emplois, les
 voyoient avec douleur entre les mains d'un hom-
 me si jeune & si nouveau dans leur Ordre.

11. Origine des
persecutions que
souffrirent les
Carmes Réfor-
mez.
*Annal t. 2.
l. 2. ch. 1.*

Le Pere Gratien qui scût leur mécontentement,
 voulut se demettre de ces Charges: mais le Nonce
 l'en empescha. Enfin les Carmes tinrent un Cha-
 pitre general à Plaifance en Italie, où il fut ordon-
 né que la Sainte ne feroit plus nulles fondations,
 & qu'elle se tiendroit dans une chambre du Mo-
 nastère qu'elle choisiroit pour sa demeure, avec
 défense d'en sortir. On avoit écrit contre elle au
 General des choses tres-désavantageuses, & tres-
 injustes, & l'on n'épargna pas davantage les

*Annal, t. 2.
l. 2. ch. 21.*

*L. des Fon-
dations ch.
27.*

*Ribera l. 3.
ch. 8.*

*Terrasson
premiere*

*partie t. 28.
Annal t. 2.*

*l. 3. c. 1. 2.
3. 8. C6.*

ANN.
1576.

Carmes Réformez, qu'on traitoit de désobeissans & de séditeux. Ce chef d'Ordre changea si promptement toutes les dispositions favorables où il étoit auparavant, qu'il crut que pour le bien de la paix, il falloit entierement détruire cette réforme : un tel dessein parut ébranler toutes les Fondations. Un nouveau Nonce venu depuis la mort du Nonce Hormanet, & prevenu des Rome contre les Carmelites & les Carmes Déchaussez, leur faisoit éprouver diverses peines : la prison, les penitences, les censures Ecclesiastiques accabloient ces innocents Religieux. On leur défendit d'entreprendre aucunes affaires, on déposa le Pere Gratien, on nomma pour Visiteur à sa place le Pere Ange Salazar, & tout paroissoit sur le penchant de sa ruine.

Térese apprit ces nouvelles à Seville, où quelques affaires l'avoient rappelée, & se sentit fort affligée des peines qu'on exerçoit contre ces Peres, à qui leurs vertus attiroient des croix si pesantes; car pour ce qui la regardoit elle fit assez voir que son cœur n'en perdit rien de sa tranquillité ordinaire dans la lettre, qu'elle écrivit au General à cette occasion. Il semble que cet événement luy soit étranger, elle le felicite d'abord sur le succès de ses entreprises dans la Congregation de Mantoüe, elle luy rend compte des derniers établissemens qu'elle a faits, elle luy demande grace pour le Pere Gratien & le Pere Marian, qu'on avoit accusé devant luy; car quoy qu'elle

12. Ex-
trait d'u-
ne lettre
de la
Sainte au
General
des Car-
mes à ce
sujet.
Lettre 13.
Palisox.

qu'elle ne les croye pas coupables, elle le suppose, pour ne pas faire penser au General qu'il les faisoit persecuter mal à propos. Elle luy rapporte, pour les justifier dans son esprit, des raisons qu'elle le prie de considerer. « Peut-être, luy dit-elle, « n'êtes-vous pas si bien informé en Italie, que moy « qui suis sur les lieux; & nous autres femmes, « quoy que nous ne soyons pas propres à donner « des conseils, quelquefois pourtant nous ren- « controns bien. Lors qu'elle vient en suite à l'en- « droit où elle luy parle de ce qui la regarde, il y a plaisir à voir avec quel dégage- ment elle le fait.

J'ai appris, dit-elle, l'Ordonnance du Chapitre qui me défend de sortir du Convent que je choisirai. Le Pere Ange Salazar Provincial l'avoit envoyée au Pere Ulloa, avec ordre de me la signifier. Ce bon Pere qui crut que cela me fâcheroit, (car on ne me l'a procurée qu'à ce dessein) la gardoit dans sa chambre, de crainte de m'affliger. Il y a un peu plus d'un mois que l'ayant sçu par une autre voye, j'ai fait ensorte qu'il me la signifiât. En verité j'eusse été ravie que vous m'eussiez déclaré vos ordres par une lettre, où j'eusse été bien contente de remarquer que vous aviez pitié de moy, & de tous les travaux que j'ai essuyez dans ces fondations: car je ne suis pas assez forte pour souffrir beaucoup. Si pour récompense de mes fatigues vous m'eussiez ordonné de me reposer, cela m'eut fort satisfaite. Mon respect pour vôtre Réverence, &c.

ANN.
1574.

» ma délicatesse pour tout ce qui vient de vous,
 » ont beaucoup contribué au ressentiment que
 » j'ai eu que cette Ordonnance m'ait été signifiée.
 » comme à une personne fort désobéissante; le
 » Pere Provincial en a parlé de la sorte à toute la
 » Cour, & il le croyoit de même: car comme si
 » j'eusse eu quelque répugnance à me soumettre
 » à vos volontés, il me mandoit que je pouvois
 » m'adresser au Pape; mais ce n'est pas là ma
 » conduite: quand j'aurois toute l'opposition
 » imaginable à vos commandemens, je n'aurois
 » pas moins d'exâctitude à les suivre. J'ai voulu
 » executer vos ordres vers les fêtes de Noël:
 » mais comme le chemin est tres-long, on ne me l'a
 » pas permis: on a crû que ce n'étoit pas l'inten-
 » tion de vôtre Réverence, que je hazardasse ma
 » santé dans une saison si rigoureuse. Je ne pré-
 » tends pas demeurer toujours dans cette maison,
 » mais seulement jusqu'à la fin de l'hyver: car je
 » ne me trouve pas bien avec les gens de l'An-
 » dalousie. En quelque endroit que je sois, je
 » vous supplie fort de ne pas discontinuer de m'é-
 » crire. Comme je n'ai plus d'affaires à present,
 » ce qui me plaît beaucoup, je crains que vous
 » ne m'oubliiez, mais je vous en empêcherai
 » bien, & quand je devrois vous ennuyer, je ne
 » cesserai point de vous écrire; il y va de mon
 » repos.

13. Dis-
position
d'esprit

Ce que nous venons d'extraire de cette lettre,
 ne témoigne pas une personne fort aigrie, aussi

Térese ne l'étoit-elle pas : les choses qu'on déposa contre elle, & contre les Religieux & les Religieuses de la Réforme, furent si diffamantes qu'on n'ose en faire le récit. On dit d'elle sur l'honnesteté, les calomnies les plus atroces, & tout ce qu'on peut reprocher à la femme la plus perdue; les écrits injurieux couroient d'une main à une autre: peu s'en fallut même que le Nonce n'ajoutât créance à ces faux bruits, & il la traita de femme inquiète & vagabonde, lors qu'elle fut à Toledé, où elle avoit choisi sa détention. L'Evêque de Terrassonne qui avoit alors soin de sa conscience, dit * qu'il admiroit la situation de joye & de constance où elle étoit, tandis que tout le monde se déchaînoit contre elle sans l'épargner. En la présence de cet Evêque elle reçut une lettre du Pere Gratien, où il paroissoit désespérer du succès de leurs affaires : cette nouvelle découragea tout-à-fait le Pere Marian qu'elle avoit auprès d'elle; mais elle n'en fut nullement abattue, & dit d'un air ferme : Nous souffrirons bien des travaux, mais la Religion subsistera. Tous les jours on luy faisoit de nouveaux rapports de tout ce qu'on disoit contre sa conduite. On luy vint rapporter un jour, qu'un homme dans une conférence de gens graves l'avoit comparée à une femme décriée dans toute l'Espagne : « Ah, dit-elle, s'il me connoissoit, il en diroit de moy bien d'autres. Comme elle passoit ensuite dans une chambre prochaine, elle se heurta rude-

ANN.

1577.

de la
Sainte du-
rant cette
tempête.*Evêque de
Terrassonne
Premiere
partie s. 12.

ANN.

1577.

si ob
-ub sainte
tant c'est
rempete

ment au front contre le pivot d'une porte, & le coup retentit fort loin. On accourut, & on la » trouva qui rioit : « Ma sœur, dit-elle, je suis » bien blessée, & je sçai bien où je le suis ; mais » pour ce qu'on me disoit tout à l'heure, je ne sens » nul endroit où cela me fasse mal.

14. Let-
tre de la
Sainte à
un Carme
de Pastrane où elle
fait voir
ses senti-
mens.

Lettre 27^e
Palafox.

Nous ne sçaurions mieux marquer les senti-
mens où elle étoit sur la persécution qu'on luy
faisoit, que par le commencement de la lettre
qu'elle écrivit de Toledé à Pastrane à un Carme
Déchaussé, d'une éminente vertu, nommé Jean
de Jesus Roca.

» J'ai reçu, luy dit-elle, vôtre lettre dans cette
» prison où je suis renfermée, avec une extrême
» plaisir de voir que je souffre tous ces travaux
» pour mon Dieu & pour ma Religion : tout ce
» qui m'afflige est de penser que vous êtes en
» peine de moy, & vôtre affliction est la seule
» que je ressente ; ainsi, mon fils, ne vous cha-
» grinez pas ny vous ny les autres Religieux :
» car je puis dire comme S. Paul, quoy que je
» ne sois pas Sainte comme luy, que les prisons,
» les travaux, les persécutions, les tourmens, les
» calomnies que je souffre pour ma Religion &
» pour mon Sauveur, sont autant de bien-faits
» de sa main divine. Je ne me suis jamais vüe
» avec moins d'embaras que maintenant. Dieu
» protege & assiste les prisonniers & les affligés :
» Je luy rend mille graces, & il est juste que
» vous le remerciez aussi des faveurs qu'il me fait

dans cette captivité. Helas, mon Pere, est-il
 un plus grand plaisir que de souffrir pour un
 Dieu si bon? Les Saints ont-ils été jamais
 mieux dans leur centre & dans le comble de
 leur joye, que quand ils ont souffert pour luy?
 La Croix est le chemin le plus sûr & le plus frayed
 pour aller à Dieu. Cherchons donc la Croix,
 mon Pere, embrassons-la: soupirons après les
 souffrances: malheur à nôtre Réforme: mal-
 heur à nous tous, si elles viennent à nous man-
 quer. Vous me marquez dans vôtre lettre que
 le Seigneur Nonce a fait défense de fonder
 aucun Convent de Carmes Déchaussez, & mê-
 me qu'à l'instance du Pere General, il a ordon-
 né de détruire ceux qui sont déjà fondés. Vous
 ajoutez qu'il est en colere contre moy; que tout
 le monde s'est armé contre mes enfans, qui
 se cachent dans les grottes obscures des monta-
 gnes & dans les maisons les plus retirées, de
 peur d'être trouvez & d'être pris. Voilà ce que
 je ressens dans mon cœur: Voilà ce qui m'afflige.
 Est-il possible que mes enfans doivent souffrir
 pour une pecheresse, & une mauvaise Reli-
 gieuse, tant de persecutions & tant de peines?
 mais je suis sûre que Dieu n'abandonnera point
 ceux qui le servent avec ferveur, & avec fidé-
 lité.

ANN.
 1577.

Terefe avoit raison de l'esperer. En tous les
 Monastères Réformez on levoit les yeux & les
 mains au Ciel pour implorer du secours. Tous

ANN.
1577.

15. Son
zele pour
la Foy est
cause
qu'elle est
aussi agi-
tée en ce
temps, de
la crainte
du pro-
grès du
Calvinif-
me en
France
* Lettre 2.
Palafox.

les amis de cette Réforme s'employoient pour elle, & rien ne réussissoit en apparence ; mais bien-tôt après on vit la Providence divine se déclarer en sa faveur.

Pendant ce temps elle fut encore tourmentée d'autres peines qui ne regardoient pas sa Réforme, (car tous les maux de l'Eglise de quelque nature qu'ils fussent l'affligeoient) à l'occasion de la mort de Charles IX. Roy de France. Elle fit voir combien elle apprehendoit que la mort de ce Prince ne facilitât dans ce Royaume les progrès de l'Herésie Calvinienne. De la maniere dont elle s'explique sur cela dans une lettre* au Seigneur Don Tauton de Bragançe, on voit combien les interets de JESUS-CHRIST luy tenoient au cœur : & comme elle étoit également sensible à tout ce qui pouvoit y avoir quelque rapport, tout ce qui contribuoit au salut des ames en quelque façon que ce fut, luy donnoit autant de joye que leur perte luy causoit de peine. C'est par cette raison qu'elle fut si satisfaite de voir ce grand homme nommé à l'Archevêché d'Evora en Portugal. C'étoit un Ministre Ecclesiastique d'une éminente vertu, avec qui elle étoit en grande liaison d'amitié, & même de confiance ; car elle luy ouvre entièrement son cœur sur ce qu'elle pensoit des tempêtes qui agitoient sa Réforme, dans ce temps où elle étoit si persecutée. Il paroît bien par une autre lettre* qu'elle luy écrit, que le mérite du

Voiez la
lettre 3.
Ibidem.

Pere Gratien étoit le principe de tout cet orage. Ce grand homme excitoit la jalousie des Mitigez, non seulement à cause de ses qualités personnelles, mais de la confiance que Terefe prenoit en luy plus qu'en tout autre : ainsi tous les coups retomboient sur elle, comme elle le déclare. Jamais ses vertus ne jetterent tant d'éclat qu'en cette rencontre ; tout ce qui la regardoit uniquement ne la touchoit guère, mais elle succomboit à la douleur que luy causoient les calomnies qu'on faisoit contre ses Religieuses & contre le Pere Visiteur. Elle dit qu'il les a souffertes comme un autre S. Jerôme ; & laisse entrevoir qu'elles rouloient sur des impostures du même genre que celles qu'on avoit faites contre ce Pere de l'Eglise.

Elle fait tout ce détail à cet Archevêque, moins pour sa propre consolation que pour celle du Prélat qui luy avoit exagéré quelques traverses qu'il avoit eûes ; & par la comparaison des injustices dont il se plaignoit, avec celles que ses Religieuses avoient si tranquillement souffertes, elle tâche à luy donner quelque honte de son trop de sensibilité. Dans les peines de la nature, luy dit-elle, c'est une foiblesse quand les plain-tes sont plus grandes que les maux.

Après que la Sainte eut répandu bien des larmes devant Dieu, bien redoublé ses mortifications & ses jeûnes, elle se crut obligée de solliciter le crédit des Grands du Royaume ; & elle écrivit au Roy en faveur de ses enfans, pour luy

ANN.

1577.

16. Re-
tablis-
ment
de la paix
dans
l'Ordre
des Car.

ANN. 1577. mes Réformez. demander la grace de les proteger. Ses paroles eurent tant d'efficace sur l'esprit de ce Prince, qu'elles obtinrent ce que par tous les autres moyens on n'avoit pû faire. Le Pere Ferdinand Dominiquain, autrefois Visiteur de l'un & l'autre Observance, avoit informé le Roy de la vie réguliere des Réformez, & des ennemis qu'ils avoient: mais quoique ce Prince & les Evêques d'Espagne eussent instruit de la verité le nouveau Nonce, il étoit si prévenu & si attaché à son opinion, que cela n'eut pas été capable de le détromper, si le Roy n'eut trouvé l'expedient de luy donner quatre Assesseurs pour connoître avec luy des affaires de cette Réforme. Les Carmes Déchaussez avoient pendant ce temps-là député à Rome pour obtenir la séparation des deux Observances: ainsi le resultat de la députation d'Italie, & des Commissaires examineurs en Espagne, fut qu'on sépareroit les Mitigez des Réformez; & qu'ils auroient les uns & les autres un Provincial particulier. Cette décision rétablit la paix dans les Monastères des Carmes & des Carmelites; & nôtre Sainte en rendit à Dieu mille actions de graces.

Comme le Convent des Carmelites de Seville avoit donné naissance à toutes ces agitations, la Sainte de temps en temps écrivoit à la Prieure pour la consoler, mais laissoit appercevoir par le style libre & enjoué de ses lettres, que les perfections n'ébranloient guère le calme de son esprit.

Durant.

* Voyez la premiere leltre. P. A. lafox.

Voyez la leltre premiere du 2. Recueil.

E. des Fondations. ch. 27. & 28.

Riberac 3. ch. 8.

Evêque de Terraſonne, premiere

partie. c. 18. Annal. s. 2.

l. 3. ch. 17. & suiv.

Durant cet orage, qui dura quatre ans, elle fut inquiétée par un événement d'une autre nature : mais qui ne laissa pas de l'embarasser beaucoup. Nous avons dit que lors qu'elle travailloit à fonder le Monastère de saint Joseph d'Avila, il vint en cette ville un Pere Jesuite, nommé le Pere Gaspar Salazar, pour y être Recteur du temps du Pere Alvarez. La Sainte eut des relations tres-particulieres avec ce nouveau Recteur, non seulement sur les affaires de sa conscience qu'elle luy découvroit : mais encore parce qu'il étoit un excellent homme d'oraison & qu'il avoit un tour d'esprit qui convenoit au sien. Les progrès de la Réforme des Carmes & Carmelites plurent beaucoup à ce Religieux : il en fut même si touché, qu'il voulut passer de sa Compagnie dans ce nouvel Ordre. Son Pere Provincial qui en eut connoissance, soupçonna la Sainte d'avoir part à ce dessein, & luy en écrivit une lettre de mécontentement, qui donna lieu à la réponse qu'elle luy fit, tres-affligée qu'on eut jugé d'elle si différemment de ses manieres accoutumées. Il y a dans cette lettre des instructions tres-solides, & tres-remarquables sur bien des choses, & qui nous ont déterminé à la rapporter presque entiere. * A ne vous point mentir, luy dit-elle, j'ay été fort surprise quand j'ay lû la lettre que le Pere Recteur m'a renduë de vous, & où vous me marquez que j'ay persuadé au Pere Gaspar Salazar de quitter la Compagnie de Jesus pour passer

ANN.

1577.

17. Evénement qui inquieta la Sainte, & qui luy fit écrire une lettre au Pere Provincial des Jesuites.

Voyez la lettre 8^e. du 2. recueil.

* Lettre 20^e. Palafox.

ANN.

1577.

» dans nôtre Réforme, & que même je luy ay fait
 » entendre que c'est la volonté divine, déclarée par
 » revelation. Pour la premiere chose dont vous
 » m'accusez, Dieu sçait que bien loin de luy per-
 » suader de quitter vôtre Compagnie, je ne l'ay
 » jamais désiré: vous connoîtrez avec le temps
 » que je dis vray. Lors même que j'appris son
 » dessein, dont je ne fus pas informée par luy;
 » (car il ne m'en a rien mandé) j'en fus telle-
 » ment émuë, & tellement chagrine, que cela
 » n'accommodoit pas le peu de santé que j'avois
 » alors: & il y a si peu de temps qu'on m'a dit cette
 » nouvelle, que vous l'avez sçûë beaucoup avant
 » moy.

» A l'égard de la révelation dont vous parlez,
 » vous jugez-bien, puisqu'il ne m'a point écrit son
 » dessein, que je n'ai pas pû sçavoir s'il en a eu
 » quelqu'une; quand même ce seroit moy qui
 » auroit eu cette revelation, que vous appelez
 » rêverie, je ne suis pas assez imprudente pour l'en-
 » gager à faire un si grand changement, sur un
 » fondement comme celuy-là: d'ailleurs je n'au-
 » rois pas eu la legereté de le luy déclarer. J'ai, gra-
 » ces à Dieu, plusieurs personnes qui m'enseignent
 » l'estime & le credit qu'on doit donner à ces for-
 » tes de choses: & s'il n'y avoit eu rien de plus po-
 » sitif dans cette affaire, je ne crois pas qu'un
 » homme aussi prudent que le Pere Salazar, s'y
 » fut beaucoup arrêté.

» Il faut, dites-vous, que les Superieurs verifient

ce qui s'est passé sur cela : je trouve qu'on fera « fort bien, vous n'avez qu'à luy ordonner ; car il « est certain qu'en l'avertissant, il ne fera rien sans « vôtre permission. Je ne disconviendray jamais « de la grande amitié qu'il y a entre le Pere Sala- « zar & moy, ny des bien-faits que j'en ai reçûs : « mais je suis persuadée que s'il a eu tant de pen- « chant pour m'obliger, c'étoit plutôt pour rendre « service à J E S U S - C H R I S T & à sa sainte Mere, « que par aucune inclination pour moy ; car je « croy que nous avons demeuré quelquefois « deux ans sans nous écrire. Je ne nierai pas non « plus que l'amitié qui est entre nous ne soit fort « ancienne, tout le monde sçait assez que je me « suis trouvée en certains temps dans un plus « grand besoin de secours qu'à present, lorsque « nôtre Ordre n'avoit encore que deux Carmes « Déchauffez ; & j'aurois eu alors plus d'occasion « à le porter a ce changement, qu'aujourd'huy « que nous avons, graces à Dieu, plus de deux cens « Religieux, à ce que je croy, parmi lesquels il « y en a d'assez capables pour conduire des filles « simples & pauvres comme nous ; & je n'ay jamais « cru que la main de Dieu dût être plus racour- « cie pour nôtre Ordre que pour les autres. Vous « dites encore que j'ay écrit, afin de faire accroire « & de faire dire que je le détournois de son des- « sein : mais si j'ay pensé à de semblables choses, « je prie Dieu de ne me point écrire dans le Livre « de vie. Qu'on permette à mon resentiment une «

ANN.
1577.

ANN.
1578.

» telle exageration ; car je veux vous convaincre
 » que je n'en use avec vôtre Compagnie que
 » comme une personne à qui vos interêts tien-
 » nent fort au cœur, & qui exposeroit sa vie pour
 » vous servir tous en ce que je croirois ne pas dé-
 » plaire à Dieu. Ses secrets sont impenétrables :
 » mais comme je n'ai point du tout trempé dans
 » cette affaire, Dieu m'est témoin que je ne vou-
 » drois pas non plus y avoir aucune part à l'ave-
 » nir. Si l'on m'en impute la faute, ce n'est pas
 » la première fois qu'on m'accuse sans que j'aye
 » manqué ; je sçai seulement que quand Dieu est
 » content, toutes choses se racommodent sans
 » peine : & je ne croirai jamais que J E S U S -
 » C H R I S T, après avoir choisi sa Compagnie
 » comme un moyen pour réparer & renouveler
 » l'Ordre de sa sainte Mere, permette que rien de
 » considerable les divise, &c.

Selon toutes les apparences, cet éclaircisse-
 ment satisfait le Provincial des Jesuites ; car Té-
 rese continua toujours d'être dans une grande
 liaison d'amitié avec tous les Peres de cette Com-

*Voyez la
lettre 9.

*Voyez la
lettre 16.
second re-
cû-st.

pagnie. On le voit même par la lettre qu'elle écri-
 vit à la Duchesse d'Albe en ce temps-cy, & par
 une autre lettre au Pere Gratiën.

Durant tous ces jours de captivité qu'elle passa
 dans Toledo, elle fut exposée à toutes sortes d'é-
 preuves : mais à son retour à saint Joseph d'Avila,
 les douleurs exterieures ne l'attaquerent pas
 moins que les peines de l'esprit. Un jour qu'elle
 où elle

18. Cou-
rage de la
Sainte
dans une
occasion
où elle

alloit à Complie avec une lumière à la main, après avoir monté l'escalier qui étoit devant l'entrée du chœur, elle demeura chancelante, & tournant quelque pas en arrière, elle tomba du haut de l'escalier jusqu'en bas. Le coup fut si rude, que les Religieuses crurent la trouver morte, elles accoururent avec beaucoup de promptitude & de trouble, & en la relevant luy trouverent le bras gauche rompu. La douleur qu'endura Térése fut excessive, elle souffrit encore plus quand on vint à la panser; car il se passa bien du temps avant qu'on eût trouvé quelque personne assez adroite pour une telle operation. Lors qu'elle arriva, le bras étoit déjà noué: la Sainte ne laissa pas de se résoudre à faire remettre l'os à sa place. Elle comprenoit les difficultez & les risques de cette operation dangereuse: mais son desir infatiable de souffrir, l'encouragea de telle sorte, qu'elle se mit entre les mains de l'Operatrice, après avoir ordonné à toutes les Religieuses d'aller au chœur & d'y prier pour elle. Ainsi elle demeura seule avec cette femme, & une autre qu'elle avoit amenée. Ces deux femmes qui ne manquoient pas de force, commencerent alors à la prendre & luy tirerent le bras si violemment chacune de son côté, qu'elle firent faire un éclat à un os de l'épaule. Le bras demeura un peu moins noué qu'auparavant: mais Térése souffrit des douleurs insupportables. Durant tout ce temps elle ne pensa, dit-elle, qu'à ce qu'avoit souffert JESUS-CHRIST, lorsqu'on éten-

ANN.
1578.

souffrit
de gran-
des dou-
leurs.
Terrassonne
2. partie ch.
12.

ANN.
1578.

dit ses bras sur la Croix, & ne se plaignit pas davantage que si l'on eût fait cette operation à quelqu'autre personne. Quand les Religieuses revinrent, elles la trouverent aussi tranquille que s'il ne luy étoit rien arrivé. Elle fut long-temps si incommodée & si travaillée de cet accident, qu'elle ne pouvoit presque remuer le bras; & elle en demeura même estropiée: car le reste de sa vie elle ne pût s'en servir pour s'habiller, ny pour se mettre un voile sur la tête.

19. Té-
rese fit son
livre ap-
pellé le
Château
de l'ame.
*Ann. t. 2.
l. 6. ch. 10.*

Pendant ce long séjour que Térèse fit à Toledé, les maux & les peines qu'elle y souffrit l'avoient tellement dégagée de la vie presente, qu'elle ne respiroit plus que pour le ciel. Ces dispositions de détachement la mirent en état de commencer son livre appellé communement *le Château de l'ame*. Le Pere Gralien qui se trouvoit avec elle dans le fort des persecutions, luy dit un jour la peine qu'il ressentoit de voir que le livre qui contenoit l'histoire de sa vie, où elle avoit renfermé tant de lumieres & tant d'instructions admirables pour l'oraison, se trouvât comme supprimé depuis que l'Inquisition s'en étoit saisie. Il ajouta que pour remedier à cette perte, elle n'avoit qu'à composer un autre livre, où ne rapportant rien de ce qui la regardoit, elle enseigneroit la même doctrine, pour servir à instruire ses Religieuses sur une matiere qu'il importe si fort de bien sçavoir. La Sainte fit sur elle un grand effort pour obéir: car alors elle étoit accablée de maux & d'afflic-

rions qui ne laissoient gueres de liberté à son esprit. Elle entreprit néanmoins ce travail, & declare au commencement que jamais l'obéissance ne luy a paru si difficile & si penible, que dans la composition de cet ouvrage. Elle y traite avec méthode les différentes manieres dont une ame peut être élevée jusqu'à la plus sublime contemplation des veritez éternelles; bannir de son esprit toutes les images sensibles, & s'abymer dans le sein de la divinité même. Heureux celuy qui peut entrer dans l'intelligence de ces mysteres inconnus à la pluspart des hommes ! La Sainte n'auroit eu garde de les exposer à leur examen & à leur critique, si le Docteur Velasquez son Confesseur ne l'eut encore obligée d'écrire sur un sujet si mal aisé à bien éclaircir. Elle commença cet ouvrage la dernière année qu'elle fût à Toledé, & l'acheva la même année dans son Convent d'Avila après son retour.

* Ce fut en ce même temps qu'elle écrivit à l'Evêque de Palence, dont elle cultivoit le commerce, & ne pouvoit oublier les graces qu'elle en avoit reçues durant qu'il avoit été son Evêque; & l'on voit par les lettres qu'elle écrit à la sœur de ce Prélat, que leur liaison duroit toujours.

** Voyez la Lettre du second recueil, Lettre 9. du même recueil.*

Pendant que Térése avoit demeuré à Veas pour y établir un Monastère de son Ordre, elle avoit appris que le livre de sa Vie étoit à l'Inquisition, par l'imprudence qu'avoit eüe la Duchesse

20. Sentiment des Inquisiteurs sur les écrits

ANN. 1578. & sur la doctrine de sainte Térèse. *Annal. t. 2. l. 2. ch. 11. § 1. 6. c. 9.*
 de Pastranc d'en envoyer à Madrid des copies: elle sçut par la suite, qu'à ce Tribunal on en faisoit un examen tres-serieux; & cela luy fit plaisir, parce qu'elle regardoit la décision des examinateurs, comme un moyen d'être en repos non seulement sur ce qu'il falloit penser de son ouvrage; mais des choses extraordinaires qu'elle y rapportoit.

Un peu avant que de quitter Toledé, elle eut occasion de rendre visite à l'Archevêque qui étoit Président de l'Inquisition, pour luy demander la liberté de fonder un Monastère de ses Religieuses à Madrid. Ce Prélat après avoir traité avec elle de la fondation dont il s'agissoit, luy dit d'un air honnête & obligeant, qu'il étoit fort édifié d'apprendre les grandes graces que Dieu luy avoit faites, & qu'elle l'en devoit beaucoup remercier, parce que tous les dons excellens viennent de luy. » On nous a présenté, continuë-t-il, à l'Inquisition, un certain Livre qu'on vous attribué; je l'ai lû tout entier, & plusieurs personnes tres doctes l'ont lû aussi: nous n'y avons tous rien remarqué qu'on pût reprendre; de sorte que bien loin que ce livre ait fait à vôtre Réverence aucun préjudice, je puis l'assurer qu'il luy fait honneur. Cela m'a donné même envie de m'offrir à vous pour être à l'avenir vôtre très-humble Chapelain; je vous prie donc d'agréer les offres de mon service, & de voir en quoy je puis m'employer pour vous & pour tout vôtre Ordre. Le

Le Pere Gratien qui accompagnoit la Sainte, a rapporté ce discours de l'Archevêque, qui étoit alors le Cardinal Quiroga. Néanmoins ny Térése, ny ce Religieux ne voulurent point presser le Prélat de leur rendre ce Livre : mais peu de temps après la Prieure de Madrid le supplia de remettre ce trésor entre les mains des disciples de sainte Térése qui étoit morte peu auparavant. L'Archevêque en fit la proposition au Conseil, qui non seulement accorda volontiers que le Livre fût rendu à l'Ordre, mais voulut même contribuer à la dépense qui seroit nécessaire pour l'imprimer.

L'écrit que nous avons de sainte Térése sur la maniere de visiter les Monastères de Religieuses, fut composé en ce temps-là. C'est un ouvrage tres-excellent, tres utile & rempli d'une sagesse tres-éclairée. Elle y donne des avis sur le soin qu'il faut prendre de ces Communautés Monastiques par rapport au temporel & au spirituel, elle fait ses premieres instructions sur le reglement des choses exterieures, & dit que dans les Monastères fondez, comme dans ceux qui n'ont pas des revenus, il faut avoir une serieuse attention au gouvernement judicieux du temporel. Elle veut qu'on examine soigneusement les Livres de la dépense, qu'il ne s'en fasse aucune dans les maisons rentées, que par proportion aux revenus, pour n'y point contracter de dettes imprudentes, qu'elle regarde comme la source la plus

ANN.
1578.

commune & la plus dangereuse du relâchement, parce que la nécessité des Religieuses les oblige de chercher des secours au dehors & de recourir à leurs parens & à leurs amis; ce qu'on ne peut guère pratiquer sans en venir à des complaisances qui intéressent la régularité & la retraite. Elle exige la même précaution des Monastères pauvres, & veut que dans leurs plus grands besoins on s'y appuie sur une vive confiance en Dieu, qui ne leur manquera jamais; & c'est sur ce principe qu'elle ordonne que dans ces maisons où l'on vit d'aumônes, on ait autant de soin de bien nourrir les Religieuses, & de bien traiter les malades, que dans les Maisons les plus richement établies,

Ensuite elle vient au détail des Réglemens pour l'administration spirituelle. Son premier avis est de recommander au Supérieur ou Visiteur, de ménager si prudemment la douceur, & l'affection qu'il témoigne aux Religieuses, qu'elles soient néanmoins bien persuadées de sa rigueur & de son inflexibilité pour les choses essentielles. Rien, dit-elle, n'est plus dangereux que de les trop laisser se reposer sur l'indulgence d'un Supérieur qu'elles croient incapable de les contrister en rien. Lorsque la régularité n'est point intéressée, elle veut qu'on ait une extrême condescendance pour les foiblesses inévitables à la fragilité naturelle, qu'on encourage les sœurs dans leur travail des mains & qu'on en fasse même l'éloge aux autres pour

leur donner la consolation de voir que leur Supérieure n'ignore pas leur application & leurs peines. Elle prétend qu'on visite exactement la clôture & la retraite au dedans; & que dès que cette revûë aura été faite, le Visiteur sorte aussitôt pour donner ses avis au Parloir, sans s'arrêter inutilement dans l'intérieur du Monastere. Elle défend le trop de commerce du Confesseur ou du Chapelain avec les Religieuses, persuadée que leurs communications nécessaires se réduisent à des entretiens fort rares; & que de plus fréquens contribueroient à la dissipation des sœurs. Elle leur permet de dire librement & charitablement au Visiteur tout ce qu'il leur paroît dans leur Prieure, mériter quelques avis pour le bon ordre de la maison; & recommande fort aux Prieures de ne s'en pas offenser. Aussi pour tenir les choses dans une subordination toujours égale, elle veut que le Visiteur ne détermine rien en ces occasions qu'après avoir beaucoup examiné ce qu'on luy a dit. Elle parle fort contre les prédilections trop marquées d'une Prieure pour quelques Religieuses, sans néanmoins leur interdire de prendre confiance aux conseils de celles de leurs sœurs qui leurs paroissent plus prudentes & plus éclairées.

Elle s'oppose fortement aux inclinations que quelques-unes des sœurs pourroient avoir de passer d'un Convent à un autre; & veut qu'on leur déclare dès le commencement qu'elles ne se doi-

ANN.
1578

vent jamais attendre que cela leur soit accordé. C'est, dit-elle, ouvrir une porte au démon pour tenter à tout moment les Religieuses dans leur état, & leur en donner du dégoût. Si dans la suite quelques raisons importantes obligent à en faire aller quelqu'une dans une autre Maison, elle ordonne qu'on se garde bien de luy laisser croire que c'est parce qu'elle l'a désiré.

Elle recommande fort au Visiteur de ne point souffrir qu'une Prieure par excès de zele impose à la Communauté des pratiques de surérogation, qui chargeroient trop les Religieuses déjà suffisamment exercées par leurs Régles.

Elle s'arrête à la maniere de réciter l'Office, & veut que dans le chant ou la Psalmodie on observe les pauses exactement, & un ton de voix conforme à la profession, & qui ressente la vie austère qu'elles mènent.

Elle enjoint à la Superieure de n'avoir jamais d'argent en dépôt, mais de le remettre tout entre les mains de la Celeriere, suivant les Constitutions, même dans les Maisons qui vivent d'aumônes.

Elle recommande fort au Visiteur d'être d'un secret inviolable à l'égard de tout ce que chaque Religieuse luy confiera; de ne point se rebuter de toutes les petites choses dont on luy fera le détail, afin que les Religieuses soient bien convaincues qu'elles ont un Superieur vigilant qui examine tout, & s'attache à l'exactitude des observances. Cette reflexion, dit-elle, les tient

dans le devoir, parce que la plûpart des femmes sont naturellement timides & jalouses de leur honneur.

ANN.

1577.

Elle défend expressément de faire trop bonne chère au Visiteur, qu'elle exhorte fort luy-même à ne le point souffrir.

Il seroit trop long de faire une analyse plus exacte de ce Livre; il suffira d'ajouter qu'on en a si bien reconnu le mérite, que le Pere Alfonse de Jesus-Maria, qui dans la suite fut élu General de la Réforme, y fit un Avant-propos qu'il adresse aux Religieuses Déchaussées, pour leur en recommander la méditation & la lecture.

Nous ne disons rien des méditations sur le *Pater*, quoique l'ouvrage soit tres-édifiant & tres-bien écrit; mais plusieurs Critiques ne l'attribuent pas à Sainte Térése: & en effet il est d'un style & d'un tour différent des autres.

Il n'y a point eu d'ouvrage de nôtre Sainte qui n'ait eu l'approbation du Public. Si-tôt que ses œuvres parurent, le Tribunal de l'Inquisition les approuva par un Decret authentique & tres-honorable. Le Roy Philippes II. qui voulut en avoir les originaux en sa disposition, les fit mettre à sa Biblioteque de S. Laurent dans l'Escorial.

Quoiqu'il y ait en ce lieu plusieurs autres écrits originaux de divers Saints, il y en eut trois auxquels ce Prince voulut qu'on rendît un honneur particulier, qui sont les ouvrages de S. Augustin de S. Chrysostome & de Sainte Térése qu'il fit pla-

Evêque de
Terrassonne
ch. 19
Seconde
partie.

ANN.
1576.

cer sous une grille de fer dans une riche armoire toujours fermée, & dont il portoit la clef sur luy.

Cependant les Commissaires que le Roy avoit associez au Nonce pour juger avec luy les differens entre les Carmes de l'une & l'autre Observance, le firent un peu revenir de ses préventions: il nomma pour Supérieur de la Réforme le Pere Ange de Salazar, tres-affectionné pour ce nouvel Institut, & qui commença de rendre à Tereze la liberté d'aller où elle voudroit. Elle avoit reçu de Dieu interieurement des assurances que la persecution finiroit bien-tôt: & les Réformez dans une assemblée où ils déliberèrent sur ce qu'ils avoient à faire pour la conservation de leur Ordre, ayant décidé qu'il falloit envoyer à Rome pour y soutenir leurs interests; ils prierent Tereze de choisir d'entr'eux pour Député celuy qui luy paroîtroit le plus propre à cette négociation. Elle jetta les yeux sur le Pere Jean de Jesus Rocca qui luy representa beaucoup de difficultez pour éluder son choix, mais elle les aplanit toutes, & le fit résoudre à partir.

Voyez la
lettre 34.

Elle continua de vivre avec une tranquillité parfaite, jusqu'à ce que cette affaire fût tout-à-fait terminée; & l'on voit par une lettre qu'elle écrivit alors à son frere, que les persecutions ne luy ôtoient pas la liberté de son humeur. Enfin tout réussit à Rome & en Espagne à l'avantage des Réformez dont on reconnut l'innocence, on y fut persuadé de l'utilité que cette Réforme apportoit à

l'Eglise, il fut réglé qu'ils auroient un Provincial particulier, & que les Mitigez n'auroient plus nulle inspection sur eux.

Après que la paix eut été parfaitement rétablie dans l'Ordre des Carmes, on nomma le Pere Gralien pour Provincial de la Réforme, & ce fervent Religieux n'oublia rien pour contribuer de tout son pouvoir à donner plus d'étendue aux nouveaux établissemens commis à ses soins : Térése luy écrivit une belle lettre pour le féliciter sur l'affranchissement de toutes ses peines.

Elle vit renaître avec plaisir les occasions de fonder d'autres Monastères. Il y avoit à Villeneuve-Laxave neuf Demoiselles retirées ensemble depuis quelques années, qui vivoient dans une grande mortification, & souhaitoient fort d'être Carmelites. On en avoit écrit à la Sainte pour la prier de répondre à leurs desirs, & de venir faire un établissement de son Ordre en ce lieu là. Cette fondation luy parut assez difficile, & pour plusieurs raisons elle ne pouvoit s'assurer si ses filles avoient les qualités requises; elles n'avoient pas de maison ny même de quoy subsister: & d'ailleurs il ne luy paroissoit pas aisé qu'un si grand nombre de personnes pussent s'accommoder à la maniere de vivre des Carmelites; ny qu'étant des filles accoutumées depuis longtemps à un genre de vie qu'elles s'étoient prescrites, elles se soumissent volontiers dans un Noviciat aux premiers élémens de la discipline Reli-

ANN.
1577.

*Voyez la
Lettre 25.
21. Dis-
position
à la fon-
dation du
Monastère
de Ville-
leneuve
de Laxa-
ve.*

1580.
*L. des Fon-
dations, ch.
27. *l'Annal. t. 2.
l. 1. ch. 3.
Ribérac
Terassonne**

ANN.
1580.

gieuse. Cependant ses meilleurs amis luy con-
seillerent cette fondation; & JESUS-CHRIST
luy fit connoître dans la priere qu'elle ne la de-
voit pas differer. Elle n'y apporta donc plus
d'obstacle. Ainsi après avoir quitté Toledé, &
passé quelque temps dans le Convent d'Avila,
elle se mit en chemin avec trois ou quatre Reli-
gieuses.

22. Con-
cours &
acclama-
tions des
peuples
quand
Sainte
Térese
voya-
geoit.
*L. des Fon-
dations. ch.*
27
*Annal t. 2.
l. 3. ch. 5.*

Depuis qu'elle étoit sortie si honorablement
des persecutions qu'elle avoit souffertes, sa
réputation avoit encore reçu un nouveau lu-
stre. Tous les peuples sur la route accouroient
en foule pour la voir, & pour recevoir sa be-
nediction. Ceux qui l'accompagnoient, ne pou-
voient empêcher la foule de l'accabler, particu-
lièrement dans un lieu appelé *Ville-Roblede*, où
la Sainte alla loger dans la maison d'une bonne
femme. Il y vint tant de monde qu'on fut obli-
gé de mettre deux gardes à la porte, afin qu'elle
put dîner en repos. Cela ne fût pas même suffi-
sant: car il y en eut qui monterent par dessus
les murailles de la cour. Au sortir de cette bour-
gade il se trouva tant de peuples assemblez,
qu'aux jours des plus grandes fêtes, & aux pro-
cessions les plus solemnelles il n'y en eût pas
eu davantage. Ils arriverent encore à un autre
Bourg où ils eurent la même peine; en sorte
qu'il fallut en partir trois heures avant le jour:
car l'impétuosité de la foule luy paroissoit moins
supportable, que le froid & l'obscurité de la nuit.

Le

Le bruit de sa venuë couroit d'un lieu à un autre avant qu'elle fût arrivée; & l'on se disputoit à qui auroit l'honneur de la loger & de la traiter. Un riche laboureur fort affectionné à l'Ordre des Carmes, sachant que la Sainte devoit passer par son village, fit accommoder sa maison, prépara un bon dîner, & réünit toute sa famille, qui étoit fort grande. Il fit assembler aussi ses troupeaux, afin que Térése pût aussi-bien benir les animaux que les hommes. Quand elle arriva à ce village, elle ne voulut ny ne put s'y arrêter; de sorte que ce bon laboureur sortit au dehors avec tout son train, pour avoir la benediction qu'il n'avoit pas eüe dans son logis. Térése fut touchée de ce spectacle, & recommanda toute cette famille au Seigneur.

Elle passa outre, & trouva sur son chemin un Monastère de Carmes Déchauffez, nommé *Notre-Dame du Secours*, où elle s'arrêta. Il avoit été bâti dans un desert autrefois habité par la bienheureuse Caterine de Cardonne, que ses éminentes vertus, & sa naissance illustre ont renduë si célèbre en Espagne. Cette fervente Solitaire avoit renoncé depuis plusieurs années aux avantages de sa condition, aux emplois éclatans qu'elle avoit eus à la Cour, & s'étoit retirée dans une solitude à l'écart, où par inspiration divine elle avoit dans la suite établi un Convent de Carmes Déchauffez qu'elle avoit fait venir de Pastrane. Il n'y avoit que trois ans qu'elle étoit morte, lors

 ANN.
1580.

ANN.
1580.

que Tereſe paſſoit par ce deſert, & l'on y racontoit encore avec admiration ſes dons ſublimes d'oraifon, & ſes mortifications exceſſives qui réjouïrent beaucoup la pieté de nôtre Sainte, & dont elle fait un détail bien édifiant dans le Livre de ſes Fondations.

Ainſi ce ſeroit ôter à l'hiſtoire de Tereſe un épiſode trop agréable & trop touchant, que de ne pas un peu s'étendre ſur la vie de cette fameuſe Penitente, qu'on peut appeller la premiere Solitaire de l'Eſpagne. Ce que nous en dirons eſt attéſté par des perſonnes qui ont vécu avec elle, & de qui l'ont appris les Auteurs Eſpagnols, d'où nous tirons ce que nous allons dire: outre ce que nous en apprenons de ſainte Tereſe, qui s'eſt beaucoup étenduë à cette occaſion, & nous donne lieu de rapporter à ſon exemple toutes les particularités merveilleuſes dont elle paroît ſi touchée.

D'ailleurs le parfait attachement que cette grande Solitaire parut avoir à la réforme des Carmelites & des Carmes; & ce qu'elle fit pour en augmenter les progrès & la gloire, mérite qu'on ne retranche rien de ce qui peut contribuer à la ſienne.

23. Abré-
gé de la
vie de la
Bien-heu-
reuſe Ca-
terine de
Cardone.

Caterine de Cardonne naquit à Naples en l'an 1514. Elle ſortoit de l'illuſtre Maiſon de ce nom établie en Catalogne; ſon pere s'appelloit Don Rémond de Cardonne, allié à la Maiſon Royale d'Aragon; on n'a point ſçû le nom de ſa

mere qu'on croit être une Dame de Flandre : on
 sçait seulement qu'elle étoit proche parente de la
 Princesse de Salerne.

ANN.
1580.

L. des Fon-
 dations. ch.
27.

Caterine ayant perdu son pere à l'âge de huit
 ans, quoy que si jeune encore, fut inspirée de
 Dieu de passer sa vie à faire penitence des pechez
 qu'il avoit pû commettre ; elle fut mise chez la
 Princesse de Salerne sa parente ; parce que les
 loix de la bienséance ne permettoient pas à sa mere
 de prendre soin de son éducation. A l'âge de treize
 ans un Gentilhomme Napolitain touché de son
 mérite, qui consistoit plus dans les qualités de son
 esprit que dans les graces exterieures, la fit de-
 mander en mariage. On l'y fit consentir avec
 peine, mais au bout de quelque temps ce Gen-
 tilhomme qui la devoit épouser mourut ; & elle
 se retira dans un Convent de Capucines, où elle
 s'abandonna à toutes les rigueurs de la penitence.
 Elle vivoit fort retirée, passoit beaucoup d'heu-
 res en oraison le jour & la nuit, & ne quittoit
 point les Livres spirituels.

Annal. t. 1.
l. 5.

Le Prince de Salerne ayant quitté le service
 de l'Empereur Charles-Quint pour passer à celui
 du Roy de France, la Princesse sa femme reçût de-
 puis ordre de Philippes II. de passer à Vailladolid en
 Espagne. Avant que de partir elle pria fort Caterine
 de Cardonne de l'accompagner ; elle n'y consentit
 pas d'abord : mais enfin la Princesse luy fit de
 si vives instances, qu'elle ne pût la refuser, quand
 on l'eut assurée qu'on la laisseroit vivre selon ses

ANN.
1580.

désirs de retraite. La Princesse étant arrivée à Vailladolid, y forma une Cour tres-brillante, & tres-nombreuse. Elle avoit beaucoup de beauté, aimoit la magnificence, & sçavoit s'attirer le respect & les hommages de tous ceux qui l'approchoient. Caterine l'accompagnoit par tout, & se trouvoit toûjours presente aux visites qu'elle recevoit. Il venoit souvent un certain Religieux au Palais de la Princesse, nommé Cazale, que sa noblesse & son esprit faisoient recevoir. La Princesse ne se plaisoit pas moins à l'entendre dans les conversations particulieres, que dans les predications, où il monroit beaucoup d'éloquence & d'agrément; mais Caterine ne goûtoit ny ses talens ny ses maximes. Il mettoit dans les affaires du salut tant de facilités & de plaisir, qu'il en bannissoit les moindres violences; & il donnoit à l'efficace des mérites de JESUS-CHRIST une étendue, qui rendoit dans l'homme toutes les bonnes œuvres & toutes les vertus inutiles. Caterine marquoit toûjours un visage severe quand il étaloit ses principes; & la Princesse qui étoit plus habile dans les loix de la politesse, que dans celles de la religion, reprenoit quelquefois Caterine de combattre avec trop peu de complaisance les opinions d'un si grand Docteur. Caterine luy representoit ce qu'il y avoit de dangereux dans les discours de cet homme; mais ne la persuada pas d'abord.

Un jour qu'il vint au Palais, Caterine témoi-

gna tant de chagrin de le voir, qu'il ne put s'empêcher de luy en demander la cause : elle luy dit franchement que dans son Sermon sur la fête de Pâques, qu'elle avoit entendu le matin, il avoit dit beaucoup de choses indiscrettes. Elle s'échauffa même si fort, que la Princesse fut obligée de la prier de se taire, & de ménager davantage un si grand Prédicateur qui plaisoit à toute la Cour. Quand il fut sorti, Caterine dit que cet homme étoit tres-indigne de sa réputation, & qu'elle esperoit par la misericorde de Dieu qu'il ne prêcheroit plus. Cependant Cazale avoit averti le jour de Pâques qu'il prêcheroit le Samedi suivant ; & il s'assembla ce jour-là pour l'entendre une compagnie tres nombreuse. Tandis que les Dames qui accompagnoient la Princesse railloient Caterine de sa prédiction, le Prédicateur vint proche de l'Autel pour se mettre à genoux, pour se préparer à monter en Chaire : & au même moment parut un Officier de l'Inquisition, qui cria au milieu de l'assemblée qu'on n'eût point à attendre de Sermon du Docteur Cazale, parce qu'il le faisoit prisonnier de la part du S. Office. Cet emprisonnement se fit l'an 1558. & l'année suivante Cazale fut condamné à être brûlé.

Peu de temps après la Princesse de Salerne mourut de chagrin, de ce que le Roy ne luy fit pas justice sur la conservation de ses biens ; & ce Prince qui connoissoit le mérite de Caterine, la

ANN.
1580.

remit entre les mains de son premier Ministre, le Prince Ruygomez, afin que la Princesse d'Eboli sa femme pût jouir d'une si bonne compagnie. On luy donna le soin de l'éducation de Don Carlos, fils de Philipes II. & de Don Juan d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles-Quint. Elle s'attira si bien l'amitié de ces deux Princes, qu'ils la respectoient comme leur mere, & ne luy donnoient jamais d'autre nom. La Cour n'eut rien pour elle de contagieux; elle se conduisoit par des principes si contraires aux fausses maximes qu'on y reçoit, & aux intrigues qu'on y ménage, que rien ne l'empêcha de continuer à vivre avec autant de retraite & de mortifications, qu'elle avoit fait jusqu'alors. Elle ne se montroit en public, qu'autant que l'exigeoient les fonctions de son employ. Elle vivoit aussi sobrement, que si les nourritures les plus exquises luy eussent manqué, & pratiquoit des exercices de penitence tres-austères.

Cependant les facilités qu'elle se conservoit pour vivre en solitude au milieu de la Cour, ne paroissoient pas suffire à son zele; & elle se sentit inspirée de s'aller cacher dans le fond des deserts, afin de s'y pouvoir uniquement occuper à la contemplation des choses divines, & de satisfaire ses desirs de penitence dont elle étoit si vivement touchée. Elle comprenoit toute la difficulté de cette entreprise, & combien une conduite pareille étoit nouvelle en Espagne; mais ces pensées ne

la quittant point, elle consulta quelques Directeurs, qui n'osoient luy conseiller de suivre son inclination : & enfin elle s'adressa à deux autres, dont S. Pierre d'Alcantara en étoit un, qui la fortifierent dans ses sentimens, & l'exhorterent à les mettre à execution.

Pendant que Caterine étoit agitée de ces pensées, le Prince Ruygomez ayant acheté une grande terre, y voulut mener la Princesse sa femme, & Caterine le pria qu'elle la pût accompagner. Lorsqu'ils furent arrivez en ce lieu, un Prêtre solitaire dans ces quartiers, vint pour parler au Prince de quelques affaires. Caterine qui connoissoit le mérite de ce saint homme, luy déclara son dessein en particulier, & le pria de l'aider à l'accomplir. Ce Prêtre fût étonné de voir dans une Dame de cette condition des sentimens si rares; il luy offrit ses services, & luy promit de faire tout ce qu'elle voudroit. La veille de son départ, elle écrivit une belle lettre au Prince & à la Princesse d'Eboli, où elle leur mandoit que ne pouvant plus résister à l'inspiration divine qui la pressoit de s'aller cacher au fond du desert, elle les conjuroit par l'amitié qu'ils avoient eüe pour elle, de la laisser désormais en repos, sans se mettre en peine de la chercher, parce que quand même on la trouveroit, on ne la feroit pas retourner à la Cour. Elle ajoûtoit qu'elle ne les oublieroit pas dans ses prieres, & les supplioit d'assurer les deux Princes qu'elle se souviendroit

ANN.
1580.

toûjours d'eux devant le Seigneur. Et ayant laissé cette lettre en un lieu où elle sçavoit bien qu'on la trouveroit le lendemain matin, elle sortit la nuit du Château, & se rendit dans un endroit où le saint Prêtre l'attendoit avec un de ses amis. Ils luy couperent les cheveux, luy mirent un habit d'Hermitte, comme ils avoient entr'eux résolu, pour mieux déguiser son sexe; se chargerent de plusieurs instrumens de penitence, qu'elle voulut emporter, & prirent le chemin de l'Evêché de Cuença.

Ils furent d'abord trouver l'Evêque, pour luy demander la permission d'habiter dans son Diocèse; & après l'avoir obtenuë, ils s'avancerent vers la ville de la Roda. Lors qu'ils furent sur une petite coline à un quart de lieuë de la ville: » C'est ici, dit Caterine, où Dieu veut que j'éta- » blisse ma demeure; n'allons pas, je vous prie, » plus avant. Alors ses deux compagnons chercherent en cet endroit quelque retraite commode où elle pût se mettre à l'abri de la rigueur des saisons, & des injures du temps. Ils découvrirent entre des halliers d'épines, difficiles à percer, un enfoncement fort creux, & plus propre à servir de taniere aux renards, que de cellule à un Hermitte. C'étoit une petite grotte si resserrée & si basse, qu'il n'y avoit pas assez de place pour y tenir une personne debout; & Caterine qui étoit fort deliée, & d'une taille assez petite, avoit de la peine à s'y cacher, parce que l'entrée en étoit fort

fort étroite. Ils fermerent l'ouverture de ce trou d'une claye de genest qu'ils fabriquerent, pour ôter aux yeux des passans la vûe de cette habitation, & mettre à couvert l'hermite qui s'y devoit renfermer. Cette grotte est à une demie lieuë d'un Monastère appellé Fonte-Sainte, que les Religieux Trinitaires avoient bâti quelques années auparavant au milieu de ce desert.

ANN.

1580.

Après que l'hermitage de Caterine eut été accommodé de la sorte, ses deux compagnons prirent congé d'elle, & luy ayant souhaité la perseverance dans sa vocation, avec une abondance de graces du ciel, ils ne luy laisserent pour tous biens de la terre, que trois pains qu'ils luy avoient apporté. Ce fut à quoy se réduisirent les provisions de cette grande Dame, nourrie auparavant à la Cour, à la table du Roy, dans le sein des richesses & des délices. Elle se trouvoit néanmoins si contente de sa pauvreté, qu'il luy sembloit n'avoir encore été libre & pleinement satisfaite que dans ce moment. Elle regardoit les herbes de ces terres désertes, & les fruits des arbres sauvages, comme les alimens les plus délicieux à son goût. Le creux de son rocher luy paroissoit plus agréable que les magnifiques appartemens des Palais où elle avoit demeuré; & se voyant dépoüillée de toutes les richesses périssables; elle sentoit dans son cœur autant de complaisance que si elle eut été maîtresse de tout l'Univers.

ANN.
1580.

» Sainte Terefe s'écric en cet endroit : » Quel de-
 » voit-êre , Seigneur , l'amour dont brûloit pour
 » vous cette ame héroïque , puisqu'il luy faisoit ou-
 » blier ainfi le foin de fa nourriture , les périls où
 » elle s'expofoit , & le hazard où elle mettoit fa
 » réputation lorfqu'on ne pourroit découvrir ce
 » qu'elle feroit devenuë ! Quelle devoit-êre cette
 » faincte yvresse qui luy faisoit ainfi renoncer à
 » tous les biens , à tous les plaifirs , & à tous les
 » honneurs du monde , dans l'appréhension de
 » rencontrer quelque obstacle qui l'empêchât de
 » jôüir fans cefse de la prefence du divin Epoux !

Caterine commança fa retraite en 1562. la même année que Terefe commança la Réforme de fon Ordre dans le Convent de faint Jofeph d'Avila.

On ne fçauroit exprimer la joye que goûta Caterine , de fe voir ainfi féparée de tous les objets fenfibles , & en liberté de ne plus s'occuper que de Dieu. Elle n'eut point d'autre lit que la terre durant l'hyver , & durant l'été une groffe pierre luy fervit de chevet , & fon habit groffier fut fa feule couverture. Elle n'employa jamais autre chofe pour fe garentir des gelées , & se défendre des extrêmes ardeurs du foleil que la claye de genest qu'on avoit attachée à fa porte. Ses meubles étoient des cilices , des difciplines , des chaînes de fer , & d'autres femblables inftrumens. Son oratoire étoit un Crucifix qu'elle avoit apporté avec elle ; & pour confacrer toute fa Montagne , elle

Y planta des croix de bois en divers lieux, où elle alloit faire de dévotes stations. Les Dimanches & les Fêtes, elle alloit au Convent de Nôtre-Dame de Fonte-Sainte entendre la Messe, & recevoir les Sacremens. Elle prit un Pere de ce Convent pour son Confesseur, sans luy découvrir son état ny sa vocation; & elle avoit coutume pour mieux déguiser son sexe de grossir sa voix quand elle parloit, & conservoit dans l'Église un grand silence, & une posture tres-récueillie.

ANN.
1580.

L'Hermite fut bien-tôt remarqué des habitans de ces lieux, & des autres personnes qui venoient faire leurs dévotions à Fonte-Sainte; parce qu'on n'avoit jamais vû de solitaire semblable dans ce pais, où l'on n'en avoit pas même entendu parler. Chacun avoit les yeux attachés sur un objet si nouveau. Quand on luy faisoit quelque question inutile ou curieuse, elle n'y répondoit point: & si c'étoit quelque chose de nécessaire, sa réponse étoit courte & modeste. Lors qu'elle vouloit se retirer dans sa solitude, pour ne point donner à connoître le lieu de sa demeure, elle prenoit tant de détours qu'elle lassoit enfin la curiosité de ceux qui l'observoient. Elle ne pouvoit néanmoins se délivrer de leur importunité qu'avec bien des peines, & bien des fatigues, parce qu'étant nuds pieds, il luy falloit marcher en cheminant sur des ronces, sur des épines & sur des cailloux, qui l'incommodoient beaucoup.

ANN.
1580.

Après qu'elle eût mangé les trois pains que ses conducteurs luy avoient laissés, elle choisit pour sa nourriture les herbes cruës de la campagne, & se condamna même à paître sur la terre comme feroit une brebis, sans s'aider de ses mains. Elle a depuis avoué que cette nourriture avoit pour elle un goût plus agréable que tout ce qu'elle avoit mangé de meilleur à la table du Roy d'Espagne.

Elle continua cette maniere de vie durant les trois années qu'elle fut inconnüe dans sa solitude. Il luy prit souvent des défaillances où ses longues abstinences la réduisoient ; mais elle en fut toujours miraculeusement guérie. Elle s'étoit accoutumée à ne prendre qu'une heure de sommeil ; & dans ses plus grands affoiblissemens ne se permettoit qu'une demie-heure de plus. Tout le temps qu'elle avoit, étoit employé à la priere, soit à réciter les Psaumes, soit à l'oraison mentale, où Dieu luy faisoit des graces extraordinaires. Ses macerations, & ses disciplines alloient au delà de ce qu'on peut imaginer ; & l'ardeur de la penitence, ne put jamais être en nulle autre personne aussi violente qu'en Catherine. Elle prenoit un extrême plaisir à contempler les créatures, & trouvoit dans l'ordre de l'univers une harmonie qui la charmoit : elle s'affligeoit néanmoins quelquefois que le peché eut renversé un si bel ordre, & qu'un seul homme fut capable de tout déranger dans les loix generales du monde.

Pendant la nuit, & lors que rien ne troublait la sérénité de l'air, elle se mettoit ou à la porte de sa grotte, ou sur la pointe de quelque colline pour considérer le mouvement des cieux, & pour admirer la lumière des astres; elle sentoit une joye vive durant le silence de ces nuits tranquilles, à voir tous les élémens dans le calme; tous les animaux de la terre dans une profonde paix, & tout le monde dans le repos. Les bestes les plus sauvages s'appriivoisoient au tour d'elle; & les insectes les plus dangereux rampoient aux environs de sa grotte sans l'offenser.

Après que Catherine eut passé de la sorte trois années inconnue à tous les hommes, Dieu permit qu'un Berger, homme de bien, & tres simple, la rencontra par hazard un jour qu'elle cueilloit des herbes, & qu'elle arrachoit des racines pour sa nourriture, assez près de sa grotte. Il s'approcha d'elle sans qu'elle l'apperçut, & vint si près qu'elle vit bien qu'il étoit inutile de prétendre s'échapper en prenant la fuite. Ce berger la salua à sa façon rustique, & l'abordant luy tint ce langage. Mon frere l'Hermite, tous ceux de ce pais souhaitent fort de vous connoître, & je sçais que les habitans de nôtre village & des environs de cette montagne ont grande envie de vous voir: ils vous ont considéré dans l'Eglise de Fonte-Sainte, & vous ont remarqué si retiré, si ami du silence, si caché dans vôtre capuche, que vous leur êtes un sujet d'admiration. Je vous assure

ANN.
1580.

qu'ils seroient ravis de converser avec vous, & de vous rendre tous les services possibles. Nous avons tâché jusqu'à present de decouvrir le lieu de vôtre retraite sans que personne l'ait pu sçavoir; & tout le monde souhaite d'apprendre où vous demeurez: mais, puisque Dieu m'a fait la grace de vous rencontrer, vous me direz, s'il vous plaît, le lieu de vôtre hermitage; car je veux vous apporter tous les jours la moitié de ce qui me sera donné pour manger aux champs. Si je porte cette bonne nouvelle à mon maître, il ne manquera pas de vous pourvoir de toutes les choses dont vous avez besoin: car c'est un bon homme qui souhaite fort de vous connoître: mais pour commencer dès aujourd'huy à vous rendre service, tenez voilà un morceau de mon pain, que je vous donne de bon cœur pour l'amour de Dieu: jetez-là vos herbes, & les laissez pour les bêtes; demain je vous apporterai davantage de ma portion.

La Solitaire fut tres affligée de cette aventure, parce qu'elle craignit que la grotte ne fut decouverte. Elle remercia néanmoins honnêtement le berger, prit le pain qu'il luy offroit: & sans luy vouloir dire sa demeure, le quitta, en prenant des détours fort écartez afin qu'il ne put rien decouvrir. Lors qu'elle fut rentrée chez elle, la faim qui la pressoit, l'obligea de goûter à ce pain: mais comme il étoit fort grossier, le non usage ou elle étoit depuis si long-temps de manger des

choses solides avoit rendu ses gencives si tendres & si délicates, qu'elle souffrit beaucoup en mangeant ce pain.

Cependant le Berger qui n'avoit pu sçavoir de l'Hermite l'endroit où il demeueroit, comprit néanmoins que ce ne devoit pas être bien loin du lieu où il l'avoit rencontré, il y vint donc le lendemain; & après avoir soigneusement observé tous les lieux où il passoit, il s'aperçut que vers une petite élévation de la montagne, l'herbe étoit un peu plus foulée qu'ailleurs; il se laissa conduire à ces traces, & vint droit à un passage qui étoit au milieu de plusieurs buissons d'épines, & fermé d'un fagot de bois sec: il s'approcha, & trouva que c'étoit une grotte pratiquée dans cette montagne. Il essaya par curiosité de l'ouvrir. Ce fagot qui servoit de porte, étoit attaché par le haut & par le bas, avec des cordes faites de genest, & par dedans il y avoit une corde qui servoit à l'hermite pour se renfermer. Il ne falloit pas de grands efforts pour rompre de telles barrières; mais le berger jugeant que l'Hermite étoit alors dans sa retraite, ne voulut pas l'interrompre durant ses prières. Au bout de quelque temps il le conjura, comme S. Antoine avoit fait S. Paul autre fois, de luy ouvrir sa cabane: l'Hermite luy refusa d'abord, mais enfin se laissa vaincre & luy donna entrée dans sa grotte. Le Berger fut extrêmement satisfait de cette découverte, & luy marqua la joye qu'il alloit donner à son maître,

ANN.
1580.

en luy portant cette bonne nouvelle. L'Hermite pria instamment le Berger de le laisser en repos, & de ne dire à personne le lieu de sa demeure : mais cet homme luy dit qu'il avoit promis à son maître de la luy apprendre ; & que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de n'en parler à nul autre. Cependant tout le monde le sçut bien-tôt. Il venoit à sa grotte une affluence de peuples, qui s'en retournoient pénétrés de devotion, après avoir été les témoins de la vie penitente & austère de nôtre Hermite. On le regardoit comme un homme ; cependant quelques Bergers soupçonnoient que c'étoit une femme, & crurent à quelques réponses de l'Hermite se devoir confirmer dans leur opinion. Ils en parlerent à quelques Prêtres, que leur curiosité conduisit dans la grotte de l'Hermite, lorsqu'il en étoit absent. Après avoir bien cherché, ils trouverent des lettres de Don Juan d'Autriche, qui donnoit à Catherine le nom de mere.

Ce Prince qu'elle avoit toujours affectionné beaucoup plus que Don Carlos, étoit en commerce de lettres avec elle, par l'entremise de l'Ecclesiastique qui l'avoit conduite au desert, & se trouvoit parfaitement bien des avis que Catherine continuoit de luy donner. Les Prêtres s'étant éclaircis de leurs soupçons, publierent par tout cette nouvelle, qui non seulement fit respecter davantage le mérite de la Solitaire, mais fit connoître encore que c'étoit une personne de
la

la premiere dictinction. Il ne manquoit plus que de ſçavoir comment elle ſe nommoit : mais un Religieux Trinitaire de Fonte-Sainte, qui vint un jour pour la voir, ne l'ayant pas rencontrée, trouva dans ſa grotte une paire d'Heures où il y avoit écrit au dernier feuillet : *La Princeſſe d'Eboly a donné ces Heures à Caterine de Cardonne.* Ce Pere tint la choſe ſecrete, & l'on ne nomma plus l'Hermite autrement que la bonne femme. Le concours des peuples augmentoit toujours; enſorte que Caterine qui ſ'en trouvoit incommodée, quoy que ſa charité la portât à les ſecourir, ſongea ſerieuſement à choiſir une autre demeure. Elle eut d'abord deſſein de ſe faire Religieuſe; mais trouva beaucoup de difficulté à cette entrepriſe. Comme elle vouloit laiſſer ſa grotte à quelqu'un, elle penſoit à en faire preſent aux Religieux de S. François : mais ayant été avertie par un laboureur qu'il y avoit des Carmes Déchauffez à Paſtrane, qui menoient une vie extrêmement aſtère & retirée, elle gouta fort tout ce qu'elle entendit dire de cette nouvelle réforme : & voyant bien que Dieu vouloit qu'elle ſe manifeſtat au monde, après avoir paſſé huit années dans ſa ſolitude, elle reſolut d'aller à Paſtrane, ou elle eſperoit recevoir, pour ſes deſſeins, beaucoup d'aſſiſtance du Prince d'Eboly, qui l'avoit toujours extrêmement conſiderée.

Elle écrivit a ce Prince qui lui envoya le Pere

ANN.
1580

Marian pour la faire venir à Pastrane, où elle fut reçûe avec toute la joye qu'on se peut imaginer. Le Pere Marian luy avoit appris sur la route le mérite de sainte Tereſe; elle fût voir les Carmelites dès qu'elle fut arrivée; ſon entretien groſſier ſurprit tous ceux qui avoient ſçû combien de politeſſe elle avoit eüe autrefois dans le monde; mais l'habitude de ſa vie Eremitique avoit fait évanouïr tous ces agrémens. La Mere Pricure qui ſçavoit ſon deſſein de ſe faire Religieuſe, la pria fort de choiſir le Convent de Paſtrane pour ſa retraite, mais elle répondit qu'elle étoit indigne d'un tel honneur: & ce qu'il y a de plus vrai; c'eſt qu'elle trouvoit encore dans l'habillement & dans la coëffure d'une Religieuſe trop d'ajuſtement: ainſi voulant conſerver ſon capuche, où elle ſe tenoit cachée, elle prit l'habit des Peres Carmes qu'elle porta juſqu'à la mort.

Le bruit des aventures de Catherine s'étant répandu à la Cour, la Princeſſe Jeanne luy envoya ordre de la venir trouver à Madrid, où ſes exemples édifierent beaucoup les Courtiſans qui ſe ſouvenoient de l'éclat de ſon mérite; elle parut, dit ſainte Tereſe, avec beaucoup de répugnance à la Cour, qu'elle avoit quittée avec tant de joye. Sa converſation étoit devenuë fort ſimple, mais ne laiſſoit pas de plaire. Elle fut néanmoins reprimandée par le Nonce, qui luy voulut faire quitter ſon habit d'homme & ſon capuche; mais

enfin persuadé de la simplicité de ses intentions, il la laissa faire. De Madrid Catherine vint à Tolède, & se retira quelques jours dans le Convent des Carmelites, & c'est par ce moyen que sainte Térèse y venant depuis, apprit de la vie de cette Sainte, toutes les merveilles qu'elle en a rapportée dans le Livre de ses fondations.

Catherine au bout de quelques jours retourna à Madrid pour y solliciter les Patentes de la fondation qu'elle vouloit faire à sa grotte, d'un Convent de Carmes Déchauffez; elle vit souvent Don Juan d'Autriche, & luy predict la victoire de Lepante sur les Turcs. Elle remporta de Madrid non seulement les expéditions nécessaires, mais beaucoup d'aumônes pour son nouvel établissement. Le Convent des Carmes fut bâti à l'endroit de sa grotte où est l'Eglise de ces Religieux: & l'on fit une nouvelle demeure à Catherine avec une communication souterraine pour venir à l'Eglise. Elle passoit dans cette nouvelle grotte, dit sainte Térèse, la plus grande partie du jour & de la nuit durant les cinq ans qu'elle vécut encore, & l'on a regardé comme une chose surnaturelle, que des mortifications aussi excessives que les siennes, n'ayent pas plûtôt fini ses jours. Les Carmes de ce Monastère nouveau vivoient dans des austérités prodigieuses, & l'on n'a rien rapporté des Solitaires de la Tébaïde, qui n'ait été pratiqué parmi eux.

Catherine leur rendoit tous les services qu'elle pouvoit: les assistoit dans leurs maladies, les

ANN.
1578.

24. Mort
de la bien-
heureuse
Catherine
de Car-
done.
*L. des Fon-
dations ch.
27.
Annal t. 1.
. 5. c. 23.*

fortifioit par ses discours, les encourageoit par ses exemples, & répandoit sur le prochain tous les secours de sa charité.

Enfin après avoir pratiqué des austérités inouïes pendant les 13. ou 14. années de sa retraite, & reçu de Dieu les dons les plus sublimes de l'oraison, le Vendredy Saint de l'année 1577. comme les Religieux chantoient la Passion dans le Chœur de leur Eglise, elle sentit une si violente douleur, en méditant sur le crucifiement de JESUS-CHRIST, qu'elle tomba dans une telle foiblesse, qu'on crut qu'elle ne passeroit pas le Samedi Saint. Néanmoins elle se trouva un peu mieux ce jour-là, & ayant repris courage, elle rappella ses forces pour se mettre en état de recevoir le lendemain, jour de la solemnité de Pâques, les Religieux qui devoient venir en procession à sa grotte. Mais son mal la reprit le matin, & les Carmes la firent porter dans un endroit plus proche de leur Convent, où ils étoient plus à portée de la secourir : ce n'étoit pas un lieu fort commode, mais il l'étoit toujours plus que sa caverne. Ces Peres mirent auprès d'elle deux femmes devotes pour luy rendre tous les services dont elle avoit besoin, & ne cessèrent de l'exhorter dans ces derniers momens. Elle reçut leur assistance avec beaucoup d'actions de grâces, leur parla elle-même de Dieu, dans les sentimens les plus remplis de douleur de ses pechez, & du désir qu'elle avoit de voir JESUS-CHRIST, & mou-

tut de la sorte le onzième May 1577.

ANN.

1580.

Les Carmes de ce Monastère, où nous avons veu auparavant arriver Térése, vinrent en procession audevant de leur Prieur qui accompagnoit la Sainte. Leur contenance modeste, leur profond recüeillement, & leurs voix mortifiées, qui chantoient le *Te Deum*, touchèrent sensiblement nôtre Sainte : Je ne vis rien en ce lieu, dit-elle, qui ne m'édifiât extrêmement; mais ma consolation étoit mêlée d'une confusion qui me dure encore, quand je pense que celle qui a passé sa vie dans une penitence si rude, étoit fille comme moy, plus délicatement élevée à cause de sa condition, moins pecheresse sans comparaison que je ne suis, moins prevenüe des faveurs que le Seigneur m'a faites en tant de manieres, dont une des plus grandes & des plus touchantes, est de ne m'avoir pas précipitée dans l'enfer que j'avois mérité par mes pechés. Elle quitta ce desert toute remplie de l'idée des vertus qu'on y pratiquoit, & se rendit à Villeneuve, où elle fut reçüe solennellement.

Les neuf Demoiselles, qui depuis long-temps l'attendoient, furent ravies de joye à son arrivée. Elle examina leurs esprits : elle admira leur ferveur, dont elle faisoit, dit-elle, plus d'estime que des revenus les plus considerables, & les perfectionna beaucoup par ses instructions. Térése loin de trouver dans cette ville des oppositions à son dessein, n'y reçut que des acclamations

25. Ac-
complis-
sément de
la fonda-
tion de
Villeneu-
ve de La-
xave.

L. des Fon-
dations, ch.

27

Annal t. 2.
l. 5. ch. 3.

69 4.

ANN.
1580.

publiques. le Monastère fut fondé sous le titre de sainte Anne. Les neuf Demoiselles y prirent l'habit; & après que la Sainte eut fait en ce lieu un séjour de deux mois, elle en partit pour Tolède, où sa presence étoit nécessaire.

Pendant qu'elle y étoit on donna l'Evêché de Palence à l'Evêque d'Avila. Terese qui depuis long-temps souhaitoit de voir sous l'obéissance de l'Ordre le Monastère de S. Joseph d'Avila, prit cette occasion pour l'y mettre; & ayant sçû la translation de cet Evêque, avant qu'il partit pour Palence, elle traita de cette affaire avec les Religieuses: ainsi cela se fit avec le consentement de toutes les personnes interessées. L'Evêque par inclination pour sa Réforme n'étoit pas d'abord de cet avis, mais elle le détermina par ses raisons, & elle luy écrivit ensuite sur cela une lettre bien prudente.

*Voyez la
lettre 4.

1581.
26. Des-
sein de la
fondation
de Palen-
ce.
L. des Fon-
dations ch.
28.
Annal 1. 2.
l. 5. ch. 7.

Ce Prélat qui connoissoit le mérite de la Sainte mieux que personne, & l'utilité des Convents qu'elle fondeoit, voulut en avoir un aussi dans son nouveau Diocèse; & il avoit invité la Sainte à le venir établir. Comme elle passoit par Vailladolid pour se rendre à Palence, elle y fut surprise par une paralysie si dangereuse, & par des maux de cœur si violens, qu'elle se crut proche de sa mort. De sorte qu'elle fut obligée de s'arrêter pendant un mois, sans que la force & la vigueur de son courage pussent surmonter la foiblesse de la nature, qui se trouvoit trop attaquée par le mal. Durant

ce séjour à Vailladolid, elle reçut des lettres de la Prieure de Villeneuve de Laxave, qui luy mandoit que son Convent souffroit beaucoup de misere, & qu'elle avoit peine à se résoudre à faire faire profession à ces neuf Demoiselles qui n'apportoient presque rien à la Religion. Terefe fit réponse qu'on se gardât bien d'en renvoyer une seule, & qu'il falloit prendre confiance en Dieu pour l'avenir. Les suites firent voir qu'elle en avoit bien jugé; car Dieu fit plusieurs miracles pour secourir ces Religieuses.

ANN.
1580.

L'année qui précéda cette fondation avoit été sterile en cette contrée, & l'on y étoit par conséquent dans une fort grande necessité. Les Religieuses pour provision de leur année, n'avoient en tout qu'environ neuf boisseaux de farine, sans argent pour en acheter d'autre, & sans crédit pour en emprunter. La Prieure s'étoit donné beaucoup de peine pour faire venir quelques aumônes au Monastère, & n'avoit reçu que deux réales; mais pleine de la confiance en Dieu, que la Sainte luy avoit inspirée, elle fit distribuer la farine qui étoit dans sa maison, où dix-sept personnes s'en nourrirent pendant six mois, sans qu'elle leur manquât jusqu'au nouveau bled.

27. Miracles arrivés au Convent de Villeneuve de Laxave. *Annal. t. 2. l. 5. ch. 5.*

Pendant le cours d'une maladie universelle, que répandit la misere en tous ces quartiers, les Religieuses en furent attaquées comme les autres; & ne trouvant point à vendre leurs ouvra-

ANN.
1581.

ges, se virent bien embarrassées : mais Dieu permit qu'un poirier de leur enclos fut chargé d'une si grande quantité de fruits, qu'elles en cueilloient tous les jours des poires autant qu'il en falloit pour le Convent, les accommodant tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Elles en vendirent même dans la ville, & cette abondance dura deux mois, autant que les maladies.

28. Des
explica-
tions de la
Sainte sur
le Canti-
que de Sa-
lomon.

*Anal. t. 2.
L. 6. ch. 11.*

Les incommoditez que la Sainte souffrit dans Vailladolid ne l'empêcherent pas de travailler à l'explication du Cantique de Salomon. Nous n'avons plus qu'un fragment de l'ouvrage sur ce Livre plein de mystères. Elle l'avoit commencé par obéissance à son Confesseur, & le supprima par soumission à un autre, qui ne fit pas paroître beaucoup de prudence, en exigeant d'elle ce sacrifice ; car ce qui nous en reste nous oblige de penser ainsi.

29. La
fondation
d'un Mo-
nastère à
Palence
s'exécute.

*L. des Fon-
dations. ch.
28.
Ribera.
Terrassonne.
Annal. t. 1.
L. 5. ch. 7.*

Quand Tereise quitta cette ville, elle n'étoit pas encore trop bien guérie : elle en partit néanmoins pour Palence, où elle arriva le lendemain, des Innocens. La maison avoit été déjà préparée par un Chanoine de ses amis qu'elle en avoit prié. Le Monastère fut érigé le jour suivant, sous le nom de S. Joseph. L'Evêque plein de joye à la vûe de cet établissement, fit la consecration de l'Eglise : il y répandit beaucoup d'aumônes, & toute la ville généralement parut se réjouir de cette fondation. L'esprit de ces peuples plaisoit fort à Tereise, & de jour en jour ce Monastère

naftière luy donnoit une fatisfaction nouvelle. Durant le féjour qu'elle y fit, elle écrivit une lettre fort fenfée au Pere Gratien ; fur quelques particularités qui regardoient la police de fes Monaftères.

Une nuit que la Sainte écrivoit dans fa Cellule, on ne fçait pas quoy, elle fut tout à coup fi dé-
 gagée des fens, qu'une Religieufe y entra fans qu'elle l'entendit. Cette fœur s'affit auprès d'elle, & la confideroit attentivement avec une extrême furprife. La Sainte de temps en temps pofoit fa plume, & interrompoit ce qu'elle écrivoit par de profonds foupirs qui luy échapoient. Ses yeux paroiffoient fi pleins de feu, & fon vilage fi éclatant, que la Religieufe en fut touchée d'une vive crainte ; car il y avoit dans fon extérieur une majesté qui representoit les divines opérations qu'elle éprouvoit. La Religieufe fortit fans être apperçûë : peut-être travailloit-elle alors à ces Méditations après la Communion, qu'on appelle en Efpagnol, *exclamations* ; du moins c'est dans cette année qu'elle les compofa. Jamais l'amour ne s'est exprimé par des termes fi pleins de force, & avec des transports fi violens, que dans cet écrit : les hommes ne fçauroient parler un tel langage, & le Dieu qui l'animoit fut fans doute l'auteur de ce ftile ardent & sublime. Il feroit bien difficile de lire un tel ouvrage fans en être vivement touché : bien des gens l'ont reconnu par experience, & ont été convertis par cette lecture.

ANN.
1581.

* Voyez la
lettre 1.6.

30. Ouvrage de la
Sainte, des
Méditations
après la
Communion.
Annal 1.2.
l.6. ch. 11.

ANN.

1581.

31. Fondation du Monastère de Sorie.

L. des Fondations, ch.

23.

*Ribera.**Terrassonne.**Annal. t. 2.**l. 5, ch. 20.*

Avant que la Sainte quittât Palence, elle reçut des lettres de l'Evêque d'Osme, qui la prioit d'aller fonder un Monastère à Sorie. Une Dame riche & sans enfans, souhaitoit avec ardeur cet établissement. Ce Diocèse avoit pour Evêque le Docteur Velasquez, qui du temps qu'il étoit Chanoine à Toledo, avoit confessé Tereise pendant le long séjour qu'elle y avoit fait; & elle luy avoit trop d'obligations pour le refuser. Elle prit donc avec elle six Religieuses; & se fit encore accompagner de quelques Peres Réformez. Lorsque fut arrivée à Sorie, les Religieuses sans nuls obstacles furent mises dans une grande maison qu'on leur avoit destinée. On celebra la premiere Messe le 14. Juin 1581. & ce lieu fut nommé le Monastère de la Trinité.

32. La

Sainte est

remise

Prieure

au Con-

vent de S.

Joseph

d'Avila.

*Ribera. l. 3.**ch. 12.**Terrassonne**premiere**partie c. 33.**Annal. t. 2.**l. 5, ch. 21.*

Après que Tereise eut resté quelques-temps en cette ville, elle en partit pour revenir à Avila avec sa fidelle compagne la sœur Anne de S. Barthelemy, si celebre par son esprit & par ses vertus, qui n'ont pas moins éclairé la France que l'Espagne. La Sainte fut fort incommodée sur la route par ses diverses maladies, & par les difficultés des chemins. Dès qu'elle fût arrivée, le Pere Provincial vint la voir, & les Religieuses de saint Joseph le conjurerent instamment de leur donner Tereise pour Prieure. Elle étoit si fatiguée de tous ses voyages, qu'elle ne se trouvoit guère en état de les continuer, & le séjour de son premier Monastère luy convenoit mieux que tout autre.

La Religieuse qui étoit alors Prieure, luy ceda volontiers sa place : car elles avoient l'expérience que par tout où elle étoit il n'y manquoit rien. Dès que Térése fut Prieure, elle prit soin de retablir dans ce Monastère la discipline qui s'y trouvoit beaucoup affoiblie par la dépendance où les avoit mis leur pauvreté, & les complaisances qu'elles avoient eûes pour les gens du monde. Mais Térése pourvût à tout, & prit également soin de la nourriture des corps & des ames.

Il n'y avoit pas trois mois qu'elle étoit en charge, lorsque le Pere Jean de la Croix luy amena des voitures pour la conduire à Grenade, afin d'y faire une fondation depuis long-temps projetée. La Sainte se trouva trop affoiblie pour y aller, & elle y envoya quatre Religieuses dont elle en nomma une pour être Prieure. Une Dame de distinction à la priere de qui cet établissement se formoit, les reçut honorablement, les enrichit de ses bien-faits, & mit cette fondation en bon état.

Cependant depuis six ans quelques Peres illustres de la Compagnie de Jesus, invitoient Térése à faire un établissement de Carmelites à Burgos. L'Archevêque en avoit déjà donné la permission, à la priere de l'Evêque de Palence son ami, mais il avoit averti que si l'on vouloit établir ce Monastère sans revenus, il falloit avoir la permission des Magistrats de la Ville. Une Dame qui s'interessoit beaucoup à cet établisse-

ANN.
1581.

1582.

33. Fondation du Monastère de Grenade.

L. des Fondations, ch.

31.

Ribera Terrassonne Annal. s. 2. l. 5. ch. 23.

34. Dessein de la fondation de Burgos. La Sainte part pour s'y rendre.

L. des Fondations, ch. 30.

Annal. s. 2. l. 5. ch. 25.

ANN.
1582.
Ribera.
Terrasanne,

ment, luy écrivit que la permission étoit obtenüe, & qu'on luy seroit obligé de partir le plutôt qu'elle pourroit. Quelque envie qu'elle eût, cela luy parut assez difficile, à cause de l'accablement où elle étoit réduite. La rigueur de l'hyver ne convenoit guère à ses maladies, qui luy faisoient craindre le froid, où elle étoit fort sensible, & qui se faisoit toujours sentir à Burgos beaucoup plus qu'ailleurs : de sorte qu'elle eût bien voulu donner la conduite de cette affaire à la Prieure de Palence, fille de condition, & d'une éminente vertu : mais JESUS-CHRIST luy fit entendre dans la priere, qu'elle ne devoit pas s'effraier, & qu'il étoit la veritable chaleur.

Voyez la
lettre 40.

Nous avons pû remarquer plusieurs fois dans le cours de cette histoire, qu'elle eut souvent de ces inspirations claires & décisives, qu'on appelle dans le langage de la Théologie spirituelle, des voyes interieures ; tant il y a de certitude dans leur impression : mais jamais Tereſe ne se régla sur tout ce qu'elle entendit de la sorte. Quand ses Confesseurs luy ordonnoient de faire autrement, elle leur obéissoit sans resistance, après leur avoir déclaré ce qui se passoit dans son ame.

35. Le
voyage
fut tres-
penible &
tres dan-
gereux.
Courage
suprenant

Elle reçut encore une seconde lettre de cette Dame, qui la pressoit de partir : ainsi le lendemain de la Circoncision en l'année 1582. elle se mit en chemin avec trois Religieuses qu'elle prit d'Avila : cinq autres qu'elle devoit prendre à Palence, & trois Peres Carmes, dont le Provin-

cial en étoit un , parce qu'il vouloit visiter le Convent de Sorie qu'il n'avoit pas encore vû depuis son établissement ; mais plutôt , parce que me croyant , dit-elle , encore bonne à quelque chose , & me voyant vieille & infirme , il vouloit prendre soin de ma santé dans une saison si rigoureuse.

ANN.

1582.

de la
Sainte en
cette oc-
casion.L. des Fon-
dations ch.

30.

Térese approchoit de la mort, & Dieu qui vouloit couronner une si belle vie par le triomphe de ses souffrances, luy en préparoit de nouvelles. Elle s'en douta bien par le redoublement de courage qu'elle se sentit : car cela ne manquoit jamais de luy arriver quand la Providence luy destinoit quelque nouveau sujet de peine. Dès les premiers jours du voyage les pluyes, les neiges, & toutes les autres incommodités de l'hyver vinrent fondre sur cette petite troupe. Térese fut fort tourmentée par sa paralysie. Elle passa par Medine, & de là fut à Vailladolid, où son mal augmenta si considérablement, que les Médecins luy persuaderent d'en partir au plutôt ; parce que si elle differoit, elle n'auroit plus la force de le faire. Elle se hâta donc d'aller à Palence, où il vint audevant d'elle une si grande quantité de peuple, qu'à peine pouvoit-elle descendre de son chariot. Les Religieuses la reçurent en chantant le *Te Deum*. Elles avoient même tapissé leur Cloître ; & elles la prièrent instamment de passer dans leur Monastère quelques jours. Il sembloit même à propos de le faire, à cause des

ANN. 1582. pluyes qui continuoient; & les chemins étoient tellement inondez, qu'on auroit dû plutôt prendre des bateaux, que des chariots pour y passer. La Sainte infisoit toujours pour son départ; mais afin de ne rien faire imprudemment, elle envoya reconnoître les chemins par un homme, qui rapporta qu'ils étoient impraticables. Terefe fit reflexion sur son rapport, & dans le même temps JESUS-CHRIST luy dit interieurement de ne rien craindre, & qu'il seroit avec elle: cette parole la fit résoudre à partir; ce n'étoit point du tout le sentiment de ses amis qui ne pouvoient approuver la témérité de son entreprise. On eut beau luy représenter toutes sortes de raisons, elle conjura ses compagnes d'avoir pour elle cette complaisance, & Dieu fut fidele à sa parole.

Un Religieux de la Réforme qui l'accompagnoit à ce voyage, luy parlant sur les chemins de la réputation qu'elle avoit d'être Sainte, elle
Terrassonne
Seconde
partie, c. 7. » luy fit cette réponse: * » On a dit de moy trois
 » choses; que j'étois assez bien faite; que j'avois
 » de l'esprit, & que j'étois Sainte; j'ai cru les deux
 » premieres durant quelque temps, & je me suis
 » confessée d'une vanité si pitoyable; mais pour
 » la troisieme, je n'ai jamais été assez folle pour
 » me la persuader un moment.

Le jour qu'elles sortirent de Palence, leur chariots enfonçoient si avant dans les bouës, qu'il falloit prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre. Les Peres Carmes travailloient de

toutes leurs forces, & avoient beaucoup de peine, parce qu'elles n'avoient que de jeunes chartiers, peu soigneux. La presence du Pere Provincial encourageoit beaucoup Terefe, qu'il foulageoit de son mieux. Ses soins s'étendoient à tout, & son esprit égal & tranquille ne s'inquiétoit de rien. Elles arriverent le soir à une hôtellerie si pauvre & si dépourvûë, qu'on n'y trouva pas même un lit pour la Sainte, quoyque dans l'état où elle étoit, elle eût assez besoin de ce petit soulagement. On luy annonçoit de si mauvaises nouvelles du chemin qui restoit à faire jusqu'à Burgos, qu'il sembloit être de la prudence de s'arrêter en ce lieu-là, tout incommode qu'il fût: mais Terefe rassurée par JESUS-CHRIST, encouragea sa troupe à continuer le voyage, & l'on prit un guide pour les conduire. L'eau étoit répandue sur toute la campagne; on ne voyoit dans une grande étendue de pais que le ciel & l'eau, & pour arriver à Burgos il falloit passer sur des ponts que l'inondation couvroit d'un pied, & qui avoient si peu de largeur que pour peu que les chariots vinsent à s'écarter, ils seroient tombez dans la riviere. Lorsqu'on fut proche de ces ponts le péril parut tel qu'il étoit. Le Pere Gratiien Provincial, quelque courage qu'il eût, lorsqu'il se vit au milieu de l'eau, sans sçavoir le chemin qu'on devoit prendre, & sans le secours d'aucun batteau, ne laissa pas d'appréhender; & la Sainte elle-même quelque assu-

ANN.

1582.

ANN.
1582.

Terrassonne
premiere
partie. c. 34.

rance que JESUS-CHRIST luy eût donnée, ne fut pas exempte de frayeur. On peut juger en quel état étoient ses Compagnes. Toutes se confesserent, & la Sainte les embrassa tendrement avec les paroles les plus héroïques & les plus touchantes. Après qu'elles eurent récité le Symbole de la Foy, Terefe sans être nullement troublée, mais d'un visage où regnoit la paix, » les exhorta de la sorte : * Quel plus grand bon-
» heur, mes filles, vous pourroit-il arriver que
» de mourir en cette occasion, & par ce genre de
» martyre pour la gloire de Dieu ? Mais atten-
» dez, je vais passer la premiere, si je suis sub-
» mergée, je vous conjure instamment, retour-
nez à l'hôtellerie. A ces mots elle avança d'un pas ferme, & comme si les eaux eussent respecté la grandeur de sa foy, elle passa sans nul accident. Quand elle fut à l'autre bord, quoy que sa paralysie luy embarassât la langue, & la fit parler avec peine, elle se fit entendre du mieux qu'elle pût à sa troupe pour l'encourager. Ils avoient tous été si frappés de sa resolution hardie, que personne ne balançoit plus à la suivre, & leur confiance ne fût point trompée. Enfin après tant de traverses, & de périls, elles arriverent à Burgos ce même jour vingt-cinq de Janvier : & la Sainte avant que de songer à se reposer, voulut aller se prosterner devant * le Crucifix celebre & miraculeux, que l'on garde avec tant de vénération dans cette ville. » Je vous avoüe, dit-elle, en faisant

* Voyez la
lettre 82 du
2. recueil.
L. des Fon-
dateurs ch.
30.

faisant le récit de cette aventure, que je ne suis «
jamais si contente que quand ces établissemens «
se font après beaucoup d'obstacles & de peines; «
& ce sont ceux que je vous raconte le plus vo- «
lontiers. «

ANN.

1582.

Avant que de se coucher, elle s'étoit tenuë
assise auprès du feu plus qu'à l'ordinaire, parce
que ses habits étoient fort mouillés; & la nuit
suivante elle fut si tourmentée par ses vomisse-
mens, & par les ulcères qui la piquoient dans la
gorge, qu'elle en jetta beaucoup de sang par la
bouche. Le lendemain comme elle ne pouvoit
se lever, on approcha son lit d'une fenêtre, d'où
elle rendit des réponses, & régla beaucoup d'af-
faires. La ville députa quelques principaux Ci-
toyens pour luy venir faire compliment, & elle
les reçut avec sa politesse accoûtumée.

Le Provincial sans perdre de temps alla trou-
ver l'Archevêque, qui refusa la permission; &
allegua pour raisons, que quand il avoit propo-
sé cet établissement à Térése, il n'avoit pas pré-
tendu qu'elle l'entreprit si promptement; mais
seulement la faire venir sur les lieux pour y exa-
miner toutes choses. Peut-être ce Prélat ignoroit-
il les lettres réitérées & pressantes qu'elle avoit
reçûes. Térése au bout de quelques jours alla
elle-même luy rendre visite, mais elle n'en put
rien obtenir, quoy qu'il l'affectionnât fort, &
il voulut qu'on différât. La Sainte qui tâchoit de
se conserver avec ses filles dans une grande re-

36. Dif-
ficultés
qui se
trouve-
rent à
la fonda-
tion de
Burgos.
La Sainte
les sur-
monte.

ANN.
1582.

traite, alloit avec elles de grand matin à l'Eglise les jours de Fêtes seulement, & fort incommodée des bouës & des eaux qui étoient en abondance dans la ville. Un jour qu'elle eut à passer un ruisseau dans un endroit fort étroit, elle pria une femme qui étoit au passage de luy faire un peu de place. Cette femme qui la vit dans un habillement si pauvre, luy répondit avec un terme de mépris : » Passe si tu veux ; & la poussa si rudement qu'elle la jetta dans la bouë. Les compagnes de Térèse s'en irritèrent, mais elle leur dit : » Laissez, laissez, mes filles, cette bonne femme a bien rendu contré, & a fait cela fort à propos.

Cependant le Provincial commençoit à s'ennuier de tant de travaux inutiles, & pensoit à s'en retourner. Rien ne pouvoit être plus fâcheux pour la Sainte que cette résolution. Elle eut recours à la priere, & JESUS-CHRIST la fortifia de telle sorte qu'elle fut la première à persuader au Pere Provincial qui devoit prêcher le Carême à Vailladolid de ne point s'inquiéter d'elle, de partir sans retardement, & de la laisser à Burgos pour poursuivre l'affaire.

Annal t. 2.
l. 5. ch. 26.

Ce Pere avant son départ fit en sorte qu'on donnât à ses Religieuses un petit logement dans l'Hôpital de la Conception. Elles y souffrirent beaucoup de froid, à cause qu'on les logea dans de mauvaises petites chambres proche des tuilles, qu'elles eurent même beaucoup de peine à avoir, parce qu'elles faisoient partie de quelques appar-

remens que des Dames devotes avoient dans cet Hôpital, & qui s'étoient fait prier beaucoup pour les prêter.

ANN.

1582.

Térese fut toujours malade en ce lieu. Elle avoit un si grand dégoût, qu'elle ne pouvoit même regarder la viande. Un jour elle dit qu'elle croyoit qu'une orange luy ouvreroit l'appetit: peu d'heures après une Dame luy en envoya quelques-unes en petit nombre, mais excellentes. La Sainte les reçût avec grand plaisir; & les ayant mis dans sa manche, elle dit qu'elle vouloit descendre dans les Sales pour y visiter un malade qui se plaignoit beaucoup. Lorsqu'elle fut avec les pauvres, elle leur distribua toutes ses oranges; ses Compagnes s'affligerent qu'elle n'en eut point réservé pour elle: Je les desirois plus pour eux que pour moy, répondit-elle d'un air content: Me voilà fort joyeuse d'avoir fait cette distribution.

Il y avoit en cet Hôpital un homme qui souffroit des douleurs aiguës, & qui pouffoit de si hauts cris qu'il incommodoit tous les malades. La Sainte qui compatissoit aux uns & aux autres, vint le trouver où il étoit: dès que le pauvre l'aperçut il ne cria plus: Mon enfant, luy dit Térese, pourquoy criez-vous si haut, tachez d'endurer avec patience ce mal pour l'amour de Dieu: le malade luy répondit que ses douleurs étoient si grandes qu'il sembloit qu'on luy arrachoit le cœur; elle demeura quelque-temps au-

ANN.
1582.

* Voyez la
Lettre 39.

près de luy, & le recommanda fort à Dieu. Ses douleurs & ses cris cessèrent; & quoy qu'on luy appliquât encore des remedes violens, il ne croit pas plus que s'il n'eut point eu de mal. * Jamais personne n'eut dans ses manieres & dans ses discours un art plus sûr pour consoler les personnes affligées. Les pauvres conjuroient souvent l'Hospitaliere de leur amener cette sainte femme, parce qu'ils n'avoient qu'à la voir pour être aussi-tôt consolez: aussi quand elle s'en alla, tous les malades la pleurerent, & se crurent abandonnez.

Enfin après avoir vaincu beaucoup d'obstacles, elle obtint la permission de l'Archevêque, & on luy chercha une maison. Celle qu'on luy trouva ne paroissoit luy convenir au sentiment de personne. Elle l'alla voir elle-même, & elle luy plut si fort, qu'elle l'acheta. Ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est qu'en ce temps-là plusieurs Communautéz voulant bâtir dans la ville, la même maison avoit été fort visitée & fort examinée, sans que personne l'eut trouvée à son gré; & il sembloit que Dieu l'eut réservée pour Tere-se, & pour la luy faire avoir à bon marché. Le Monastère fut érigé sous le titre de S. Joseph, avec les formalitez accoûtumées. Le même jour l'Archevêque prêcha: il rendit témoignage à la haute estime que méritoit Tere-se, & qu'il se repentoit d'avoir causé du retardement à sa fondation.

Après qu'elle eut achevé cet ouvrage, elle y jeta les yeux, & pria Dieu de donner la nourriture à celles à qui il venoit de donner une maison. Dieu l'assura du secours de sa Providence, & luy fit connoître qu'elle pouvoit partir sans inquiétude.

Elle vint de Burgos à Palence, d'où elle écrivit à Don Sanchez d'Avila une lettre, où l'on voit par la liberté de son stile, que ses indispositions excessives ne l'inquiétoient pas beaucoup. Ensuite elle vint à Medine, d'où elle se dispoisoit à revenir à son Convent d'Avila dont elle étoit Prieure; mais elle connut qu'il falloit prendre d'autres mesures, & changer de dessein: car le Pere Antoine de Jesus, Vicaire Provincial, l'attendoit à Medine pour la conduire à Albe, où la Duchesse la demandoit. Cette nouvelle l'affligea beaucoup, parce qu'elle se croyoit plus utile à Avila: mais sans repliquer ny consulter le besoin qu'elle avoit de se reposer après tant de travaux & de maladies, elle monta dans un chariot fort accablée de ses maux, & proche d'un petit Bourg qui est sur la route, elle tomba en foiblesse, d'une maniere qui toucha de pitié tous ceux qui l'accompagnoient. Elle ne trouva en ce lieu rien de propre à manger qu'un peu de figes; la Sœur Anne de S. Bartelemy sa compagne en étoit défolée: « Ne vous affligez pas ma fille, luy dit Térése, ces figes là sont fort bonnes, & il y a bien des pauvres qui n'en ont pas tant pour se nourrir. Elle

ANN.
1582.
Voyez la
Lettre 7.
37. La
Sainte
vient de
Burgos à
Albe.
Ribera l. 3.
ch. 15.
Avil. t. 2.
l. 6. ch. 1.

ANN.
1582.

arriva le lendemain après dîné à la ville d'Albe, toute fatiguée des violentes secouffes de la voiture, & des incommodités de la route. Elle fut descendre chez la Duchesse qui l'attendoit, & luy voulut donner à souper, pour la soulager un peu dans l'accablement où elle la voyoit; mais la Sainte la refusa, parce qu'il y avoit dans la ville un Monastère de son Ordre. Ainsi après avoir donné plusieurs heures à la Duchesse, elle se rendit à son Convent sur les six heures du soir, le jour de S. Mathieu 1582. La Prieure & les Religieuses la supplierent instamment de se coucher pour se reposer; elle leur obéit, en disant: » Dieu me veuille aider, je me sens dans une l'af- » situde & un abatement extrêmes. Il y a plus de » vingt ans que je ne me suis couchée de si bonne » heure.

Le lendemain elle se leva, visita toute la maison, entendit la Messe, communia; & dans tous ces exercices dont elle s'acquitoit avec la ferveur d'un Ange, elle traîna ses jours jusqu'à la fête de S. Michel, tantôt succombant à ses maux, tantôt se relevant.

38. Mort
de Sainte
Teresa.
Ribera. l. 3.
ch. 15
Personne
premiere
partie.
ch. 8.
Annal. t. 2.
l. 6. ch. 1.

Le jour de S. Michel après avoir entendu la Messe & communié, elle se trouva si considérablement affoiblie par un flux de sang qui la tourmentoit, qu'elle se mit au lit: sa fidelle compagne, la Sœur Anne de S. Barthelemy, demeurait nuit & jour auprès d'elle, pour satisfaire encore plus à son amitié qu'à son devoir: & mê-

me pour consoler la Communauté, qui sçavoit l'attachement que la Sainte avoit pour elle. La Duchessed'Albe entroit tous les jours dans le Convent, & rendoit à Térése toutes sortes de services de ses propres mains, sans que personne pût l'en empêcher. Le premier jour d'Octobre après qu'elle eut passé toute la nuit à prier, elle fit appeller le Pere Antoine de Jesus pour se confesser. Ce Pere après sa confession la conjura de s'adresser à Dieu, pour en obtenir qu'il ne la retirât pas encore du monde : elle luy répondit qu'elle n'y étoit plus nécessaire; & dès ce jour-là elle commença de donner à ses Religieuses de salutaires avis, en leur annonçant qu'elle devoit bien-tôt les quitter. Le Pere Antoine luy demanda, si, supposé qu'elle mourût, elle ne vouloit pas que son corps fût porté à S. Joseph d'Avila, qui étoit son propre Convent : Ai-je quelque chose qui m'appartienne, luy répondit-elle, & ne me donnera-t'on pas bien ici un peu de terre ? Comme la veille de S. François elle sentit l'heure de sa mort approcher, elle demanda les Sacremens; tandis qu'on étoit allé querir le Saint Viatique, elle joignit les mains, & dit à ses Religieuses ces touchantes & dernieres paroles : * « Mes filles, & mes Dames, je vous prie pour l'amour de Dieu, que les Régles & les Constitutions soient exactement observées, & que vous ne vous arrêtiez pas aux exemples de cette indigne pechereuse qui va mourir; pensez plutôt à luy »

ANN.

1582.

*Annal. t. 26.
l. 6. ch. 1.*

ANN.

1582.

» pardonner. Ce discours fit fondre en larmes toutes ses Sœurs, dont pas une n'eut la force de luy répondre. Dès qu'elle apperçut dans sa cellule JESUS-CHRIST sous les voiles Eucharistiques, toute accablée qu'elle étoit de sa paralysie, elle se leva si courageusement à son léant, que si on ne l'eut retenuë elle se seroit jettée à terre. Son amour à la vûe de cet aliment celeste luy donna des forces. Son visage se ranima, & parut s'embellir & se rajeunir : alors tournant ses yeux ardens vers JESUS-CHRIST, elle dit ces

Annal. t. 2. l. 6. ch. 1. » paroles : Venez Seigneur, venez cher Epoux :
 » Enfin l'heure est venuë, & je vais sortir de cet
 » exil. Il est temps, & il est bien juste que je vous
 » voye, après que ce violent desir ma si long-tems
 » dévoré le cœur. Quand elle eût reçu cette divine nourriture, elle demanda l'Extrême-Onction, & répondit attentivement à toutes les prieres des sacrez Ministres. Elle ne se lassoit point de repeter : Enfin, Seigneur, je suis fille de l'Eglise ; & trouvoit dans cette pensée une consolation sensible. Le jour de S. François après avoir passé la nuit à souffrir des maux extrêmes, vers les sept heures du matin, elle laissa pancher sa tête sur les bras de la Sœur Anne de S. Barthelemy, tenant de sa main défaillante un Crucifix qu'elle ne quitta point, & qu'on ne pût luy ôter qu'après sa mort. Elle demeura paisiblement dans cette posture les yeux ouverts, & fixement attachés sur l'image du Sauveur jusqu'à neuf heures

heures du soir, qu'elle mourut entre les bras de cette tendre & fidelle amie, que la violence de sa douleur pensa faire expirer avec elle.

ANN.
1582.

Térese vécut soixante-sept ans, six mois, sept jours. Elle passa quarante-sept ans dans la Religion, vingt-sept au Monastère de l'Incarnation, & les vingt dernières dans sa Réforme, dont elle vît l'accroissement jusqu'à seize Convents de Religieuses, & quatorze de Religieux. Le jour de sa mort, qui fut en l'année 1582. le quatrième d'Octobre, se trouve aujourd'huy le quinzième, depuis la réformation du Calendrier.

Si les suites de cette mort n'ajoutent rien à la fainteté de Térese, elles sont du moins des témoignages éclatans qu'elle est reconnüe pour une Sainte du premier Ordre, à des titres bien incontestables. Nous en rapporterons quelques-uns, & nous les choisirons entre ceux qui sont mis dans la Bulle de sa Canonization, & qui sont tirez des informations juridiques que l'on fit en Espagne par ordre du Pape Paul V.

Au moment que la Sainte expiroit, plusieurs Religieuses d'une vertu solide & bien éprouvée, virent differens signes miraculeux. Un globe de lumiere qui s'élevoit dans les airs, une colombe qui de sa cellule s'envoloit au Ciel: JESUS-CHRIST luy-même environné de ses Anges autour de son lit: & plusieurs autres prodiges autentiquement attestez, dont le récit édifieroit la piété des fideles, mais qu'il est inutile d'exposer à l'incrédulité des profanes.

39. Miracles attribués à la mort de Sainte Térese. Ribera l. 3. ch. 16. Terrassonne premiere partie. ch. 38. Annal t. 2. l. 6. ch. 2.

ANN.
1582.

La mort n'éfaça point les traits de la Sainte; les rides de la vieillesse disparurent sur son visage; & ses membres demeurent aussi flexibles, que si elle eût été encore envie. Une odeur agréable parfuma, non seulement toute sa cellule, & les environs, mais se répandit au loin dans le Monastère.

Le corps demeura exposé depuis le soir qu'elle mourut, jusqu'au lendemain qu'on célébra la Messe: il fut mis ensuite dans un lieu qui servoit alors de chœur d'enbas, & on le posa entre les deux grilles de ce chœur, pour être plus sûrement gardé, & tenu plus décemment. Il se fit à ce tombeau plusieurs miracles.

Cependant Dieu fit connoître que ce saint corps n'étoit pas enterré selon l'excellence de sa dignité, & que les Religieuses d'Albe n'avoient pas dû le traiter comme les autres. Elles se souvinrent de tant de prodiges dont Terese les avoit renduës les témoins, de tant d'exemples de ferveur, de tant de vertus éminemment pratiquées; & regreterent le peu de précaution qu'elles avoient eûes pour rendre à ce dépôt précieux tout l'honneur & toute la vénération qu'on luy devoit. De temps en temps elles entendoient frapper de grands coups autour du sepulcre: il en sortoit souvent une odeur qui en parfumoit les environs: & tous ces signes leur annonçoient ce que Dieu sembloit exiger d'elles.

Le Pere Provincial vint visiter le Monastère

& elles luy firent le récit de ces merveilles. Il résolut aussi-tôt de déterrer le corps, mais le voulut faire secretement, de crainte que les Ducs d'Albe n'en fussent offensés : ainsi ayant un soir fait fermer les portes, luy & son compagnon travaillèrent avec les Religieuses à ôter le monceau de pierre qu'on avoit jetté dans la fosse, & sur le cercüeil. Plus on en approchoit, & plus augmentoit la bonne odeur. Il faut remarquer qu'il y avoit déjà neuf mois que sainte Terese étoit morte. Ils découvrirent la caisse; ils trouverent la planche de dessus déjà pourrie, & pleine de mousse : l'habit de la Sainte qui ne touchoit point la chair étoit pourry de même, & le corps étoit plein de la terre que la corruption de l'habit avoit formée: en sorte qu'il fallut le ratifier avec un couteau pour le nétoier. Quand ils l'eurent bien découvert, ils le trouverent aussi entier, aussi flexible, & aussi blanc qu'au moment qu'elle étoit morte. Aussi-tôt ils se jetterent tous à genoux, pour rendre hommage à la sainteté de leur mere, & pour adorer les misericordes de Dieu. Ils revêtirent le corps d'un nouvel habit, & le mirent dans un linceüil de toile fine. Le Provincial en coupa la main gauche pour la porter au Monastère d'Avila : les Religieuses d'Albe s'en affligerent beaucoup, mais il ne laissa pas de le faire : & le corps ayant été renfermé dans une caisse neuve, il le fit remettre dans son premier sepulcre, parce qu'il n'étoit pas encore temps

ANN.
1582.

ANN.
1532.

¶ 40. On porte le corps de sainte Tereſe à Avila, & on le rapporte à Albe.
Terrafſonne premiere partie c 40. Annal. t. 2. l. 6. ch. 3.

d'y faire un plus grand appareil.

Cela demeura de la ſorte juſqu'en l'année 1585. que les Carmes Réformez tinrent un Chapitre general a Paſtrane. Don Alvare de Mendoçe Evêque de Palence, & auparavant d'Avila, avoit beaucoup prié le Pere Gratien d'obtenir à ce Chapitre que le corps de la Sainte fut porté dans une grande Chapelle qu'il y avoit fait bâtir du temps qu'il en étoit Evêque. Le Pere Gratien fit tout ce qu'il pût pour faire agréer la propoſition aux Peres assemblez. Il allegua que la ville d'Avila avoit donné naiſſance à la Sainte; que le Monastère d'où la Réforme tiroit ſon origine y étoit; qu'il ſembloit plus convenable pour l'honneur & la dévotion de cette Sainte, de déposer ſon corps dans cette ville, qui étoit tres-peuplée, & tres-célébre, & où il y avoit une Eglise Cathédrale, pluſieurs Convens de Religieux & de Religieuſes, que non pas dans Albe, où il n'y avoit rien de tout cela. Que Tereſe elle-même avoit eu ce deſſein, puisqu'en ſortant de Burgos elle ſeroit revenuë dans Avila, ſi l'on ne l'en eût pas empêchée, & qu'elle n'avoit été à Albe que par obéiſſance au Pere Antoine, par complaiſance à la Duchefſe, & pour ſe repoſer en chemin.

Après que les Peres eurent examiné toutes ces raiſons, le nouveau Provincial portant la parole, il fut ordonné que le corps ſeroit transféré au Monastère de S. Joſeph d'Avila, mais le plus ſecrettement que l'on pourroit, pour ne

feint en donner connoissance aux Ducs d'Albe. Deux Commissaires furent députez du Chapitre pour executer cette Translation. Ils vinrent notifier leurs Patentes à la Prieure d'Albe, & aux trois plus anciennes Religieuses; & en leur présence pendant que la Communauté récitoit les Matines au chœur, ils enleverent le corps, après en avoir coupé le bras gauche pour le laisser au Monastère d'Albe. Ils trouverent le corps aussi entier, & dans le même état qu'à la premiere visite qu'on en avoit faite il y avoit deux ans: les habits étoient tout pouris, & le linceüil nullement endommagé.

On peut se représenter la douleur de ces saintes filles, lorsqu'au sortir de leurs prieres elles apprirent qu'on leur avoit enlevé leur trésor. Les Commissaires étans arrivez à Avila, le corps fût reçu des Religieuses de S. Joseph avec une joye qu'on ne scauroit exprimer. Il fut déposé d'abord dans le Chapitre sous un magnifique dais, & enrichi de tous les ornemens les plus précieux. Cette Translation ne put être si secrette qu'on ne le sçût. Quelques personnes de la premiere distinction, & fort affectionnées à Sainte Térése, demanderent au Provincial la permission de visiter ces précieuses Reliques. On la leur accorda sans peine; & ils vinrent de la Cour descendre chez l'Evêque d'Avila, à qui ils déclarerent ce qui les amenoit. L'Evêque envoya dire aux Religieuses qu'il se rendroit à leur Convent

ANN.
1582.

avec vingt personnes, qu'il leur ordonnoit de laisser entrer avec luy, pour voir le corps de leur sainte Mere.

L'Evêque se fit accompagner de quelques Médecins habiles, qui visiterent exactement le corps, & furent si surpris de le trouver entier, ferme, flexible, avec les nerfs toujourns liez ensemble; sans nulle corruption, & d'où sortoit une agréable odeur, qu'ils déclarerent que cela étoit trop au-dessus des loix de la nature, pour n'être pas regardé comme un veritable miracle.

Ces nouvelles se divulguerent, & vinrent enfin jusqu'à Don Ferdinand de Toledé, oncle du Duc d'Albe, & qui en l'absence de ce Prince, veilloit à ses interêts. Il avoit un mérite rare, & une grande réputation : de sorte qu'ayant informé le Pape de l'enlevement qu'on avoit fait dans les Domaines de son neveu, le S. Pere en écrivit au Nonce qu'il avoit en Espagne en 1586. & luy manda d'ordonner aux Carmes de faire reporter le corps de Sainte Tereise à la ville d'Albe. Le Provincial obéit. Cela se fit néanmoins avec beaucoup de secret, pour éviter l'émotion populaire. On presenta le corps aux Religieuses d'Albe, où l'on arriva le 25. d'Aoust 1586. On leur demanda s'ils le reconnoissoient ; elles le verifiérent, & déclarerent que la Translation étoit fidèle : & dans la suite on érigea un Monument magnifique dans une Chapelle spacieuse du Monastère, où ce dépôt précieux se conserve encore aujourd'huy.

Les Actes publics qu'on a dressés pour la Canonisation de sainte Térése, ont été faits avec la plus grande exactitude. Paul V. donna la commission de les examiner à l'Archevêque de Tolède, & aux Evêques d'Avila & de Salamanque. Quand les Actes eurent été envoyés à Rome, le Pape commit trois Auditeurs du Palais Apostolique, tres-vigilans & tres-éclairez, pour en faire la discussion. Leur rapport fut que la sainteté de la vierge Térése, étoit parfaitement bien prouvée dans ces Actes; & le S. Pere les remit aux Cardinaux des Rites, pour en faire un nouvel examen.

ANN.
1582.

Cependant l'Ordre de la Réforme de Térése s'étendoit toujours en Espagne; & les Monastères de Carmes & de Carmelites se multiplioient. Les dons celestes ne cessent point d'enrichir ces paisibles retraites, & ces ames pures & détachées répandoient au loin la bonne odeur de leurs vertus. Monsieur de Berulle fut inspiré de faire un voyage en Espagne pour y travailler à l'établissement d'une colonie de cet Ordre dans la France. Son dessein réussit heureusement, & il amena dans ce Royaume quelques Carmelites choisies des plus éminentes en sainteté, & des plus familières compagnes de Térése. Le détail de leur arrivée, leur établissement, & leur progrès, sont suffisamment expliqués dans la vie de ce grand Cardinal: & nous nous contenterons de louer le Seigneur d'avoir éclairé l'Eglise de France par

41. Etablissement des Carmelites en France.

ANN.
1582.

de si vives lumieres; & donné de si grands exemples de ferveur à tous les fidèles. Chacun sçait que le mérite de ces Religieuses est au dessus de tous les éloges; si l'on entreprenoit de leur en faire, on respecteroit peu leur modestie: & d'ailleurs, on n'ajouteroit rien à la renommée.

Cette colonie Françoisse ayant été établie en 1603. Paul V. qui connoissoit non seulement le mérite éclatant de nôtre Sainte, mais combien les Religieux & les Religieuses de sa Réforme étoient utiles à l'Eglise, pour y donner l'exemple des vertus les plus parfaites, ne perdit aucune occasion de contribuer à l'étendue de cet Ordre; & peu de temps avant que de mourir, il écrivit un Bref au Roy de France Henry IV. pour l'inviter à recevoir dans son Royaume, un détachement de ces Religieux pour qui ce grand Prince étoit déjà favorablement prevenu par tout ce qu'il en avoit appris, & par la vie que menotent les Carmelites. Voici le Bref que le Pape envoya.



A NOTRE TRES-CHER FILS
HENRY IV.
ROY TRES-CHRETIEN
PAUL V. PAPE.

NOTRE tres-cher Fils en JESUS-
CHRIST : Salut, & benediction Apof-
tolique. L'unique consolation que Nous ayons
pour adoucir nos inquiétudes au milieu de nos
grands travaux & de nos soins continuels, c'est
de voir que malgré les troubles & les artifices
que le démon met incessamment en usage pour
s'opposer au culte de la Religion, & au salut
des ames, on ne manque pas néanmoins de
fidèles |zelez pour la gloire de Dieu & animez de
charité pour leur prochain, qui par leurs discours &
par leurs exemples, s'efforcent de ramener dans le
droit chemin ceux qui s'égarerent, & de donner du
secours & de la joye à ceux qui travaillent dans la
vigne du Seigneur. Certainement on peut mettre
parmi ce nombre nos chers fils les Freres Carmes
Déchauffez qui dans nôtre bonne ville de Rome,
& dans toute l'Italie, ont donné de si beaux exem-
plus de ferveur & de vertu par leurs oraisons,
par leurs penitences, par leurs prédications, par
le ministère de la confession, & par leur appli-

41. Bref
de Paul
V. au Roy
Henry IV.
pour l'é-
tablisse-
ment des
Carmes
Déchauf-
sez en
France.

ANN. 1582. cation à tant d'œuvres saintes dont les ames fideles retirent un si grand fruit : cela mérite bien l'extrême affection que nous avons pour eux dans le Seigneur, & que tout le monde les respecte & les honore. Or comme nous avons appris que ces Religieux sont tres-souhaités dans le florissant Royaume de Vôte Majesté : que nous jugeons d'ailleurs que la presence de ces saints Solitaires sera tres-utile pour rétablir l'ancienne discipline Ecclesiastique dans vôte Royaume, appelé à si juste titre, Très-Chrétien : & qu'enfin vous nous avez paru si prudemment & si dévotement desirer de les avoir : Nous exhortons & conjurons instamment Vôte Majesté par ces Presentes de recevoir en France l'Ordre des Carmes Dechaufsez. Nous esperons qu'en peu de temps Vôte Majesté fera l'experience du profit qu'en retireront vos Sujets. Il est en verité surprenant combien ils sont capables d'inspirer la pieté dans les cœurs, parce qu'ils cherchent purement la gloire de Dieu, & le salut des ames, & qu'ils font profession de la pauvreté la plus parfaite dans la simplicité de leur cœur. Nôte venerable frere le Cardinal François de Joyeuse qui vous presentera cette lettre, vous déclarera plus en détail la sainteté de cette Religion ; & il est chargé de nôte part de vous exhorter vivement à cet oeuvre de pieté : ainsi nous supplions Vôte Majesté de l'écouter comme nous-mêmes, & d'ajouter à ses paroles autant de foy que si nous vous parlions

immédiatement Nous pouvons vous assurer que nous recevrons beaucoup de joye lorsque nous ſçaurons que nos chers fils & freres les Carmes Déchauffez auront été reçûs de Vôtre Majesté dans son vaste Royaume de France; qu'ils y feront sous vos auspices, & qu'ils y auront fixé leur séjour, comme nous le souhaitons. Nous prions Dieu qu'il vous conserve sous sa protection, & qu'il augmente en vous les dons de sa grace & de votre zele pour le rétablissement de la Religion Catholique. Nous donnons nôtre benediction Apostolique du fond de nôtre cœur à votre Majesté.

ANN.
1582.

Donné à Rome en l'Eglise de S. Pierre le 28;
d'Avril 1610. & de nôtre Pontificat le cinquième.

Gregoire quinzième, qui fut le Successeur de Paul cinquième sur la Chaire Pontificale, pour-
suivit avec beaucoup de zele la Canonization de Tereſe: il entendit le rapport des Cardinaux, reçut la décision unanime de tous les differens Examineurs, & rendit public le culte de la Sainte, par sa déclaration ſolemnelle du mois de Mars mil fix cens. vingt-un.

43. Ca-
noniza-
tion de la
Sainte.

Il a bien paru par les prompts accroissemens de cet Ordre, que la Sainte qui l'avoit fondé, avoit également trouvé grace devant Dieu & devant les hommes. Dès avant même qu'elle fut canonisée, & sous les régnes de Philippes II. &

Annales
2. vol.
livre 6.
ch. 16.

de Philipès III. on a pu remarquer combien la réputation de ces Monastères s'étoit étendue dans les diverses Provinces de l'Espagne, où les personnes de la condition la plus élevée, & de l'éducation la plus délicate prenoient la résolution de se consacrer à un genre de vie qui suppose tant de ferveur & de courage.

Philipès IV. non content de protéger comme ses prédécesseurs la Réforme de sainte Térése, engagea l'Assemblée du Clergé de Castille à rendre publiquement à l'utilité de ces fondations les plus avantageux témoignages.

On a vû par la suite, & en peu d'années, s'ériger plusieurs maisons de cette Réforme dans l'Italie, dans la France, dans la Flandres, dans l'Allemagne, dans la Pologne, & dans tous les Etats du Monde Chrétien.

Ces établissemens nouveaux s'acquirent dès leur naissance beaucoup de crédit & d'estime; & la beauté des Convens, la multitude des Bienfaiteurs, le grand nombre des Religieux, prouvent suffisamment combien les peuples ont été touchés par les exemples de ces Solitaires qui retracent dans leurs vertus le caractère de leur Fondatrice, dont les Lettres suivantes nous découvrent encore de si beaux traits.

FIN.

LETTRES

ERRATA.

- P**age 85. ligne 18. *Pere Maître à Avila*, lisez, à *Pere Maître Avila*
P. 106. l. 13. *des autres Saintes*, lisez, *des autres Saints*.
P. 108. l. 10. *que cela est*, lisez, *que cela est fait*.
P. 137. l. 28. *premiere colonne*, lisez, *a colonie*.
P. 152. l. 2. *d'Alcala*, lisez, *d'Alcala*.
P. 152. l. 21. *Térese de*, suprimcz ces deux mots.
P. 154. l. 2. *domnes*, lisez, *domains*.
P. 165. l. 29. *les Monastères*, lisez, *ses Monastères*.
P. 178. l. 23. *Pastrave*, lisez, *Pastrano*, & part tout où il y aura
la même faute.
P. 210. l. 5. *surpassoit*, lisez, *surprenoit*.
P. 210. l. 30. *celle*, lisez, *celles*.
P. 254. l. 13. *Don Tanton*, lisez, *Teuton*.
P. 259. l. 16. *à le porter*, lisez, *de le porter*.
P. 276. l. 2. *Vailladolsid*, lisez, à *Valladolid*.
P. 293. l. 2. *Laxave*, lisez, *Laxare*.
P. 300. l. 19. *voyes interieures*, lisez *voix, interieures*.
-

ERRATA DES LETTRES.

- Page 12. ligne 18. *qu'il connoît*, lisez, *qui le connoît*.
P. 15. dans l'inscription de la Lettre 2. *Don Torton*, lisez, *Teuton*.
P. 34. l. 8. *mon mon frere*, lisez, *mon frere*.
P. 54. dans le titre de la Lettre 6. *Evêque de Fean*, lisez, *de Jaen*.
P. 74. l. 10. *sa condescendance*, lisez, *la condescendance*.

ERRATA

Page 1. ligne 12. Pour Maitre à Paris, lisez à Paris même.
Page 2. ligne 15. Pour l'année 1789, lisez l'année 1788.
Page 3. ligne 20. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 4. ligne 25. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 5. ligne 30. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 6. ligne 35. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 7. ligne 40. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 8. ligne 45. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.
Page 9. ligne 50. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 10. ligne 55. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 11. ligne 60. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 12. ligne 65. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 13. ligne 70. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 14. ligne 75. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.
Page 15. ligne 80. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 16. ligne 85. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 17. ligne 90. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 18. ligne 95. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 19. ligne 100. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 20. ligne 105. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.

ERRATA DES LETTRES

Page 1. ligne 12. Pour Maitre à Paris, lisez à Paris même.
Page 2. ligne 15. Pour l'année 1789, lisez l'année 1788.
Page 3. ligne 20. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 4. ligne 25. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 5. ligne 30. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 6. ligne 35. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 7. ligne 40. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 8. ligne 45. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.
Page 9. ligne 50. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 10. ligne 55. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 11. ligne 60. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 12. ligne 65. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 13. ligne 70. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 14. ligne 75. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.
Page 15. ligne 80. Pour le 15 Mars, lisez le 15 Avril.
Page 16. ligne 85. Pour le 10 Juin, lisez le 10 Mai.
Page 17. ligne 90. Pour le 15 Août, lisez le 15 Septembre.
Page 18. ligne 95. Pour le 10 Octobre, lisez le 10 Novembre.
Page 19. ligne 100. Pour le 15 Décembre, lisez le 15 Janvier.
Page 20. ligne 105. Pour le 10 Janvier, lisez le 10 Février.



LETTRES DIVERSES
DE
SAINTE TÉRESE
POUR SERVIR D'ECLAIRCISSEMENTS
A L'HISTOIRE
DE SA VIE



LETTRE XXXVII.

A Diègue Ortis.

ARGUMENT.

CETTE Lettre est écrite en l'année 1568. lorsque Sainte Terese étoit à Vailladolid, où elle fondoit un Convent de sa Réforme. Ce Diègue Ortis à qui elle écrit, étoit un Bourgeois de Toledé, à qui Dieu avoit inspiré le dessein

LETTRES DIVERSES

d'y fonder un Monastère de Carmelites. La Sainte l'en remercie, & pour le confirmer dans ses sentimens, luy mande beaucoup de choses obligantes, & s'insinüe dans son esprit & dans sa confiance, par un épanchement de cœur très-adroit & très-capable de le toucher.



LE Saint Esprit soit toujours dans vôtre ame, & daigne vous donner son saint amour & la crainte.

J'apprens par une Lettre du Pere Hernandés, que vous pensez à fonder un Convent de nôtre Sainte Réforme. En verité, je suis persuadée que Nôtre-Seigneur & sa glorieuse Mere, ma Patrone & ma Maîtresse, vous ont touché le cœur pour un si pieux dessein, qui sera tres-agréable à Dieu, & tres-avantageux à vôtre ame. Je prie le Seigneur de vous en faire ressentir l'utilité; ce sont les vœux de toutes nos Sœurs, & ce doivent être à l'avenir ceux de tout l'Ordre. Vôtre entreprise ma consolée extrêmement, j'ai un grand empressement de vous connoître, pour vous assurer moi-même combien je vous honore; regardez moi donc, je vous prie, dès aujourd'hui, comme une personne qui vous est entierement dévouée.

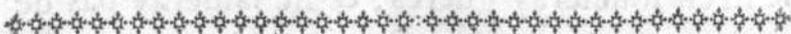
Grâces au Seigneur, je suis délivrée de la fièvre, je me presse autant que je puis, pour mettre ce Convent dans l'état que je desire, & j'espère qu'avec l'aide de Dieu, j'y réüssirai bien-tôt. ConteZ que je ne perdrai point de temps pour vous aller joindre incessamment. Si la fièvre me reprend, je

DE SAINTE TERESE.

ne m'en soucieray guères, & ne laisseray pas de me mettre en chemin. Puisque vous faites tout, il est bien juste que de mon côté je prenne un peu de peine, qui n'est rien. Nous qui faisons profession de suivre un Dieu, qui a tant souffert sans le mériter, devons-nous aspirer à autre chose qu'à souffrir?

Au reste, cette affaire doit m'être avantageuse en plus d'une manière : car suivant la Lettre du Pere Hernandés, je profiteray beaucoup à vous connoître ; je ne me suis soutenüe jusqu'à présent, que sur les prières des gens de bien ; ainsi ne m'oubliez pas dans les vôtres, je vous les demande pour l'amour de Dieu.

J'espère qu'au commencement de la troisième semaine de Carême, je me rendray à Tolède, si le Seigneur n'en ordonne autrement. Je ne puis me dispenser de passer par les Monastères, qu'il a plu à Dieu de fonder ces dernières années, & de m'y arrêter quelques jours, mais ce sera le moins que je pourray ; puisque vous le voulez, nous partirons d'icy bien-tôt : mais dans un projet si bien concerté, & déjà presque exécuté, que me reste-il autre chose à faire, qu'à l'admirer & en louer Dieu ? Je le prie de vous soutenir toujours de sa main, & de vous donner la vie, la santé, & l'accroissement de grace que je luy demande. Ainsi soit-il. Le neuvième Janvier : Votre indigne Servante Térésé de Jesus, Carmelite.



LETTRE XXXVIII.

à Alphonse Ramirez.

A R G U M E N T.

CETTE Lettre est écrite peu de temps après la précédente, & s'adresse à un autre Bourgeois de Tolède, parent du Fondateur, & qui avoit beaucoup de part à la négociation de cet établissement; la Sainte luy fait ses excuses sur son retardement; elle avoit d'autres affaires qui l'occupoient encore, & qu'elle ne vouloit pas laisser imparfaites, mais pour entretenir toujours cet homme dans ses pieuses intentions, elle entre pour s'excuser dans un petit détail tres-obligeant pour luy, & qui témoigne assez avec quel courage elle se préparoit à la Fondation de Tolède.

LE Saint Esprit soit avec vous, & vous rende la consolation que vôtre Lettre m'a donnée. Elle est venuë dans un temps où je songeois aux moyens de vous écrire & de vous apprendre de mes nouvelles, il est bien juste que je n'y manque point: je ne partiray pas si-tôt que je vous le mandois par ma dernière Lettre; je vous assure néanmoins que je ne perds pas ce me semble une heure de temps; il n'y a pas quinze jours que nous sommes dans nôtre nouveau Monastère; nôtre Translation se fit par une Procession fort solennelle & fort devote; le Seigneur soit béni en tout.

Depuis Mercredy, je suis avec Madame Marie de Mendoçe, que sa maladie avoit empêché de

DE SAINTE TERESE.

me voir plutôt, & j'avois nécessairement quelque chose à lui communiquer. Je croyois ne rester avec elle qu'un seul jour, mais j'ai été obligée de m'arrêter encore icy, à cause du grand froid, & parce que les glaces & les neiges rendoient les chemins impraticables. Il est aujourd'hui Samedi, & s'il plaît au Seigneur, je partiray sans faute après demain, pour aller à Médine, & ensuite à saint Joseph d'Avila. Quelque diligence que je fasse, je ne puis être moins de quinze jours dans ces deux Convens, où j'ay quelques affaires à régler pour leurs interêts: ainsi je ne croy pas pouvoir me rendre à Toléde si-tôt que je vous l'avois promis: vous me le pardonneriez, s'il vous plaît, & vous verrez bien par le détail que je vous en fais qu'il m'est impossible d'agir autrement: après tout, ce retardement ne sera pas long. Ne négociez point, je vous prie, l'achapt d'une maison avant que je sois arrivée: car puisque vous & celui que Dieu a déjà mis en sa gloire, vous nous faites cette aumône, je souhaite fort que cette acquisition nous convienne.

A l'égard des permissions nécessaires, j'espère qu'avec la protection du Ciel j'aurai facilement celle du Roy, quoyque il y aura sans doute un peu à travailler: car mon expérience m'a appris combien le démon s'oppose à ces sortes d'établissements, mais malgré ses continuelles persécutions, je sçay que Dieu peut tout, & que le tentateur est obligé de rentrer les mains liées dans sa prison.

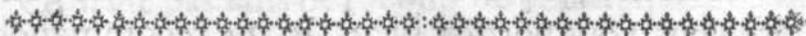
Ce n'est pas sans beaucoup de peine, que nous nous sommes établies icy. Nous avons eu d'abord à soutenir les oppositions de quelques personnes des plus considérables de la Ville : mais tout cela est terminé maintenant. Ne croyez pas vous en tenir à ce que vous nous donnez à présent, & préparez-vous à bien davantage : car la manière dont Nôtre-Seigneur récompense les bonnes œuvres ; c'est de nous donner des graces pour en faire encore de plus grandes. Donner de l'argent, c'est peu de chose, & cela ne nous fait guères de mal : mais quand on nous lapidera, vous, le Seigneur vôtre gendre, & tous ceux qui se mêlent avec moy de cette négociation, comme il pensa nous arriver à la Fondation de saint Joseph, alors je croiray l'affaire en bon train, & que le Convent & nous qui souffrirons tous ces travaux, bien loin d'y rien perdre, nous en retirerons un grand profit. Ne vous inquietez point de cette affaire, je prie le Seigneur de la conduire selon qu'il le jugera le plus convenable. J'apprends avec douleur que le Pere Hernandés n'est plus à Tolède, nous tâcherons de le faire venir s'il le faut. Le démon commence de bonne-heure à nous inquiéter, Dieu en soit beny : ne manquons pas à luy être fidelles, & il ne manquera pas à nous secourir.

En vérité, j'ay bien envie de vous voir, & j'espère en être fort consolée, je répondray pour lors à tout ce qu'il y a d'obligeant pour moy dans

vôtre Lettre ; je prie Dieu que vous & votre gendre vous vous portiez bien. Je me recommande aux prières de l'un & de l'autre ; souvenez-vous que j'en ay besoin ; j'entreprends ces voyages avec assez peu de santé, quoyque la fièvre ne m'ait pas reprise. J'auray soin de ce que vous m'ordonnez, & nos Sœurs en feront de même, & se recommandent toutes à vos prières. Daigne le Seigneur vous tenir toujours de sa main. A Vailladolid, aujourd'huy Samedi dix-neuvième Février ; Votre indigne Servante Tereſe de Jeſus, Carmelite.

Faites rendre, je vous prie, cette Lettre à Madame Louiſe de La Cerde, & ſaluez là de ma part. Je n'ay pas eu le loisir d'écrire au Seigneur Jacques d'Avila, & n'ay pas même écrit de ma main la Lettre que j'envoye à Madame Louiſe ; dites-lui des nouvelles de ma ſanté, & que j'espère, s'il plaît au Seigneur, de le voir bien-tôt. Ne vous inquietez point des permissions, j'ay confiance en Dieu, que tout ira parfaitement bien.





L E T T R E X.

*A la tres-illustre Dame de La Cerde,
 Dame de Malagon.*

A R G U M E N T.

O N voit par l'Histoire quel étoit le rang de cette Dame à qui sainte Terefe écrit. Ses vertus, son esprit & son humeur, la mettoient en commerce d'amitié avec les personnes les plus illustres; mais elle sçavoit aussi ménager son loisir, pour ses occupations importantes, & ne se répandoit pas en paroles inutiles, qui l'auroient trop longtemps détournée; on peut le remarquer dans le stile concis de cette Lettre.

LE Seigneur Jesus soit avec vous. Je n'ay ny assez de loisir, ny assez de forces pour beaucoup écrire, aussi je n'écris plus de ma main qu'à peu de personnes. Je vous manday il n'y a pas longtemps, que ma santé s'altère fort icy; & quoy que le monde, puisqu'il plaît à Dieu, ne m'y haïsse pas, elle est beaucoup meilleure en vos quartiers, & je voudrois que mon corps fut aussi près de vous que mon cœur.

Que vous semble-t'il de la manière dont Dieu va disposant si bien les choses selon mes desirs? Que son saint Nom soit beny, d'avoir remis l'affaire que vous sçavez, à la conduite de gens qui sont si fort dévoüez à son service. Je croy qu'il en fera beaucoup glorifié. Je vous conjure pour
 l'amour

DE SAINTE TERESE. 09

l'amour de Dieu , de vous appliquer à solliciter la Permission. Il me paroît plus à propos de ne pas dire au Gouverneur que c'est pour moy , mais seulement pour des Carmelites Déchaussées, dont les exemples sont tres-utiles par tout où elles s'établissent. Du moins, c'est graces à Dieu la réputation que se sont acquises celles de nôtre Convent de Malagon. Si la permission vous est accordée , vous aurez bien-tôt vôtre tres humble Servante auprès de vous. Il semble que le Seigneur ne veut pas que nous soyons séparées l'une de l'autre. Puisse-t'il nous réunir ensemble dans le Ciel avec tous vos Messieurs : je me recommande instamment à leur prières. Mandez-moy des nouvelles de vôtre santé , & ne soyez point si paresseuse à me faire ce plaisir. Toutes nos Sœurs vous baissent les mains. Vous ne sçauriez croire combien nous avons trouvé de pardons & d'indulgences pour les Fondatrices de nôtre Ordre : on n'en sçauroit dire le nombre. Le Seigneur soit avec vous ; c'est aujourd'huy la fête de sainte Luce. Vôtre indigne Servante Tereze de Jesus.





LÉTTRE XL.

A Madame Isabelle de Chimene, à Ségovie.

A R G U M E N T.

CETTE Lettre est écrite à une Demoiselle, qui se fit Carmelite dans le Convent de Salamanque, où elle porta tous ses biens. Sainte Tèrese lui parle avec beaucoup de prudence sur son dessein de retraite, elle luy vante le mérite de son choix, elle luy représente combien elle est redevable à Dieu de l'avoir si bien inspirée, & luy témoigne beaucoup de tendresse.

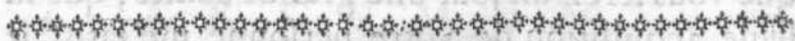
LE Saint Esprit soit toujourns avec vous, & daigne vous éclairer sur les grandes obligations que vous avez au Seigneur, qui parmy tant de périls où les personnes jeunes, riches & libres, sont exposées dans le monde, vous inspire de l'abandonner. D'un côté, il vous en découvre l'illusion, trop capable de vous perdre, si vous vous étiez laissée séduire à ses faux attraits; & de l'autre il vous fait comprendre le mérite de la pauvreté, de la pénitence, & de la retraite, qui d'ordinaire donnent tant de frayeurs aux autres ames. Dieu en soit à jamais beny & loué. Votre résolution courageuse, m'assure de la bonté de votre cœur, & me persuade aisément que vous êtes toute propre à devenir une fille de la glorieuse Vierge, & à entrer dans son saint Ordre. Daigne

le Seigneur donner tant d'accroissement à vos saints desirs & à vos entreprises, que je n'aye aucun reproche à faire au Pere Jean de Léon. Ce qu'il m'a dit de vous me suffit, & je n'en veus pas sçavoir davantage. J'ay tant de plaisir à penser que vous ferez un jour une grande Sainte, que la seule acquisition de vôtre personne me satisfait entierement.

Plaise au Seigneur vous tenir compte des larges aumônes, que vous avez résolu de faire au Monastère où vous entrerez : vous en devez être bien consolée, puisqu'en suivant le conseil du Sauveur, & en vous consacrant à luy, vous donnez aux pauvres pour son amour, tout ce que vous avez. Il est vray que les faveurs que vous en avez reçûës, exigent de vous une semblable reconnaissance; & vous ne lui en témoigneriez pas, ce me semble, assez, si vous en faisiez moins que vous ne faites: mais puisque vous n'épargnez rien, vous faites tout, & vous n'en recevrez pas une petite récompense.

Comme vous avez vû nos Constitutions & nôtre Règle, je n'ay plus rien à vous dire. Je vous avertis seulement, qu'en cas que vous ne changiez point de résolution, vous êtes libre d'entrer dans celle de nos Maisons que vous voudrez, & qui vous plaira le plus : je veux vous en laisser le choix, pour faire plaisir au Pere Jean de Léon. Je souhaitterois fort, je vous l'avoüe, que vous prissiez l'habit dans le Convent où je serois : car

en vérité, j'ay bien envie de vous connoître. Je prie Dieu de conduire cette affaire, comme il le jugera le plus convenable à sa gloire, & à son service. Ainsi soit-il. Vôte indigne Servante Terefe de Jesus.



L E T T R E X X X I X.

Pour consoler un homme affligé de la mort de sa femme.

A R G U M E N T.

SAINTE Terefe marque à cet homme tout ce qui est le plus capable de le consoler sur la mort de sa femme, & luy rapporte tout ce qu'il y a de plus touchant dans les principes de la Foy, & dans les lumieres de la raison.

LA grace du Saint Esprit soit avec vous, & vous donne intérieurement & extérieurement autant de force qu'il en faut pour soutenir une aussi grande affliction que la vôtre. Elle m'a tellement touchée, que si je ne sçavois que ce coup part d'une main juste & compatissante, je serois fort embarrassée à vous consoler: mais je sçay combien ce grand Dieu vous aime, & vous n'ignorez pas les misères & l'instabilité de cette vie malheureuse; & ainsi j'espère que le Seigneur vous donnera de plus vives lumieres encore, pour vous faire comprendre qu'elle grace il fait à l'ame qu'il connoît, quand il l'a retire d'un si déplorable séjour. D'ailleurs, la Foy vous assure que

cette ame sainte est maintenant dans un lieu où elle reçoit la récompense de toutes les peines qu'elle a souffertes icy bas, avec une si merveilleuse patience.

J'ay prié instamment le Seigneur de luy accorder cette grace, & j'ay engagé nos Sœurs à joindre leurs prières aux miennes. Nous luy avons aussi demandé, de vous envoyer la consolation nécessaire pour adoucir les rigueurs d'une si grande perte, & que vôtre santé soit assez bonne pour recommencer à combattre au milieu des agitations & des inquiétudes de cette vie. Heureux ceux que la miséricorde Divine en a délivré, & qu'elle a mis dans un azile sûr & tranquile ! Je ne croy pas qu'il faille maintenant vous faire une plus longue Lettre ; il vaut mieux employer le temps à prier Dieu qu'il vous console ; car les créatures, & sur tout celles qui sont aussi mauvaises que moy, ne sont guères propres à soulager de semblables peines. Ainsi je me retranche à supplier le Seigneur de le faire, & de vous tenir désormais une fidelle compagnie, afin que vous ne regretiez plus celle que vous avez perduë. C'est aujourd'huy la veille de la Transfiguration. Vôtre indigne Servante Tereze de Jesus.



L E T T R E X X I V .

Au Pere Jérôme Gratien.

A R G U M E N T .

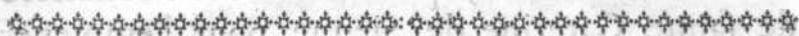
CETTE Lettre est écrite sur la sortie d'une Demoiselle qui avoit quitté le Convent de Vailladolid, où elle s'étoit faite Carmelite : on y peut remarquer que la Sainte n'avoit point des égards mal entendus aux recommandations des Grands, lorsque les filles qu'elle avoit reçues ne convenoient point à son Ordre, & elle dit des choses fort sages sur l'indépendance où il faut être des gens de qualité en ces rencontres.

JE vous ay déjà écrit par la voye de Toléde, & je le fais encore aujourd'huy, pour vous dire qu'on m'apporte en ce moment une Lettre de Vailladolid, qui m'auroit beaucoup allarmée, si je n'avois considéré la profondeur des jugemens de Dieu, qui sans doute aime nôtre Ordre, & sçaura bien ou tirer de l'avantage de tout cecy, ou prévenir le mal que nous ignorons. Je vous prie donc pour l'amour de JESUS-CHRIST de ne vous en pas affliger. Que j'ay pitié de cette pauvre fille, & qu'elle me paroît à plaindre. N'est-ce pas se mocquer, que de dire qu'elle ne se plai-soit pas parmy nous, après qu'on a vû sa joye & la serenité de son esprit si naïvement peintes sur son visage ? Dieu ne veut pas que nous soyons honorez des bonnes graces des grands Seigneurs,

& ne nous veut associer qu'avec les pauvres, comme étoient les Apôtres. Ne nous en inquiétons donc point ; & puisque ce Seigneur a aussi retiré son autre fille, qui étoit dans le Monastère de sainte Catherine de Sienne, pour l'emmener avec luy, nous ne perdrons rien à cette aventure, c'est-à-dire que les bruits defavantageux ne nous regarderont pas particulièrement : car du côté de Dieu, peut-être vaut-il mieux que nous n'ayons que luy seul en vûë.

Que Dieu daigne nous conduire en tout, & me préserver de ces grands Seigneurs, si puissans & si remplis de fantaisies. Cette pauvre fille n'a pas trop sçû ce qu'elle faisoit, & s'est assurément trompée, quand elle s'est imaginée qu'elle pourroit rentrer dans l'Ordre : car je ne croy pas que nous nous en trouvassions bien. Tout ce qu'il y a de mal en cecy, c'est que dans les commencemens de nos établissemens, on y voye arriver de semblables choses. Si cette fille eût été en effet si mécontente qu'on le dit, je n'en serois pas surprise : mais je sçaitiens qu'il est impossible qu'elle eût pû dissimuler un déplaisir aussi grand qu'on a supposé le sien. Cette pauvre Prieure & Marie de saint Joseph me font compassion, parce qu'elles souffrent. Ecrivez-leur, je vous prie : en verité j'ay bien de la peine à vous voir si loin de nous : je ne sçay plus en quel état je suis, Dieu daigne vous conserver. Recommandez-moy aux prieres du Pere Nicolas ; toutes les Religieuses

d'icy vous saluënt; demeurez en la garde de Dieu.
 Aujourd'huy vingt-huitième Septembre. Vôt
 indigne Servante & fille Terefe de Jesus:



LETTRE XVII.

*Au tres-Révérénd Pere Prieur de la Chartreuse
 des Grottes de Seville.*

ARGUMENT.

*Ce fut durant les persécutions des Carmes Réformez, que
 Sainte Terefe écrit cette Lettre étant à Tolède. On y
 voit sa compassion pour ses Filles, sa soumission aux or-
 dres de Dieu, son grand courage dans les peines, & com-
 bien elle étoit sensible à tous les services que ce Prieur de
 la Chartreuse de Seville avoit rendus à son Ordre.*

LA grace du Saint Esprit soit avec vôt
 ternité. Que pensez-vous, mon Pere, de l'a-
 gitation où est maintenant cette pauvre maison
 du glorieux saint Joseph ? Que pensez-vous de
 ceux qui l'ont persécutée, & qui traitent encore
 si mal ces innocentes filles ? Que jugez-vous de
 leurs peines intérieures, & des inquiétudes que
 leurs causent depuis si long-temps ceux qui les
 devroient consoler ? Si elles ont demandé à Dieu
 ces persécutions, il me semble que les voilà bien
 exaucées; le Seigneur en soit beny.

Je vous avoüe que celles que j'avois menées
 à Seville avec moy, ne m'inquiètent pas beaucoup.

Je

Je me réjouis même quelque fois à la vûe des grands avantages que cette guerre du démon leur pourra apporter : mais je m'afflige pour celles qui ont pris l'habit depuis l'établissement du Monastère. Car dans le temps qu'elles devroient travailler à s'affermir dans le repos, & à s'instruire de toutes les pratiques de l'Ordre, elles en sont détournées par ces persécutions, qui peuvent devenir tres-préjudiciables à des ames nouvellement attachées au service de Dieu. Je prie le Seigneur d'y remédier. Il y a long-temps que le démon fait ses efforts pour mettre en désordre cette maison. J'avois écrit à la Prieure de vous faire part de toutes ses peines : peut-être n'a-t-elle pas osé le faire. Ce seroit pour moy une consolation bien sensible, de vous pouvoir parler confidément, & à cœur ouvert : mais je crains que ma Lettre ne soit interceptée, & même je n'en aurois pas tant dit, si je ne vous l'envoyois par un messager bien sûr.

C'est un jeune garçon qui m'est venu demander quelques connoissances à Seville, auprès de quelqu'un qui pût répondre de sa fidélité, & le placer avec quelque maître : car quoy qu'il ait pris naissance en ce pais, il y fait trop froid pour luy, & il y souffre beaucoup ; il a servi en cette Ville un Chanoine de mes amis, qui me répond de ses mœurs & de sa probité, il sçait fort bien écrire & chiffrer. Je vous conjure, si vous en avez l'occasion, de travailler à le placer, vous rendrez

service à Dieu, & vous répondrez pour luy, s'il le faut, de tout ce que je vous dis en sa faveur. Vous ne risquez rien à le faire : car celui qui m'en a parlé, ne sçauroit mentir.

Quand il me parla de son départ pour Seville, je fus ravie d'avoir occasion de me consoler avec vous, & de vous prier de faire en sorte, que la Prieure déposée lise ma Lettre, & toutes celles qu'on luy envoie de ces quartiers. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà sçû comment on l'a ôtée de sa charge, pour y mettre à sa place une de celles qui avoient pris l'habit dans ce Convent. Je ne vous parle point de plusieurs autres persécutions qu'elles ont souffertes ; on a même été jusqu'à leur faire rendre les Lettres que je leur avois écrites, & qui sont entre les mains du Nonce à présent.

Ces pauvres Filles ont été bien dépourvûes de conseil, & les Avocats de ce pays-cy sont étonnez de tout ce que la crainte des excommunications leur a fait faire. J'ay bien peur qu'elles n'ayent dit beaucoup de choses contre leurs consciences, peut-être ne se sont elles pas bien expliquées : car il y a dans leurs dépositions des choses absolument fausses, & que je sçay n'être jamais arrivées, parce que j'étois alors dans le Convent. Comment ne les auroit-on pas engagées à dire tant d'extravagances & de chimères, puisque certaines Religieuses ont été examinées & interrogées pendant six heures de suite ? & il n'est pas

surprenant que quelques-unes d'elles, faute d'avoir l'esprit assez présent, ayent signé tout ce qu'on a voulu. Nous avons icy profité de leur surprise, & nous avons pris garde à ce que nous avons signé. Ainsi l'on n'a eu rien à nous dire.

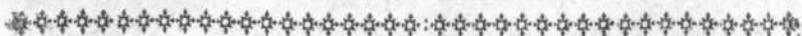
Depuis un an & demi, Nôtre-Seigneur nous afflige de toutes les façons : mais j'ay une véritable confiance qu'il protégera les serviteurs & les servantes, & que tout ce que le démon a tendu de pièges au Convent de Seville, sera découvert. Le glorieux saint Joseph mettra en évidence la vertu des Religieuses qui sont sorties d'icy pour aller fonder cette maison : car à l'égard de celles qui se sont engagées depuis, je ne les connois point, je sçay seulement qu'elles ont beaucoup de crédit sur l'esprit de celui qui les gouverne, & voilà l'origine du mal en plus d'une maniere. Je vous prie pour l'amour de Dieu, de ne les pas abandonner, & de leur accorder dans leurs maux le secours de vos prières : car elles ne peuvent recourir qu'à Dieu, & n'ont personne sur la terre avec qui se pouvoir consoler : mais le Seigneur qui les connoît, les soutiendra, & vous inspirera la charité d'en faire de même.

Je leur envoie ma Lettre ouverte, afin que si elles ont ordre de remettre au Provincial celles qu'elles recevront de moy, vous fassiez en sorte que quelqu'un les aille voir pour la leur lire : peut-être ma Lettre leur donnera-t'elle quelque consolation.

On croit que le Provincial les voudroit faire fortir de ce Convent, & que les Novices ne veulent point s'en séparer. Tout ce que je puis comprendre à cela, c'est que le démon ne peut souffrir qu'il y ait de Carmes ni de Carmelites Réformées; & c'est la cause de la cruelle guerre qu'il leur fait: mais j'espère de la miséricorde de Dieu, qu'il ne retirera pas grand avantage de ses artifices.

Je vous prie de vous souvenir, que vous avez été le seul qui les a secouru dans Seville; maintenant qu'elles sont pressées par un plus grand besoin, je conjure votre Paternité de les assister pour l'amour du glorieux saint Joseph. Je sçay tout ce que vous avez fait d'obligeant pour nos Peres de la Réforme. Je prie Dieu de vous conserver longtemps la vie, & de vous faire croître en toutes les vertus que je luy demande tous les jours. Ainsi soit-il. Ce dernier jour de Janvier. Si la Lettre que j'écris à nos Sœurs ne vous ennuye point, vous pouvez la lire.





L E T T R E IV.

*A l' Illuſtriſſime Seigneur Don Alvare de Mendocę,
Evêque d'Avila, à Olméde.*

A R G U M E N T.

Le commerce où étoit ſainte Tereſe avec cet Evêque, eſt bien marqué dans cette Lettre. On y voit que ce Prêlat avoit eu quelque peine à ſupporter le changement des Carmelites d'Avila, qui rentrèrent ſous l'obéiſſance de l'Ordre, & la Sainte luy rapporte toutes les raiſons les plus propres à le calmer là-deſſus. Elle luy recommande un de ſes amis de la maniere du monde la plus preſſante, & fait aſſez connoître combien elle étoit ſenſible aux intérêts de ceux avec qui elle ſe trouvoit en liaiſon.

LA grace du Saint Eſprit ſoit toujours avec
vôtre Seigneurie : Ainſi ſoit-il.

Je ſuis délivrée de la maladie que j'avois, mais j'ay encore mal à la tête, où je ſens un certain bruit qui me tourmente : cependant je ſouffriray de bon cœur de plus grands maux, pourvû que je vous ſçache en bonne ſanté. Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté que vous avez eu de m'écrire : en verité nos Meres ont été bien conſolées de vos Lettres, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'en me les montrant, elles m'ont parû vous être ſi fort obligées.

Vous euſſiez été bien content, ſi dans le beſoin où nous étions, vous nous euſſiez vû viſitées

par un homme qui nous expliquât si bien les Constitutions, & qui les fçût par pratique : vous auriez en même temps reconnu combien le Seigneur favorise cette Maison, en ne la laissant pas plus long-temps sous la conduite d'un homme qui n'auroit pû découvrir par où le démon y pouvoit entrer : car il n'y avoit de la faute à personne, & chacun avoit de bonnes intentions : en verité, je ne puis me lasser d'en remercier Dieu.

A l'égard de ce que nous souffrirons, dites-vous, quand un Evêque ne se mêlera plus de nos affaires, vous n'en devez être nullement en peine ; les Monastères s'assisteront les uns les autres beaucoup mieux, qu'ils n'auroient été secourus par un Evêque, qui ne nous aimeroit pas autant que vous le faites. Tout ce qui nous afflige, c'est que nous ne pouvons plus jouir de vôtre présence ; du reste, il est aisé de s'appercevoir que nous n'avons rien changé ; nous sommes à présent aussi soumises à vos ordres, que nous l'étions auparavant, & il n'y a pas un de nos Supérieurs qui ne soit dans ces sentimens, sur tout le Pere Gratien à qui nous avons, ce semble, communiqué l'inclination que nous avons pour vous. Je lui ay envoyé aujourd'huy vôtre Lettre, parce qu'il n'est pas ici. Il est allé à Alcalá, pour expédier les dépêches de nos Religieux qui vont à Rome. Toutes nos Sœurs (& certainement avec raison) m'en paroissent fort satisfaites, c'est un grand serviteur de Dieu qui nous fera d'un grand secours, & autant que

j'en puis juger , il aura beaucoup d'exactitude à suivre vos ordres. A l'égard de la Demoiselle dont vous me parlez , j'auray soin de suivre vos intentions , pourvû que j'en aye l'occasion. Celui qui m'en a déjà entretenuë n'a pas coûtume de venir ici; & de la manière dont il parloit, je ne crus pas d'abord que ce fut une affaire de mariage : mais j'ay compris depuis par vôtre Lettre , que ce pouroit bien en être une , que cette personne voudroit empêcher. Cependant je ne sçauois m'imaginer que son interêt particulier l'y oblige; & il me paroît que c'est bien plutôt le zèle du bien public & de la gloire de Dieu. Je prie le Seigneur de conduire cette affaire le plus avantageusement pour les interêts de sa gloire. Dans l'état où elle est maintenant (quand même vous ne le voudriez pas) vous en serez instruit. Je suis ravie que vôtre détachement parfait ne vous donne sur cela nulle inquiétude. Voyez , s'il ne seroit point à propos d'en informer l'Abbesse , & de témoigner à ceux que cela regarde, vôtre mécontentement, afin d'essayer d'y apporter quelque remède : car en verité on a beaucoup exageré cet événement.

Tout ce que je vous puis dire touchant le Docteur Daza , c'est que j'aurois fort envie que vous luy rendissiez quelque service ; & quand même ce seroit tres-peu de chose , j'en aurois beaucoup de joye. Je sçay son dévoüement à vôtre personne , il m'a déclaré qu'il est si grand ,

que s'il croyoit que ses sollicitations vous déplussent, il ne vous en feroit jamais, & ne vous serviroit pas moins. Cependant la vivacité de son affection doit exciter son ressentiment & ses plaintes sur son peu de bonheur, quand il voit vos graces se répandre sur d'autres. Il vous mande ce qui se pouroit faire touchant le Canoniat en question, & si vous vouliez l'assûrer qu'avant vôtre départ vous le gratifieriez de quelque Bénéfice qui pourroit venir à vacquer, il seroit content. Pour moy j'en serois véritablement satisfaite: car je suis persuadée que cela plairoit à Dieu & aux hommes. Permettez-moy de vous dire, que vous êtes en quelque façon obligé à luy donner quelque chose; plaife au Seigneur, que vous en ayez bientôt l'occasion, vous ferez plaisir à tout le monde, & quelque médiocre que soit le Bénéfice, fût-il même moindre qu'un Canoniat, il ne laissera pas de l'accepter. Enfin, que voulez-vous? tout le monde n'a pas pour vous un amour si desintereffé que les Carmelites, qui ne veulent de vous que vôtre amitié: nous offrons à Dieu nos vœux, pour lui demander vôtre conservation pendant plusieurs années. Mon frere qui est maintenant au parloir, peut bien prendre part à nôtre commerce avec vous, il baise plusieurs fois les mains à vôtre Seigneurie, & Terefe luy baise les pieds. Nous nous regardons toutes offensées, que vous nous écriviez de vous recommander à Dieu. Quoy, n'en êtes-vous pas persuadé, & n'est-ce pas

pas faire outrage à nôtre zèle, que de nous en faire souvenir. Je suis si pressée d'achever ma Lettre qu'on attend, que je ne puis la rendre plus longue. Je vous répète en finissant, que le Docteur Daza sera satisfait, si vous lui promettez que le premier Bénéfice vacant sera pour luy. Vôtres indigne Servante Terefe de Jesus.



LETTR E II.

*A l' Illustriſſime Seigneur Don Tarton de Bragame,
qui fut depuis Archevêque d'Eborâ,
à Salamanque.*

ARGUMENT.

La Sainte étoit conſultée par les plus grands Hommes ſur les diſpoſitions de leurs ames, comme on le voit par les avis qu'elle donne au commencement de ſa Lettre, & l'on y remarque qu'elle avoit des relations tres-particulieres avec les perſonnes les plus élevées.

LA grace du Saint Esprit ſoit avec vôtre Seigneurie.

J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vous ſoyez arrivé heureuſement, & que vous vous portiez bien; mais après un voyage ſi long, vôtre Lettre ma paru trop courte, & je ne ſçay même pourquoy vous ne me dites rien de l'affaire qui vous avoit mis en chemin. Il n'eſt pas ſurprenant que vous ſoyez mécontent de vous-même; mais

aussi ne devez-vous pas trop vous étonner que les fatigues du chemin vous ayent ôté la liberté de régler vos heures, & ayent affoibly la ferveur de vôtre ame ; dès que vous rentrerez dans le repos, elle se r'animera. Quand je pense à la grande maladie que j'ay euë, je me trouve en assez bonne fanté à présent ; & si j'avois l'art de me plaindre autant que vous, vos douleurs ne vous paroïtroient rien en comparaison des miennes. J'ay été pendant deux mois si violemment tourmentée par la maladie, que l'intérieur même s'en ressentoit, & je me regardois comme un être sans réalité. Mon intérieur est à présent en meilleur état, mais dans ce corps je souffre toujourns mes maux ordinaires. Vos charitez sont cause que l'on me traite assez bien ; Dieu daigne vous en récompenser. Il y en a eu assez pour moy, & pour quelques Religieuses revenuees de Pastrane, parce que la maison étoit fort humide. Elles se portent beaucoup mieux, & sont en verité de très-bonnes filles, avec qui vous seriez ravi d'être en liaison, sur tout avec la Prieure.

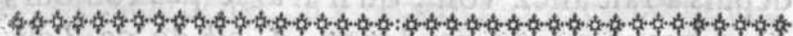
Je sçavois déjà la mort du Roy de France. Je suis affligée, quand je pense aux maux qui en arriveront, & combien d'ames le démon va perdre ; je prie le Seigneur d'y remedier, du moins il ne tiendra pas à nos prières, que nous n'oublions pas de luy présenter : je le conjure aussi de vous récompenser pour tant de faveurs que vous continuez de faire à nôtre Ordre. Le Pere Provincial

(je veux dire le Pere Visiteur) est allé si loin , que je n'ay pû , même par écrit , traiter avec luy de l'affaire dont vous me parlez. Ce seroit une chose fort avantageuse , d'avoir de delà une maison pour nos Peres Réformez ; mais c'est pour cela même que le démon tâchera de l'empêcher. Le bien que vous nous faites en fournit une belle occasion , sans parler de la confirmation indéfinie des Visiteurs qui rendroit cet établissement tres-faisable. Ils ont sans doute été confirmés pour de bonnes raisons , & avec plus d'autorité qu'auparavant : il ont même le pouvoir de faire des fondations ; ainsi j'espère que le Seigneur aura agréable le succès de cette affaire : ne l'abandonnez pas , je vous prie. Je croy que le Pere Visiteur sera bien-tôt près de nous. Je luy écriray alors , & l'on m'a déjà dit qu'il iroit sur les lieux. Faites-moy la grace de l'entretenir , & de luy dire ce que vous pensez sur toutes choses. Vous pouvez vous découvrir librement à lui , c'est un grand homme de bien qui mérite cette confiance , & peut-être serésoudra-t'il à votre seule considération de terminer cette affaire. N'en désesperez donc pas , je vous conjure , jusqu'à ce que vous sçachiez ses sentimens. La Mere Prieure se recommande à vos prières. Toutes nos Religieuses continuent les leurs pour vous sans relâche : nos Sœurs de Médine , & celles qui voudront m'obliger en feront autant. Je suis tres-affligée du peu de fanté de nôtre amy le Pere Recteur , je prie Dieu
d ij

de y la lu donner meilleure , & de vous rendre un
aussi grand saint que je le desire. Ainsi soit-il.

Faites , s'il vous plaît , avertir le Pere Recteur
du soin que nous avons de demander à Dieu le
rétablissement de sa santé. Dites-luy aussi que je
me trouve fort bien du Pere Santander , mais
tres-mal des Religieux qui sont nos voisins : ils
plaident contre nous , parce que nous avons acheté
une maison qui étoit à leur bien-séance , & qui
est assez proche d'eux ; je ne sçay quelles seront
les suites de ce procès. Vôte indigne Servante
Térese de Jesus.





LETTRE I.

Au tres-prudent Seigneur le Roy Philippe II.

A R G U M E N T.

IL y a dans cette Lettre un grand zèle de la Sainte, pour le rétablissement de la paix dans sa Réforme, une extrême confiance en la protection du Roy Philippe II. & une liberté respectueuse à luy exposer tout ce qu'elle avoit sur le cœur. Comme il s'agissoit de bien faire connoître le mérite du Pere Gratien, elle dit au Roy tout ce qui est capable de luy donner une grande idée de ce Religieux, & de l'interesser à sa délivrance, & n'oublie pas de marquer tous les secours qu'elle en a reçu pour son ame.

LA grace du Saint Esprit soit toujours avec votre Majesté. Ainsi soit-il.

J'ay sçû qu'on avoit présenté à votre Majesté un Mémoire contre le Pere Gratien. En verité je m'étonne des artifices du démon, & de ses ministres, qui tâchent de faire perdre encore la réputation à plusieurs Monastères, où le Seigneur est parfaitement bien servi, après avoir diffamé par tout ce véritable serviteur de Dieu, dont l'on est tellement édifié, qu'on m'écrit tous les jours des Convens où il fait la visite, qu'il renouvelle en tous lieux l'esprit de ferveur.

C'est pour cela qu'ils ont mis en mouvement deux Religieux Déchaussez, dont l'un avant que de prendre l'habit avoit servi nos Maisons, &

depuis a fait assez voir, qu'il n'agit pas toujours avec beaucoup de prudence. C'est de ce Religieux, & de plusieurs autres mal affectionnez au Pere Gralien, (parce qu'il est en pouvoir de les punir) dont se sont servis ses ennemis pour le perdre, en leur faisant signer des accusations ridicules contre luy. Elles sont si pleines d'impertinences, que sans les maux que le démon en peut tirer, il y auroit de quoy se divertir à entendre les contes qu'ils font de nos Religieuses Déchaussées; tant il y a peu de vraye semblance à croire des choses si bizarres & si peu convenables à l'habit que nous portons. J'ose supplier vôtre Majesté, d'empêcher que ces dépositions infamantes ne viennent jusqu'au Tribunal de la Justice. Le monde est si susceptible sur ces sortes de choses, que bien qu'on en montrât la fausseté avec évidence; il y auroit toujours des gens qui resteroient dans le doute, si nous avons rendus ces calomnies bien ou mal fondées. Il ne seroit pas avantageux à nôtre Réforme, que la médifance pût donner quelque atteinte à ce qui est, grace à Dieu, si bien réformé. Vôtre Majesté peut en être éclaircie par une recherche solemnelle, que fit faire de ces maisons le Pere Gralien, à la considération de quelques personnes graves & saintes, qui traitent avec nos Religieuses. Ainsi, puisqu'il est aisé de s'informer qui sont les auteurs de ces Mémoires, & par quelle raison ils les ont produits; je supplie vôtre Majesté, pour l'amour de

Nôtre-Seigneur, d'y donner ordre, comme à une chose qui regarde la gloire & l'honneur de Dieu. Car si nos ennemis viennent à s'appercevoir, qu'on fait attention à leur témoignage, pour éluder la visite; ils ne manqueront pas d'accuser leur Visiteur d'herésie, & ils n'auront pas beaucoup de peine à le prouver à des gens qui sont peu touchés de la crainte du Seigneur.

Pour moy, qui connois à fond la probité de ce serviteur de Dieu, la pureté de ses actions & de ses vûes, j'ay compassion de la persécution qu'on luy fait souffrir. C'est ce qui m'oblige à demander à vôtre Majesté sa protection pour luy, ou d'ordonner qu'on le délivre d'un employ qui l'expose à tant de périls, puisqu'il est fils de l'un des Serveurs de vôtre Majesté, & qu'il n'y a pour luy rien à perdre. Certainement il m'a tôujours paru un homme envoyé de Dieu & de sa sainte Mere, pour laquelle il a tant de dévotion, qu'il a voulu entrer dans son Ordre pour m'assister: car depuis plus de dix-sept ans je souffrois seulé une infinité de travaux, que je n'avois pas la force de supporter. Je supplie vôtre Majesté de me pardonner la longueur de cette Lettre, l'excès de mon affection pour elle, m'a donné cette confiance; & j'ay pensé que si Dieu souffre mes plaintes indiscrettes, vôtre Majesté les voudra bien souffrir aussi. Les Religieux & les Religieuses de nôtre Ordre, qui la regardent comme nôtre seul azile sur la terre, font pour sa conservation d'ardentes prieres, que je prie

Nôtre Seigneur de vouloir entendre. D'Avila ce treizième Septembre 1577. L'indigne servante & sujette de vôtre Majesté, Térése de Jesus.

LETTRE XXIV.

A Laurent Cepede, Frère de Sainte Térése.

A R G U M E N T.

LA Sainte étoit à Vailladolid, quand elle écrit cette Lettre : on voit par l'ennuy que luy causa ce parent, dont elle parle au commencement, qu'elle étoit fort ennemie des compliments. Ce qu'elle dit sur l'achat du Calice, est plein de religion & de bon sens. Elle montre admirablement à son frere, combien il y a d'illusion à vouloir changer de Croix.

LA grace de JESUS-CHRIST, soit avec vous.

Je vous avouë que ce parent qui est venu icy m'a beaucoup ennuyé : voilà comme il faut passer la vie, & puisque malgré le dessein que nous avons de nous détacher entierement du monde, nous sommes assujettis à tant de complaisance pour lui, vous ne devez pas vous étonner que depuis mon arrivée en ce Monastère, je n'aye pas eu le loisir de parler à nos Sœurs, (c'est-à-dire, en particulier) quoy que quelques-unes le souhaitent ardemment. Je partiray, s'il plaît à Dieu, jedy prochain sans faute, & je laisseray un petit billet pour vous, afin que celuy qui a coûtume d'apporter l'argent, vous porte ma Lettre. J'ay

J'ay appris avec joye , qu'on avoit déjà préparé trois mille réalles , & un assez bon Calice , qui pèse douze ducats & une réalle , & qui monte avec la façon , à seize ducats moins trois réalles : il ne le faut pas plus riche , il est tout d'argent , & je croy que vous vous en contenterez. On m'en a montré un ici du métal dont vous m'avez parlé , mais quoy qu'il ait été fait depuis peu , on voit déjà bien ce que c'est malgré la dorure ; car il est si noir par le dessous du pied , qu'il dégoûte : je me suis déterminée d'abord à ne le pas prendre , & j'ay jugé qu'il n'étoit pas supportable que vous cherchassiez du bronze pour le service de Dieu , tandis que vous mangez dans de la vaisselle d'argent. Je ne croyois pas en trouver un à si bon marché , & d'une grandeur si convenable ; mais la Prieure de ce Monastère qui en a fait le prix avec un de ses amis , se connoît à tout , elle se recommande fort à vous , & ne vous écrit point , parce que je le fais. On ne peut assez admirer la manière , dont elle conduit sa Maison , & combien elle est habile pour le gouvernement.

Je me porte à peu près comme je faisois à Avila , & même un peu mieux. Il est à propos que les gens , dont vous me parlez , ne vous voyent point , & que vôtre mélancolie se dissipe de la sorte plutôt qu'autrement : car ce n'est autre chose. J'ay été transportée de joye , quand j'ay sçû qu'Avila n'étoit point mort : comme c'est un homme de bien , Dieu luy a fait la grace de tomber malade

dans un lieu, où l'on a bien eu soin de luy durant toute sa maladie.

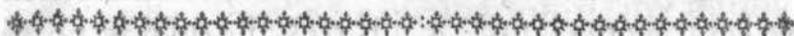
Je ne m'étonne pas de vôtre ennuy : mais je suis fort surprise, qu'ayant un si grand désir de servir Dieu, une croix si legere vous paroisse pourtant si pesante : peut-être direz-vous, que vous voudriez qu'elle pesât moins, afin de mieux servir Dieu. Ah mon mon frere ! nous ne nous connoissons pas nous-mêmes, il y a dans tous ces desirs un peu d'amour propre ; cette envie de changer de croix est un effet de l'âge, tout le monde n'a pas tant d'exactitude que vous ; rendez graces à Dieu seulement, que vous ne soyez sujet qu'à ces inconstances.

Je resteray tout au plus trois ou quatre jours à Médine, & environ huit jours à Albe, de là je me rendray à Salamanque ; vous verrez dans la Lettre que j'ay reçûe de Médine, le rétablissement de la Prieure en sa charge, dont j'ay ressenti beaucoup de joye ; si vous luy voulez écrire, envoyez-moy vôtre Lettre à Salamanque ; je l'ay déjà avertie de songer à vous payer, parce que vous aviez besoin d'argent ; ne vous en inquietez pas, j'en auray soin.

Le Pere Jean de Jesus est maintenant à Rome, où nos affaires vont à merveilles, & réussiront bien-tôt. Nôtre Agent le Chanoine Montoye est de retour, & a apporté le Chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Toléde ; son crédit nous sera nécessaire. Allez visiter, je vous prie, de ma part

le Seigneur François de Salcéde ; & l'informez de l'état de ma fanté ; je suis tres-aïse qu'il se porte mieux , & qu'il puisse dire la Messe ; je prie Dieu qu'il se rétablisse entierement : nos Sœurs de ce Convent prient continuellement pour luy. Le Seigneur soit avec vous ; vous pouvez n'avoir rien de caché pour ma Sœur Marie de saint Jérôme , si vous voulez. Je souhaitterois quelques fois tenir ici Térése , sur tout quand nous nous promenons dans le Jardin. Dieu veuille la sanctifier , & vous aussi : je saluë Pierre d'Ahumade. Hier , le jour de sainte Anne , je me souvins de vous , je sçay que vous êtes fort dévot à cette Sainte , & que vous luy devez faire bâtir une Eglise , si vous ne l'avez déjà fait. Vôtre indigne servante Térése de Jesus.





L E T T R E XXV.

Au Pere Gratien.

A R G U M E N T.

*Cette Lettre fut écrite après que la persécution de la Réforme
ent été un peu apaisée. La Sainte félicite ce Pere d'a-
voir obtenu une victoire si glorieuse à son innocence, &
d'avoir soutenu si courageusement tant de travaux. On
remarque sa répugnance à être Prieure, sur tout à cause
de ses infirmités & de son âge, & nullement pour évi-
ter la peine, puisqu'elle en prenoit de tant de façons. Elle
ne peut s'empêcher de témoigner qu'elle étoit touchée des
médisances qu'on faisoit d'elle, à cause de ses fondations,
& que sa conduite fut si désavantageusement interpretée.*

MOn Pere, la grace du saint Esprit soit
avec vôtre Révérence.

Je souhaite que dans ces Fêtes de la Pentecôte, il vous ait tellement favorisé de ses dons & de ses graces, que vous puissiez vous en servir pour lui marquer la reconnoissance que vous devez à Dieu, pour avoir secouru si bien son peuple à vos dépens; qu'il en soit à jamais loué. Il y auroit en effet de quoy bien penser, & de quoy beaucoup écrire sur cet événement, quoyque j'ignore les circonstances & la maniere dont il s'est terminé: je croy néanmoins que tout s'est passé fort bien. Supposé que Dieu veuille que nous ayons une Province à part, il est bien cer-

rain qu'il ne s'en est jamais fait en Espagne avec une autorité si marquée, & avec des précautions si exactes. Cela montre assez que les Carmes Déchaussez sont destinez de Dieu à de plus grandes choses que nous ne croyons. Je prie Dieu de conserver à Paul une longue vie, afin qu'il voye les suites de tout cela, & qu'il travaille de son côté pour moy; je le verray du Ciel, si je suis digne d'y arriver.

J'ay reçu la Lettre de change de Vailladolid, & je suis fort aise que cet argent soit envoyé déjà; Dieu daigne terminer bien-tôt cette affaire. Le Supérieur que nous avons à présent est un homme d'une grande vertu; mais il n'est nullement propre pour nous, n'y pour mettre toutes choses en ordre, il est pour ainsi dire emprunté, jusqu'à ce que nous en ayons un autre.

Vous verrez par la Lettre que je vous envoie, à quoy l'on destine la pauvre petite vieille. Selon toutes les apparences, ce voyage part plutôt de l'envie qu'ont nos Carmes anciens, de m'éloigner d'eux, que du besoin qu'on ait de moy à Malagon. Cela se soupçonne & me fâche un peu; car pour le voyage de Malagon, il ne me fait aucune peine, quoy que je n'ayme guères à devenir Prieure, parce que je ne suis pas propre à cela, & je crains toujours de manquer au service de Dieu. Demandez lui pour moy la fidélité & la constance, & que tout le reste aille comme il pourra: plus j'auray de peine, plus j'auray de recom-

penfes. Quoy qu'il arrive, déchirez cette Lettre. Je fuis ravie d'apprendre que vous vous portiez fi bien : mais je voudrois que dans ces chaleurs vous fufliez autre part que dans cette ville. O mon Pere ! dans quelle folitude eft mon ame tous les jours depuis que je fuis fi loin de vous, quoy qu'il me femble que je fois toujourns affez proche du Pere Jofeph ? C'eft ainfi que je paffe la vie affez doucement, fans néanmoins recevoir aucuns plairirs fur la terre. Sans doute que vous n'y tenez plus après ces grandes occafions que Dieu vous a données de la méprifer pour ne plus aspirer qu'au Ciel. En verité, plus je penfe à cette perfécution, & à la maniere dont Dieu vous en a délivré, plus je fuis furprife. S'il vouloit que ces gens de l'Andaloufie rentraffent dans leur devoir, je regarderois comme un grand bien, que vous ne vous inquietaffiez pas beaucoup de les presser, ny de les traiter rudement : car alors cela vous feroit indifférent ; vous n'avez jamais trouvé de meilleur remede à vos perfécutions que la douceur, & je ne fouhaite rien davantage.

J'ay pris plaisir à lire la Lettre du Pere Nicolas à ce fujet ; & c'eft pour cela que je vous l'envoye : toutes nos Sœurs fe recommandent à vous, la feule penfée de mon départ les afflige ; j'en informeray vôtre Réverence ; ayez, je vous prie, la charité de recommander l'affaire à Nôtre-Seigneur : vous n'oublierez pas ceux qui critiquent mes voyages ; & à l'idée de ces murmures,

représentez-vous un peu toutes les afflictions de ma vie : mais cela n'importe pas beaucoup.

J'ay écrit au Pere Vicaire, que je ne pouvois pas être Prieure : car je ne sçaurois suivre la Communauté, & c'est un grand inconvenient. Du reste, je n'y ay nulle opposition, & si l'on me le commandoit, j'irois jusqu'au bout du monde ; je croy même que plus il y auroit de peine, & plus j'aurois de joye à faire quelque peu de chose pour l'amour de ce grand Dieu, à qui je dois tant ; & je suis même persuadée, que ce qu'on fait par obéissance plaît davantage. Quand j'obéissois à Paul, il me suffisoit de sçavoir que je luy faisois plaisir ; pour suivre avec joye tous ses ordres. Je ne suis pas seule de ce sentiment, & je vous en pourrois nommer bien d'autres : mais j'apprehende de me trop expliquer ici, particulièrement sur les dispositions de l'ame. Je vous envoie, pour vous divertir, des Vers de la façon de nos Religieuses de l'Incarnation ; quoy que le mauvais état de leur Monastère les doive obliger plutôt à pleurer qu'à rire, les pauvres Filles s'entretiennent ainsi pour se défennuyer. Mon séjour à Malagon les afflige, comme si mon absence étoit quelque chose de fort fâcheux ; car elles espèrent aussi bien que moy, que leur Maison se rétablira.

Les Religieux de Vailladolid ont donné de bon cœur les deux cens écus, & si la Prieure n'eût pas eu d'argent, elle les auroit cherchés ; elle m'en-

voya une lettre de change pour toucher à la fois les quatre cens écus ; ce n'est pas un petit ouvrage : car c'est une bonne œconome, pour la conduite de sa Maison ; mais la Lettre que je luy écrivis à cet égard fit son effet. Madame Jeanne m'écrivit qu'elle n'osoit donner l'argent sans vous en avertir, cela m'a réjouié & surpris tout ensemble : car elle n'avoit pas raison, puisque j'ay toujours trouvé la Sœur Marie de saint Joseph tres-bien disposée. Je prie Dieu, mon Pere, de vous conserver : Ainsi soit-il. Recommandez-moi, je vous conjure, au Pere Recteur, & au Pere qui m'écrivit l'autre jour. C'étoit hier la dernière Fête de la Pentecôte : mais la mienne n'est pas encore arrivée. Votre indigne servante Térése de Jesus.





L E T T R E I I I.

à l'Archevêque d'Eborac.

A R G U M E N T.

Cette Lettre est tres-importante. D'abord la Sainte exhorte le nouveau Prélat à s'animer de confiance en Dieu, pour entrer avec courage dans les fonctions de son ministère; Ensuite, elle fait l'éloge des Peres de la Compagnie de Jesus, d'une maniere qui témoigne assez qu'elle en avoit reçu de grands secours, & combien elle les croyoit utiles à l'Eglise. Ce qu'elle dit sur la persécution des Religieuses de l'Incarnation, est tres-sage & tres-touchant: on voit dans cette Lettre le grand courage de la Sainte, qui n'est point ébranlée des persécutions, & qui songe tranquillement aux moyens de les faire finir.

LA grace du Saint Esprit soit avec vôtre Seigneurie illustrissime: Ainsi soit-il.

J'ay reçu il y a plus de deux mois une de vos Lettres, où J'aurois bien voulu plûtôt répondre: mais j'en ay été empêchée par tous ces mouvemens qui nous ont agitées depuis le mois d'Août, & j'attendois que le calme fut rétabli parmi nos Religieux, & nos Religieuses pour vous en mander des nouvelles, comme vous me l'aviez ordonné: mais il y a beaucoup à dire, que nous soyons maintenant tranquilles, les affaires sont en pire état que jamais, comme vous le verrez par la suite: tout ce que je souhaiterois à présent, ce seroit

de pouvoir vous entretenir : car je ne puis d'icy vous exprimer assez la joye que m'a causé la Lettre que le Pere Recteur m'a fait tenir de vous cette semaine ; bien que vous m'eussiez donné de vos nouvelles, il y a plus de trois semaines, avec beaucoup moins d'obscurité. J'en ay même été informée depuis par un autre endroit. Comment pouvez vous vous imaginer, que pareilles choses puissent être ignorées. Je prie Dieu que tout se fasse pour sa gloire, & vous serve pour vous rendre encore plus saint ; j'ay confiance qu'il le fera.

Ne doutez pas, Monseigneur, que Dieu n'exauce de tels vœux, qui luy sont offerts avec tant de ferveur par des ames toutes dévouées à son service. Pour moy qui suis la plus imparfaite de toutes, je ne cesse point de lui présenter pour vous mes prieres ; il n'y a pas une Sœur qui n'en fasse autant en toutes nos Maisons, où j'en trouve tous les jours dont les vertus m'accablent de honte : on diroit que Nôtre Seigneur se plaît à les choisir en divers endroits, & à les faire venir de certains pais où je ne sçay qui leur a donné connoissance de nos Monastères, & de nôtre maniere de vivre.

Ainsi Monseigneur, ne vous découragez point, & ne doutez nullement de la volonté de Dieu, je suis persuadée qu'il veut vous voir mettre à exécution, les bons desirs qu'il vous a inspiré pour son service. Vous avez demeuré trop long-temps sans employ, & le Seigneur a besoin d'un homme plein

de vertu pour le bien de son Eglise. Quant à nous, nôtre pouvoir est fort peu de chose, & nous sommes trop pauvres & trop avilies, à moins que Dieu ne nous suscite quelque Protecteur. Nous ne luy demandons pourtant que de le bien servir. La malice est venue à un tel excès, & l'ambition & la vanité sont tellement en crédit, même au milieu de ceux qui les devoient combattre, que Dieu tout-puissant qu'il est, semble se vouloir servir de ses créatures, pour protéger la vertu, qui sans leur secours, n'auroit pas la force de vaincre : car comme elle est abandonnée par ceux qui devoient en être les plus zelez deffenseurs, il employe d'autres personnes qu'il sçait être propres à la soutenir.

Tâchez, je vous conjure, à ne vous point épargner, je suis sûre que vous le ferez, & j'espere que Dieu vous donnera les forces, la santé, & la grace pour réussir en toutes choses. D'un autre côté nous prierons le Seigneur continuellement pour vous, afin qu'il veuille bien vous donner des ministres sensibles au bien des ames, & sur qui vous puissiez vous reposer. Je suis ravie que la Compagnie de Jesus vous soit tellement dévouée, que vous en puissiez disposer ; car elle est propre à tout, & fait beaucoup de bien par tout.

J'ay eu beaucoup de joye, que l'affaire de Madame la Marquise d'Elche ait réussi ; jusqu'à ce que j'en aye sçû le succez, j'ay toujours été dans l'inquiétude. Dieu en soit loué, lorsqu'il nous envoie

tant de fortes de peines à la fois, il a coûtume de nous en délivrer toujourns heureusement, il connoît nôtre extrême foiblesse, il ne fait rien que pour nôtre avantage, & proportionne les maux à nos forces. J'ose espérer qu'il en sera de même de tout ces troubles qui agitent nôtre Ordre depuis si long-temps. Si je n'étois mieux persuadée de la fidélité de nos Religieux & de nos Religieuses, j'aurois apprehendé quelquefois, que leurs ennemis ne réussissent dans leurs desseins, & ne ruïnassent cette Réforme naissante, qui s'est faite par la protection de la sainte Vierge. Le démon employe pour cela de tels artifices, qu'on diroit que Dieu dans cette affaire lui ait donné tout pouvoir.

On a mis en usage, pour nous diffamer, toutes les mesures les mieux concertées: on en vouloit particulièrement au Pere Gralien & à moy, qui suis comme le blanc, où se lançent tous les traits: on a donné de si rudes atteintes à ce pauvre homme, par les fausses dépositions qu'on a faites contre son innocence, & l'on a présenté au Roy, contre luy & contre les Convens de nôtre Réforme, des Mémoires si calomnieux & si diffamans, que vous seriez surpris à les voir, qu'on ait pû inventer tant de malice; mais toutes ces intrigues ont été vaines, à ce que je croy: car nos Religieuses sont demeurées aussi tranquilles, que si elles n'eussent point eû de part à ces calomnies, & la vertu du Pere Gralien, loin d'en être ébranlée, a jetté tant d'éclat dans cette

occasion que j'en suis encore toute surprise ; certainement il faut qu'il y ait dans cette ame une grande abondance de graces , pour lui faire faire des prieres si ferventes en faveur de ses calomniateurs , & souffrir leurs impostures avec autant de fermeté qu'un saint Jerôme. Cependant je dois avoüer qu'il est tres-sensible aux calomnies qu'on a faites contre nos Religieuses. Pendant deux ans qu'il les a visitées , il a si bien connu leur pieté , qu'il les regarde comme des anges , & ne les appelle jamais autrement : car il ne leur donne point d'autre nom quand il en parle.

Enfin , Dieu a voulu que ceux qui avoient fait contre nous ces malignes dépositions , s'en soient entierement dédits ; & à l'égard du Pere Gratién , l'information que le Conseil avoit ordonné , a parfaitement éclairci la verité ; ils ont aussi retracté plusieurs autres mensonges , qui ont mis dans tout leur jour leurs passions , dont la Cour étoit si prévenue , & c'étoit par là sans doute , que le démon vouloit détruire tout le progrès de nôtre Réforme.

Mais sans parler maintenant de tout ce qu'ont souffert ces pauvres Religieuses de l'Incarnation , qui n'avoient d'autres crimes que de m'avoir malheureusement choisie pour être leur Prieure ; je puis vous dire que toute la ville a été fort effrayée de ce qu'on leur a fait souffrir , & de ce qu'elles souffrent encore sans esperance d'en être délivrées. Le Pere Tostat les a traitées avec tant

de rigueur qu'il les a laissées plus de cinquante jours sans leur vouloir permettre d'entendre la Messe, ny même de voir personne; & la même sévérité dure encore. Le commun du peuple les disoit hautement excommuniées: mais tous les Theologiens d'Avila souvenoient le contraire, & assurément avec raison: car l'excommunication qui fut jettée, & qui pour lors ne regardoit pas ma personne, n'ayant été publiée que pour les empêcher d'élire une Etrangere, elles ont crû que m'élisant, elles ne la pouvoient encourir, ne croyant pas devoir regarder comme étrangere, une Religieuse professe de leur Maison, & qui y avoit demeurée tant d'années. Qui pourroit en effet m'empêcher d'y retourner encore, si je voulois? ma dot n'y est-elle pas? le Convent n'est-il pas de nôtre même Province? Mais quoy qu'il en soit, une autre Prieure fut élûe par le plus petit nombre des voix; je ne sçay à quoy se terminera cette affaire, qui est maintenant devant le Conseil.

J'ay été sensiblement affligée de voir à mon occasion s'élever tant de troubles, tant de scandales dans la ville, tant d'inquiétude, en un si grand nombre de personnes: car il n'y en avoit pas moins que cinquante-quatre d'excommuniées. Tout ce qui m'a consolé parmy ces agitations, c'est d'avoir fait tous mes efforts pour les empêcher de m'élire, & ce n'est pas sans fondement: car il ne pourroit m'arriver une plus grande peine, que

de demeurer dans cette Maison, où je n'ay pas euë seulement une heure de santé pendant tout le séjour que j'y ait fait.

J'ay grand pitié, je vous l'avouë, de ces ames, leurs vertus héroïques, ont assez paru dans la maniere dont elles ont souffert cette persécution; mais je suis encore bien plus affligée que le Pere Tostat ait commandé, il y a plus d'un mois, de mettre en prison les deux Peres Reformez qui les confessoient; ce sont d'excellens Religieux, leurs bons exemples ont édifié toute la ville, durant les cinq années qu'ils ont demeuré auprès d'elles, ils ont maintenu la Maison dans la régularité où je l'avois laissée; & l'un d'eux du moins, nommé frere Jean de la Croix, est reconnu par tout le monde pour un Saint: on en parle par tout de la sorte, & ce n'est pas sans fondement qu'il a cette réputation; pour moy, je le regarde comme un grand homme, & d'une piété consommée. C'étoit le Visiteur Apostolique Dominicain & le Nonce précédent qui l'avoient envoyé son Compagnon & luy pour ce Monastère, outre qu'ils étoient sous la dépendance du Pere Gratien Visiteur. J'ignore ce que deviendra cette affaire, je suis seulement fort inquiète qu'on les ait enlevés, sans qu'on puisse sçavoir où ils sont; on juge néanmoins qu'on les tient fort resserrez, & j'en crains des suites fâcheuses: Dieu daigne par sa grace y remedier. Pardonnez-moy, je vous prie, cette longue Lettre: mais supposé que le Pere Tostat

allât en vos quartiers, je suis bien-aîsé que vous sçachiez la verité de tout ce qui se passe. Le Nonce à son arrivée se déclara si favorablement pour ce Pere, qu'il deffendit au Pere Gratien de faire sa visite, & quoy que cet ordre ne l'empêche pas d'être touûjours Commissaire Apostolique, parce que le Nonce ne fit paroître aucun pouvoir de luy ôter cette commission, & qu'il n'en avoit pas l'intention, comme il l'a dit luy-même; ce bon Pere n'a pas laissé d'aller à Alcalá, & ensuite à Pastrane, où comme j'ay déjà dit, il a demeuré dans une grotte, & y a souffert mille persecutions; sans avoir depuis exercé sa commission, comme s'il eût été entierement suspendu de sa charge.

Aussi souhaitoit-il ardemment de ne point continuer ses visites, & toutes les traverses qui nous en sont arrivées nous le font souhaitter autant qu'à lui: car à moins que Dieu ne permette qu'on fasse une Province particuliere pour nous, il ne nous est pas avantageux qu'il soit Visiteur. Dès que ce saint homme fut arrivé à Alcalá, il m'écrivit qu'en cas que le Pere Tostat entreprit la visite, il étoit résolu de lui obéir, & qu'il nous conseilloit d'en faire de même: mais comme il n'est point revenu en ces quartiers, & qu'il n'a point passé par ici, je croy que Dieu ne veut pas qu'il fasse cette visite, quoyque tous les Religieux m'assurent qu'il sollicite fortement pour cela. Voilà Monsieur, ce qui nous afflige, & la cause de toutes les plaintes, dont je viens de vous faire le détail.

Je me suis en verité bien soulagée à vous en entretenir, il est impossible que cette lecture ne vous ait un peu ennuyée : mais vous n'ignorez pas que vous êtes obligé de protéger cet Ordre, & qu'ayant dessein que nous allions faire une nouvelle fondation, il est nécessaire que vous soyez informé de tous ces inconveniens, & d'autres aussi que je vais vous dire, & qui causent de nouveaux embarras qu'il faut vous apprendre.

Je ne puis m'empêcher d'employer tous mes efforts pour soutenir de si bons commencemens, & c'est le sentiment des gens habiles qui me confessent : mais nos Peres n'ont pas laissé de s'en irriter contre moy, d'en informer nôtre Pere Général, & conjointement avec luy d'avoir ordonné dans un Chapitre universel, qu'aucune Religieuse de la Réforme ne pourroit desormais sortir de son Convent, & moy qu'ils obligent particulièrement, sous peine d'excommunication, d'en choisir un tel que je voudray. Il est bien clair que cette Ordonnance n'a été faite que pour arrêter les nouvelles fondations de Religieuses. Mais avec quelle pitié doit-on voir tant de Filles demander d'être reçûes dans le Monastère, & ne le pouvoir, à cause du petit nombre qu'on reçoit dans chacun, & de cette deffense d'en établir d'autres ?

Je sçay bien que le Nonce précédent avoit ordonné que je continuerois mes fondations, & j'en ay de belles & grandes patentes du Visiteur Apostolique ; cependant depuis tous ces mur-

mures, j'ay pris la résolution de n'en faire pas une jusqu'à ce que le Général ou le Pape en ayent autrement ordonné; comme je ne suis pas cause de la suspension de cette œuvre, je regarde les obstacles qu'on y met comme une grace du Seigneur, qui me soulage d'une peine dont je commençois à me lasser. Si néanmoins il y alloit de vôtre intérêt ou de vôtre service, bien loin que je me fisse violence de continuer, c'est pour moy un si grand malheur de ne plus esperer de vous voir, que cette seule raison seroit capable de me consoler, si l'on me commandoit d'agir: mais ce n'est pas cette seule difficulté, qui s'opose à vos desirs & aux miens, il en reste encore une autre: car quand même le Chapitre general ne s'y opposeroit pas, je ne pourrois me mettre en chemin, puisque la permission que nôtre Pere Général m'avoit donnée n'étoit que pour le Royaume de Castille. Il faudroit donc en solliciter une nouvelle, qu'il ne nous accorderoit pas assurément aujourd'huy: mais on l'obtiendroit aisément du Pape, sur tout si on luy monroit le certificat que fit faire le Pere Gralien, touchant la maniere dont on se conduit dans les Monastères, de la vie qu'on y mène, & du bien que font par tout les exemples de nos Religieuses. Je n'ay pas lû ce certificat encore, dans la crainte que l'on ne se soit trop étendu à y dire du bien de moy; il est si avantageux à nos Sœurs, qu'il suffiroit seul pour les faire canoniser toutes. Cependant, si cette

fondation doit se faire, je souhaiterois fort qu'on en obtint la permission de nôtre Pere Général, par une Requête, où on le prieroit seulement d'agréer que l'on fit des établissemens en Espagne, sans lui parler de moy : car ma présence n'y est nullement necessaire, & assurément il se trouvera d'autres Religieuses tres-capables de les fonder, sans qu'il soit besoin que je sorte de mon Convent ; il seroit bon, pour y réussir, de remontrer au Pere Général, qu'en empêchant ces fondations, on prive les ames de tous les avantages qu'elles recevroient dans ces nouveaux établissemens. Si vous connoissiez le neveu du Pape, qui est, dit-on, le Protecteur de nôtre Ordre, il détermineroit sans peine nôtre Pere Général, & pourroit en tirer le consentement que nous désirons : en cas que vous vouliez prendre la peine d'y travailler, vous ferez beaucoup de bien à nôtre Ordre, & rendrez un grand service à Dieu.

Il faut que je vous avertisse encore d'un nouvel inconvenient, car je veux que vous sçachiez tout ce qui se passe. Le Pere Tostat est déjà reçu Vicairre Général en Portugal ; & comme il y a lieu de croire qu'il feroit tous ses efforts, pour s'opposer à nos pieux desseins, vous jugez bien qu'il seroit fâcheux, sur tout à moy, de tomber entre ses mains. Il n'y a pas d'apparence maintenant qu'il fasse des visites dans la Castille ; car lorsqu'il visita le Monastère de l'Incarnation, comme il

s'acquitta de son employ, sans montrer sa commission (ce que tout le monde trouva fort étrange) on luy a fait remettre ses Patentes au Conseil par une Provision Royale, semblable à celle qu'on luy avoit signifiée l'Esté dernier : il ne les en a pû retirer depuis, & je ne croy pas que jamais on les luy rende. Les Visiteurs Apostoliques nous ont donné pour nos Convens des Lettres d'exemption, qui portent que nous ne pouvons être visitez que par celuy que nôtre Pere General nomera, pourvû néanmoins que ce soit un des Peres de nôtre Réforme : comme ces ordres ne pourroient pas s'observer dans ce pais-là, tout y seroit dans la confusion, & la parfaite regularité de la vie Monastique y seroit bien-tôt annéantie. Je vous prie, Monseigneur, d'examiner comment vous pourrez éviter tous ces embarras : car d'ailleurs vous-pouvez vous assurer que vous ne manquerez pas de bonnes Religieuses, pour répondre à vos pieuses entreprises.

Le Pere Jullien d'Avila saluë très-humblement vôtre Seigneurie. Je le croy déjà en chemin; il avoit appris les nouvelles agréables qui vous regardent, avant que je les luy eusse mandées, & il en ressent une extrême joye. Il est fort persuadé que dans cette charge vous rendrez à Dieu & à son Eglise, des services fort importans. Marie de saint Jerôme, qui étoit Sous-Prieure de ce Monastère, vous fait aussi ses très-humbles com-

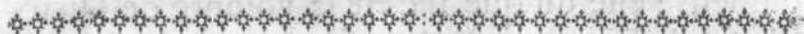
plimens : elle dit que si c'est la volonté de Dieu , elle ira de bon cœur à votre fondation , pour vous offrir ses services. Je prie le Seigneur , de conduire tout pour sa plus grande gloire , & de vous conserver toujours croissant dans son saint amour.

Il n'est pas surprenant que votre nouvelle dignité vous ôte maintenant ce recuëillement où vous voudriez être. Le Seigneur vous en récompensera d'oublement , comme il fait d'ordinaire , quand on quitte la retraite pour son service. Cependant , je souhaite fort que vous ne vous livriez pas tant aux affaires extérieures , qu'il ne vous reste quelque temps pour vous recuëillir : car c'est en cela que consiste tout nôtre bien.

De cette Maison de Saint Joseph d'Avila , le seizeième Janvier 1578.

Je vous conjure de ne me point donner au dessus de vos Lettres , tant de qualitez que je n'ay pas , car les loüanges me mettent à la torture.





L E T T R E V I.

*Au tres-illustre Seigneur Don Sanche d'Avilla ,
qui fut depuis Evêque de Jean.*

A R G U M E N T.

*Sainte Têrese , comme on le voit par cette Lettre , donnoit
des instructions aux plus grands hommes qui s'adressoient
souvent à elle sur leurs dispositions dans la priere, & la con-
sultoient comme une personne tres-éclairée sur ces matieres.*

LA grace du Saint Esprit soit toujourn avec
VOUS.

Je regarde comme une faveur particuliere du
Seigneur que vous ne fassiez plus de plaintes sur
la mort de Madame la Marquise vôtre Mere ,
& j'en louë Dieu , quoyque cela vous paroisse un
défaut de tendresse. Il est vray , que nous avons
tous beaucoup perdu : mais enfin elle possède Dieu
maintenant , & nous serions trop heureux de pou-
voir aussi bien finir.

Vous avez fort bien fait d'écrire une vie si
sainte , dont je puis rendre un grand témoignage ,
& je vous suis obligée de l'envie que vous avez de
me l'envoyer : j'auray beaucoup à admirer , &
beaucoup à louer le Seigneur en elle.

Quant à cette ferme résolution de n'offenser
jamais Dieu , que vous vous plaignez de ne pas

ressentir dans vôtre cœur, ne vous en affligez pas; pourvû que lorsque vous aurez occasion de le servir & d'éviter le peché, vous ne l'offensiez point, foyez sûr par cette preuve, que vous êtes véritablement dans le désir de ne le point offenser. La ferveur avec laquelle vous souhaitez de communier tous les jours, & la douleur que vous cause cette privation, témoignent encore que vous êtes uni plus intimément avec Dieu.

N'oubliez jamais les dons excellens que vous en avez reçu, afin que de jour en jour vous croissiez en amour pour luy. N'amusez plus vôtre esprit à examiner vos misères trop en détail, celles que chacun voit d'une premiere vûë, & moy encore plus qu'un autre, ne sont-elles pas assez grandes?

A l'égard des distractions que nous éprouvons durant les divins Offices, j'y suis fort sujette aussi, & je l'attribuë à un affoiblissement de tête; pensez en autant de vous: car puisque nous nous acquittons de ce devoir, le Seigneur voit bien que nous voudrions le remplir avec une attention parfaite; je suis en bien meilleure santé que je n'étois l'année dernière, & à comparer mes maux d'aprésent avec ceux que je souffrois alors, je pourrois dire que je me porte parfaitement bien; cependant je ne passe guères d'heures sans souffrir: mais je vois qu'on ne peut rien faire de mieux, puisqu'il faut vivre; ainsi je souffre avec patience.

Je fais mes tres-humbles complimens à Monsieur le Marquis votre frere, & à Madame la Marquise votre Sœur : je vous conjure de les assûrer, que mes longs voyages ne m'ont point empêché de prier autant Dieu pour leur prospérité, que pour la vôtre : je ne prétends pas faire beaucoup en cela, puisqu'en qualité de mon Confesseur, vous êtes mon pere & mon maître. Je vous supplie aussi de saluër de ma part Don Fadrique, & Madame Marie; ma tête est trop foible pour leur écrire. Pardonnez-moy pour l'amour de Dieu, la peine que je vous donne; pour récompense, je le prie de vous conserver & de vous rendre aussi grand saint que je le souhaite, & que je luy demande pour vous. Ainsi soit-il. D'Avila le dixième d'Octobre 1580. Votre indigne servante & fille, Terefe de Jesus.





L E T T R E IX.

*A l'illustissime & Excellentissime Dame,
Madame Marie Henriquez,
Duchesse d'Albe.*

A R G U M E N T.

La Duchesse d'Albe à qui sainte Tereze écrit cette Lettre de consolation, avoit à souffrir de l'emprisonnement de son mary, que le Roy Philippe fit arrêter, pour avoir marié son fils sans la permission de Sa Majesté. On voit dans la suite de cette Lettre, combien la Sainte s'intresse toujours à ce qui regarde les Peres Jesuites, & combien elle avoit à cœur leur établissement à Pampelune.

LA Grace du Saint Esprit soit toujourns avec
vôtre Excellence.

Dés que je vous ay scû en votre maison, j'ay eu bien des fois envie de vous écrire : mais j'ay eu si peu de santé, depuis le Jeudy Saint, qu'il n'y a que huit jours que la fièvre m'a quittée. C'étoit là néanmoins le moindre mal que j'eusse alors, si je le compare aux autres douleurs que j'ay souffertes. Les Medecins disoient qu'il se formoit une abscez dans le foye : mais à force de purgations & de saignées, je me vois encore plongée dans cette mer de peines, puisqu'il plaît à Dieu. Je le prie de me donner ces douleurs plutôt qu'à d'autres, que j'aurois encore plus de peine à voir souffrir que moy-même. On a crû ici que vos affaires avoient tres-bien réüssi.

Tout ce que je puis dire, c'est que le Seigneur veut qu'il y ait toujours quelques afflictions dans nos plaisirs, & je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup de chagrin de vous voir séparée de celui que vous aimez si tendrement; mais, Madame, Dieu vous dédommagera luy-même dès à présent de ce que vous souffrez, & vous jouïrez enfin d'une consolation parfaite; puisse-t'il vous la donner telle que je la luy demande. Toutes les Religieuses de nos Maisons sont tres-assiduës à prier Dieu pour cette affaire, & pour son heureux accomplissement; je leur ay bien recommandé de n'y pas manquer: pour moy toute miserable que je suis, je ne cesse d'en prier le Seigneur, & nous le ferons toujours jusqu'à ce que nous en recevions les nouvelles que je souhaite.

Je pense aux prieres & aux pelerinages que vous faites maintenant, & au souvenir que vous avez des douceurs que vous goûtiez dans la prison. Helas! que les amitez de ce monde sont peu de chose, & qu'il vaut bien mieux ne point desirer son faux repos, ny rien qui vienne de luy! Rien n'est meilleur que de mettre entre les mains de Dieu tout ce qui nous regarde; il sçait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes.

J'ay grande curiosité de sçavoir des nouvelles de vôtre santé & de vos affaires, faites-moy la grace de m'en apprendre, il n'importe que ce soit de vôtre main; il y a si long-tems que je ne vois point de vos Lettres, que je me suis contentée des re-

commandations que le Pere Gratien me faisoit de vôtre part. Je ne puis rien vous dire de l'endroit où j'iray au sortir de cette ville, ny de beaucoup d'autres choses : car le Pere Antoine de Jesus doit aller en vos quartiers, & vous informera de tout.

Comme il importe que l'on sçache que vôtre Excellence me fait des grâces en toute rencontre, j'ose luy en demander encore une maintenant pour les Jesuites, qui ont nouvellement fondé une Maison à Pampelune de Navarre, où ils sont entrez sans aucun obstacle. Il s'est élevé depuis une si grande persécution contre eux, qu'on les veut chasser de la ville. Je supplie vôtre Excellence d'écrire au Conétable, sous la protection duquel ils se sont mis, & qui leur a déjà rendu de grands services, & donné de bonnes paroles. Ayez la bonté de le remercier de ce qu'il a fait en leur faveur; recommandez luy de continuer les bons offices qu'il rend à cette Compagnie, & de la bien traiter en toute occasion.

Je sçay par mon expérience ce que souffrent des Religieux, à se voir de la sorte persécutez: ainsi j'en ai grande pitié, & je suis persuadée, que quiconque les favorise & les protege, mérite beaucoup auprès de Dieu; & cela luy est si agréable, que je voudrois que vous en eussiez vôtre part aussi. Je prendrois la liberté de le demander au Duc, s'il étoit plus proche de nous. Le peuple se plaint qu'il aura de moins ce que l'on donnera aux Jesuites. Cependant un Gentil-homme leur fonde la maison & y

joint un revenu considérable ; ainsi elle ne sera pas pauvre. Mais quand elle le seroit , c'est avoir bien peu de foy , que de croire qu'un Dieu si grand n'ait pas le pouvoir de nourrir ceux qui le servent. Je le prie de vous conserver, & de vous donner durant cette absence tant d'amour pour lui, que vous la puissiez souffrir paisiblement : car il est impossible qu'elle ne vous soit tres-fâcheuse.

Je supplie vôtre Excellence de donner à celuy qui ira prendre vôtre réponse , la Lettre que je vous demande : mais il ne faut pas qu'elle paroisse écrite comme une simple Lettre de faveur , & je vous conjure de témoigner que vous souhaitez ardemment d'obtenir ce que vous demandez. Que je suis importune ! mais n'est-il pas juste que ma témérité vous fasse un peu souffrir , après que j'ay tant souffert, & que je souffre encore tant pour vous ? Aujourd'huy huitième d'Avril ; de cette Maison de saint Joseph de Toléde : j'ay voulu dire le huitième de May. Vôtre indigne servante Terefe de Jesus.





L E T T R E XXVI.

Au Pere Gratien.

A R G U M E N T.

On voit ici les précautions sages que la Sainte apportoit à l'exécution des Regles, & les condescendances qu'elle permettoit quand la régularité n'étoit point intéressée.

CETTE Lettre vous instruira de ce qui se passe entre les Religieuses d'Albe & leur Fondatrice. Sa conduite commence à les inquiéter, & elle les a obligées à recevoir des Novices qui les réduisent à manquer du nécessaire; il sera assez difficile de luy faire entendre raison, & ainsi vous devez veiller à tout sçavoir.

Souvenez-vous de faire exactement observer dans tous les Convents ce que porte la Constitution touchant l'ouverture des grilles. Il faut que vous déclariez à quelles personnes cela se rapporte, afin qu'on ne croye pas que vous vouliez gêner les Religieuses plus qu'elles ne sont obligées de l'être. Je crains plus que toutes choses qu'elles ne perdent cette joye pure & parfaite, que Dieu leur fait goûter dans leur vocation: car je sçai ce que c'est qu'une Religieuse mécontente. On n'a pas sujet de les tenir serrées plus qu'il ne faut, tant qu'elles n'en donneront

pas plus d'occasion que jusques à present.

Il n'est nullement nécessaire de voir jamais les Confesseurs que la grille fermée, ny les Religieux des autres Ordres, encore moins nos Réformez : mais pour un oncle, ou quelque autre parent proche, qui auroit pris soin d'une Religieuse, & luy auroit servi de pere, on peut interpréter favorablement la Constitution; cela paroît raisonnable. On pourroit le faire aussi pour une Princesse, ou pour quelque autre personne d'une qualité distinguée : enfin lorsqu'on verra que l'exception est avantageuse, & ne porte aucun préjudice. Hors ces occasions, il faut toujours parler sans ouvrir la grille; & s'il se rencontroit d'autres cas qui formassent quelque incertitude, on doit s'adresser au Provincial, & luy en demander la permission; autrement en cas de doute il ne faut jamais l'ouvrir. Je crains néanmoins que les Provinciaux ne le permettent trop aisément. Il me semble aussi que sans se faire voir on peut fort bien traiter des choses spirituelles: mais j'abandonne à vôtre Réverence le soin de tout régler, comme vous jugerez à propos.

Je souhaite fort que les Religieuses d'Albe reçoivent bien-tôt quelque nouvelle, qui leur apporte de quoy payer les dépenses de leur bâtiment. Je prie Dieu d'y pourvoir autant que l'exige la nécessité. Nos Religieuses d'ici sont fort à leur aise, & sont dans l'abondance de tout; je parle seulement de l'exterieur; car toutes ces

richesses ne contribuent guères à la joye de l'esprit : il se trouve bien plus content dans la pauvreté. Je prie Dieu de vous le persuader, & de vous faire un grand Saint. Ainsi soit-il. Vòtre indigne servante & fille, Terefe de Jesus.



L E T T R E VII.

A Don Sanche d'Avila.

A R G U M E N T.

La Sainte parle dans cette Lettre des peines qu'elle souffrit dans l'établissement des Carmelites de Burgos, mais elle s'en explique si modestement qu'on n'y remarque qu'une petite partie de ce qu'elle souffrit, & l'on voit par cette conduite combien elle étoit éloignée de vouloir exagérer ses souffrances.

LA grace du Saint-Esprit soit toûjours avec vous.

Si j'eusse sçu en quel lieu vous étiez, j'aurois plutôt répondu à vòtre lettre, car je desirois ardemment de vous mander combien elle ma consolée. Daigne le Seigneur vous en recompenser, & vous donner tous les biens spirituels, que je ne cesse de luy demander pour vous.

J'ai été tellement fatiguée par mes infirmités & par mes occupations, durant la fondation de Burgos, qu'il ne me restoit presque pas un moment de loisir pour avoir le plaisir de vous écri-

re. Graces à Dieu, tout est terminé maintenant, & dans un tres-bon état. Je souhaiterois fort passer par l'endroit où vous êtes, & je serois bien consolée de vous dire de vive voix certaines choses qu'on ne peut bien exprimer par écrit. Souvent le Seigneur ne veut pas que ma volonté s'accomplisse; mais pourvû que la sienne se fasse je suis assez contente: c'est où tendent tous mes desirs. J'ai bien de l'impatience de voir la vie de Madame la Marquise vôtre mere; sans doute Madame l'Abbesse vôtre sœur aura differé de me l'envoyer pour la lire un peu à loisir, ou peut-être a-t'elle reçu trop tard la lettre. Vous avez bien eu raison de vouloir que tout le monde connût une si sainte vie. Dieu veuille qu'entre tant de circonstances qui méritent d'être publiées, vous n'en ayez oublié aucunes; tout ce que je crains, c'est que vous n'en disiez pas assez.

O Dieu! combien ai-je souffert pour persuader aux parens de ma nièce de la laisser à Avila, jusqu'à mon retour de Burgos; ils ont vû sur cela tant de fermeté dans ma résolution, qu'ils se sont enfin rendus. Je prie Dieu de vous conserver, pour vous récompenser du soin que vous avez de leur rendre service en toute occasion; j'espere que vous remedierez à tout. Daigne le Seigneur vous conserver plusieurs années dans la sainteté que je luy demande incessamment. Ainsi soit il.
De Palence le douzième du mois d'Aoust 1582.
Vôtre indigne servante, Tereſe de Jesus.

LETTRES



L E T T R E S.

DE

S A I N T E T E R E S E,

TIREES DU SECOND RECUEIL.

L E T T R E P R E M I E R E.

Au tres-prudent Roy d'Espagne Philippe II.

A R G U M E N T.

La Sainte sans sortir du respect dû à la Majesté Royale, expose librement à Philippe II. ses pensées sur les intérêts de sa Réforme. Elle luy demande la séparation de sa Réforme d'avec les Mitigez, de faire élire un Provincial particulier pour les Carmes & les Carmelites Déchauffées, & de faire tomber sur le Pere Gratien ce choix. Elle s'étend sur le mérite de ce Religieux avec beaucoup d'ardeur.

LA grace du Saint-Esprit soit toujourns avec
vôtre Majesté.

Lorsque je recommandois instamment à
J E S U S - C H R I S T les interests du saint Ordre
de la sacrée Vierge, & que je réfléchissois sur
la necessité qu'il y a de mettre tout en usage, pour
ne point laisser ruiner des ouvrages où Dieu a

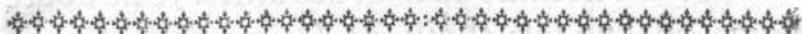
commencé de donner sa benediction, il m'a été inspiré que rien n'étoit plus propre à remedier aux persecutions qui nous attaquent, que d'informer vôtre Majesté de ce qui peut contribuer au parfait affermissement de cet œuvre. Depuis quarante ans je suis engagée dans cet Ordre, & après y avoir bien tout examiné, je puis assurer que si l'on ne donne au plûtôt un Provincial particulier à nôtre Réforme, il y a de fâcheux inconveniens à craindre, & cet établissement loin de s'accroître, souffrira de considerables affoiblissements. Il dépend de vôtre Majesté d'y apporter remede; la Sainte Vierge vous a choisi pour le protecteur de son Ordre, & pour l'assister dans tous ses besoins: ainsi j'ai pris la liberté d'écrire à vôtre Majesté pour la supplier au nom de nôtre Seigneur & de sa sainte Mere, d'ordonner qu'on fasse cette separation. Il importe beaucoup au démon de s'y opposer: de sorte qu'il le fera infailliblement & formera bien des obstacles, mais il n'y en a point de réels, & au contraire, les suites en seront tres-avantageuses en toutes façons.

Rien ne seroit plus à propos, selon nos vûës, que de donner dans ces commencemens la charge de Superieur à un Carme Réformé, qui s'appelle le Pere Gratiën. Je le connois depuis quelque temps, mais quoy qu'encore jeune, il donne à juger par les graces spéciales qu'il a reçûës du Seigneur, qu'on doit beaucoup louer sa misericorde d'avoir employé si excellemment le ministère

de ce grand homme au salut des ames. Je ne doute point qu'il ne soit choisi de Dieu, pour contribuer aux avantages de nôtre Ordre. Plaise à sa bonté de conduire cette affaire, de telle sorte que vôtre Majesté soit excitée à luy rendre ce service, & à ordonner tout ce qu'il faut pour cela.

Je baise mille fois les mains à vôtre Majesté, pour m'avoir permis la fondation du Monastère de Caravaque : mais en même temps, je la supplie de me pardonner d'avoir été si hardie : car je m'apperçois de ma témérité. Quand je viens néanmoins à penser que vôtre Majesté tient icy bas la place de Dieu, qui ne rejette point la priere du pauvre ; je ne sçaurois croire que mes importunités vous ennuyent. Puisse le Seigneur accorder à vôtre Majesté autant de repos & d'années que je luy en demande sans cesse, & que la Religion Chrétienne en a besoin. Aujourd'huy le dixième Juillet. L'indigne servante & sujette de vôtre Majesté, Tereſe de Jesus, Carmelite.





L E T T R E I I.

*A l'illustissime Seigneur Don Alvarez de Mendoza,
Evêque de Palence.*

A R G U M E N T.

Cette Lettre est écrite en 1578. Après avoir félicité cet Evêque, sur le mariage de sa nièce, Sainte Tereſe le remercie de l'aumône que ſes Religieuſes ont reçu de ſa liberalité; & l'on voit combien elle ménageoit ſes amis, dont elle préfere toujours les interêts aux ſiens propres, quelques preſſans qu'ils puiſſent être.

JE s u s ſoit toujours avec vôtre Grandeur. J'ay eu tant de joye du mariage de Madame Marie, qu'à peine je pouvois me perſuader une ſi agréable nouvelle. Ainſi la confirmation que j'en ay euë par vôtre Lettre, m'a ſatisfaite extrêmement; Dieu en ſoit béni. La grace que Dieu m'a fait en cette occaſion, eſt d'autant plus grande, que depuis pluſieurs jours j'étois fort inquiète ſur l'embarras que cela vous devoit cauſer, & je ſouhaittois ardemment de vous en voir affranchi. Enfin cela eſt fait, & même à bon marché, pour une alliance auſſi honorable, à ce qu'on m'a dit. Au reſte, on ne peut ajuſter toutes les convenances, autant qu'on voudroit: mais un époux plus jeune auroit peut être plus d'inconveniens.

Plus les maris font avancez en âge, & plus d'ordinaire ils aiment leurs femmes ; à plus forte raison celle cy , que tant de belles qualitez rendent aimable. Plaise au Seigneur , que ce soit pour son plus grand bien. Cela me rend si contente, que je ne sçache rien qui puisse maintenant me le rendre davantage. La maladie de Madame Marie m'a beaucoup affligée , il faut esperer du Seigneur, que son mal ne sera pas si fâcheux que de coûtume. Nous avons soin dans nos quartiers d'offrir pour elle à Dieu, d'instantes prieres.

Daigne le Seigneur vous récompenser de l'aumône, que vôtre Grandeur nous a faite : elle est venuë fort à propos, car nous ne sçavions à qui recourir ; je n'en étois pourtant pas plus inquiète. François de Salcede s'interressoit plus que nous à nôtre besoin ; toute nôtre confiance étoit en Dieu seul. Ce bon Gentil-homme me disoit dernièrement, qu'il avoit pensé à vous écrire, & à mettre dans sa Lettre ces seules paroles : *Seigneur nous n'avons point de pain* ; je l'en empêchay : car j'ay tant d'envie que toutes vos dettes soient acquittées, que l'indigence ne me donneroit pas tant de peine, que de vous voir engagé dans de nouvelles dépenses pour l'amour de nous. Cependant, puisque Dieu vous a mis tant de charité dans le cœur, j'espere que par quelque autre endroit il augmentera vos richesses. Plaise à sa

bonté vous conserver plusieurs années , & me conduire dans un lieu où j'aye la joye de vous voir.

LePere Gratien persiste toûjours à ne me pas laisser aller au Convent de l'Incarnation , rien assurément alors ne nous seroit plus desavantageux : mais je ne crains que Dieu seul. Je me réjouis que vôtre Grandeur reflechisse sur les convenances de son éminente dignité , pour vous affranchir de la coûtume de vous trouver à la foire. Puissiez-vous en profiter , par la misericorde de Dieu que je prie de vous conserver plus long-temps que moy. Aujourd'huy septième Septembre. L'indigne servante & sujette de vôtre Grandeur , Térése de Jesus.

Térése saluë vôtre Grandeur , & fait ce que vous lui avez prescrit : si elle suivoit son inclination , elle iroit de bon cœur avec vous.





L E T T R E V I I I .

*A la tres-Illustre Dame, Madame Marie de
Mendoçe & Sarmiento, auparavant
Comtesse de Ribadavia.*

A R G U M E N T .

On voit par cette Lettre avec quelle franchise sainte Tereſe parloit à ſes amis, ſans que leur rang la rendit timide, & ſans perdre néanmoins de vûë les bienséances ; elle ſçavoit bien affaiſonner la ſincerité de ſes avis.

LE Saint Eſprit ſoit avec vôtre Seigneurie. J'eus l'honneur de vous écrire hier ; ainſi je ne veux maintenant que vous informer, que j'ay reçu aujourd'huy des Lettres de la Duchefſe d'Ofſonne, & du Docteur Ayala, pour me prier inſtamment de recevoir une de ſes deux Demoifelles. Un Pere de la Compagnie qui s'eſt trouvé là par hazard, m'écrivit en faveur de l'une, & il paroît que l'aufte-rité à un peu effrayé l'autre. Il feroit donc à propos, que celui qui les peut éclaircir de tout, les entretint. Il n'y a rien dans ces Lettres de ce qui ſe paſſe en ces quartiers-là.

J'ay mandé qu'on pouvoit la faire venir au plûtôt : car je vous avois déjà fait ſçavoir ce qu'il falloit faire pour luy donner l'habit promtement, & j'ay ajoûté qu'on vous en avertît, ſi-tôt qu'elle feroit à Vailladolid. J'ay mandé auſſi au

Pere Visiteur combien vous êtes portée à les recevoir, & je le prie d'en envoyer dans la Lettre la permission. Je ne doute pas qu'il ne le fasse : mais s'il y manquoit, ne differez point à luy en écrire encore, & de conduire cette affaire avec tant de précaution, qu'il n'ait pas lieu de penser qu'on ait usé en cela de surprise ou de déguisement. Autant que j'en puis juger, le Pere Visiteur vous donnera satisfaction sur tout ce que vous exigerez de luy. Daigne le Seigneur vous rendre toujours contente, vous tenir sans cesse de sa main, & vous conserver pour ma propre consolation.

Monfieur l'Evêque m'a fait dire aujourd'huy, qu'il se portoit mieux, & qu'il nous viendrait voir; ainsi n'en foyez point en inquiétude: ne vous verray-je jamais plus libre? C'est au Seigneur à le faire, mais j'avouë que vous devez y travailler vous-même. Plaise à la bonté Divine, quand je vous reverray, que je vous trouve plus maîtresse de vous-même: vôtre ame y est déjà bien disposée. Je suis persuadée que si j'étois auprès de vous, vous en tireriez autant de profit que m'en a fait la présence du Pere Visiteur: car en qualité de Supérieur, il me dit mes veritez; & moy qui suis présomptueuse, & accoutumée à vôtre complaisance pour moy, je vous dirois aussi les vôtres. Je me recommande aux prieres de Madame la Duchesse; nos Sœurs n'ont garde de vous oublier dans les leurs. L'indigne servante & sujette de vôtre Seigneurie, Terefe de Jesus, Carmelite.

L E T T R E

L E T T R E I X.

A la même.

A R G U M E N T.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Lettre, c'est la joye que témoigne la Sainte, que le Pere Gratien connût ses défauts, & le soin qu'elle prend pour qu'il n'en échape aucun à ses lumieres.

JESUS & Marie soient avec vôtre Seigneurie. Lorsque vôtre Lettre m'a été renduë, j'avois déjà écrit celle d'avant celle-cy. J'ay bien à vous remercier de vôtre attention à me faire plaisir : mais cela n'est pas nouveau. Je me suis assez mal portée depuis mon séjour icy ; mais maintenant ma santé est rétablie, & la présence de Monsieur l'Evêque, dont je jouïs, assaisonne de joye tout ce que je souffre. J'avoüe qu'il me seroit agréable & avantageux de profiter en vôtre compagnie de ce soulagement, & que j'aurois bien du contentement à traiter avec vous de plusieurs choses : mais ce n'est pas sans fondement, que je désespere que cela puisse arriver aussi-tôt que je pensois.

Vous négocieriez tout vous-même avec le Pere Visiteur, & j'ay été ravie d'apprendre que cela devoit se faire ainsi. Ce Pere vous est entièrement dévoué, & j'aime à sçavoir qu'il parle de

vous dans les termes les plus remplis d'estime & d'attachement ; de sorte que je ne fais aucun doute qu'il n'ait beaucoup de joie à faire tout ce que vous souhaiterez de luy. Je vous prie aussi de luy marquer de la complaisance , & de luy témoigner tout l'empressement que mérite un homme de cet importance ; c'est le plus grand Supérieur que nous ayons maintenant , & je suis persuadée que devant Dieu son ame est d'un tres-grand prix. Je comprend tout ce que vaut sa condescendance , avec laquelle vous voulez bien attendre ces Filles qui doivent être Religieuses ; mais comme elles ont été informées des Régles de nôtre Ordre , par le Pere Suarez de la Compagnie qui les a entretenues , & qu'il m'a mandé qu'elles nous conviennent , rien n'oblige plus à différer : vous n'avez plus qu'à demander au Provincial la Permission , & à luy mander de les admettre. S'il refusoit , il n'y auroit qu'à s'adresser au Pere Visiteur qui l'accorderoit aussi-tôt , & j'aime mieux traiter avec luy , car quoique j'écrive assez souvent au Pere Provincial , il ne veut pas me faire réponse.

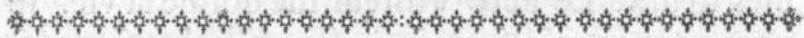
Le mal de Madame l'Abbesse m'a beaucoup touchée ; béni soit Dieu , qui ne vous laisse point sans souffrir quelque chose , soit d'une manière ou d'une autre. Nous sommes icy toutes appliquées à la recommander à Dieu , sans vous oublier. Il n'est pas besoin pour cela d'en attendre un ordre , l'amour nous réveille assez , & nous rend

fidelles à tous nos devoirs. Je prie Dieu que ce mal n'ait pas de suite, & que cette Dame reprenne bien-tôt sa premiere santé. Toutes nos Sœurs vous font mil & mil complimens.

On me mande que vous devenez fort spirituelle, & je n'en suis pas surprise comme de quelque chose de nouveau : mais je serois parfaitement contente, si j'étois plus près de vous, pour nous entretenir ensemble sur ces matieres, pourvû néanmoins que je fusse moins tourmentée de mes maux. Le Pere Visiteur me donne la vie. Je ne croy pas qu'il se trompe sur ce qui me regarde, comme plusieurs autres ont fait : car Dieu luy a donné lumiere sur tout ce qu'il y a de mauvais en moy, en sorte qu'à tout moment il me fait sur le champ remarquer des défauts, dont je ne m'apperçois pas : je n'en ay pas peu de joye, & je n'oublie rien pour les lui faire encore mieux remarquer. Il est bien doux en verité de pouvoir traiter sans incertitude & sans voile avec celuy qui tient pour nous la place de Dieu : tant que je seray avec luy, je ne le regarderay jamais autrement.

Apparemment vous aurez sçû qu'on menoit à Truxillo le Pere Dominique pour y être Prieur, suivant l'élection qui en avoit été faite par les Religieux : mais ceux de Salamanque ont envoyé prier le Pere Provincial de ne le leur point ôter : ils ignorent encore ce qu'il décidera, mais sa santé ne peut guère s'accommoder de ce pais-là. Quand vous verrez le Pere Provincial des Dominicains,

n'oubliez pas à le bien quérèller, de ce qu'ayan demeuré plusieurs jours à Salamanque, il ne m'a pas rendu visite. Seroit-il donc vray qu'il ne m'est pas extrêmement cher ? Mais tout cecy n'est bon qu'à vous ennuyer, je n'en diray donc pas davantage : car avec cette Lettre, il y en a encore une autre ; j'ay tant de plaisir à vous entretenir, que je ne m'apperçois pas que je vous importune. L'indigne servante & sujette de vôtre Seigneurie, Térése de Jesus.



L E T T R E X.

A la tres-Illustre Dame, Madame Louïse de la Cerda, Dame de Malagon.

A R G U M E N T.

Ce que Sainte Térése appelle son Ame dans cette Lettre, est l'Histoire de sa Vie, qu'elle avoit beaucoup d'empressement de r'avoir.

JESUS soit avec vôtre Seigneurie. A peine ai je le loisir de vous dire, que le messager me presse fort ; & sans l'amour que j'ay pour vous, je n'en aurois pas eu le temps. Qu'il m'arrive souvent, Madame, de me souvenir de vous, & de toutes les peines qui vous accablent ! je ne cesse de les recommander au Seigneur. Puisse-t'il guérir bien-tôt ces Messieurs, afin que je ne me voie pas si loin de vous. Ce seroit ce me semble une

grande joie pour moy, si je pouvois vous voir à Toledé. Graces à Dieu ma santé est assez bonne. J'irai après la saint Pierre à Vailladolid.

Je vous ai confié mon ame; envoyez-la moy le plûtôt que vous pourrez, & par une commodité bien sûre; mais ne le faites pas sans une lettre de ce saint homme, où nous puissions découvrir son sentiment, comme nous l'avons projeté ensemble. On dit que le Pere Presenté Dominique doit cet été venir ici: je tremble déjà de peur que quand il viendra, je ne sois surprise, comme on dit, le larcin à la main. Ainsi je vous conjure de me la renvoyer d'abord que ce saint homme l'aura vûë. Lorsque vous serez avec moy à Toledé, vous aurez assez de temps pour la voir. Si Salazar n'a point quelque grande occasion de la lire, ne vous en inquiétés pas. Cecy est bien plus important pour nous.

On m'écrit du Monastère de votre Seigneurie que tout y va fort bien, qu'on y fait de grands progrès dans la vertu; & je n'en doute nullement. Tout le monde est ici fort persuadé que rien ne pouvoit être plus avantageux à ce Monastère, que de rencontrer un tel Confesseur. Ceux qui connoissent son mérite, admirent la Providence divine dans cette conduite; pour moy j'en ressens une extrême joye. Je ne sçai comment Dieu vous l'a amené; mais par tout le bien qu'on dit qu'il fait, & dont l'on s'est toujours apperçû par tout où il a demeuré, Dieu l'a

fans doute conduit dans cette Maison pour le bien des ames qui y font. Assurez -vous, Madame, que c'est un véritable homme de Dieu.

On estime ici beaucoup le Monastère de Malagon, & les Religieux en sont fort contens. Fasse le Seigneur que je puisse m'y retrouver avec vous. Nos sœurs d'ici me paroissent avoir fait de grands progrès dans la pieté; elles vous font toutes leurs complimens, & j'en fais autant au Seigneur Don Juan & à ces Dames.

On ne me permet pas d'en dire davantage; c'est demain le jour de saint Jean, à qui nous avons grand soin de recommander nôtre Patronne & nôtre fondatrice, sans oublier nôtre Patron, l'Indigne servante de vôtre Seigneurie, Térése de Jesus.



L E T T R E XXVI.

Au Pere Gratien.

A R G U M E N T.

On voit dans cette Lettre que la Sainte commençoit à concevoir quelques esperances de voir finir la persécution déclarée contre sa Réforme. Elle s'interessoit à tout, & paroît touchée de la mort du Roy de Portugal. Ce qu'elle dit pour faire venir au plutôt le Pere Marian à Avila, marque combien elle aimoit à obliger les Jesuites jusques dans les plus petites occasions; car il s'agissoit d'avoir ses avis sur une fontaine que ces Peres vouloient conduire à leur College.

MON Pere, la grace du Saint-Esprit soit avec vôtre paternité.

La Lettre que Pierre nous a apportée, a causé ici beaucoup de joye. On y voit tant de raisons qui flattent nos esperances, qu'il paroît qu'elles auront infailliblement leur effet. Daigne le Seigneur faire tout réussir de la maniere la plus avantageuse à sa gloire. Il suffit de sçavoir que Paul ait parlé au Nonce; je serai néanmoins toujours dans l'inquiétude jusqu'à ce que j'aye appris comment tout ce sera passé: dès que vous en aurez connoissance, faites-moy la grace de m'en informer.

La mort du Roy de Portugal m'a vivement

affligée, & je n'ai pû m'empêcher de m'irriter contre ceux qui ont laissé un Prince si Catholique s'exposer à tant de dangers. En combien de manieres le monde ne nous persuade-t'il pas du peu de solidité qu'il y a dans les satisfactions de la vie presente, à moins qu'on ne les mette à souffrir.

Quand vous jugerez qu'il sera à propos de témoigner au Nonce nôtre reconnoissance, ayez la charité de nous le mander, & n'oubliez pas à nous dire comment tout se sera passé avec luy; car je ne serai point en repos que je ne le sçache. J'espère pourtant que tant de ferventes prieres obtiendront de Dieu un heureux succès.

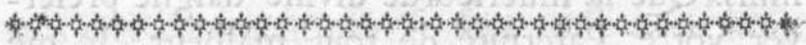
Les Peres de la Compagnie ont bien de l'impatience que le Pere Marian vienne ici, car ils en ont beaucoup affaire. Si son absence en vos quartiers n'est fort essentielle, je prie vôtre Paternité d'avoir la complaisance de le laisser venir. Il y a bien long-temps qu'ils souhaitent son arrivée : & encore à present ils envoient une lettre au Nonce pour qu'on luy accorde cette permission. Tout se terminera en cinq ou six jours pour aller & venir, & un jour tout au plus de séjour ici. Parmi les autres affaires dont vous le chargerez, n'oubliez pas celles dont il est bon aussi qu'il ait la conduite : car quoique la chose paroisse assez peu importante, on n'en juge pas ici de même.

Je suis bien en peine de qu'elle maniere nous
pourrons

pourrons nous acquitter auprès de Don Diégue de toutes les obligations que nous luy avons pour nous avoir rendu de si grands services , il n'en peut recevoir que du Ciel une récompense convenable. Faites-luy je vous conjure bien des remercimens pour moy : & dites-luy bien de ne pas vous abandonner , qu'il ne vous ait mis en toute seureté , car je suis fort allarmée de tous les assassins qui se font , dit-on , dans les chemins. Que la misericorde divine daigne préserver votre Paternité de tout malheur. Je me recommande aux prieres de Madame Jeanne. Mes complimens à Monsieur le Secretaire & aux Dames. Je souhaite fort qu'à l'avenir nous ne les importunions plus tant.

Vous sçavez que nôtre Pere General a écrit à Madame Quitterie , comme vous le pourrez apprendre par cette lettre. Dieu pardonne à celui qui l'a si mal informée. Si par la misericorde divine nous parvenons à avoir une Province séparée , il faudra sans differer envoyer de delà quelqu'un ; c'est le meilleur moyen de devenir fort de ses amis. Mais soyons aimez de Dieu , & que tout aille ensuite comme il pourra. Je le prie de nous conserver votre Paternité , ainsi soit-il. On sonne Matines , ainsi j'acheve , en vous assurant que la Prieure & toutes nos Sœurs sont en bonne santé , & parfaitement consolées. Elles & mon frere se recommandent à vos prieres ; elles sont réjouiies de l'heureuse situation où sont les

affaires. Je n'en ai point de plus importante maintenant que de voir mettre fin à cette visite sombre & triste sans que votre Paternité s'en mêle, puisqu'il en coûte si cher. J'en ai une si grande envie, que je ne me puis défaire d'un reste de crainte de voir un si grand bien ne pas durer. Aujourd'huy vingt-quatrième d'Aoust, l'indigne servante & fille de votre Paternité, Tere-se de Jesus.



LETTRE LXXII.

A Catherine de Toulouse à Burgos.

ARGUMENT.

La Sainte écrit cette lettre étant à Palence. La personne à qui elle écrit, étoit la fondatrice de Burgos, à qui elle temoigne une tendre reconnoissance de tout ce qu'elle faisoit pour les avantages de sa Réforme.

LA grace du Saint Esprit soit avec vous. Je ne fus pas plutôt arrivée à Vailladolid, que je chargeai la Prieure de vous en informer; une indisposition considerable me contraignit d'y rester quatre jours, & non seulement j'y fus tourmentée par une fluxion tres-incommode; mais de plus attaquée par un commencement de paralyfie. Cependant cela ne m'empêcha pas de me mettre en chemin, dès que je me vis un peu

soulagée ; car j'avois peur de vous impatienter, & ces Demoiselles aussi, à qui je fais mille complimens. Je vous conjure toutes d'excuser mon retardement. Si vous sçaviez en quel mauvais état sont les chemins, peut-être me trouveriez-vous un peu téméraire de m'être exposée aux dangers de la route. Je ne suis pas maintenant encore trop bien ; mais j'espere, s'il plaît au Seigneur, que mon départ ne sera pas différé pour cela, si le temps devenoit un peu plus beau, quoyque tout le monde nous assure que d'ici à Burgos les chemins sont impraticables. Je doute aussi que le Pere Provincial, quelque envie qu'il ait de partir, puisse se résoudre à le faire tant qu'il me verra incommodée ; il vous fait ses complimens, & il est dans l'impatience de vous connoître. Tout ce que vous faites pour l'avantage de nôtre Ordre en chaque occasion, l'engage à vous recommander beaucoup à Dieu. S'il y avoit quelque avis particulier à nous donner, faites-moy la grace d'envoyer un exprès que nous payerons ici. En de pareilles rencontres on ne doit pas épargner les frais. Si le temps continuë à être aussi beau qu'aujourd'huy, nous pourrions partir Vendredy matin : ainsi le courrier ordinaire ne pourroit nous rendre vôtre lettre assez-tôt : tenez-vous en a cette raison.

Le Pere Provincial veut que nous voyons le Crucifix de Burgos, & il a ordonné que nous allions d'abord où il est avant que de nous ren-

dre chez vous. Tandis que nous y ferons nôtre priere, ou même un peu avant cela, nous vous ferons avertir de nôtre arrivée afin d'entrer chez vous le plus secretement qu'il se pourra ; & s'il le faut nous laisserons venir la nuit. Nôtre Pere ira d'abord chez l'Archevêque pour luy demander pour nous sa benediction, afin qu'il dise la premiere Messe le lendemain : car jusques-là, si vous m'en croyez, il faut que l'affaire soit ignorée ; c'est la conduite que je tiens ordinairement. Je ne puis apaiser ma surprise, chaque fois que je pense à la maniere dont tout cela s'est négocié, c'est une suite de tant de ferventes prieres qu'on a faites à Dieu, dont luy soient rendus d'éternelles loüanges. Daigne sa bonté vous conserver, il ne faut pas douter que pour avoir fait une si bonne œuvre, il ne vous prépare une magnifique récompense.

Je regarde comme un merveilleux succès d'avoir amené avec moy la Sœur de l'Assomption; car on s'y opposoit extrêmement. Autant que j'en puis juger, elle paroît fort contente de venir. Elle laisse en bonne santé sa sœur, à qui j'ai promis que nous la luy renverrions bien-tôt. La Prieure d'ici & les sœurs que je vous mene vous saluent. Il y en a cinq que nous nous proposons de laisser à Burgos, & nous sommes huit en comptant mes deux compagnes & moy. Ne vous embarrassez point à nous chercher des lits, car de quelque maniere que nous soyons, jus-

qu'à ce que nous soyons entierement établies, nous nous accommoderons comme nous pourrions. Les Carmelites de cette Ville me paroissent des Anges; elles ont toutes bien de la santé & bien de la joye. Dieu les conserve, & vous aussi grand nombre d'années. Que mon indisposition ne vous inquiète pas : il m'arrive assez souvent d'être ainsi, & le mal ne dure pas. Aujourd'huy veille de S. Antoine. Votre indigne servante, Terefe de Jesus, Carmelite.



L E T T R E LXXXVI.

A la Mere Marie de S. Joseph, Prieure de Seville.

A R G U M E N T.

Il y a dans cette Lettre beaucoup d'agrément, & tout y est tourné d'une maniere enjouée, sans que la pieté y soit interessée en rien; & l'on a eu raison de dire que la Sainte faisoit plus paroître d'esprit & de science en des entretiens familiers, que n'en montrent bien d'autres sur des matieres graves & serieuses.

Jesus soit avec vous, ma fille. Je vous demande avant toutes choses, de crainte de l'oublier, pourquoy vous ne m'apprenez jamais nulle nouvelle de mon Reverend Pere Barthelemy d'Aguilar le Dominiquain. Nous luy avons en verité beaucoup d'obligation : car sans son avis nous n'auroions pas quitté l'autre maison que nous avions

achetée, & dont il nous a dit tant de mal. Quand il me revient dans l'esprit de quelle maniere vous y avez vécu, je ne me lasse point d'en remercier Dieu. Qu'il soit loüé de tout. Croyez-moy, il y a bien de la vertu dans ce Pere, & sur les matieres de la Religion il a plus d'experience que nul autre. Je voudrois que vous l'invitassiez quelquefois à vous visiter. Il est bon ami & d'un bon conseil, & un Monastere reçoit toujourns quelque utilité du commerce d'un homme comme luy ; ayez soin de luy faire rendre la lettre que je luy écris.

De crainte encore que je ne l'oublie, il faut que je vous l'avoüe, le memoire des aumosnes que vous m'avez envoyé m'a fait beaucoup de plaisir, & je me réjouis de plus que votre travail vous ait produit une si grosse somme. Dieu veuille que vous disiez vrai, j'en ferai parfaitement contente. Cependant je connois vos ruses & vos finesles ; & je crains que vous ne me donniez quelque détour pour me cacher la disposition naturelle de votre santé. Notre Prieure de Malagon est tantôt bien, tantôt mal. J'ai fort prié notre Pere de me mander si je puis faire venir de l'eau de Loia, & si elle est encore bonne transportée de si loin. Que votre Reverence l'en fasse souvenir : je ne luy écris pas en ce moment ; car je luy ai déjà fait adresser une lettre aujourd'huy par un Ecclesiastique qui va le trouver pour une affaire particuliere dont j'ay eu bien de la

joye. Vous me faites une grande charité quand vous m'envoyez ses lettres: mais vous devez être persuadée que les vôtres sans les siennes me sont toujours tres-agréables, n'en doutez pas. J'ai déjà envoyé tout votre present à Madame d'Antisco, quoy qu'il n'y ait pas d'apparence d'en avoir encore la réponse. Il importe fort peu que pour de telles personnes le Convent se mette en dépense, sur tout lorsqu'il n'est plus dans les mêmes besoins où il étoit au commencement: car lorsqu'il n'est pas à son aise, vous devez plus songer à la nécessité de vos filles qu'à celle de nulle autre personne.

O que vous aurez de vanité de vous voir là maintenant comme une demi Provinciale. Vous êtes en verité bien plaisante, de me dire avec un air dédaigneux: *Les Sœurs vous envoient ces couplets de vers*: comme si vous-même n'aviez pas tout inventé. Puisque de là vous n'avez personne pour vous faire la correction, je ne ferois point mal, pour vous empêcher de vous évanouir, de vous dire d'ici vos veritez. Je suis bien assurée du moins que vous n'êtes pas d'humeur à dire des bagatelles, n'y a faire quelque chose qui ne paroisse bon. Plaise au Seigneur, que nous n'ayons d'autre vûë que de le bien servir: c'est le moyen que tout ceci ne soit point mauvais. Je ris de ma conduite: je suis chargée de répondre à une infinité de lettres, & je m'amuse tranquillement à écrire des impertinences. Volontiers je vous pardonne-

rai la louïange que vous croyez vous attirer par cette fille aux lingots d'or, si vous y pouvez réüffir. Je fouhaite fort de vous voir affranchie de toute inquietude, quoy que mon Frere, dont la vertu croît de jour en jour, soit fortement réfolu à vous fecourir dans tous vos befoins.

Les Poëfies qu'on m'envoye de chez vous, m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai envoyé les premieres à mon frere, avec quelques unes de celles que j'ai reçû depuis, parce que les vers n'en étoient pas affez arrangez. Vous pouviez ce me femble en donner communication au faint Vieillard, & luy dire que vous paffez le temps de la récréation a de pareilles chofes. Tout cela eft langage de perfection: car il n'y a rien que de juſte dans de entretiens où il s'agit de divertir une perſonne à qui ſes grandes charitez nous rendent ſi redevables; jene les ſçauois affez admirer. Ayez ſoin que vos Religieufes ne s'attirent point la diſgrace du Pere Garcia Alvarez lorsqu'elles ſe plaignent qu'il les croit orgueilleufes; donnez leur cet avertiſſement. Elles ſont maintenant dans l'apprehenſion de ce qu'on leur écrira, parce que mon frere leur a dit qu'on luy avoit envoyé leur lettre pour y faire réponſe. Je ne ſçay ſi je dois écrire à mon ſaint Prieur avant que j'aye receu cequ'il m'envoye; parceque juſqu'à lors, je ne puis pas dire que je l'aye receu. Je puis ſeulement luy écrire un mot par le Chartier.

O Jeſus, que luy dois je pour tout le bien que vous en recevez ! que la lettre de ma Gabrielle nous a fait

fait rire : l'attention où font les Saints & la mortification de mon bon Garcie Alvarez , nous a beaucoup édifiéz , je recommande instamment les premiers à Nôtre-Seigneur : saluez de ma part le dernier & toutes les Sœurs ; je les aime tant que je voudrois écrire à chacune en particulier. J'ignore d'où cela vient : mais j'ay pour elles une tendresse bien extraordinaire. Mes compliments à la Mere de la Portugaise , & à la Delgada. Pourquoi ne m'écrivez-vous jamais rien de Bemarde Lopez? Lisez la Lettre que j'envoie à Paterne , & en qualité de Supérieure de cette Maison-là , corrigez-la si elle n'est pas bien , je vous cède , quand il s'agit de réüssir à tout ce qui est de plus convenable ; que Dieu vous récompense de tout ce que vous faites pour elles : car à vous parler maintenant sérieusement , j'en suis tout-à-fait consolée. Qu'elle pitié ! je ne puis finir : Dieu veuille que vous n'ayez pas tâché d'enchanter nôtre Pere , que le Seigneur vous enchante sagement lui-même , & vous transforme tout en lui. Ainsi soit-il. Servante de vôtre Révérence, Terefe de Jesus.

Fin des Lettres.



A V E R T I S S E M E N T.

Nous avons cru ne devoir pas omettre dans cette Edition, les Vers appellez communément, La Glofe de sainte Terefe, Cantique où la Sainte a exprimé d'une maniere tres-vive, l'ardeur qu'après la Communion elle sentoit pour la présence de JESUS-CHRIST dans la vie éternelle. Nous joindrons au texte original l'élegante Traduction de Monsieur de la Monnoye, & mettrons audevant la Préface qu'il y a faite.



PREFACÉ.

LA célèbre *Glose* de sainte Térése n'étant pas reconnoissable dans la vieille Traduction du P. Cyprien, & Monsieur d'Andilly qui auroit pû en donner une nouvelle, ne l'ayant point fait, j'ai hasardé celle-ci. J'avoüe qu'à l'exemple du dernier, je n'aurois osé entreprendre cette Version, si j'avois eu autant de délicatesse que luy pour en sentir les difficultez, & si j'avois été capable de me former des idées de perfection aussi malaisées à remplir. Il y a lieu de croire que ce Poëme n'est pas le seul que sainte Térése ait composé, s'il est vrai qu'on doit entendre d'elle ce qu'elle rapporte d'une personne de sa connoissance, qui n'ayant jamais appris à faire de Vers, en faisoit cependant avec une grande facilité dans les mouvemens extraordinaires de l'amour divin. C'est dans un transport de cette nature que la Sainte a fait la *Glose* suivante. *Glose* est une sorte d'ancienne Poësie Espagnole, ainsi nommée, parce qu'elle est comme une explication des Vers appellez *Texte* qu'on met à la tête de la Pièce. Quoy que la règle soit de répéter chaque Vers du *Texte* dans son ordre, à la fin de chaque stance de la *Glose*, on ne laisse pas d'en user differemment; comme il se justifie par plusieurs exemples; & entre autres par celui-ci, où l'on voit qu'il n'y a que le dernier Vers du *Texte* qui serve de reprise.

G L O S A.

O

CANTICO DE SANTA TERESA.

Despues de la Comunion.

T E X T O.

VI V O fin vivir en mi,
Y tan alta vida espero,
Que muero porque no muero.

G L O S A.

I.

Aquesta divina union
Del amor con que yo vivo
Haze à Dios ser mi cautivo,
Y libre mi coraçon.
Mas causa en mi tal passion
Ver à Dios mi prisionero,
Que muero porque no muero.

II.

Ay ! que larga es esta vida !
Que duros estos destierros,
Esta carcel, y estos hierros
En que el alma esta metida !
Solo esperar la salida
Me causa un dolor tan fiero,
Que muero porque no muero.

GLOSE.

O V

CANTIQUE DE SAINTE TERESE.

Après la Communion.

T E X T E.

JE vis, mais c'est en Dieu qui vient de me nourrir,
 Et j'attens dans le Ciel une si belle vie,
 Que pour contenter mon envie
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

G L O S E.

I.

Dieu s'unissant à moy par un heureux mélange.
 Fait sentir à mon cœur son amour pur & vif.
 Je suis libre, il est mon captif,
 C'est luy qui sous mes loix de luy-même se range.
 Quoy, mon Dieu, mon captif? Ah! le puis-je souffrir?
 Dans ce renversement étrange,
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

II.

O qu'il me reste encore une longue carrière!
 Que cet exil est dur qui m'arrête en ces lieux!
 Que le séjour est ennuyeux
 Qui retient dans les fers mon ame prisonnière!
 Attendant que la mort vienne me secourir:
 Mais ignorant l'heure dernière
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

Ay! que vida tan amarga
 Dò no se goza el Señor!
 Y si es dulce el amor
 No lo es la esperançã larga.
 Quite me Dios esta carga,
 Mas pesada que de azero.
Que muero porque no muero.

IV.

Solo con la confiança
 Vivo de que he de morir,
 Porque muriendo el vivir
 Me assegura mi esperança.
 Muerte, dò el vivir se alcança,
 No te tardes, que te espero.
Que muero porque no muero.

V.

Mira que el amor es fuerte
 Vida, no me seas molesta.
 Mira que solo te resta
 Para ganarte perderte.
 Venga ya la dulce muerte,
 Venga el morir muy ligero.
Que muero porque no muero.

III.

*La vie est à mon goût d'une amertume extrême,
 Est-ce vivre, Seigneur, que de vivre sans vous ?
 Si l'amour que je sens est doux
 Le terme de l'attente, hélas ! n'est pas de même.
 Ce faix rude & pesant m'empêche de courir,
 Et toujours loin de ce que j'aime
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

IV.

*Je fonde sur la mort toute mon espérance,
 L'arrêt qui limita le compte de nos jours,
 Si-tôt qu'il en tranche le cours
 D'un meilleur avenir nous donne l'assurance.
 Mort, dont le coup propice exempte de périr,
 Hâte toi pour ma délivrance.
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

V.

*Fol amour des Mortels, trop dangereuse vie,
 Un autre amour plus noble, & plus puissant que toi.
 Armé de courage & de foi,
 Pour mieux me faire vivre à mourir me convie,
 Ta perte est le salut où je dois recourir ;
 Que ne m'es-tu bien-tôt ravie ?
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

VI.

Aquella vida de arriba
 Es la vida verdadera,
 Hasta aqui esta vida muera,
 No se goza estando viva.
 Muerte no me seas esquivá,
 Vivo muriendo primero,
Que muero porque no muero.

VII.

Vida, que puedo yo darle
 A mi Dios que vive en mi?
 Sino es perderte à ti
 Para mejor à el gozarle?
 Quiero muriendo alcançarle,
 Pues a el solo es el que quiero.
Que muero porque no muero.

VIII.

Estando ausente de ti
 Que vida puedo tener,
 Sino muerte padecer
 La mayor que nunca vi?
 Lastima tengo de mi
 Por ser mi mal tan entero,
Que muero porque no muero,

VI.

*La vie habite au Ciel ; heureux qui l'y peut suivre
 Faisons pour la trouver un généreux effort,
 Ici la vie est une mort,
 Dont la mort cependant à la fin nous délia
 Approche douce mort, qu'on ne peut trop chérir
 Dans l'ardeur de mourir pour vivre
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

VII.

*Vie humaine, trésor qu'à tout autre on préfère ;
 Si mon Dieu vit en moy, si je vis en mon Dieu,
 Craindrai-je de te dire adieu?
 Et la mort à ce prix me sera-t-elle amère?
 C'est un bien qu'elle seule a droit de m'acquérir,
 Pourquoi faut-il qu'elle diffère?
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

VIII.

*Absente de mon Dieu je languis triste & sombre,
 Qu'est-ce que je puis voir où je ne le vois pas ?
 Ma vie est un affreux trépas,
 Mon jour est une nuit, & ma lumière une ombre,
 La source de mes maux sans luy ne peut tarir.
 Lasse d'en voir croître le nombre
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

IX.

El pez que del agua sale
 Aun de alivio no carece.
 A quien la muerte padece
 Al fin la muerte le vale.
 Que muerte avrà que se yguale
 A mi vivir lastimero?
Que muero porque no muero.

X.

Quando me empieço en aliviar
 Viendo te en el Sacramento,
 Me haze mas sentimiento
 El no poderte gozar.
 Todo es para mas penar.
 Por no verte como quiero.
Que muero porque no muero.

XI.

Quando me gozo, Señor,
 Con esperança de verte
 Viendo que puedo perderte
 Se me dobla mi dolor.
 Viviendo en tanto pavor
 Y esperando como espero.
Que muero porque no muero.

IX

Le poisson qui se meurt sorti du sein de l'onde
 Trouve au moins dans sa mort la fin de son tourment.
 Mourir est un contentement
 A qui traîne une vie en supplices féconde.
 Trop sûre que le tems ne sert qu'à les aigrir,
 Vive ensemble, et morte en ce monde.
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

X.

En vain pour soulager les transports de mon ame,
 Je vous cherche, Seigneur, sur vos sacrés autels.
 Invisible aux yeux des mortels
 Vous suspendez ma joye, et redoublez ma flame.
 Ce n'est qu'après la mort qu'on peut vous découvrir.
 Vien donc ô mort que je réclame.
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

XI.

Vous le savez, mon Dieu, lorsque je vous possède,
 A peine puis-je, hélas ! un moment vous garder
 Qu'au plaisir de vous posséder
 La crainte de vous perdre aussi. tôt ne succède.
 Il n'est que le trépas qui m'en puisse guérir.
 Mourons, c'est l'unique remède.
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

XII.

Scame de aqueſta muerte
 Mi Dios, y da me la vida.
 No me tengas impedida
 En eſte lazo tan fuerte.
 Mira que muero por verte,
 Y vivir ſin ti no puedo.
Que muero porque no muero.

XIII.

Llorarè mi muerte ya,
 Y lamentarè mi vida,
 En tanto que detenida
 Por mis peccados eſtà.
 O mi Dios, quando ſerà?
 Quando yo diga de vero.
Que muero porque no muero.



XII.

*Mettez fin, mon Sauveur, à ma longue agonie,
 Sans vous je ne puis vivre, & je meurs pour vous voir.
 Ne retardez plus mon espoir,
 Rompez, brisez les fers d'une ame assez punie.
 'l est tems qu'à mes cris le Ciel se laisse ouvrir.
 Brûlant de m'y voir réunie,
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

XIII.

*Mais non, je dois, Seigneur, pour appaiser vôtre ire,
 De ma vivante mort prolonger les douleurs.
 Je dois, les yeux baignez de pleurs,
 Expier mes forfaits par un juste martyre.
 Ah! quand si vivement pourrai-je m'attendrir?
 Qu'il soit enfin vrai de vous dire :
 Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.*

DE LA MONNOYE.



APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, la Vie de Sainte Thérèse, tirée des Auteurs Originaux, & des Historiens Espagnols contemporains, où je n'ay rien trouvé qui puisse en empêcher l'Impression. Fait à Paris le quatrième Septembre 1711.

III COURCIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Le Sieur de VILLEFORE, Nous ayant fait exposer qu'il desireroit faire imprimer un Livre intitulé, *La Vie de Sainte Thérèse, tirée des Auteurs originaux, & des Historiens Espagnols contemporains*, s'il Nous plaisoit de luy en accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, Nous avons permis & permettons par ces Presentes, saudit Sieur de Villefore, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon luy semblera ; & de le vendre & faire vendre par

tout nôtre Royaume pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour & datte des Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression Estrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance : & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, & contrefaire ledit Livre en tout ny en partie sans la permission expresse & par écrit de l'exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amande contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu, l'autre tiers à l'Exposant ; & de tous dépens, dommages & interests : à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trésorier & seul Chevalier Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée, au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux coppies qui en seront collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution des Presentes tous Actes de Justice,

requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est nôtre plaisir. DONNÉ à Versailles le vingt-septième jour de Septembre l'an de grace mil sept cens onze. Et de nôtre règne le soixante neuvième.

Par le Roy en son Conseil, LAUTHIER.

J'ai cédé mon droit du present Privilege au Sieur Jacques Estienne Libraire à Paris, pour en jouir suivant nos Conventions. A Paris le 8. Octobre 1711.

VILLEFORE.

La Cession cy-dessus a esté Registrée sur le Registre N^o. 3^e de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page 158. conformément aux Reglemens: A Paris le 8. Octobre. 1711.

Il est ordonné par Edit de Sa Majesté de 1686. & Arrest de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par chacun des Privileges ne seront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Registré sur le Registre N^o. 3. de la Communauté de Libraires & Imprimeurs de Paris, page 256, N^o. 259 conformément aux Règlements, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris le 5. Octobre 1711.

DELAUNAY, Syndic.

TABLE:



T A B L E

D E S M A T I E R E S.

BEATRIX d'*Abmade*, mete de sainte Térése, pag. 3. Sa pieté. 6. Sa mort. 7.

Albe, Ville d'Espagne. 199. Sainte Térése y fonde un Monastère de ses Religieuses. *ibid.* & 204. Le Duc & la Duchesse de ce nom y viennent visiter la Sainte. 204. Cette illustre Famille s'affectionne à l'Ordre des Carmes & Carmelites Réformez. *ibid.* Sainte Térése après avoir fondé à Burgos, est obligée d'aller à Albe. 309. Elle y arrive fort abbatuë. 310. Elle descend chez la Duchesse d'Albe. *ibid.* Elle se rend au Convent. *ibid.* Elle y tombe en sa dernière maladie. *ibid.* La Duchesse la visite, & la sert de ses propres mains. 311. Sainte Térése meurt à Albe 313. Elle y est enterrée. 314. On transporte son Corps à Avila. 317. Il est reporté à Albe. 318.

Alcala, Ville d'Espagne. Une Béate va à Rome demander permission de fonder un Convent de Carmelites Réformées. 83. Elle se détourne de sa route, pour conférer avec sainte Térése. *ibid.* Cette fondation se fait à Alcala. 152. Sainte

Térése est invitée d'aller visiter ce Convent. *ibid.* Elle s'y rend. 153. Elle y fait un séjour de deux mois. *ibid.* Elle inspire en ce Monastère les maximes de sa Réforme. *ibid.* Les Religieuses s'y assujettissent. *ibid.*

Alvarez. Vide *Baltazar Alvarez*.

Andrade, pauvre Garçon adressé à Térése, qui la sert beaucoup dans la fondation à Toledo. 170. 171.

Le Pere *Ange Salazar*. Vide *Salazar*.

La Mere *Anne* de saint Barthelèmi, Carmelite Déchauffée. 298. C'étoit la fidelle compagne de sainte Térése. *ibid.* Elle n'a pas moins éclairé la France que l'Espagne. *ibid.* Elle assiste à la dernière maladie de sainte Térése. 310. La Sainte meurt entre ses bras. 312.

Le Pere *Antoine* de Jesus, l'un des premiers Carmes Déchauffez. 148. & seq. Il avoit vécu dans le monde avec distinction. 166. Il se fit Religieux parmi les Carmes Mitigez. 148. Il s'y acquit la réputation d'un grand homme de bien. *ibid.* Il fut choisi du Roy, pour remédier

à quelques abus de son Ordre. 149. Quand sainte Terefe le connut, il étoit Prieur des Carmes de Médine. 138. 148. Il aide la Sainte dans la fondation des Carmelites de Médine 138. & seq. La Sainte lui communique son deffein de fonder des Carmes Réformez. 148. Il avoit déjà réfolu de fe faire Chartreux. *ibid.* Il s'effaye pour la Réforme de sainte Terefe. *ibid.* Il embrasse la Réforme, & se rend à Durvel, 163. 165. 166. Il mène avec luy deux Religieux de son Convent de Médine. 166. Vie des premiers Religieux de la Réforme. *V.* Durvel. *V.* Jean de la Croix. Le Pere Antoine conduit sainte Terefe à Albe. 309. Il y assiste à la derniere maladie de la Sainte 311. il luy administre les derniers Sacremens. *ibid.*

S. Augustin, la lecture du livre de ses Confessions, fut très-utile à sainte Terefe. 40.

Avila, Ville Episcopale de l'ancienne Castille. 2. Description de sa scituation. 2. 3. Caractere de ses Habitans. 3. Sainte Terefe y prend naissance. 2. Elle y est mise en Convent par son pere. *V.* Monastere de N. D. de grace. Elle se fait Religieuse à Avila. *V.* Monastere de l'Incarnation. Elle y fonde le premier Convent de Carmelites Reformées. *V.* Monastere de saint Joseph.

L'Evêque d'*Avila*. *V.* Alvare de Mendocè.

LE Pere *Bagnez*, Religieux célèbre de l'Ordre de S. Dominique. 99. Le Gouverneur & les Magistrats d'Avila ordonnent la destruction du premier Convent de la Réforme. 98. 99. Le Pere Bagnez se trouve en cette assemblée. *ibid.* Il est le seul qui s'oppose à la délibération. 99. Il fait un discours qui en suspend l'execution *Ibid.* Il fût Confesseur de la Sainte à Avila. 105. Ce fût par son ordre qu'elle composa le livre du Chemin de la Perfection. *ibid.* Il l'aide de ses conseils pour la fondation à Médine. 141. Il la détermine à fonder à Malagon avec des revenus. 154.

Baltazar Alvarez, Religieux de la Compagnie de Jesus. 48. Il devient Confesseur de la Sainte à Avila. *ibid.* Prudence de ce Pere. *ibid.* & 67. Il détache Sainte Terefe des conversations avec le monde. 48. 49. Elle lui découvre son deffein de fonder un Convent Reformé. 67. Il ne croit pas que la chose puisse réussir. *ibid.* Par ménagement pour la Sainte, il n'y paroît pas contraire. *ibid.* Il lui conseille d'en parler au Pere Provincial des Carmes. *ibid.* Il se déclare contre l'entreprise, quand il sçait que ce Supérieur la désapprouve. 71. Son Recteur l'engageoit à s'y opposer. 72. Il vient un nouveau Recteur favorable au deffein de Terefe. *ibid.* Ce Recteur fait changer

- de sentiment à Pere Alvarez. 73. Le Pere Alvarez va demeurer à Médine. 138. La Sainte lui écrit qu'elle a permission de fonder de nouveaux Monastères. *ibid.* Elle le prie de lui proposer une fondation à Médine. *ibid.* Il y travaille. *ibid.*
- Borgia. V. Saint François de Borgia.*
- Don Teuton de *Bragance*, Archevêque d'Evora, grand ami de la Sainte. 254. Son éminente vertu. *ibid.* Lettre que la Sainte lui écrit. *V. Lettres.*
- Burgos*, Ville d'Espagne. Sainte Térése y fonde un Monastère de ses Religieuses. 299. & seq.
- C
- C** *Alomnies.* Noires calomnies, dont on charge Térése, & sa Réforme. 99. 100. 240. 245. 251. Dispositions de la Sainte en ces occasions. *ibid.* & 252. *V. Critique.*
- Canonisation* de sainte Térése. 313. 319. & seq. 323.
- Caravaque*, Ville d'Espagne. Sainte Térése y fonde un Convent de ses Religieuses. 243. & seq.
- La bienheureuse Caterine de *Cardonne*. Sa naissance, son éducation, sa piété. 274. 275. Ses emplois. 277. 278. Son dessein de retraite. 278. Son départ de la Cour. 279. Le lieu qu'elle choisit pour sa retraite. 280. La vie qu'elle y mena. 281. La maniere, dont elle y fut découverte. 285. & seq. Ses austérités. 287. 282. 291. Son voyage à la Cour. 290. Ses relations avec les Carmes Reformez. 289. & seq. Sa nouvelle grotte après la fondation des Carmes, au lieu de sa premiere retraite. 291. Sa mort. 292.
- Rémond de *Cardonne*, allié à la Maison Royale d'Aragon, pere de Caterine. 274.
- Don *Carlos*, fils de Philippes II. Roy d'Espagne 278. Son éducation est confiée à Caterine de *Cardonne. ibid.* Tendre & respectueuse amitié qu'il eut pour elle. *ibid.*
- Cazale*, éloquent Prédicateur à Vailladolid. 276. Caterine de *Cardonne* découvre le venin de sa morale trop accommodante. *ibid.* Elle prédit qu'il ne prêchera plus. 277. Il est arrêté par ordre de l'Inquisition. *ibid.* Il est condamné à être brûlé. *ibid.*
- Carmes Mitigez.* Plusieurs d'entr'eux favorisent l'établissement de la Réforme. *V. Le Pere Rubeo*, le Pere Ange Salazar.
- Carmes Déchaussez.* Bref du Pape Paul V. au Roy Henry IV. pour leur reception en France. 320. 321.
- Carmelites.* Leur établissement en France. 319.
- Censure. V. Critique.*
- Cepede*, nom de la famille de sainte Térése.
- Alphonse de *Cepede*, pere de sainte Térése. 3. Sa piété 3. 9. Son soin pour l'éducation de ses enfans. 6. 9. Sa prédilection pour Térése. 3. 16. Il s'apperçoit de sa dissipation. 10. Il apprend qu'elle lit les Romans, & qu'elle a des liaisons dangereu-

- ses. 11. Il la met dans un Convent. 11. Elle y tombe malade. 14. Il l'en retire & la mène à la campagne chez son oncle. *ibid.* Elle y forme le dessein de se faire Religieuse. 16. Alphonse refuse d'y donner son consentement. 17. Il se rend à sa persévérance. 18. Elle tombe dans une grande maladie peu après sa Profession. 22. Alphonse la mène à une maison de Campagne. *ibid.* Dernière maladie d'Alphonse, & sa pieuse mort. 32. 33.
- Laurens de Cepede**, frere de Terefe. 91. Il fait le voyage des Indes, & y reste pendant 34. ans. *ibid.* Il envoie à Terefe une grosse somme, qui sert à la fondation du premier Convent de la Réforme. *ibid.* Il secoure la Sainte dans la fondation de celui de Seville. 241. Extraits de quelques Lettres qu'elle lui écrit. *V.* Lettres.
- Rodrigue de Cepede**, autre frere de Terefe. *V.* Rodrigue.
- Sanchez de Cepede**, oncle de Terefe. 14. Sa pieté 15. Terefe lui est amenée dans sa premiere maladie. 14. 15. Il l'engage à s'associer à ses pratiques de dévotion. 15. Il lui fait prendre goût à la lecture des bons livres. *ibid.* Elle prend chez lui sa dernière résolution de se faire Religieuse. 16. Terefe passe chez lui dans la maladie qui suivit sa Profession. 23.
- Chansons**. La Sainte en compose de spirituelles pour réjouir ses Religieuses. 246.
- Chartreux**. Chartreuse des Grottes proche Seville. 242. Le Prieur de ce Monastere secoure les Carmelites de Seville dans leur pauvreté. *ibid.*
- Communion**. Dévotion de Terefe envers le saint Sacrement. 146. Elle est cause que l'usage de la Communion devient plus fréquent. 147. Deux Religieuses s'imaginent ne pouvoir vivre sans communier tous les jours. 208. Prudence de la Sainte qui les réduit aux pratiques réglées. 209. Pieté avec laquelle elle communia à la mort. 312. *V.* Saint Sacrement.
- Compagnies**. Dangers auxquels la fréquentation des compagnies expose les jeunes personnes. 9. & seq. Dommages qu'en souffrit Terefe. *ibid.* *V.* Conversations.
- Contemplation**. *V.* Oraison Mentale.
- Contradictions**, que la Sainte eut à essuyer. *V.* Calomnies, Critique.
- Convent**. *V.* Monastere.
- Conversations**. Danger des conversations mondaines. 9. 10. 11. Combien elles nuisent à Terefe avant qu'elle soit Religieuse. *ibid.* Combien elles lui sont dommageables dans le Cloître. 29. 30. 31. Divorce de Terefe avec les compagnies mondaines. 40. 41. Son reste d'attachement pour la conversation des gens d'esprit. 44. Retardement qu'elle en souffre dans les voyes de Dieu. *ibid.* & seq. Son parfait renoncement aux créatures. 49. 50. Dieu se communique à elle avec abondance. *ibid.*

- Conversion.* La Sainte convertit un Ecclesiastique enchanté par les charmes d'une malheureuse. 25. 26.
- Conversion* miraculeuse d'une fille mondaine. *V.* Catherine de Sandoval.
- Courage* de sainte Tereſe, dans une occasion où elle eut le bras rompu. 260. Dans les entreprises de ſes fondations. 76. 77. 99. 100. 135. & ſeq. 138. & ſeq. 301. 304. *V.* Fondations. Dans la perfection qui ſ'éleva contre elle & contre ſa Réforme 247. & ſeq. Dans ſes maladies. *V.* Maladies. Dans ſes voyages. *V.* Voyages.
- Critique.* Les dons extraordinaires dont Dieu prévient Tereſe ſervent de matiere à la critique. 45. 51. 54. 190. Ses entreprises de Réforme & de fondations ne ſont pas plus épargnées. 68. 69. 70. 76. 140. 201. Dispositions de la Sainte en ces rencontres. *ibid.* *V.* Calomnies.
- Croix.* Sainte Tereſe les regarde comme des faveurs de Dieu. 252. 253. *V.* Souffrances.

D

- G**aspard Dace, fameux Directeur à Avila. 44. Tereſe craint d'être ſéduite dans les voies intérieures. 43. Le Docteur Dace eſt le premier avec François de Salcede, qu'elle conſulte dans cette perplexité. 44. Ils jugent qu'elle eſt dans l'illuſion. *ibid.* Ils ſ'apperçoivent que leur déciſion l'avoit affligée. 45. Ils lui conſeillent

de ſ'adreſſer à quelqu'un des Peres de la Compagnie de Jeſus. *ibid.* Le Docteur Dace conſacre l'Eglise du premier Convent de la Réforme. 92. Il donne l'habit aux quatre premieres Filles que la Sainte gagne à ſa Réforme. *ibid.* Il prend généreusement le ſoin de ce premier Monastère pendant que tout le monde en veut la ruine. 101.

Deſintereſement de ſainte Tereſe ſur la dot de ſes Religieufes. 199. 200.

Discernement de la Sainte ſur une fille dévote. 176.

Dominiquains. Tereſe quitte l'exercice de l'Oraiſon dans ſes années de diſſipation 33. Un Religieux Dominiquain lui en fait reprendre la pratique. *ibid.* L'Ordre de ſaint Dominique aide beaucoup ſainte Tereſe pour l'établiſſement de ſa Réforme. 73. *V.* Les Peres Bagnez, Ferdinand, Louïs Bertran, Yuañez.

Dot des Religieufes. *V.* Deſintereſement.

Douceur. Sainte Tereſe faiſoit par douceur ce qu'elle vouloit de ſes Religieufes. 209. Elle fait revenir par ſa douceur les perſonnes les plus prévenuës contre elle. *ibid.* & 214.

Durvel, Hameau où fut fondé le premier Convent de Carmes Déchauffez. 162. Description du lieu de cet établiſſement. *ibid.* S. Tereſe le va viſiter. *ibid.* Elle y fait la diſtribution d'un Monastère. 163. Elle exhorte le Pere Antoine à l'aller habiter. *ibid.* *V.* Le P. Antoine. Elle obtient

la permission des Peres Provinciaux pour cet établissement. *ibid.* Elle fait partir le Pere Jean de la Croix pour y aller 164. Elle le fait accompagner d'un seul manœuvre pour en rendre l'habitation logeable. *ibid.* V. Le Pere Jean de la Croix. La Sainte dans un voyage prend son chemin par le Convent de Durvel. 166. Etat où elle trouve cet établissement. 166. 167. Maniere de vie des premiers Religieux de ce Convent. 165. 167. 168.

E

LA Princesse d'*Eboli*, femme du Prince Ruygomez. V. Ruygomez.

Eloquence vive & persuasive de sainte Terefe. 97. 98. 135. 137. 141. 147. 151. 163. 164. 169. 209. 214. 215. 216. 217. 239. 308.

Enfer. Dieu fait voir à Terefe la felicité des Saints, & les supplices de l'Enfer. 27. Autre vision particuliere que Terefe eut de l'Enfer. 58. Description qu'elle en fait 58. 59. Tout lui paroît facile après cette vision. 60. La même vision l'engage à une plus grande perfection. 62. 63.

Epreuves. Terefe est agitée de frayeurs, que les faveurs qu'elle reçoit dans la priere ne soient des impostures du démon. 43. & seq. 49. & seq. 54. 55. Reflexions inquiétantes que fait la Sainte, après son premier projet de Réforme. 66. Elle craint d'avoir mal fait d'entreprendre la premiere fondation. 71. 72. 93. & seq. Elle est tourmentée

de mille sentimens affreux après cet établissement. *ibid.* De semblables inquiétudes l'agitent après sa fondation à Médine. 145. Raisons de cette conduite de Dieu sur Terefe. 33. 34. 43. 66. 93. 94. 145. 146.

Epreuves qu'endura la Sainte de la part des créatures. V. Calomnie, Critique, Fondations, Réforme.

F

F*Emmes*. C'est la vertu qui les fait plus estimer. 25. Quoy qu'elles ne soient pas propres à donner des conseils, elles rencontrent quelquefois bien. 249. Elles ne sont pas faciles à connoître. 177.

Le Pere *Ferdinand*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. 211. Il est nommé Visiteur Apostolique des Carmes. *ibid.* Haute idée qu'il conçut de sainte Terefe dès qu'il l'eût vüe. *ibid.* Il la met d'abord Prieure à Médine. 212. Peu après, il la fait Prieure du Convent de l'Incarnation d'Avila. *ibid.* Motifs & suites de ce choix. V. Monastere de l'Incarnation. Il survient des affaires à regler chez les Carmelites de Salamanque. 218. Le Pere Ferdinand y envoie Terefe. *ibid.* Il lui permet de fonder à Ségovie. *ibid.* Il se démet de sa charge de Visiteur. 236. Elle est donnée à un Carme de la Réforme. *ibid.* On veut éteindre la Réforme 253. Le Pere Ferdinand instruit le Roy de la verité des choses. 256. Le Roy nomme des Com.

missaires pour juger de cette affaire avec le Nonce , prévenu contre la Réforme. *ibid.*

Fondations. V. Réforme. V. Les noms des lieux où se font faites les fondations.

La vie extérieure où ces *Fondations* ont engagé la Sainte , n'étoit pas de son choix. 137. *V. Solitude. V. Voyages.* Ce qui fait penser Térése à fonder des Convens d'hommes. 134. 136. 167. Part, qu'elle eût à l'établissement des deux premiers. *Vide Durvel & Pastrane. V.* Les Pères Jean de la Croix , & Antoine. Prudence de la Sainte à laisser ensuite aux premiers Carmes Réformez , le soin de multiplier ces Convens. 193. Raison qu'on a de ne point s'étendre sur ces établissemens. *ibid.*

Fonte Sainte. Monastère de Religieux Trinitaires. 281. Il étoit voisin de la grotte de Catherine de Cardonne. *ibid.* Elle y alloit entendre la Messe , & recevoir les Sacremens. 283.

Foy, zèle de la Sainte pour la Foy. 254. Ses inquiétudes à la mort de Charles IX. dans la crainte que le Calvinisme ne s'en prévalur. *ibid.*

S. François. L'Ordre de S. François a beaucoup contribué à l'établissement de la Réforme des Carmes & Carmelites. 73. 170. *V. S. Pierre d'Alcantara. V.* Le Pere Maldonnat.

S. François de Borgia. Térése lui découvre le fond de son ame. 47. Il la rassure contre la crainte qu'elle avoit d'être dans l'illu-

sion. *ibid.* Il lui donne des regles de conduire. *ibid.*

G

Gonzales , neveu de sainte Térése. 74. Il n'avoit que cinq ans , lorsqu'on travailloit à l'édifice du premier Convent de la Réforme. *ibid.* On le trouve sans mouvement , & déjà froid sous les débris d'un mur tombé. *ibid.* Extrême affliction du pere & de la mere de cet enfant. *ibid.* On l'apporte à la Sainte. *ibid.* Elle adresse ses prieres à Dieu pour lui. *ibid.* Elle le rend plein de vie à sa mere. 75. Chacun admire cette merveille. *ibid.* Elle est produite pour un miracle dans les informations faites pour la Canonisation de la Sainte. 73. La mort de Gonzales âgé de 28. ans. 75. Il y fait paroître de grands témoignages de vertu. *ibid.*

Le P. Jérôme Gratien , Religieux de la Réforme 230. 234. Caractère de ce grand homme. 235. Son entrée dans l'Ordre des Carmes Réformez. *ibid.* Grand crédit qu'il s'acquiert dans l'esprit du Nonce Hormanet. 247. Ce Nonce le fait Visiteur Apostolique de tous les Carmes en Andaloufie. 234. 247. Première entrevûe de sainte Térése , & de ce Pere. 236. Ils y forment une étroite union pour le progrès de la Réforme. *ibid.* Le P. Gratien est encore nommé Visiteur dans la Castille. 247. Il détermine la Sainte à faire une

fondation de Carmelites à Seville, 236. La Sainte lui écrit une Lettre contenant des avis sur l'Oraison Mentale, 127. Peine des Carmes Mitigez d'avoir le Père Gracien pour Visiteur, 247. 255. Il veut se démettre de ses charges, *ibid.* Le Nonce n'y veut pas consentir, *ibid.* Un nouveau Nonce est prévenu dès Rome contre la Réforme, 248. Etant arrivé en Espagne, il dépose le P. Gracien, *ibid.* Ce Père engage la Sainte à composer son livre du Château de l'Âme, 262. La paix est renduë à la Réforme, 256. Le P. Gracien en est élu premier Provincial, 271. La Sainte le félicite sur l'affranchissement de toutes ses peines, *ibid.* Il s'applique à multiplier les nouveaux établissemens, *ibid.* Il accompagne la Sainte, quand elle va fonder à Burgos, 300. & seq. Il va visiter le Convent d'Albe neuf mois après la mort de sainte Térése, 314. Les Religieuses lui racontent les merveilles qui arrivoient au tombeau de la Sainte, 315. Il fait déterrer son corps, *ibid.* il est trouvé sans corruption, *ib.* Le P. Gracien en prend la main gauche pour la porter à Avila, *ibid.* Les Peres de la Réforme tiennent un Chapitre General, 316. Le P. Gracien y fait conclure que le corps de la Sainte sera transporté à Avila, *ibid.*

Le Pape *Gregoire XV.* poursuit avec beaucoup de zèle la Canonisation de sainte Térése. Il rend public le culte de la Sainte, 323.

Grenade, Ville d'Espagne. Fondation d'un Monastère de Carmelites en cette Ville, 299.

Madame *Guyomar*, grande amie de sainte Térése, 65. Elle a part dans le projet de la fondation du premier Monastère de la Réforme, *ibid.* & seq. ses travaux pour cet établissement, *ibid.* Son courage est ébranlé, 76. La Sainte la ranime 76. 77.

H

LE Père *Hernandez*, Jésuite. Il procure à Sainte Térése une fondation de ses Religieuses à Toledé, 166.

M. Harmanet, Nonce du Pape en Espagne, 236. Il protège la Réforme V. Le P. Gracien.

Hugues, Cardinal de sainte Sabine, 103. C'est lui qui a dressé la Règle des Carmes, *ibid.*

Humilité. Les pratiques humiliantes du Cloître font les délices de Térése, 19. Son éloignement naturel de tout ce qui s'appelloit supériorité 214. Rares exemples de l'humilité de la Sainte, 85. 209. 259. 264. 302. 311. V. Obéissance.

I

LE B. P. *Jean de la Croix*, premier Religieux de la Réforme, son caractère, 150. 151. Il avoit été Carme Mitigé, 150. Il vient fortuitement à Médine, pendant que sainte Térése s'y trouve, *ibid.* Leur première entrevûe, *ibid.* La sainte conçoit une grande

- grande estime du P. Jean de la Croix. *ibid.* Elle pente à l'attirer à sa Réforme. *ibid.* Il méritoit déjà de se faire Chartreux. *ibid.* La Sainte lui fait préférer sa Réforme. 151. Il va à Durvel. 164. Il y dispose une méchante maison en Monastère. 165. Simplicité & pauvreté qu'il laisse en cette habitation. *ibid.* & 167. Il y demeure seul près de deux mois. 165. Il s'attire l'admiration universelle des Habitans de ce lieu & des environs. *ibid.* V. Durvel
- Le P. Jean de la Croix vient chercher la Sainte à Avila pour venir fonder à Grenade. 299.
- Le P. Jean de Jesus Roca, Religieux de la Réforme. 252. La Sainte lui écrit. V. Lettres. Les Peres de la Réforme délibèrent sur ce qu'ils ont à faire pour la confirmation de leur Ordre. 270. Ils déterminent de députer quelqu'un à Rome pour y soutenir leurs intérêts. *ibid.* Ils en laissent le choix à la Sainte. *ib.* Elle jette les yeux sur le Pere Jean de Jesus. *ibid.* Il s'en défend de tout son pouvoir. *ibid.* La Sainte l'y fait résoudre. *ibid.*
- Le Frere Jean de la Misere, Religieux de la Réforme. 184. Il étoit auparavant Hermite de Tardon. *ibid.* Lui & le P. Marian s'étoient connus dès leur jeunesse. *ibid.* Ils se trouvent dans la solitude de Tardon. *ib.* Sainte Terefe les gagnent tous deux à sa Réforme. 187. 188. V. Le P. Marian.
- La Princesse Jeanne, Sœur du Roy d'Espagne Philippe II. 153. La Sainte vient à Madrid. 152. La Princesse la mène chez des Religieuses de S. François. 153. Elles y restent toutes deux pendant quinze jours. *ibid.* La Sainte y fait admirer sa prudence & sa haute vertu. *ibid.*
- Jeanne Suarez, Religieuse du Monastère de l'Incarnation d'Avila. 18. Sa vertu. 23. Elle étoit grande amie de Terefe. 18. C'est ce qui détermine Terefe à se faire Religieuse en ce Monastère. *ibid.* Jeanne Suarez l'accompagne quand elle en sort pour rétablir sa santé. 27.
- S. Jérôme. La lecture de ses Epîtres détermine Terefe à se faire Religieuse. 16.
- Le Pere Jérôme Gratien. V. Gratien.
- Jésuites. La Sainte leur est adressée comme très-experimentez sur les voyes intérieures. 45. Elle y trouve un sage & prudent Directeur. 46. Ce Directeur la fait parler à saint François de Borgia. 47. Ce même Directeur sort d'Avila. 48. Le P. Alvarez de la même Compagnie lui succède. *ibid.* La Compagnie de Jesus a beaucoup contribué à l'établissement de la Réforme de sainte Terefe. 73. 260. Ces Peres lui procurent une fondation à Salamanque. 201. 202. Ils eurent part dans les fondations de Carmelites à Veas & à Burgos. 219. 299. La Sainte écrit à son Frere, que les

- Jésuites élevent bien les jeunes gens. 197. Marques d'estime & de reconnoissance de sainte Tereſe pour les Jéſuites. 260.
- V. Les Peres Baltazar Alvarez, Gaſpard Salazar, Hernandez, Riſpalda.
- Illuſſion.* On croit que Tereſe eſt trompée dans les voyes intérieures. 44. 50. & ſeq.
- Incarnation d'Avila,* nom du Convent où Tereſe ſe fit Religieuſe. V. Monaſtère.
- Innocent IV.* Pape. Il a confirmé la Règle des Carmes. 103.
- Inſpirations.* Certitude des inſpirations de ſainte Tereſe. 300.
- V. Oraiſon Mentale. Elle ſe ſoumet touſjours à l'obéiſſance. *ibid.* V. Obéiſſance.
- S. Joſeph.* Tereſe tombe en ſa ſeconde maladie. 22. Sa langueur pendant trois ans. *ibid.* & ſeq. Elle eſt inſpirée de ſe recommander à ſaint Joſeph. 28. Elle ſe reconnoît redevable de ſa guériſon à ce Saint. *ibid.* Elle a depuis recours à lui en toute occaſion. *ibid.* Elle éprouve l'utilité de ſon interceſſion. 29. Elle contribüé à faire augmenter ſon culte dans l'Egliſe. *ibid.* Nulle Eglife ne portoit encore le nom de ſaint Joſeph. 92. Elle met ſous ſon invocation le premier Convent de ſa Réforme. 92. Elle fait le même de la plupart des autres. 134.
- S. Joſeph d'Avila,* nom du premier Convent de la Réforme. V. Monaſtère.
- Don Juan d'Autriche,* fils naturel de l'Empereur Charles-Quint. 278. Son éducation eſt confiée à Catherine de Cardonne. *ibid.* Grande affection qu'il lui porta. *ibid.* Son commerce de Lettres avec elle pendant qu'elle eſt dans la ſolitude. 288. Quand elle en fut ſortie, elle le revoit pluſieurs fois. 291. Elle lui prédit la victoire de Lépante ſur les Turcs. *ibid.*
- Julien d'Avila.* Saint Prêtre ami de Sainte Tereſe. 100. Il aſſiſte à la conſecration de l'Egliſe du premier Convent de la Réforme. 92. Toute la ville d'Avila ſe ſouleve contre cet établifſement. 100. Julien ſ'en déclare le défenſeur. *ibid.* Il ſ'employe pour la fondation des Carmelites à Médine. 138. & ſeq. Il dit la première Meſſe dans la nouvelle fondation à Vailladolid. 157. Il va à Durvel avec la Sainte. 162. Il ſe trouve aux fondations qui ſe font à Ségovie & à Seville. 219. 237. Il accompagne la Sainte dans tous ſes voyages. 162.

L

Lettres de ſainte Tereſe.

Elle écrit au P. Baltazar Alvarez. *Vide* Baltazar Alvarez. Lettre qu'elle écrit au P. Yvagnez Dominiquain, en lui envoyant la relation de ſa vie. 85.

Fragment d'une Lettre à un Evêque. 125. Elle l'exhorre à l'exercice de l'Oraiſon Mentale. *ibidem* Pluſieurs inſtructions,

- qu'elle lui donne sur ce sujet. *ibid. & seq.*
- Fragment d'une Lettre au P. Gratien. 127. Elle le charge de donner à la Prieure de Seville certains avis sur l'Oraison. *ibid.*
- Elle écrit au même, le félicitant sur l'affranchissement de toutes ses peines. 271.
- Elle lui marque dans une autre Lettre des particularités sur la police des Monastères. 297.
- Fragment d'une Lettre à Laurens de Cépède son frere. 133. On y voit l'agréable humeur de la Sainte.
- Fragment d'une autre Lettre au même. 194. *& seq.* Elle l'entretient des affaires de sa famille. On y voit un juste assemblage de la piété la plus épurée, avec le soin de l'intrêrêt des proches.
- Elle lui écrit des choses semblables. 200.
- Fragmens de plusieurs autres Lettres au même. 245. *& seq.* On y voit avec qu'elle facilité de genie la Sainte traite toutes sortes de matieres.
- Elle écrit à un Carme de la Réforme sur le discernement des esprits. 177.
- Fragment d'une Lettre au P. Marian. 194. Elle l'instruit sur la necessité d'une autre retraite.
- Elle écrit au P. Bagnez 200. Elle fait voir son desinteressement sur la dot de ses Religieuses.
- Fragment d'une autre Lettre à la Prieure des Carmelites de Seville. 243. La Sainte avertit ses filles de ne se point occuper des sciences contraires à leur état.
- Elle écrit à Don Teuton de Bragança, Archevêque d'Evora. 254. 255. Elle lui décharge son cœur, sur la tempête qui s'étoit élevée contre la Réforme. *ibid.* Et sur la peine que lui caufoit la crainte du progres du Calvinisme. *ibid.*
- Elle écrit à son General, pour être dispensée de plus fonder de Convens. 245.
- Fragment d'une autre Lettre au même, sur la persécution qui s'étoit élevée contre elle, & contre sa Réforme. 249.
- Fragment d'une Lettre à un Religieux de la Réforme sur le même sujet. 252.
- Elle écrit aussi au Roi sur le même sujet. 255.
- Fragment d'une Lettre au P. Provincial des Jésuites. 257. Elle avoit été soupçonnée d'avoir voulu attirer à la Réforme un P. Jésuite.
- Elle se justifie de ce soupçon.
- Livres composez par sainte Térèse.*
- Livre de sa vie, écrite par elle-même.* Quand, & en quel lieu elle l'écrivit. 84. Violence qu'elle se fait en le composant. 41. 84. 85. Elle ne s'y résoud que par l'ordre de son Confesseur. *ibid.* Son dessein étoit que son Confesseur jugeât avec quelques personnes Doctes, si elle étoit dans le bon chemin. *ibid.* Elle y décrit les differens degrez d'Oraison par où elle a passé. 41. 42. Enseignemens qu'elle y donne sur l'exercice de l'Oraison Mentale. 41. *& seq.* 106. *& seq.*

- V.* Oraison Mentale. Idée de ce Livre. 41. 84. La Princesse Ruygomez contraint la Sainte de le lui prêter. 189. Il passe par les mains des domestiques. 190. Des copies en sont envoyées à Madrid. *ib.* Il y devient le sujet de la raillerie. *ib.* L'Inquisition en est saisie. 190. 262. Il a l'approbation de ce Tribunal. 264. Après la mort de la Sainte, le Livre est rendu à l'Ordre. 265. Le Tribunal de l'Inquisition contribué à la dépense de son impression. *ib.*
- Livre des Fondations.*
La Sainte écrit cette Histoire durant son séjour à Salamanque. 244. Ce fut par ordre de son Confesseur. *ib.*
- Livre du Chemin de Perfection.*
Quand, & où la Sainte le compose. 105. C'est par ordre de son Confesseur. *ib.* Idée de ce Livre, & matière dont il traite. 105. 106. Instruction qu'y donne la Sainte sur la Priere Vocale & Mentale. 114. & *seq.*
- Livre du Château de l'Ame.*
La seule obéissance détermine sainte Tereſe à le composer. 262.
- Motif de la composition de ce Livre. *ib.* Matière, dont il traite. *ibidem.*
- Livre des Méditations après la Communion.*
Il est appelé dans l'Original *Exclamations.* 297. Idée de cet Ouvrage. *ib.*
- Livre de l'explication du Cantique de Salomon.*
La Sainte avoit commencé ce Li-
- vre par obéissance à l'un de ses Confesseurs. 296. Elle le supprime par obéissance à un autre. *ib.* On a encore un Fragment de cet Ouvrage. *ib.*
- Ouvrage sur la manière de visiter les Monastères. 265. & *seq.*
- Avis de la Sainte, sur le soin que le Visiteur doit prendre du Temporel & du Spirituel. *ib.*
- Courte Analyse de tout l'Ouvrage. *ib.*
- Méditations sur le *Pater.* 269. Il est incertain que cet Ouvrage soit de sainte Tereſe. *ib.* Tous les Ouvrages de la Sainte ont eu l'estime du public. 269. Leur générale approbation par un décret authentique de l'Inquisition. *ib.* Grand cas qu'en fit Philippe II. Roy d'Espagne. *ib.* Il les enferme précieusement dans une armoire particulière de sa Bibliothèque de l'Escorial, avec les Originaux des Oeuvres de S. Augustin, & de S. Chrysostome. *ib.*
- Le P. Louis Bertrand, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. 68. Sainte Tereſe le consulte sur la fondation du premier Convent de la Réforme. *ib.* Il l'encourage pour cette entreprise. *ib.*

M

Madrid, ville capitale d'Espagne. Sainte Tereſe est invitée d'aller visiter les Carmelites d'Alcala. 152. Son départ avec Madame Marie de Mendoza. *ib.* Cette Dame la fait passer par Madrid. *ib.* On sou-

- haitoit fort d'y voir Térése. *ib.*
 Elles descendent chez Madame de Mascaregnas. *ib.* La curiosité de voir la Sainte y assemble plusieurs Dames. *ib.* Térése s'aperçoit que ces Dames attendent d'elle des discours d'une spiritualité non commune. *ib.* Sagesse avec laquelle elle les frustre de leur attente. *ib.* La Princesse Jeanne la mene chez les Religieuses de S. François. 153. La Sainte s'y déguise aussi bien, qu'on ne vit rien en elle que de commun. *ib.* Les personnes les plus penetrantes en conçoivent une plus haute idée de la sainteté de Térése. 152. 153.
- La Sainte allant de Toledo à Pastrane, passe une seconde fois par Madrid. 179. Elle descend encore chez Madame de Mascaregnas. *ib.* Cette Dame lui fait connoître le P. Marian. *ib.* V. le P. Marian. La Sainte traite avec le Cardinal Quiroga d'une fondation de Carmelites à Madrid. 264.
- Maladies.* Première maladie de Térése. 14. Cette maladie la fait sortir du Convent de N. D. de Grace. V. Monastère de N. D. de Grace. Autre maladie de la Sainte peu après sa Profession Religieuse. 22. & seq. On la croit morte. 27. Sa patience en cette maladie. 22. & seq. Elle est ensuite réduite pendant vingt ans à des infirmités habituelles. 33. Sa dernière maladie. 310. & seq.
- Malagon, petite ville d'Espagne. La Sainte y fonde un Convent de ses Religieuses. 153. & seq. Alphonse Maldonat, Religieux de l'Ordre de saint François. 134. Il revient des Indes. *ib.* Il va voir Térése au premier Convent de sa Réforme depuis peu fondé. *ib.* Il lui parle du grand nombre d'Idolâtres qui ne connoissent point Dieu. *ib.* Extrême affliction de la Sainte à ce récit. *ib.* Le salut de ces misérables sert de motif à la Sainte, pour faire de nouvelles fondations. *ib.*
- Le P. Ambroise Marian, Religieux de la Réforme. Abregé de l'Histoire de cet homme illustre. 180. Sa science, ses grands emplois dans le monde. 180. 181. Sa retraite parmi les Hermites de Tardon. 183. Il cherche une solitude plus retirée. 187. Le Prince Ruygomez lui donne un Hermitage proche Pastrane. *ib.* Il loge à Madrid chez Madame de Mascaregnas. 179. Sainte Térése y passe. *ibid.* Cette Dame les fait parler ensemble. *ib.* La Sainte le gagne à sa Réforme, & le Frere Jean de la Misere son compagnon. 187. 188. Le P. Marian donne son Hermitage pour faire un Convent de Carmes Réformez. 188. L'établissement s'y fait. 190. Description de la situation de ce Convent. 191. Le P. Marian prend l'habit de la Réforme. 190. Il fait sa Profession. 199. Sainte Térése vient à Pastrane pour y assister. *ib.* Le P. Marian aide la Sainte dans la fondation des Carmelites de Seville. 239. Il

est envoyé par le Prince Ruygomez, pour retirer Caterine de Cardone de sa retraite. 289. Il l'amene à Pastrane. 290. Il assiste le Prince Ruygomez à la mort. 219. Il donne l'habit de Carmelite à la Princeſſe ſa veuve. 220. Sainte Tereſe écrit au P. Marian. *V.* Lettres de ſainte Tereſe.

Madame de *Mafcaregnas*, Gouvernante du Roy d'Espagne Philippe II. pendant ſon enfance. 152. La Sainte loge chez elle à Madrid. *V.* Madrid. Cette Dame lui fait connoître le P. Marian. *V.* Le P. Marian.

Medina Celi, Madame de Pardo, ſœur du Due de Medina Celi. *V.* Pardo.

Medine du Champ, ville d'Espagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 137. *Et ſeq.*

Alvare de *Mendoza*, Evêque d'Avila. 231. S. Pierre d'Alcantara l'avertit du deſſein de la fondation du premier Convent de la Réforme. 68. Ce Prélat entre ſerieuſement dans cette affaire. 75. Il écrit au Pape pour en avoir l'adminiſtration. *ib.* Cela lui eſt accordé. 88. Il protège ce nouvel établifſement, tandis que toute la ville y eſt contraire. 101. Il obtient du Pere Provincial le retour de Tereſe à ſa nouvelle fondation. Il oblige la Sainte d'en accepter la Superiorité. 102. Le P. General permet de fonder deux Convents de Carmes Réformez. 137. Alvare de *Mendoza* engage les Peres Provinciaux à y conſentir auſſi. *ib.* Ce Prélat

eſt fait Evêque de Palence. 294. Avant ſa ſortie d'Avila, il ſe démet en faveur de l'Ordre, de ſa Jurifdiction ſur le premier Convent de la Réforme. *ibid.* Il en veut avoir un Monaſtère dans ſon nouveau Diocèſe. *ib.* Il invite la Sainte à le venir établir. *ib.* Il fait lui-même la ceremonie de la conſecration de l'Egliſe. 296. Il contribué à cette fondation par de grandes aumônes. *ib.* Il obtient de l'Archevêque de Burgos une fondation de Carmelites dans ſa ville. 299. Il avoit fait bâtir une Chapelle dans l'Egliſe du premier Convent de la Réforme. 316. Il obtient des Superieures de la Réforme, après la mort de la Sainte, que ſon corps y ſoit porté. *ibidem.*

Don Bertrand de *Mendoza*, frere de l'Evêque d'Avila.

Il parle à la Sainte de lui fonder un Convent de Carmelites. 146. Il vient lui confirmer ſes offres à Medine. *ibidem.* Il la preſſe de ſe mettre en poſſeſſion d'une maiſon & d'autres biens qu'il a à Vailladolid. *ibid.* La Sainte eſt contrainte d'aller à Malagon. *ibidem.* Don Bernard ne la laiſſe point partir qu'il n'ait paſſé l'Acte de donation. *ib.* Il meurt ſubitement. 156. Le caractere reconnoiſſant de la Sainte, la rend très-ſenſible à cette mort. *ib.* Elle adreſſe de ferventes prieres à Dieu, pour le ſalut de ce bienfaicteur. *ib.* Dieu l'éclairé ſur la délivrance. 152.

Madame Marie de *Mendoza*,

Sœur d'Alvare & de Bernard. Elle mene sainte Tereſe de Medine à Alcalá. 152. Elle la fait paſſer par Madrid. *V.* Madrid. Le Convent des Carmelites de Vailladolid ſe trouve mal ſitué. 157. Cette Dame leur donne une autre maiſon. *ib.* Grandes dépenſes qu'elles fait pour ſon accommodement. *ib.* Elle obtient la permiſſion du P. Provincial pour la fondation à Durvel. 164. Grande liberalité de cette Dame envers les pauvres. 157.

Miracles. Un jeune neveu de Tereſe eſt trouvé ſans mouvement ſous les débris d'un mur. 74. La Sainte le rend plein de vie à ſa mere. 75. *V.* Gonzales. Sainte Tereſe guérit miraculeuſement une malade. 208. Conversion miraculeuſe d'une fille mondaine. *V.* Conversion. Dieu pourvoit miraculeuſement à la pauvreté des Carmelites de Villeneuve de Laxave. 295. Miracles qui ſuivirent la mort de la Sainte. 313. *& ſeq.*

Monastère des Religieuſes d'Avila nommé N. D. de Grace. 12. Le Pere de Tereſe ſ'apperçoit des diſſipations de ſa fille 11. Il la met dans ce Convent. *ib.* Salutaires inſtructions qu'elle y reçut. 12. 13. Sa pieté & ſa ferveur ſe rallument. 13. L'état Religieux lui paroît le plus ſouhaitable. *ib.* L'idée d'un engagement l'eſſraye. 14. Ces agitations d'eſprit la rendent malade. *ib.* Son pere la retire de ce Monastère. *ib.*

Monastère de l'Incarnation d'Avila, Convent de Religieuſes Carmelites. 17. Quand, & par qui il avoit été bâti, & ſa deſcription. *ib.* Premieres penſées qu'à Tereſe d'être Religieuſe. 13. 14. 16. Ses combats pour ſ'y reſoudre. *ib.* Ce que lui coûte ſon ſacrifice. 17. 18. Ce qui la détermine à choiſir le Convent de l'Incarnation. 18. Sa priſe d'habit. 17. Sa Profeſſion. 20. Elles ſ'acquiert l'eſtime & l'affection de routes les Religieuſes. 21. *& ſeq.* Relâchemens qui ſe trouvoient introduits dans ce Monastère. 64. 65. Tereſe ſe donne entierement à Dieu. 49. *& ſeq.* Elle ſouhaite une demeure plus propre à ſes grands deſſeins de retraite & de penitence. 63. 64. Elle penſe à la fondation d'un Convent Réformé. 64. 65. Les Religieuſes du Convent de l'Incarnation ſont informées de ce deſſein. 71. Elles ſe déchainent contre Tereſe. *ibid.* Leur eſtime & leur amitié pour elle, les porte à l'élire Prieure, pour lui ôter l'idée de ſon deſſein. 86. Quatre d'entr'elles la ſuivent en ſon nouvel établifſement. 101. 102. L'irregularité de ce Monastère ſ'augmente depuis la ſortie de la Sainte. 213. 214. Un Viſiteur Apoſtolique la tire de ſa Réforme, pour la faire Prieure de ce Convent. 212. Répugnance de Tereſe à accepter cette charge. *ib.* Pareille répugnance des Religieuſes de l'avoir pour Prieure. 214.

Discours qu'elle leur fit qui les adoucit. 215. Elle rétablit le spirituel & le temporel de ce Convent. 216. 217. Elle y reste Prieure trois ans. 226. Les Religieuses font leur possible pour qu'elle soit continuée. *ib.* N'ayant pu l'obtenir, elles pleurent amèrement son départ. *ib.* Quelques années après elles l'élitent elles-mêmes pour leur Prieure. *ib.* Elles ont recours au Roy & aux autres Puissances, pour soutenir leur élection. *ib.*

Monastère de saint Joseph d'Avila premier Convent de la Réforme. Ce qui oblige Térése à penser à cet établissement. *V.* Monastère de l'Incarnation. Règle de vie du Convent de S. Joseph. *V.* Réforme. Il est établi sous la Jurisdiction de l'Evêque. 75. 88. L'Evêque y met Térése Prieure après la fondation. 102. Ce Convent est retiré de la Jurisdiction de l'Evêque. 294. La Sainte y est remise Prieure une seconde fois. 298. Elle y rétablit la discipline qui s'y étoit un peu altérée. 299.

Le Comte & la Comtesse de *Monterei*, amis de la Sainte à Salamanque. 207. Ils obtiennent des Supérieurs que la Sainte descende chez eux quand elle viendra à Salamanque. *ib.* Elle y guérit miraculeusement la femme du gouverneur de leurs enfans. 208.

Mortification. L'une des plus sensibles de Térése est, que les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, deviennent publiques. 45. 51.

V. Croix, & Souffrances. *Murmures* contre la Sainte, *Vide* Critique.

N

*N*otre-Dame de Grace. Convent des Religieuses à Avila. *V.* Monastère. *Nonces* du Pape. *V.* Hormaner. *V.* Réforme.

O

*O*béissance. Sainte Térése y soumet toutes ses entreprises de Réforme, & toutes ses révelations. 66. & *seq.* 86. 87. 179. 218. 258.

C'est l'*Obéissance* qui lui fait composer tous ses Livres. *V.* Livres. Autres preuves singulieres de cette vertu dans sainte Térése. 47. 50. 51. 54. 55. 70. 71. 72. 77. 78. 85. 97. 211. 249. 296.

Parfaite *Obéissance* des filles de sainte Térése. 177.

Oraison Mentale. Premiers attraits de Térése pour cet exercice. 15. Dieu commence à lui faire goûter les dons sublimes de l'Oraison. 23. 24. Les conversations mondaines lui en font perdre le goût & la pratique. 29. & *seq.* Elle en reprend l'exercice. 33. extrême difficulté qu'elle eut de rompre avec les compagnies mondaines. 34. & *seq.* Elle triomphe de ces obstacles. 40. 41. Son reste d'attachement pour la conversation des gens d'esprit. 44. Retardement qu'elle en souffre dans les voyes de Dieu.

Dieu. *ibid.* & *seq.* Son parfait renoncement aux créatures. 49. 50. Elle est élevée à la sublime contemplation, & Dieu ne cesse plus de la combler de ses faveurs. 40. 41. 49. 56. Elle ne laisse pas d'être livrée à de très-rudes épreuves. *V.* Epreuves. Raisons de cette conduite de Dieu sur Térése. *ib.* Elle est délivrée de ses perplexités. 52. & *seq.* 60, 61. Conviction intérieure qu'elle avoit de la présence de Dieu, quand il lui parloit dans l'Oraison. 49. 52. 53. 62. 66. 71. 83. 87. 300. Elle décrit dans sa vie les différens degrez d'Oraison par où elle a passé. 41. 42. Ce qu'elle dit de ses communications intimes avec Dieu, passe l'intelligence humaine. 42. 57. On ne laisse pas d'en apercevoir la réalité. *ib.*

Pourquoi on ne s'étend pas sur cette matiere. 41. 106. 107. La Sainte déclare qu'on ne peut s'expliquer nettement sur ce sujet. 42. 55. Elle avertit ses Sœurs de n'avoir pas trop d'empressement pour la lecture de ces sortes de traités. 42. Personne n'a parlé plus judicieusement que Térése de l'Oraison Mentale. 105. Elle a dissipé les ténèbres répandus sur cette matiere. 106. Elle a inspiré le goût de la Priere Mentale. *ib.* Gloire de la Sainte de n'avoir rien écrit sur ce sujet qui ait pû être repris. 107. Ses instructions de pratique sur cet exercice. 107. & *seq.* jusqu'à 130.

L'Evêque d'Osme, ville d'Espagne. *V.* Le Docteur Velasquez.

Ouvrages composés par sainte Térése. *V.* Livres.

P

Palence, ville Episcopale d'Espagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 296.

L'Evêque de Palence. *V.* Alvaré de Mendogé.

Madame de Pardo, Sœur du Duc de Médina Celi.

Mort de son mari Arias de Pardo, l'un des premiers Seigneurs de la Castille. 77. Son extrême affliction de cette perte. *ib.* Elle entend parler de la vertu & des grâces de l'humour de Térése. *ib.* Elle se persuade qu'elle pourra la consoler. *ib.* Elle prie le P. Provincial de la lui envoyer. *ib.* Le P. Provincial écrit à Térése d'y aller. *ib.* Cette Dame demuroit à Tolède. 78. Térése s'y rend. *ib.* La Sainte parle librement à cette Dame des devoirs de la piété. 81. La présence de Térése lui fut très-utile & à toute sa maison. 81. 82. La Sainte y reste pendant six mois. 86. Madame de Pardo contracte avec elle une étroite amitié. 87. Elle est très-affligée de son départ. *ib.* Quelques temps après cette Dame veut fonder des Carmelites à Malagon. 153. Elle presse la Sainte de la venir trouver à Tolède. *ib.* Térése s'y rend. *ib.* Elles vont toutes deux à Malagon. 154. Le Convent est fondé. *ib.* Incommodité du lieu. *ib.* Liberalité de cette Dame, qui en donne un autre. *ib.* La Sainte loge chez Madame de Pardo.

- quand elle vient fonder à Tolède. 168.
- Pastrane*, ville d'Espagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 178. 179. 189. La Princesse de Ruygomez inquiète les Religieuses de ce Monastère. 220. & seq. V. Ruygomez. Les Carmelites abandonnent ce Convent. 225. Elles sont transférées à Ségovie. *ibid.* Fondation des Carmes Réformez de Pastrane. *Vide* le P. Mirian. *Vide* le Prince Ruygomez, Maniere de vie des premiers Solitaires de l'Hermitage de Pastrane. 192. 193.
- Patience*. Exemples signalez de la patience de sainte Térése. 174. 201. 261. 306.
- Le Pape *Paul V.* fait faire des informations pour la Canonisation de la Sainte. 320.
- Pauvreté*. Avantages de la pauvreté des Monastères. 83. Ce qui fit penser Térése à fonder son premier Convent sans revenus. *ib.* Elle est confirmée dans ce sentiment par S. Pierre d'Alcantara. *ib.* Ce Saint y fait consentir l'Evêque d'Avila. 88. Le Convent est fondé de cette sorte. *ib.* & 102. Les aumônes s'y répandent avec abondance. 103. Répugnance qu'a la Sainte de fonder à Malagon avec des revenus. 154. 155. La plupart de ses Monastères sont fondez sans revenus. V. Fondations. Quelques Convents en souffrent dans les commencemens. 174. 175. 240. 295. Dieu y pourvoit. *ib.*
- Amour de Térése pour la pauvreté 155. 197. Exhortation qu'elle fait à ses enfans pour cette vertu & contre la magnificence des édifices. 164. La pauvreté se fait plus estimer que les richesses. 168.
- Penitence*. Sainte Térése se prescrit de rigoureuses pénitences. 22. 47. 48. Elle les pratique toute sa vie. 47.
- Vie pénitente de saint Pierre d'Alcantara. 89.
- Philippe second*, Roy d'Espagne. Il connoît le mérite de Caterine de Cardonne. 277. Il la met auprès de la Princesse de Ruygomez. 278. Il est instruit de la bonté de la cause des Carmes Réformez. 255. 256. Il nomme des Commissaires pour en juger conjointement avec le Nonce. 256. Grand cas qu'il fit des Livres de sainte Térése. V. Livres de sainte Térése.
- Le Pape *Pie IV.* donne un Bref pour l'établissement du premier Convent de la Réforme. 88. 91. Il en donne l'administration à l'Evêque d'Avila. 88.
- Le Pape *Pie V.* nomme des Visiteurs pour tous les Ordres Religieux. 211.
- S. Pierre d'Alcantara*. Il vient à Avila, Commissaire Général de son Ordre. 60. Une amie de Térése la fait parler à ce saint homme. 61. Térése lui rend compte de ses dispositions intérieures. *ib.* Assurance qu'il lui donne, que c'est l'Esprit de Dieu qui la conduit. *ib.* Il approuve le dessein de la fondation du premier Convent de la Réforme. 68. Il en avertit l'Evêque d'Avila. *ib.* Il confirme Térése

dans le sentiment de fonder ce Monastère sans revenu 83. Il engage l'Evêque d'Avila à y consentir. 88. Il est consulté par Catherine de Cardonne sur son dessein de se retirer en une solitude. 279. Il l'a fortifié dans cette résolution. *ib.* Mort de S. Pierre d'Alcantara. 88. Particularités de sa vie pénitente. 89.

Q

LE Cardinal *Quiroga*, Archevêque de Tolède, & Président de l'Inquisition. 264. La Sainte lui demande permission de fonder un Convent de Carmelites à Madrid. *ib.* Il apprend à la Sainte que l'Inquisition n'a rien trouvé à reprendre dans le Livre de sa Vie. *ib.* Attachement qu'il lui témoigne pour elle & pour sa Réforme. *ib.* Peu après la mort de Térése, il rend le Livre de sa Vie à l'Ordre. 265.

R

DOn *Raphaël*, Gentilhomme d'Avila. 162. Il sçait que Térése veut fonder un Convent de Carmes Réformez. *ib.* Offres qu'il lui fait d'une maison qu'il a à Durvel. *V.* Durvel.

Reconnoissance. La Sainte y est très-sensible. 87. 139. 156. 157. Fausse idée de reconnoissance. 10. 29. 48. Déplaisir de Térése de n'avoir pas toujours été ingrate au monde. 29.

Réforme. Ce qui y fait penser Térése. *V.* Monastère de l'Incarnation, Elle n'a d'abord en vûe

que l'établissement d'un nouveau Convent de filles pour s'y retirer. *ib.* Avec qui, & comment elle concerta ce dessein. 64. 65. 67. L'entreprise devient publique, & est regardée comme une extravagance 68. Il s'y forme une opposition générale de la part de l'Ordre, & de la ville d'Avilla. *ib.* & *seq.* L'affaire se négocie secretement. 72. & *seq.* 90. 91. La Sainte n'entreprend rien dans cette négociation que par le conseil des plus célèbres Theologiens. 92. Etablissement du Convent. 92. Assemblée de la ville qui en détermine la ruine. 98. 99. Les esprits sont apaisés. 101. Fin particuliere qu'eût Térése en cette Fondation. 64. 65. Reglemens qu'elle y établit. 102. Maniere de vie qui s'y pratiquoit. *ib.* 130. 131. Le Général de l'Ordre approuve cet établissement. 135. Motif de Térése pour fonder d'autres Convents. 134. 135. Le P. Général lui en donne permission. 136. Elle pense à fonder des Convents d'hommes. *ib.* Le P. Général lui permet d'en fonder deux. 137. Elle gagne à sa Réforme le P. Jean de la Croix & le P. Antoine. *V.* Ces Peres. Trois Ordres Religieux ont aidé sainte Térése pour l'établissement de sa Réforme. 73. Le P. Gratiens Religieux de la Réforme est fait Visiteur de tous les Carmes en Andalousie & en Castille. 234. 247. Les Carmes Mitigez craignent que Térése & ce Pere ne les assujettissent à la Réforme. 247. On résout

- de détruire la Réforme. 248.
 Un nouveau Nonce est prévenu dès Rome contre les Réformez. *ib.* Il devient leur persécuteur après son arrivée en Espagne. *ib.* & 251. Recit de ces troubles. 247. & seq. 255. On ordonne à la Sainte de se choisir un Convent, dont elle ne sorte plus. *V.* Tolède. Le Pere Gratien est déposé de son office de Visiteur. 248. Un P. Mitigé est mis en sa place. *ib.* Disposition de la Sainte pendant cette tempête. 248. & seq. Le Roy d'Espagne est informé de cette affaire. 255. Il donne des Assesseurs au Nonce pour en connoître avec lui. 256. Le Nonce revient un peu de ses préventions. 270. Il nomme pour Supérieur des Réformez le P. Ange Salazar, très-affectionné à cet Institut. *ib.* Ce Supérieur commence par rendre à Terefe la liberté d'aller où elle voudroit. *ib.* Les Réformez sollicitent à Rome la séparation des deux Observances. *ib.* Tout réussit à Rome & en Espagne à l'avantage des Réformez. *ib.* On y reconnoît leur innocence & l'utilité de cette Réforme. *ib.* On y règle que les Mitigés n'auront plus d'inspection sur eux. 271. La paix est renduë à la Réforme par ce moyen. *ib.* Sainte Terefe en voit l'accroissement jusqu'à trente Convents. 313. Progrez de la Réforme après la mort de la Sainte. 319. Etablissement des Carmelites Réformées en France. *ib.* Bref de Paul V. au Roy Henry IV. pour la reception des Carmes Déchauffez en France. 321.
- Religion.* Les vertus morales doivent être dirigées par la Religion. 30.
- Retraite.* Inclination de Terefe pour la retraite. 22. On l'accuse à ce sujet de singularité. *ib.* Elle se relâche sur ce sujet. *V.* Conversations. Son entiere rupture avec les créatures. 40. 41. 49. 50. Le défaut de retraite lui rend desagréable le séjour du Convent de l'Incarnation. 63. 64. Exacte retraite qu'elle introduit dans la Réforme. 102. 194. C'est contre son penchant qu'elle quitte sa solitude pour s'occuper à tant de fondations. *Vide* Voyages.
- Révelations.* Terefe soumet toutes ses révélations à l'obéissance. *V.* Obéissance. Juste estime qu'elle en faisoit. 258. 300. Certitude des révélations de sainte Terefe. 300. *V.* Oraison Mentale. Le Pere Ripalda Jésuite, Confesseur de la Sainte à Salamanque. 244. Il lui fait écrire l'Histoire de ses fondations. *ib.* Le Pere Rocca. *V.* Le P. Jean de Jesus Rocca.
- Rodrigue,* Frere de Terefe. 4. Leur desir du martyre dès leur enfance. *ib.* Leur départ pour l'aller chercher chez les Mores. 5. Un de leurs oncles les ramene à leur mere. *ib.*
- Romans.* Danger qu'il y a de les lire. 7. Faute des parens qui en permettent la lecture à leurs enfans. *ib.* Tort que cette lecture fit à Terefe. 7. & seq.
- Le P. Jean-Baptiste Rubeo, Gé-

général de l'Ordre des Carmes. 135. Il passe d'Italie en Espagne. *ib.* Son arrivée à Avila. *ib.* Le premier Convent de la Réforme venoit d'être fondé sous la Jurisdiction de l'Evêque. *ib.* Térése fait au P. Général un recit naïf de toutes choses. *ib.* Il est édifié de voir fleurir en ce Convent la régularité primitive. *ibid.* Haute estime qu'il conçoit de la Sainte. *ib.* Il approuve sa fondation. *ib.* Il lui permet d'en faire d'autres semblables. 136. Il visite plusieurs fois la Sainte, pendant son séjour à Avila. *ib.* Elle lui écrit après son départ sur la fondation des Convents d'hommes. 137. Il lui permet d'en fonder deux. *ib.* La Sainte lui écrit pour être dispensée de plus faire de fondations. 245. Il lui ordonne d'en faire le plus qu'elle pourra. *ib.* Il change peu après de sentiment. Il devient contraire à la Réforme, croyant le devoir faire pour le bien de la paix. 248. La Sainte lui écrit à ce sujet. *V.* Lettres de sainte Térése.

Le Prince *Ruygomez*, premier Ministre & Favori du Roy d'Espagne Philippe II. 178. 278. La Princesse mande Térése à Pastrane pour y fonder des Carmelites. 178. Arrivée de la Sainte à Pastrane. 188. Elle y est logée avec ses Compagnes dans le Palais du Prince. *ib.* Difficultés déraisonnables de la Princesse sur la fondation. 189. Le Prince les applanit. *ib.* Il fait bâtir le Monastère & lui assigne des revenus. *ib.* La Princesse force

Térése de lui prêter le Livre de sa vie. *ib.* Inconveniens qui en arrivent. *V.* Livres de sainte Térése. Le Prince donne au P. Marian un Hermitage proche de Pastrane. *V.* Le P. Marian. Térése détermine le Prince à fonder des Carmes Réformez en cet Hermitage. 190. Le Roi met Caterine de Cardonne auprès de la Princesse Ruygomez. 277. Le Prince & la Princesse lui font avoir le soin de l'éducation de Don Carlos, & de Don Juan d'Autriche. 278. Caterine de Cardonne se retire dans une solitude. 279. Le Prince Ruygomez envoie le Pere Marian pour l'en retirer. 289. Mort de ce Prince. 219. Il est enterré aux Carmes Réformez de Pastrane. 212. Douleur excessive de la Princesse. 219. Elle veut aussi-tôt prendre l'habit de Carmelite. 220. Elle donne beaucoup à souffrir aux Carmelites de Pastrane. 221. & seq. Ses bizareries & ses caprices obligent d'abandonner ce Convent. 225.

S

Sacremens. Térése trouvoit sa consolation dans leur frequent usage. 25.

S. Sacrement. Son culte est un des principaux motifs des fondations de sainte Térése. 146. Elle est cause qu'on lui rend plus d'honneur. 147. Son étrange frayeur aux moindres apparences qu'il est exposé à quelque insulte. 145. 146. *V.* Communion.

Salamanque, ville d'Espagne. La

- Sainte y fonde un Convent de ses Religieuses. 201. 207.
- Le P. Ange *Salazar*, Provincial des Carmes Mitigez. 68. Sa pieté. *ib.* Il approuve le dessein de la fondation du premier Convent de la Réforme. *ib.* Les oppositions qui s'y forment le font changer de sentiment. 70. Il envoie Terefe à Toléde confoler Madame de Pardo. *V.* Madame de Pardo. Il lui permet d'en revenir. 86. La fondation du premier Convent Réformé s'exécute à son inscû. 91. *& seq.* Il reprimende Terefe. 97. Il lui fait rendre compte de sa conduite. *ib.* Elle lui raconte toute l'affaire ingénûement. *ib.* Il est satisfait. 98. Il promet de favoriser le nouvel établissement. *ib.* Il est fait Vifiteur Apostolique de l'une & l'autre Observance. 248. Le Chapitre Général défend à Terefe de fortir du Convent qu'elle se choisira. 249. Le P. Salazar lui signifie cet ordre. *ib.* Ménagemens qu'il a pour la Sainte en cette occasion. *ib.* Les troubles excitez contre la Réforme commencent à s'appaifer. 270. Le P. Ange lui est donné pour Supérieur. *ib.* Il commence par rendre la liberté à Terefe d'aller où elle voudra. *ibid.* *V.* Toléde.
- Le P. Gaspard *Salazar*, Jésuite. Il vient Recteur à Avila. 72. Il approuve le projet de la fondation du premier Convent de la Réforme. Il amene à son sentiment le P. Alvarez Confesseur de la Sainte. *ib.* Relations particulières qu'il eut depuis avec elle. 72. 257. Estime que la Sainte fit de ce P. 72. Les progresz de la Réforme le réjouissent fort. 257. Il y veut passer de sa Compagnie. *ib.* Son Provincial a connoissance de ce dessein. *ibid.* Il soupçonne la Sainte d'y avoir part. *ib.* Lettre de mécontentement qu'il lui en écrit. *ib.* La Sainte est affligée de ce soupçon, & s'en justifie par une Réponse. 257. *& seq.*
- François de *Salcede*, parent de la Sainte, & grand homme de bien. 44. 197. Quoiqu'engagé dans le mariage, il menoit une vie fort intérieure. 44. La Sainte le consulte, & le Docteur Dace sur ses incertitudes. *V.* Dace.
- Le Prince de *Salerne* quitte le service d'Espagne, & passe à celui du Roi de France. 275. La Princesse à ordre de passer de Naples en Espagne. *ib.* Catherine de Cardonne l'accompagne. *ib.* La Princesse meurt de chagrin à Vailladolid. 277.
- Catherine de *Sandovale*, Fondatrice des Carmelites de Veas. 227. Conversion miraculeuse de cette fille. 228. Après avoir donné dans tous les excez de la vanité, elle embrasse la pieté. *ib.* Regles qu'elle se prescrit d'une rigoureuse penitence. 229. Son dessein de se faire Religieuse. *ib.* Opposition de ses parens. *ib.* Elle en est empêchée après leur mort pendant dix ans par une maladie desesperée. 230. Sa guérison miraculeuse. *ib.* Elle fonde le Monastère de Veas. *ib.* Elle s'y fait Religieuse. 231. Son exem-

ple est suivi d'une de ses Sœurs.
ibidem.

Science. La Sainte avertit ses Filles de ne point s'occuper de des sciences étrangères à leur état. 176.

177. 243.

Ségovie, ville Episcopale d'Espagne. 218. La Sainte y fonde un Monastère de Carmelites. *ib.* Les Carmelites de Paltane sont transférées à Ségovie. 225.

Séraphin. Il en apparoît un à Térése, qui lui enfonce un dard dans le cœur. 56.

Seville, ville Archiepiscopale d'Espagne. 239. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. *ib.*

Solitude. *V. Retraite.*

Sorie, ville d'Espagne. Sainte Térése y fonde un Monastère de ses Religieuses. 298.

Souffrances. Desir insatiable qu'a la Sainte de souffrir. 239. 261.

Suarez. *V. Jeanne Suarez.*

T

T*érése.* Erymologie de ce nom. 3. Portrait de la Sainte. 8. 38.

Tolède, ville Archiepiscopale d'Espagne. Térése y va consoler une Dame de qualité. *V. Madame de Pardo.* Conduite de la Sainte chez cette Dame. *ib.* Differens voyages de la Sainte à Tolède. 166. 194. 199. 294. Elle y fonde un Monastère de Carmelites. 166. *Et seq.* Ordre du Chapitre Général, que Térése se choisisse un Convent d'où elle ne sorte plus 249. La Sainte se retire en celui de Tolède. 252. 260. Sa premiere liberté lui est rendue. 270.

Traverses que souffrit Térése dans les entreprises de ses fondations. *V. Fondations, Réforme, Calomnies, Critiques.*

V

V*Ailladolid*, ville d'Espagne. Sainte Térése y fonde un Convent de Carmelites. 149. 156. *Et seq.* Estime générale qu'elle s'acquiert en cette ville. 157.

Veas, petite ville d'Espagne sur les confins de l'Andalousie, 227. La Sainte y fonde un Monastère de Carmelites. *ib. Et seq.* François *Velasquez*, Fondateur des Carmelites d'Albe. 199. 204.

Le Docteur *Velasquez*, Confesseur de Térése à Tolède. 246. Il l'oblige d'écrire son Livre, appelé le Château de l'Amé. 263. Il est fait Evêque d'Osme. 298. Il prie la Sainte de venir faire une de ses fondations à Sorie, ville de son Diocèse. *ib.*

Vertu. Plus les femmes ont de vertu, plus on est porté à les estimer. 25. Térése ne manque aucune occasion de porter les ames à la vertu. 82. Pouvoir de la vertu. 168. Les vertus morales ne suffisent pas pour nous conduire, si la Religion ne les dirige. 30.

Villeneuve de Laxare, ville d'Espagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 271. 293. Grande pauvreté de ce Convent dans les commencemens. 295. La Prieure en écrit à la Sainte. *ib.* Térése la rassure.

Dieu secoute miraculeusement ces Religieuses. *ib.*

Vifions. Terefe voit la felicité des Saints, & les fuppliees de l'Enfer. 27. Dieu lui revele plusieurs evenemens futurs. *ib.* Autre vifion particuliere que la Sainte eut de l'Enfer. *V.* Enfer.

JESUS-CHRIST fe presente interieurement à Terefe accablé fous les tourmens de la flagellation. 31. Vifion d'un Séraphin. 36. Effets que produifirent en Terefe toutes ces vifions. *V.* Les mêmes endroits. Les vifions de fainte Terefe font dignes de foi. 38.

Vœux. Sainte Terefe fait fes vœux de Religion. *V.* Monaftere de l'Incarnation. Vœu de la Sainte de faire toujours ce qui lui paroitra de plus parfait. 61. 62. Elle l'obferve fidellement pendant cinq ans. 62. Ses Supérieurs y trouvent des inconveniens. 63. Ils l'en relevent. *ibid.* Sainte Terefe fait vœu d'obferver les reglemens de la Réforme en quelque lieu que l'obéiffance l'envoye. 213.

Voyages. Les fréquens voyages de la Sainte ne font ni de fon choix ni de fon goût. 138. 207. 243. 245. Elle les fait tous par infpiration divine, & par ordre de fes Confefseurs. 197. 207. *V.* Retraite. Son courage furprenant dans les accidens qui s'y rencontrent. 205. 206. 238. 244. 245. 301. & *seq.* Maniere dont elle les fait. 204. Elle n'y perd rien de fon recüeillement ni de fon application à Dieu. 138.

Fin de la Table des Matieres.

204. 205. Concours & acclamation des peuples, quand la Sainte voyageoit. 272. 301. Ses voyages à Madrid. *V.* Madrid; à Toléde. *V.* Toléde.

Y

LE P. Yvagnez de l'Ordre de S. Dominique. 69. Sa doctrine, fa vertu, fa réputation d'un très-grand poids à Avila. *ibid.* Chacun fe fouleve contre le premier établiffement de la Réforme. 68. & *seq.* Terefe cherche de l'appui auprès du Pere Yvagnez. 69. Il demande du temps pour examiner la chose. *ib.* Il approuve le defsein de la fondation. 70. Il s'engage à le proteger. *ib.* Il en pourfuit vivement le projet. 72. Le Monaftere est fondé. 92. Toute la ville fe fouleve, & en réfoud la destruction. 96. & *seq.* Le Pere Yvagnez fait revenir les esprits. 101. Il presse la Sainte de lui découvrir tout ce qui lui étoit arrivé depuis fon enfance. 84. Elle lui envoye la relation de fa vie. *ib.* Lettre qu'elle y joint. *ib.*

Zèle du falut des Ames. La Sainte bûloit de ce zèle. 134. 198. C'est ce qui l'a fait penfer à multiplier fes fondations. *V.* Fondations. *V.* Réforme. C'est particulièrement ce qui l'a portée à procurer des établiffemens de Carmes Réformez. 168. Zèle de la Sainte pour la Foi. *V.* Foi. Pour l'honneur dû au très-saint Sacrement. *V.* S. Sacrement.





LA VIE
DE S
TERESE

G-E 1023